# CONSULTATIONS

*ET*

# OBSERVATIONS

# MEDICINALES

DE

## *M. ANTOINE DEIDIER,*

Conseiller & Medecin du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Professeur Royal de Chimie dans l'Université de Montpellier, Medecin-Consultant de la ville de Marseille, de la Société Royale de Londres.

*TOME TROISIÉME.*



A PARIS,

Chez JEAN-THOMAS HÉRISSANT, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LIV.

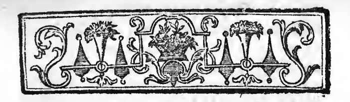
*Avec Approbation, & Privilege du Roi.*

# TABLE
## DES CONSULTATIONS ET OBSERVATIONS MÉDICINALES

Contenues dans le III. Tome.

# OBSERVATIONS *MEDICINALES* De Monsieur DEIDIER.

Fin de la Table du III. & dernier Tome.



# CONSULTATIONS ET OBSERVATIONS MEDICINALES DE M. DEIDIER.

## CONSULTATION I.

*Sur un ulcere fistuleux de la vessie produit par un calcul.*



PR E'S avoir mûrement refléchi sur les incommodités différentes que le malade a souffertes depuis l'âge de dix ans, il nous paroît que le calcul qu'il porte dans la vessie depuis ledit temps y a produit de très-grands désordres, & principalement un ulcere

fiſtuleux, & à clapiers, qui s'eſt fait jour du col de la veſſie à travers le gros inteſtin rectum, par lequel l'urine, & la ſemence, ſont forcées de paſſer, pour ſe vuider enſuite par le fondement. Puiſque le malade a toutes les parties externes de la génération bien conſtituées, qu'il eſt capable de l'érection, & de l'éjaculation néceſſaires pour concourir à la production de deux enfans auxquels il dit avoir concouru, on ne ſçauroit le taxer d'impuiſſance; mais, puiſqu'aujourd'hui il ne jette aucune ſemence par la verge, lorſqu'il ſent le plaiſir de l'éjaculation, après laquelle ſa verge ſe détend comme elle a coutume de faire, il y a tout lieu d'aſſurer que la ſemence des véſicules ſéminaires, ne pouvant pas enfiler le conduit de l'urethre embarraſſé, ſe détourne néceſſairement du côté du rectum, à l'occaſion de l'ulcere fiſtuleux ci-deſſus marqué. La petite goute d'humeur blanche qui ſort pour lors par la verge vient, ou des proſtates, ou de l'ulcere fiſtuleux qui ſe trouve comprimé lors de l'éjaculation. Les eaux qui ſortent involontairement par le derriere, ſur-tout la nuit, & pendant le ſommeil, ou le cours de ventre ſéreux qui ſubſiſte depuis trois ans, malgré pluſieurs

remedes, sans que la santé du malade se trouve considérablement dérangée, sont de nouvelles marques incontestables de l'ulcere fistuleux en question, à travers lequel l'urine se fait jour, & s'écoule sans cesse de la vessie dans le rectum; aussi depuis ce temps-là le malade est-il moins fatigué de ses ardeurs d'urine, parce que cette humeur excrémenteuse ne se présente plus tant au col de la vessie, trouvant plus d'aisance à s'écouler peu à peu dans le rectum, sans y causer aucune douleur, parce que les bords de l'ulcere sont dans cet endroit fort calleux, comme ils le sont ordinairement dans toutes les fistules.

Quoique le malade puisse prendre, & donner, du plaisir dans l'acte vénérien, vû que les muscles érecteurs, & accélérateurs, sont dans leur état naturel, & peut-être plus souvent, & plus fortement irrités à l'occasion de l'ulcere; le malade ne peut plus espérer de concourir à la génération des enfans. On peut craindre au contraire que de trop fréquentes érections n'attirent de nouvelles fluxions, & que la fistule ne s'aggrandisse par le passage forcé de la semence. L'on peut craindre aussi que l'urine trop âcre, & trop piquante, qui coule sans cesse par la fistule, ne produise de

nouveaux clapiers, & de nouveaux ſinus dans la partie ſupérieure de l'inteſtin rectum ; il peut enfin arriver que, la fiévre lente ſe mettant de la partie, le malade ait le chagrin de ſe voir périr peu à peu ſans reſſource, lorſque le maraſme ſera parvenu à ſon dernier dégré ; au lieu qu'on peut eſpérer de le délivrer de toutes ſes incommodités par l'opération de la fiſtule, pour laquelle le malade paroît mal-à-propos avoir une répugnance inſurmontable.

Cette répugnance ſeroit bien fondée ſi ſon ſang étoit d'ailleurs fort mauvais, & infecté du venin vérolique ; mais, comme, à ſa veſſie près, il jouit d'une bonne ſanté, & qu'il proteſte n'avoir jamais eu aucun mal vénérien, nous ne ſçaurions lui conſeiller rien de mieux que de ſe confier, & de ſe livrer, à quelque habile homme, qui puiſſe en le ſondant par le fondement découvrir l'ouverture de la fiſtule du rectum, que nous jugeons être fort baſſe, & qui pourroit être guérie par une opération très-aiſée, & ſans danger.

Si le malade ne veut pas abſolument tâter de la Chirurgie, dont il a grand beſoin, nous lui conſeillons de reboire inceſſamment les eaux minerales qu'il a déja

éprouvées, lesquelles sont très-propres à adoucir l'acrimonie de ses urines. Il en doit prendre deux neuvaines, mettant trois ou quatre jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre. On ne doit pas épargner des saignées proportionnées aux forces, & au tempérament du malade. L'on usera rarement des purgatifs, parmi lesquels on ne doit employer que les plus doux, tels que sont la manne, la casse, le tamarin gras, dans un verre de petit-lait clarifié.

Après l'usage des eaux minerales le malade prendra deux fois par jour les demi-bains domestiques d'eau tiéde pendant neuf à dix jours. Il usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec la graine de lin concassée, & les feuilles de pariétaire mondées

Au sortir du demi-bain on lui donnera un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre semences froides mondées, & concassées dans un mortier de marbre ; & de deux dragmes de graines de pavot pareillement concassées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une poignée de cresson d'eau.

Après les chaleurs de l'été on essayera

ſi l'eſtomac du malade peut s'accommoder du lait d'âneſſe entier, dont on lui feroit prendre une écuellée le matin à jeun deux heures avant de ſortir du lit, continuant pendant un ou deux mois avec les précautions ordinaires. On obſervera la chaſteté, un exercice modéré, & un régime de vie convenable.

Délibéré à Montpellier le 12. juin 1728.

---

## CONSULTATION II.

### *Sur un ulcere dans l'oreille.*

LA petite ſuppuration qui ſort de fois à autre de l'oreille du malade eſt une marque inconteſtable d'un ulcere dans l'intérieur de cet organe; les tintemens, ou bourdonnemens, qu'on y reſſent, ſont des ſuites aſſez ordinaires de cette maladie, qui ne ſçauroit jamais devenir funeſte : le ſeul danger qu'on peut craindre eſt au pis aller de perdre l'ouïe entierement, de ce côté ſeulement, puiſque c'eſt la ſeule partie affectée.

Quoique cette maladie ait été occaſionnée il y a huit ans par une fluxion, lorſ-

qu'étant fort échauffé on s'exposa à un air froid, & que, peut-être l'oreille malade se trouva pour lors exposée aux injures de l'air, il y a tout lieu de soupçonner un sang trop épais, sujet d'ailleurs à produire des fluxions, & l'opiniâtreté de l'ulcere en question nous donne lieu de penser que l'épaississement du sang peut l'entretenir.

Il n'est pas possible de décider si le siége de l'ulcere est placé en-deçà, ou au-delà du tambour, & s'il est accompagné de carie dans les os, ou dans les cartilages ; la tortuosité du conduit de l'oreille ne permet pas à la sonde dont on s'est servi d'aller découvrir l'endroit précis, ni le caractere du mal ; &, quand on seroit convaincu de l'altération considérable de quelques-unes de ces parties, cela ne changeroit en rien la conduite qu'on doit tenir dans l'administration des remedes.

Quoiqu'on ne puisse pas se flatter de guérir entierement un ulcere qui dure depuis si long-temps, on doit cependant tâcher de le diminuer en travaillant d'abord à le déterger, & ensuite à le consolider, s'il est possible, par le moyen des différentes injections, tandis qu'on travaillera d'ailleurs à donner un peu plus de liquidité aux humeurs, en procédant de la maniere qui suit.

## LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire rafraîchissante, & laxative pour lavemens, une livre; catholicon pour la bouche, une once & demie; miel violat, une once; mêlez, faites un lavement qui sera pris à la commodité du malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer huit à neuf onces de sang, & l'on se purgera le lendemain avec la potion suivante.

## PURGATION.

*Prenez senné mondé, & rhubarbe choisie, de chacun une dragme & demie, infusés séparément dans une suffisante quantité de décoction d'absynthe; dissolvez dans six onces de colature, faite avec expression, deux onces de manne de calabre; faites une potion qui sera prise le matin.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & environ une once de chacune de ces racines, bruscus, éryngium, & asperges sauvages.

Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir la troisiéme partie de chacune de ces herbes, pimprenelle, capillaire, polytric. Lorsqu'on retirera le pot du feu l'on y jettera un gros de tartre chalybé soluble, continuant pendant dix à douze jours de suite, au bout desquels on se purgera comme devant; & dès le lendemain, ou le sur-lendemain, de cette purgation, on commencera les bains domestiques d'eau tiéde, qu'on prendra le matin & le soir pendant une heure, jusqu'à une douzaine.

L'usage des bains, & des bouillons, étant fini, le malade boira pendant dix-huit jours des eaux minerales froides, à peu près semblables à celles de Vals, ou de Gamarets, laissant quatre ou cinq jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Quant aux injections nous sommes d'avis qu'on commence à se servir matin & soir d'une décoction d'orge, dans laquelle on aura dissout une suffisante quantité de miel de Narbonne, écumé. L'injection durera un quart-d'heure chaque fois, continuant pendant huit jours, au bout desquels, si les bourdonnemens persistent, & qu'on se sente quelque douleur dans l'oreille, on peut introduire à la faveur d'un

coton non-filé quelques goutes de baume du Commandeur de Perne, continuant auſſi long-temps qu'on s'en trouvera ſoulagé. On peut enſuite eſſayer une legere teinture de myrrhe, d'aloës, ou d'euphorbe, tirée avec l'eſprit de vin. Les eaux minerales de Balaruc pourroient convenir pour déterger l'ulcere à la faveur des injections; mais, d'autant que le malade eſt plus à portée de Bagnieres, & de Baréges, & qu'on nous demande préciſément notre avis ſur celles de ces deux dernieres eaux qui conviennent le mieux, nous jugeons que dans le cas préſent on doit d'abord ſe ſervir de celles de Bagnieres en place de celles de Balaruc, pour déterger, & paſſer enſuite aux injections des eaux de Baréges, dont on s'eſt déja ſervi, dans la vue de conſolider. Les eaux de Bagnieres ſont plus déterſives que celles de Baréges, & les dernieres concourent davantage à la conſolidation des ulceres; ainſi on peut les employer alternativement les unes & les autres ſuivant l'état du mal. L'on peut ſe faire doucher la tête à Bagnieres ſuivant la coutume, afin de prévenir les fluxions auxquelles on eſt ſujet, & diſſiper les douleurs qui reviennent, ſur-tout l'hiver, & dans le temps humide.

Délibéré à Montpellier le 26. août 1728.

## CONSULTATION III.

*Sur un ulcere à la bouche, avec carie des os.*

LE gonflement de la joue gauche étant ici le produit d'une carie à l'os de la machoire inférieure qui répond aux dents molaires, on ne peut se flatter de le voir dissiper qu'après une entiere exfoliation, & la chute de l'endroit carié. Ce gonflement des chairs recouvre si fort la carie dans le dedans de la bouche qu'il n'est pas possible de l'attaquer par aucune opération chirurgicale, sans mettre le malade dans un danger évident de périr par les accidens qui surviendroient immanquablement, si l'on s'opiniâtroit à découvrir toute la carie pour y porter le feu. En conséquence le Conseil soussigné est convenu qu'on devoit se contenter des liqueurs spiritueuses, & des fréquens lavages, pour tenir la partie nette, & faciliter l'exfoliation de l'os, qui pourra se faire d'elle-même, & à la longue, à mesure que le malade passera dans l'âge de puberté. Pour cet effet on lui conseille d'user d'abord du simple baume du Commandeur

de Perne un peu chauffé, dont on lavera la bouche deux ou trois fois par jour, y ajoûtant d'abord deux tiers d'eau chaude, & ensuite un tiers, pour s'y accoutumer peu à peu.

Lorsqu'on aura usé de ce baume cinq à six jours, on le suspendra, & l'on touchera l'endroit malade au moyen des pincettes, au bout desquelles on aura mis du coton non filé trempé dans l'essence, ou huile, de gérofle. On usera de ce remede matin & soir pendant trois jours, après lesquels on reviendra au baume ci dessus prescrit du Commandeur de Perne, insistant sur celui de ces deux remedes dont on se trouvera le mieux.

A ces deux remedes succéderont les eaux de Balaruc chauffées, dont on se lavera la bouche aussi souvent qu'il se pourra, surtout dans le temps des suppurations qui surviennent de fois à autre. Du reste on tiendra la joue couverte extérieurement pour la garantir du froid.

Délibéré à Montpellier le 28. octobre 1728.



## CONSULTATION IV.

*Sur une mélancholie.*

LES attaques de mélancholie auxquelles le malade eſt ſujet depuis environ vingt-deux ans, dépendent, ſelon toutes les apparences, d'un leger embarras des petits vaiſſeaux capillaires du cerveau ; à raiſon duquel toutes les ſenſations animales ne ſe font pour lors qu'avec peine. L'on eſt aſſoupi, l'on ne prend plaiſir à rien, parce que les ſecouſſes des nerfs extérieurs ordinaires ſont incapables de ſurmonter leur embarras. Ainſi l'ame, ſe trouvant comme abandonnée aux ſimples vibrations du cerveau embarraſſé, ne peut que s'occuper d'idées triſtes, & fâcheuſes, qui forcent le malade d'abandonner le commerce du monde, & de ſe livrer à ſoi-même. Il ne ſemble trouver du ſoulagement que dans un long ſommeil, qui doit être rempli de rêves triſtes, & fâcheux ; ce qui augmente la mélancholie que l'on veut éviter par-là. L'embarras du cerveau, que nous ſuppoſons pour cauſe prochaine du mal, nous en paroît encore une aſſez éloi-

gnée. Pour les tintemens dont le malade se plaint, & les petites étincelles, ou atômes qui se présentent souvent à ses yeux, lorsqu'il veut un peu trop fixer sa vue sur un objet déterminé, ils viennent de ce que dans ces deux cas les nerfs de l'oreille, & ceux de la rétine, sont fort embarrassés dans les petits vaisseaux capillaires, dont les battemens irréguliers excitent dans l'oreille des bruits intérieurs, & produisent dans l'œil ces petits mouvemens qu'on a accoutumé de rapporter aux atômes extérieurs. Comme les nerfs de l'oreille, & de l'œil, sont les plus délicats, & les plus voisins du cerveau, ils se ressentent les premiers des embarras de ce viscere, mol naturellement, & si délicat que la moindre chose est capable de le déranger. Lorsque les attaques se trouvoient fort courtes dans leur commencement, elles ne faisoient pour lors que de simples vapeurs ; les gros vaisseaux libres du cerveau surmontant aisément la résistance du peu de capillaires encore legerement embarrassés ; &, l'orage se dissipoit bien-tôt de lui-même ; au lieu que les attaques aujourd'hui reviennent deux fois l'année, & persistent deux mois de suite, parce que l'embarras est beaucoup plus considérable, ce qui pour-

roit avoir dss suites plus fâcheuses, si l'on ne travailloit à les prévenir en détournant le torrent de sang qui se porte trop au cerveau, & en le faisant rouler aisément dans le tissu de ce viscere embarrassé ; indication qu'on tâche de remplir par un bon régime de vie, & par le secours des remedes, en procédant de la maniere qui suit.

LAVEMENT.

*Prenez une demi-livre de décoction ordinaire rafraîchissante, & laxative pour lavemens; deux onces de catholicon fin; un gros de diaphénic; faites un lavement qu'on réitérera toutes les fois que le ventre ne sera pas libre.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer environ neuf onces de sang; &, supposé que le bruit des oreilles subsistât en son entier, le pouls restant assez plein, & que les forces le permissent, on réitérera la même saignée six heures après la premiere, n'ayant pris dans l'entre-deux qu'un bouillon à la viande. Si au contraire le tintement d'oreille a considérablement diminué, & que les forces se trouvent affoiblies par la premiere saignée, on renverra

la ſeconde au lendemain, vivant de ris à la maniere ordinaire.

Le ſur-lendemain des deux ſaignées on prendra le matin un bolus fait avec cinq ou ſix grains de tartre ſtibié ordinaire, & tant ſoit peu de confection d'hyacinthe, ayant ſoin d'avaler de moment à autre quelques cuillerées de bouillons gras pour faciliter le vomiſſement dès qu'il commencera de paroître, & continuant de même juſqu'à ce qu'on ne vomiſſe plus. L'on pourra, ſi l'on craint le bouillon gras, avaler quelques cuillerées d'infuſion de thé ſans ſucre. Après un jour de repos on ſe purgera avec cette potion.

PURGATION.

*Prenez deux gros de ſenné, deux onces de polypode de chêne, un gros de ſel végétal ; faites bouillir legerement dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, & laiſſez infuſer pendant la nuit ſur des cendres chaudes ; diſſolvez dans la colature faite avec expreſſion deux onces de manne de calabre, & deux gros d'électuaire diacarthami ; faites une potion, qu'on prendra le matin avec les précautions convenables.*

Dès le lendemain de la purgation le

malade prendra à jeun un bouillon fait avec un quarteron de maigre de veau, un nouet de demi-dragme de rhubarbe concassée, & environ une once de chacune des racines suivantes, pivoine mâle, & valériane sauvage, & un gros de tartre chalybé, pour passer le lendemain à l'opiate suivante.

## OPIATE.

*Prenez une demi-once de saffran de mars apéritif, & autant de quinquina réduit en poudre très-fine; deux gros de polypode de chêne réduit en poudre, & autant de poudre de guttete; un gros de jalap en poudre; un gros & demi de scammonée préparée sans souffre; un scrupule de fleurs de sel ammoniac martiales, & autant de borax. Le tout étant réduit en poudre très-fine, mêlez-le exactement avec une suffisante quantité de syrop des cinq racines jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistence d'opiate. Le malade en prendra le matin à jeun depuis un gros jusqu'à deux, avalant par-dessus un bouillon altéré avec des feuilles de bourache, & il en continuera l'usage pendant quinze jours de suite, ou alternativement, suivant la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire.*

L'uſage de cette opiate étant fini, on prendra deux heures avant de ſortir du lit une écuellée de petit-lait de vache, clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura fait infuſer à chaud une pincée de fumeterre, & où l'on aura enſuite diſſout environ une once de ſucre candi réduit en poudre, continuant quinze ou vingt jours de ſuite, ou alternatifs. On réitérera les mêmes remedes ci-deſſus marqués dans le même ordre, au printemps, & à l'automne, juſqu'à parfaite guériſon.

Pendant les chaleurs de l'été on uſera de quelques bains domeſtiques d'eau tiéde, où l'on reſtera une bonne heure chaque fois, ſans y ſuer, & ſans y avoir froid, ayant ſoin pour cela d'y ajoûter de nouvelle eau froide, ou chaude, ſuivant le beſoin. On peut même dans cette ſaiſon prendre quelques eaux minerales apéritives, telles que ſont dans ce pays celles de Camarets, ou de Vals, faiſant ſuccéder une neuvaine deſdites eaux à une neuvaine de bains, & continuant de même, ſuppoſé qu'on ſe trouve ſoulagé.

Mais tous ces remedes ſeront inutiles, ſi le malade ne travaille pas de ſon côté à diſſiper ſa mélancholie par des occupations fréquentes, & fort variées ; évitant les

fortes contentions d'esprit, & toutes sortes de chagrin. Il fera autant d'exercice du corps, à pied, ou à cheval, que ses affaires le lui permettront, en respirant un air libre de la campagne, plutôt un peu vif, & chaud, que grossier, & froid. Le malade se réglera pour ses heures précises du lever, du coucher, & de ses repas. Il se couchera par exemple à neuf heures en hiver, & à dix en été, pour se lever à cinq, ou à six. Après son lever il déjeûnera avec une croute de pain pour boire deux coups d'eau avec un tiers de bon vin clair, & fort leger, tel que celui de Bourgogne. Il dînera à midi précis suivant son appétit, & soupera très-legerement deux heures avant de se coucher. Il se privera des alimens salés, grossiers, épicés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier 1729.



## CONSULTATION V.

*Sur une migraine.*

POUR prévenir les ſuites fâcheuſes que pourroit avoir l'incommodité de Madame, je ſuis d'avis qu'elle ſe mette au plutôt à l'uſage des remedes ſuivans.

### LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour lavemens émolliens, & laxatifs, une livre; catholicon fin, deux onces; miel roſat, une once; mêlez, & faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer huit ou neuf onces de ſang. On ſe purgera le ſur-lendemain avec le bol, & la potion qui ſuit.

### BOL.

*Prenez du mercure doux ſublimé trois fois, une dragme; ipecacuanha réduit en*

*poudre, douze grains; faites avec un peu de caſſe récemment extraite des bols qui ſeront avalés le matin à jeun, buvant par-deſſus la potion ſuivante.*

PURGATION.

*Prenez rhubarbe groſſierement concaſſée, & enfermée dans un nouet, une demi-dragme; ſenné mondé, une dragme; ſel d'abſynthe, un ſcrupule; infuſez ſur les cendres chaudes pendant la nuit dans une ſuffiſante quantité de décoction de chicorée ſauvage; diſſolvez dans ſix onces de colature manne de calabre, & ſyrop de fleurs de pêcher, de chacun une once; faites une potion pour l'uſage indiqué.*

Le lendemain de la purgation elle prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, & une demi-douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une demi-poignée de menthe de jardin, & de petite abſynthe, continuant pendant dix jours, au bout deſquels la malade ſera repurgée avec le bolus, & la potion ci-deſſus.

Le bouillon fini, & le ſur-lendemain

de la ſeconde purgation, elle prendra le matin à jeun, deux heures avant ſon lever, une bonne écuellée de lait d'âneſſe fraîchement tiré, y ajoûtant environ deux dragmes de ſucre candi réduit en poudre très-fine, continuant pendant un mois de ſuite; ſuppoſé que l'eſtomac s'en accommode.

Après l'uſage du lait, ou ſuppoſé qu'on ne s'en accommode pas, elle prendra un autre bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet de rhubarbe concaſſée, & environ une once de chacune des racines ſuivantes, bruſcus, eryngium, & aſperges ſauvages. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troiſiéme partie d'une poignée de chacune des herbes ſuivantes, pimprenelle, aigremoine, & capillaire.

Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée de ſommités de petite abſynthe, & une dragme de tartre chalybé ſoluble, continuant pendant quinze jours.

On rendra le premier, le neuviéme, & le dernier de ces bouillons purgatifs en y faiſant infuſer le ſoir deux dragmes de ſenné mondé, & diſſolvant le lendemain dans la colature deux onces de manne

graſſe, à la place du tartre chalybé, qu'il faudra retrancher ces trois jours. L'uſage des bouillons fini, on ſe mettra à celui de l'opiate ſuivante.

## OPIATE.

*Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, une demi-once; rhubarbe choiſie, & ſenné mondé en poudre, de chacun trois dragmes; jalap en poudre, deux dragmes; ſcammonée préparée ſans ſouffre, une dragme; ſaffran oriental, & borax ordinaire, de chacun une dragme; mettez le tout en poudre ſubtile, & réduiſez-le en conſiſtence d'opiate avec le ſyrop des cinq racines apéritives. La doſe ſera d'une à deux dragmes, buvant par-deſſus un bouillon altéré avec des feuilles de chicorée ſauvage, & continuant pendant quinze jours.*

Au milieu de l'uſage de cette opiate on ſe repoſera un ou deux jours, pendant leſquels la malade ſe fera ouvrir la veine du pied, pour en tirer neuf ou dix onces de ſang.

L'opiate finie, ſi elle ſe trouve un peu échauffée, & qu'il reſte quelque douleur de migraine, on reprendra le lait d'âneſſe

pendant quinze jours, ou à son défaut celui de chévre, le matin deux heures avant de se lever.

On usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec le capillaire, & le polytric, jettés dans une suffisante quantité d'eau bouillante. Il n'est pas nécessaire de faire bouillir ces herbes ; on les laissera seulement infuser jusqu'à ce que le pot soit refroidi. On versera pour lors la liqueur au clair, pour en boire non-seulement pendant le repas, mais encore à sa soif, pendant le jour, sans qu'il soit permis d'y ajoûter du vin. On ne fera jamais maigre ; on se privera des ragoûts, & des choses crues.

Délibéré à Montpellier
le 13. juin 1729.



CONSULTATION

## CONSULTATION VI.

### *Pour un mari, & une femme, qu'on croit attaqués du scorbut.*

APRE'S avoir mûrement refléchi sur le mémoire des incommodités dont le mari, & la femme, ont été travaillés depuis 1709 jusqu'au mois de mai dernier, & des différens remedes qu'on a employés année par année depuis l'existence de leur maladie; vû aussi le mémoire de leur état présent, & de l'effet des remedes dont ils usent, il nous paroît évident qu'il n'est plus ici question de combattre un virus vérolique, pour lequel on a employé non-seulement les frictions mercurielles qui sont le seul spécifique de ce mal, mais on s'est encore mal-à-propos servi de quantité de ptisannes sudorifiques, & purgatives, de la panacée mercurielle, de l'éthiops mineral, & autres préparations de mercure, qui sembloient soulager les incommodités en les suspendant pour un temps, de même que les eaux purgatives de Bagnieres, qu'on a souvent employées avec quelques succès, & qui n'ont rien produit dans la

ſuite, parce que les filets nerveux, trop deſſéchés par de fréquentes évacuations, ont jetté les malades dans une eſpece d'affection hypochondriaque, dont le produit a été une eſpece d'affection ſcorbutique, qui fait aujourd'hui la principale maladie.

Les dents tremblantes, & décharnées, par le déchirement, ou le racorniſſement des gencives, les petits ulceres de la langue, & les différentes taches dont le corps eſt couvert en différentes parties, ſont des ſymptomes trop marqués dans ces deux malades, pour pouvoir douter un moment de la réalité du ſcorbut. Cette maladie ayant commencé dans le mari par le mauvais uſage des remedes chauds, & ſe trouvant entretenue par l'habitude où il eſt de fumer, & de mâcher du tabac de Bréſil; cette maladie, dis-je, paſſa bien-tôt du mari à la femme, puiſque celle-ci s'en trouva infectée peu de temps après ſon mariage. Nous ne croyons pas que le venin vérolique eût aucune part à ſon mal de bouche, puiſque le mari avoit paſſé par les remedes avant de ſe marier, & qu'il eſt ſorti de ce mariage une fille qui jouit aujourd'hui d'une parfaite ſanté, quoiqu'elle reſte boiteuſe, en conſéquence du gonflement irrégulier de la plûpart de ſes

os, à raison duquel cette fille se trouva nouée dès la tendre enfance, & que ces nœuds, ou gonflemens d'os, se dissiperent d'eux-mêmes avec l'âge, & sans remedes, comme ils ont accoutumé de faire; ce qui ne seroit pas certainement arrivé si son sang eût été infecté du virus vérolique du pere dans le temps de la conception, ou de la mere lors de la grossesse.

Le scorbut habituel, qui succéde souvent à la mélancholie hypochondriaque, & qu'on a accoutumé de rapporter à une trop grande salure du sang, qu'on désigne sous le nom de saumure, parce qu'on n'est soulagé que par les adoucissemens; ce scorbut, dis-je, dépend, à notre avis, de ce que les filets nerveux, trop desséchés, se crêpent, se durcissent, & retardent ainsi la circulation des liqueurs dans les parties extérieures les plus délicates, telles que sont les gencives, & la cuticule. Ce qui semble confirmer cette pensée dans le cas présent, c'est que le mari se plaint effectivement d'un endurcissement de nerfs, & qu'il est attaqué de même que Madame son épouse, de véritables endurcissemens, & racornissemens de gencives.

Cette maladie se trouve ici d'autant plus difficile à guérir qu'elle a été précé-

dée chez le mari d'un venin vérolique, & chez la femme d'une espece de lépre qui avoit paru dans l'enfance, après une petite vérole mal guérie, & qui s'est encore manifestée plusieurs fois depuis que le scorbut a paru. Il sera donc très-difficile de venir à bout d'un si grand mal, dont on ne peut espérer un soulagement bien marqué qu'après un long usage de remedes, qui doivent tous tendre à rétablir la circulation dans les vaisseaux capillaires embourbés, & à redonner aux filets nerveux leur souplesse naturelle ; indications qu'on tâchera de remplir en procédant de la maniere qui suit.

## LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire rafraîchissante, & laxative, pour lavemens, une livre ; électuaire diacarthami nouveau fait, une demi-once ; miel de Narbonne écumé, une once ; mêlez, & faites un lavement, qui sera pris à la commodité du malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras, pour en tirer six à

huit onces de ſang, & l'on ſe purgera le ſur-lendemain avec cette potion.

PURGATION.

*Prenez rhubarbe choiſie groſſierement concaſſée, une dragme ; ſel végétal, un ſcrupule ; faites bouillir legerement dans une ſuffiſante quantité de décoction de tamarins ; diſſolvez dans ſix onces de colature faite avec expreſſion, deux onces de manne, & faites une potion qui ſera priſe le matin à jeun avec les précautions requiſes.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet d'un ſcrupule d'acier préparé à la roſée du mois de mai, & environ une once de chacune de ces racines, aſperges ſauvages, chiendent, & rubia tinctorum. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une poignée de creſſon d'eau, une demi-poignée de bugloſe, & autant de ſanicle, continuant pendant douze jours, au bout deſquels on paſſera à l'uſage de cette opiate, ſans qu'il ſoit beſoin de ſe repurger.

## OPIATE.

*Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & réduit en poudre impalpable, une demi-once; racines de gentiane, & quinquina en poudre, de chacun trois dragmes; rhubarbe choiſie en poudre, deux dragmes; bourache ordinaire, & fleurs de ſel ammoniac martiales, de chacun une dragme; ſaffran oriental deſſéché, & pulvériſé, un ſcrupule; mêlez exactement toutes ces poudres, & réduiſez-les en conſiſtence d'opiate avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de guimauve de Fernel. La doſe ſera depuis une juſqu'à deux dragmes, buvant par-deſſus un bouillon de creſſon de fontaine, & continuant pendant quinze jours.*

Pendant l'uſage de ces bouillons, & de cette opiate, on aura ſoin de ſe laver ſouvent la bouche avec l'eau de l'herbe à cuiller, ou cochléaria, ou bien avec l'eſprit de cette même plante tiré avec l'eau-de-vie, qu'on mêlera avec une ſuffiſante quantité de ladite eau. Lorſque les gencives ſeront ulcérées, on les touchera de fois à autres avec de l'eſprit de ſel, de même que les petits ulceres de la langue.

Si cet esprit pique trop on y ajoûtera une suffisante quantité d'eau de cresson. L'on peut aussi substituer à l'esprit de sel le suc de limons.

L'on doit absolument se passer de fumer, & de mâcher du tabac de Brésil. On peut mâcher, & fumer, en place de ce tabac, de l'écorce de citron fraîche, pour mâcher, & séche pour fumer, supposé qu'on ne puisse se passer de fumer à raison d'une trop grande habitude. Du reste on ne doit pas balancer de faire arracher les dents qui se trouveront tout-à-fait décharnées, tremblantes, & hors d'état de service; car la bouche ne sçauroit se bien rétablir lorsqu'elle est embarrassée de ces corps durs, devenus étrangers par leur situation, & leur déplacement.

Immédiatement après l'opiate finie nous sommes d'avis que le mari, & la femme, se mettent à la diéte blanche, qui consiste à ne se nourrir que de lait de vache pris en soupe quatre fois par jour, sçavoir, pour déjeûner, pour dîner, pour goûter, & pour souper. Ce lait frais tiré se fait simplement chauffer sur le feu, pour y fondre du sucre en poudre suivant le goût du malade. On ne le fait ni bouillir, ni écrémer. On le verse chaud dans

une écuelle où l'on a placé des tranches de pain très-fines à la quantité suffisante pour assouvir la faim.

On peut manger du pain avant les soupes, si l'on ne s'en trouve pas l'appétit assez satisfait ; on avale aussi quelquefois un ou deux œufs frais cuits à la coque ; mais tout autre aliment doit être interdit, de même que toute espece de remedes pris par la bouche, principalement les purgatifs, & les opiates absorbantes. On peut tout au plus user des lavemens d'eau & d'huile, lorsque le ventre est constipé.

On continuera cette diéte blanche pendant trois semaines, ou un mois, pour revenir ensuite aux bouillons, & à l'opiate ci-dessus, dont on fera une alternative avec ladite diéte tous les automnes, & les printemps, jusqu'à parfaite guérison, insistant sur celle des deux dont on se trouvera le mieux.

Lors des grands froids de l'hiver, & des vives chaleurs de l'été, on se contentera d'user du lait entier d'ânesse frais tiré, le matin deux heures avant de sortir du lit, vivant du reste à l'ordinaire, & se privant toujours des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier le 18. septembre 1729.

# CONSULTATION VII.

## *Sur des Vapeurs.*

LE bruit dont le malade se plaint aux deux oreilles, principalement à la gauche, & qui l'incommode plus la nuit que le jour; les petits mouvemens convulsifs du visage, des tempes, & de toute la tête, accompagnés d'une legere douleur, qui surviennent par intervalles; le sommeil très-leger, & fort court, qui est quelquefois précédé du trémoussement de tout le corps; & enfin la crainte qu'il a de quelque accident d'apoplexie; tous ces symptomes joints ensemble portent le caractere de véritables vapeurs, toujours fort allarmantes, & jamais dangereuses.

Ces vapeurs peuvent être occasionnées par trois causes différentes, indépendamment du virus vénérien; sçavoir, 1°. Par l'irrégularité de la circulation du sang dans le tissu extérieur de la tête, dont la transpiration peut être empêchée, ou dérangée; 2°. Par les embarras du bas-ventre, qui forcent le sang de se porter en plus grande quantité vers la tête; 3°. Par

une trop grande tenſion des filets nerveux, qui ſont ſecoués, & ébranlés irréguliérement à la moindre occaſion. C'eſt dans la vue de combattre, & de détruire, s'il eſt poſſible, ces trois cauſes que nous conſeillons au malade de ſe mettre inceſſamment dans l'uſage des remedes ſuivans.

## LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraîchiſſans, & laxatifs, une livre; catholicon pour l'uſage interne, deux onces; diaphénic, une once; mêlez, & faites un lavement, qui ſera pris à la commodité du malade, & réitéré autant de fois que le ventre ſera pareſſeux.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer huit à neuf onces de ſang; & après un jour d'intervalle on ſe purgera avec la médecine qui ſuit.

## PURGATION.

*Prenez ſix onces d'infuſion de ſenné deux gros; manne choiſie, deux onces; ſyrop de fleurs de pêcher, une once & demie; mêlez, faites une potion qui ſera priſe le matin avec les précautions convenables.*

Deux jours après cette purgation, ſuppoſé que le bruit des oreilles ſubſiſte en entier, & qu'on ait accoutumé de porter ſes cheveux, on aura ſoin de ſe faire raſer la tête à l'ordinaire avec de l'eau chaude, & du ſavon, ſans employer après cela aucune ſorte d'eau-de-vie, ſe contentant de frotter la tête avec un gros linge. Si ce dernier ſecours apporte un ſoulagement notable, il faudra ſe déterminer à aller à quelques eaux minerales chaudes, telles que ſont en cette Province celles de Digne, & en Languedoc celles de Balaruc, pour s'y faire doucher la tête ſoir & matin pendant trois jours, ſuivant la coutume des lieux, avec les précautions ordinaires.

Si au contraire, après s'être fait raſer & frotter la tête deux ou trois fois, le bruit de l'oreille, & les mouvemens convulſifs ſubſiſtent, nous ſommes d'avis qu'on uſe des bains domeſtiques d'eau tiéde une ou deux fois par jour, reſtant à chaque fois une heure dans le bain, ſans y ſuer, & ſans y avoir froid, ayant ſoin pour cela d'y ajoûter de nouvelle eau chaude, ou froide, ſuivant le beſoin.

Après avoir pris dix à douze de ces bains domeſtiques, on boira pendant neuf matins de ſuite des eaux minerales rafraîchiſ-

ſantes, telles que ſont celles de Vals, ou d'Ieuſet, ayant ſoin d'y ajoûter au commencement, & à la fin, quelque purgatif, tel que ſont le ſel polychreſte, ou la manne.

Tous ces remedes ſeroient inutiles ſi le malade n'obſervoit un régime de vie convenable, qui conſiſte principalement à ne pas trop ſe gorger d'aucune ſorte d'aliment, à ſouper très-legerement, ou à ne pas ſouper du tout, ſuppoſé que le malade ſoit dans un âge avancé. Qu'il ait attention de rien avaler de ſolide qui ne ſoit bien mâché; qu'il faſſe beaucoup d'exercice du corps, & qu'il évite toute ſorte de vive contention & application d'eſprit; qu'il ſe défaſſe enfin de la crainte qu'il a d'une attaque d'apoplexie. Cette grande maladie n'a dans le cas préſent aucune ſorte d'avant-coureur qui doive la lui faire appréhender.

Délibéré à Montpellier le 18. janvier 1744.



# CONSULTATION VIII.

*Sur des boutons autour du gland.*

## MÉMOIRE.

LA perſonne qui ſouhaite l'avis de M...: ſe plaint d'un bruit aux oreilles, plus à la gauche qu'à la droite. Ce bruit l'incommode plus la nuit que le jour. Il a de petits mouvemens convulſifs au viſage, & quelquefois à la tempe, & à la tête, avec une très-legere douleur, & avec des jours d'intervalle. Quelquefois en s'endormant, il lui prend un mouvement par tout le corps ſans aucun froid, lequel paſſe dans un inſtant. Il dort très-legerement, ſon ſommeil étant fort court. Le malade a d'ailleurs très-bon appétit, & ſe contient par la crainte qu'il a de quelque accident d'apoplexie. Son tempérament eſt d'être gros, & puiſſant ; il a fait beaucoup d'excès à table, & il a aimé le beau ſexe. Il y a vingt-trois ans qu'il a eu des chancres ; on lui fit quelques remedes, & cette maladie diſparut ; &, comme ils revinrent, il fut obligé de faire de plus forts remedes ;

ils disparurent pour la seconde fois, & revinrent de nouveau pour la troisiéme fois. Comme il se trouva à Paris, il vit Monsieur Vinache, fameux empyrique ; &, comme il ne voulut pas se résoudre de passer par le grand remede, il prit sa ptisanne, & une espece d'acier, qu'on l'assura devoir le tirer d'affaire ; cela n'empêcha pas que les chancres ne parussent de nouveau ; &, comme il fut obligé de partir pour la Flandre, il consulta à Douay un fameux Chirurgien, qui l'assura que les boutons qu'il avoit autour du gland n'étoient point des chancres, mais des boutons ordinaires. Sur cette assurance il n'a point fait d'autres remedes.

## RÉPONSE.

Supposé que les boutons qui parurent autour du gland il y a vingt-trois ans, & qui ont reparu plusieurs fois depuis, malgré différens remedes employés pour les emporter ; supposé, dis-je, que ces boutons fussent de véritables chancres véroliques, comme on l'assure au commencement du mémoire, il n'y auroit aucun doute sur le soupçon d'une vérole dont le malade seroit attaqué, puisqu'il est cons-

tant en pratique que tout chancre vénérien, quelque bien traité qu'il ſoit, donne néceſſairement la vérole, qui ſe manifeſte tôt ou tard ſans aucune ſorte de preſcription par une variété infinie de ſymptomes de toute eſpece, qui ne peuvent abſolument ſe diſſiper que par le ſecours infaillible des onctions mercurielles ménagées à propos, ſans exciter aucune ſorte d'incommodité, ni par le flux de bouche, ni par le cours de ventre, qu'on cherchoit autrefois à procurer, ſous l'ancien prétexte de faire ſortir le venin vérolique, qui, n'ayant beſoin que d'être radicalement détruit, ſe guérit aujourd'hui par ce qu'on nomme en terme de l'Art ſimple extinction.

Le malade étoit ſans doute aſſuré qu'il avoit la vérole, puiſque ſe trouvant à Paris, & craignant avec raiſon l'ancienne maniere de paſſer par le grand remede, il s'adreſſa au Sieur Vinache pour prendre ſa ptiſanne antivénérienne, qui put bien guérir le mal pour un temps, ſans en détruire la cauſe, qui ſe renouvella, ou plutôt qui ſe multiplia, quelque temps après, pour occaſionner des accidens, ou ſymptomes veroliques, beaucoup plus fâcheux que les premiers.

Il eſt donc eſſentiel de s'aſſurer ſi les boutons du gland étoient véroliques, ou ſimples, comme le jugea le Chirurgien de Douay. Pour cet effet le malade doit ſe rappeller ſi ces boutons commençoient par une ſimple élévation de la peau ſans ſuppuration, accompagnés de rougeur & de dûreté, ou bien s'ils commençoient par une legere ſuppuration dans leur milieu, les ſeuls bords de l'ulcere reſtans rouge. Dans le premier cas ce ne ſont que de ſimples boutons, & dans le ſecond ç'auroient été de véritables chancres véroliques.

Il faut de plus que le malade ſe rappelle ſi dans les différens retours de ces boutons il n'avoit pas eu de nouveaux commerces avec des femmes ſoupçonnées d'avoir du mal, auquel cas il ne reſteroit aucun doute ; car les chancres véroliques une fois guéris n'ont accoutumé de revenir qu'après un nouveau commerce impur ; au lieu que les ſimples boutons qui procédent d'une autre cauſe reviennent, ou peuvent revenir, lorſque cette cauſe extérieure, ou occaſionnelle, ſe renouvelle ; par exemple, lorſque ſans commettre l'acte vénérien on échauffe la partie par la manualiſation, ou par l'exercice de la marche, de la chaſſe,

ou du cheval, &c. Lorſqu'on s'eſt échauffé par la débauche du vin, ou par les alimens poivrés, ſalés, épicés, &c. Cependant dans le doute d'un venin vérolique, nous ſommes d'avis qu'on travaille à délivrer le malade de ſes incommodités préſentes, en le faiſant paſſer par le grand remede en la maniere expoſée ci-deſſus, qui ne peut jamais produire aucun mauvais effet, que celui d'avoir été employé inutilement, ſuppoſé que le ſang ne fût infecté d'aucun venin vérolique.

Délibéré à Montpellier
le 20. janvier 1744.

---

## CONSULTATION IX.

*Sur une hydropiſie aſcite.*

L'ÉLÉVATION de tout le bas-ventre de la malade qui s'eſt formée peu à peu depuis environ ſept mois, & la fluctuation qu'on y ſent en dedans lorſqu'on frappe deſſus avec les mains, ne permettent pas de douter que ce ne ſoit une véritable aſcite. Cette hydropiſie s'eſt formée, ſelon toute apparence, par le ſimple deſſéchement des tuniques des boyaux, &

de la vessie urinaire, lesquels n'ayant pu recevoir la transpiration des parties voisines, ont donné lieu à cet excrément de se ramasser en goutes sensibles pour produire insensiblement cette quantité d'eau répandue dans toute la cavité du bas-ventre. Ce qui nous donne lieu de soupçonner ce desséchement des tuniques, & cet amas de transpiration, c'est que la malade, qui est d'un tempérament fort vif, & fort sec, n'a jamais eu aucun dérangement dans les visceres de cette cavité, qu'elle est naturellement fort constipée, & que l'hydropisie a fait beaucoup plus de progrès dans ces deux ou trois derniers mois que dans son commencement ; ce qui rend bien sensible l'amas de transpiration, puisqu'en cette saison on transpire plus, & on urine moins. D'ailleurs la malade a depuis quelque temps des envies d'uriner sans rendre beaucoup d'urine, parce que la vessie, desséchée & retrécie, est obligée de se contracter fort fréquemment par le simple contact du peu d'urine qu'elle peut contenir. Cet excrément se sépare aujourd'hui en petite quantité par les reins, non-seulement parce que la transpiration est plus abondante vers le bas-ventre, mais encore parce que l'eau manque dans le sang, à

proportion qu'elle s'extravaſe dans la cavité.

Si les obſtructions des viſceres du bas-ventre, qu'on a coutume de ſoupçonner dans cette maladie en étoient la cauſe, les différens apéritifs qu'on a employés juſqu'ici auroient dû diminuer la tumeur, ou en empêcher le progrès; ce qui n'étant point arrivé, nous avons lieu de ſoupçonner le deſſéchement ci-deſſus établi, & nous ſerions d'avis qu'on commençat la cure de cette hydropiſie par l'opération de la paracentèſe, dans la vue de vuider d'abord les eaux répandues, qui pourroient par leur long ſéjour produire de fâcheux accidens, qu'il ſeroit bon de prévenir. On pourroit enſuite travailler plus aiſément à rétablir le tiſſu des boyaux, & à donner aux urines leur cours naturel, par le moyen des purgatifs hydragogues, & des diurétiques appropriés. Nous craignons même que ces remedes employés avant l'opération ne déterminent une plus grande quantité d'eau dans la cavité, parce que les inteſtins, & les reins, ne ſçauroient être libres pour leurs ſécrétions, tandis qu'ils ſeront preſſés de toutes parts par les eaux extravaſées.

Cependant ſi, nonobſtant toutes ces

raiſons, la malade ne peut ſe réſoudre à l'opération, pour laquelle elle nous paroît avoir beaucoup de répugnance, on tâchera de remplir les indications marquées par le long uſage des remedes ſuivans.

## LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraîchiſſans, & laxatifs, une livre ; catholicon pour l'uſage interne, une once ; miel violat, une once ; faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.*

On ſe purgera le lendemain avec ce bol, & cette potion.

## BOL.

*Prenez poudre de cloportes, quinze grains ; diagréde, ſix grains ; faites avec un peu de pulpe de caſſe un bol qui ſera pris le matin à jeun, buvant par-deſſus la potion ſuivante.*

## POTION.

*Prenez rhubarbe choiſie, concaſſée groſſiérement, une dragme ; faites infuſer*

*pendant la nuit dans une suffisante quantité de décoction de tamarins ; dans cinq onces de colature faite avec expression dissolvez deux onces de manne de calabre ; faites une potion pour l'usage susdit.*

Le lendemain de la purgation on commencera d'user pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec parties égales de pimprenelle, de capillaire, & de polytric, qu'on mettra infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine bouillante. Le pot étant refroidi, on versera la liqueur au clair pour s'en servir selon sa soif, non-seulement pendant le repas, mais encore dans l'entre-deux, la continuant aussi long-temps qu'on s'en trouvera soulagé par la voie des urines. On commencera aussi dès le lendemain de la purgation à prendre une dragme de racine de paliurus réduite en poudre très-fine, délayée dans un verre de la susdite ptisanne, le matin à jeun pendant dix ou douze jours, au bout desquels on substituera à cette poudre quinze ou vingt grains de sel admirable de Glauber dissout dans la même ptisanne, qu'on continuera pendant quatre ou cinq jours, insistant sur celui des deux remedes qui aura rendu les

urines plus abondantes. On peut aussi employer dans cette vue la poudre de cloportes, ou seule, ou mêlée avec les susdits remedes.

Après les chaleurs de l'été on se tournera du côté des hydragogues qui pourront convenir le mieux, comme le jalap, la scammonée, la coloquinte, & sur-tout l'eau-de-vie Allemande, dosés suivant l'état de la malade.

---

## CONSULTATION X.

### *Sur des obstructions du bas-ventre.*

POUR soulager la malade de ses incommodités, on doit principalement s'attacher à détruire les embarras des visceres du bas-ventre, sur-tout du foie & du pancréas. Ces deux visceres embourbés pressent si fort, l'un le ventricule, & l'autre le duodénum, que les alimens sont forcés d'y séjourner, de s'y pourrir, & de produire les différentes matieres que la malade rend par le vomissement.

Cette maladie ne nous paroît pas dangereuse; mais on ne sçauroit l'emporter que par un long usage de remedes fon-

dans, délayans, & humectans, qui puissent redonner au sang, & à la lymphe, leur liquidité naturelle.

## LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire rafraîchissante, & laxative, pour lavemens, une livre; catholicon pour l'usage interne, une once & demie; miel violat, une once; faites un lavement, qui sera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on purgera la malade le lendemain avec ce bol, & cette potion.

## BOL.

*Prenez mercure doux sublimé trois fois, quinze grains; faites avec un peu de conserve de roses un bol qui sera pris le matin à jeun, buvant par-dessus la potion suivante.*

## POTION.

*Prenez feuilles de senné, trois dragmes; sel végétal, rhubarbe choisie, de chacun*

*une dragme ; faites infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature une once & demie de manne de calabre, & dix grains de jalap en poudre ; faites une potion pour l'usage qu'on vient de dire.*

Le lendemain de la purgation la malade prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet d'un scrupule de rhubarbe, avec un nouet de vingt grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée de mai, & environ une once de chacune des racines suivantes, bruscus, asperges sauvages, eryngium. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra une demi-dragme de tartre chalybé soluble, & une pincée des quatre fleurs cordiales, continuant pendant dix à douze jours, au bout desquels on se repurgera comme dessus pour passer le lendemain à l'usage de l'opiate suivante.

### OPIATE.

*Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & réduit en poudre subtile, une once & demie ; feuilles de senné mondées, rhubarbe choisie, de chacun trois*

*trois dragmes ; jalap en poudre, deux dragmes ; mercure doux, une dragme & demie ; ſcammonée préparée ſans ſouffre, une dragme ; borax ordinaire, fleurs de ſel ammoniac martiales, de chacun une dragme & demie ; réduiſez-le tout en poudre ſubtile, & faites avec le ſyrop de guimauve de Fernel, une opiate dont la doſe ſera d'une à deux dragmes le matin à jeun ; buvant par-deſſus un bouillon à l'abſynthe, & continuant pendant quinze jours conſécutifs, ou avec l'alternative d'un jour de repos, ſuivant qu'en décidera Monſieur le Médecin ordinaire.*

Si la malade ne peut prendre cette opiate que de deux jours l'un, ou ſi elle s'en trouve trop échauffée, nous ſommes d'avis que l'on eſſaye de tempérer le feu de ce remede par quelques bains domeſtiques d'eau tiéde, qu'elle pourra prendre deux fois par jour matin & ſoir, y reſtant une heure à chaque fois ſans y avoir froid, & ſans ſuer, ayant ſoin pour cela de mettre de nouvelle eau chaude, ou froide, ſuivant l'état où la malade ſe trouvera dans le bain.

On pourra inſiſter ſur l'alternative de la ſuſdite opiate, & deſdits bains, de ma-

niere qu'on uſe en trois jours de ſuite d'un de ces remedes, & trois jours de l'autre au cas ſuſdit.

Pendant les groſſes chaleurs de l'été la malade boira quelques eaux minerales, telles que ſont celles de Camarets, ou de Vals, pendant deux neuvaines à la maniere ordinaire; & l'automne on réitérera tout de ſuite les bouillons apéritifs, & l'opiate ci-deſſus marquée, en faiſant de même juſqu'au printemps, ſans ſe laſſer, juſqu'à parfaite guériſon.

Pendant le cours des remedes ci-deſſus preſcrits, la malade fera toujours gras, & ſe privera des alimens piquans, fruits, & épices, de laitage, du fromage, de la ſalade, de légumes, & de tous les alimens indigeſtes, & fera un exercice modéré, évitant le trop long ſommeil, & ſur-tout celui de l'après-midi.

Délibéré à Montpellier le 26. mai.



## CONSULTATION XI.

*Sur un dégoût, avec inappétence, & vomiſſement.*

LE grand dégoût, & l'inappétence, dont la malade ſe plaint, ſont les ſuites des différens accès qu'elle a eus depuis quelque temps, lorſqu'après un chagrin elle s'expoſa à un air froid qui a dérangé ſi fort ſon ſang, qu'il ne ſe ſépare plus aujourd'hui que très-peu de ſalive, & preſque point de ferment ſtomachal, à raiſon de quoi elle a actuellement un dégoût, & une inappétence pour toute ſorte d'alimens, car ils ont beſoin d'être imbus & pénétrés par la ſalive, tant pour produire le goût que pour le ferment ſtomachal qui doit ſecouer la membrane nerveuſe de ce viſcere.

La ſalive ſert auſſi à humecter la langue pour lui conſerver ſa couleur naturelle; ainſi, ce liquide manquant à la bouche; elle devient, auſſi-bien que la langue, ſéche, & aride.

La peſanteur, & le gonflement d'eſtomac, les nauſées, & vomiſſemens pério-

diques, sont des suites de l'inappétence, parce que, le ferment de l'estomac manquant, les alimens ne sçauroient bien se digérer, & se corrompent dans l'estomac, comme il arrive au commencement des fiévres intermittentes. C'est à raison de cette indisposition que les forces de la malade sont abbatues, & que la couleur de son visage est fort ternie, sans qu'on puisse soupçonner par cet état aucun embarras dans les visceres du bas-ventre, parce que le flux hémorrhoïdal tient les vaisseaux assez désemplis.

Le dégoût, & l'inappétence sont des maladies très-fâcheuses, qui arrivent dans un temps où l'on a besoin de se refaire des fatigues des fiévres. Ces maladies pourroient conduire la malade au marasme, si l'on n'avoit soin de rétablir le suc stomachal, & d'épurer le sang des mauvais levains dont il est chargé; indications qu'on espere remplir par les remedes suivans.

Un lavement lénitif avec deux onces de miel de Narbonne.

Purgation avec le tartre émétique.

Et une opiate avec l'acier, le kina, la rhubarbe, le sel d'absynthe, le syrop de chicorée, & un bouillon par-dessus.

Elle prendra deux fois par jour une poudre faite avec le kina, la racine d'iris de Florence, le sel d'absynthe, le tout après le repas.

Délibéré à Montpellier.

## CONSULTATION XII.

*Sur une suppression invétérée de mois, avec douleur aux reins.*

Les accidens dont Madame se trouve attaquée sont des suites d'une suppression de mois invétérée, qui lui est arrivée en conséquence de ses couches, parce que, les lochies ayant évacué tout le lait utérin, le sang s'en trouve dépourvu ; &, comme il est fort vif, ce qui paroît par le tempérament de la malade, tout le chyle s'est changé en lymphe, ensuite en graisse, & le couloir de la matrice en a été privé. C'est ce qui a produit cet embonpoint avec la suppression des mois ; &, comme les vaisseaux laiteux de la matrice sont demeurés vuides de lait utérin, & ont été comprimés par les arteres voisines, ils se sont un peu collés ; c'est ce qui entretient cette suppression de mois invétérée qui

persiste encore aujourd'hui. Cependant, le sang ne consommant plus tout le chyle qui lui est fourni, parce qu'il n'est plus si fermentatif, comme il paroît par l'embonpoint qui est survenu, il s'en porte une partie aux vaisseaux laiteux de l'utérus qui n'en permettent point la sortie, & ils se trouvent distendus, ce qui produit des douleurs de temps en temps dans les reins. La portion du chyle qui ne peut pas se changer en sang, trouvant le tissu de l'estomac trop foible, l'engorge, & le distend tellement qu'il donne occasion à ces grandes douleurs, & par une suite nécessaire au dégoût.

La constipation est une suite nécessaire de la grande chaleur des visceres du bas-ventre. Le tissu de l'estomac, se trouvant ainsi farci, est capable de contraction pour produire le vomissement, indépendamment de ce qu'il peut y avoir de matieres qui l'irritent.

Quoique cette suppression de mois soit invétérée, comme cependant il n'y a pas de grands vices dans les visceres, il y a espérance de la guérir par les remedes suivans.

LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour des lavemens rafraîchissans, & laxatifs, une livre; pulpe de casse, une once & demie; miel mercurial, une once; faites un lavement.*

On ouvrira à la malade la veine de l'un des bras pour en tirer neuf onces de sang, & le lendemain on la purgera de la maniere qui suit.

BOL.

*Prenez tartre émétique soluble, huit grains; faites avec un peu de casse un bol qui sera avalé tout d'un coup, buvant pardessus la potion suivante.*

POTION.

*Prenez rhubarbe choisie concassée grossiérement, & enfermée dans un nouet, sel végétal, de chacun une dragme; feuilles de senné mondées, deux dragmes; faites infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature une once & demie de manne de calabre, & une once de syrop de chicorée composé. Faites une potion qui sera prise le matin.*

Cette Dame prendra ensuite deux jours après la susdite potion l'apozême suivant pendant huit jours soir & matin.

APOZEME.

*Prenez racines de petit houx, d'asperges, & de garance, de chacune deux onces; feuilles d'aigremoine, de chicorée sauvage, de capillaire, & de scolopendre, de chacune une poignée; fleurs cordiales, deux pincées; tartre martial soluble, deux dragmes; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau jusqu'à ce qu'elle soit réduite à une livre; faites un apozême pour deux doses, qui seront prises soir & matin; ajoûtant à la premiere une once de syrop des cinq racines de Fernel, & à la seconde une once de syrop de pavots blancs.*

On rendra, si l'on le trouve à propos, la prise du matin purgative, en y ajoûtant deux dragmes de senné, & y dissolvant une once de manne, ou de syrop de fleurs de pêcher. On viendra ensuite à l'usage d'une opiate apéritive, & purgative, que la malade prendra pendant douze jours.

OPIATE.

*Prenez saffran de mars apéritif préparé*

*à la rosée du mois de mai, une demi-once; rhubarbe choisie, & senné, de chacun deux dragmes; jalap, une dragme; saffran oriental, un scrupule; faites avec une suffisante quantité de syrop d'armoise une opiate, dont on prendra tous les jours au matin deux dragmes.*

On la saignera du pied au milieu de l'usage de cette opiate, après laquelle elle se reposera tout l'hiver jusqu'au mois de mai prochain, qu'elle reprendra la même opiate, & on l'enverra aux eaux de Balaruc.

Quand elle se trouvera travaillée d'indigestions, elle prendra cette potion.

POTION.

*Prenez quinquina, deux dragmes; rhubarbe, une dragme; sel d'absynthe, un scrupule; faites infuser dans six onces d'eau de fumeterre; faites une potion.*

Au temps de ses mois, lorsqu'elle sentira quelques douleurs de reins, elle mangera une pomme cuite avec un scrupule de saffran qu'on aura mis lors de la cuisson; ou bien on fera une fumigation avec les fœces de régule d'antimoine. Elle évitera tous les alimens salés, poivrés, épicés, & indigestes, faisant toujours gras.

## CONSILIUM XIII.

### De passione hysterica.

*EX illa symptomatum calamitosa serie quibus ægra vexatur manifestum est illustrissimam patientem affectu corripi hysterico jam in ultimo gradu constituto. Hunc autem a stomachi debilitate, vitiata digestione, vasorum ariditate, humorum crassitie, siccitate, & acrimonia quadam procedere declarant vagitus ventris, borborygmi per intestina vagantes, alvi profluvium, pustularum eruptio, pruritus, formicatio diversas partes afficiens, cæteraque gravia symptomata quibus stipati insultus recurrunt. Quoniam enim, læsa digestione, quidquid ciborum assumitur in chylum dulcem balsamicum atque fluxilem converti nequit, plures ergo illorum partes, mole, superficie, necnon consistentia peccantes, in intestinis generantur, a quibus concepta effervescentia per chyli vias in sanguinis massam veniunt, ubi sufficienter aggesta motum ipsius circularem perturbant, & vasa, irritando, vel succutiendo, ad motus irregulares cogunt. Quoniam vero nervorum*

*fabrica exiguissimis canaliculis constat, nihil crassum viscidumque eorum substantiam penetrare potest. Hinc fluidi spirituosi impeditus cursus, quo partes defraudatæ munia sua expedite absolvere nequeunt : hinc animi deliquium, pulsus parvitas, inæqualitas, & intermittentia, visus obscuritas, manuum tremor, faciei pallor, & obmutescentia oriuntur.*

*Id in paroxysmorum recursu singulare videtur quod ab aliquot mensibus ingruente uterina purgatione hoc malum recurrat, ita ut insultus eundem ac muliebris evacuatio tenorem servare videatur; cujus ratio in æstum quem tunc concipit uterus facile refundi potest, quo fit ut propter viciniam cruditates in intestinis latentes extricentur, & in actum agantur.*

*Quantum vero ad stomachum lædendum, sanguinem vitiandum, & alterandum, valeant gravia animi pathemata, nemini non notum est. Quapropter, tametsi ægra in vitæ regimine errorem nullum commiserit, hac una tamen causa jam exposita in talem morbum incidere potuit.*

*Quoniam vero hysterica passio cum affectu hypochondriaco complicari solet, ex hoc nascitur maxima hunc morbum sanandi difficultas, quæ major quoque videtur ratio-*

*ne ætatis, & præsertim ob vires corporis fractas, & languorem illum qua partes universæ plectuntur.*

*Attamen nec deserenda est ægra, nec fato suo committenda, quia natura remediis convenienter adjuta morbos gravissimos contra omnem Medicorum spem aliquando superat. Idcirco in eo laborandum esse existimamus ut virtus stomacho reddatur; dividatur, humectetur, fluida sanguinis massa & balzamica fiat. Sic, si curatio absolvi nequeat, solatium saltem aliquod ægræ afferetur.*

*In hunc finem saphena aperienda est, præmisso clystere leviter purgante; altera die instituetur purgatio sequens.*

## PURGATIO.

℞ Senn. mund. ℥iij. rhabarb. ut decet contus. & tart. solub. aa. ℨj. sem. contra ℨß. summit. absynth. min. & sem. anisi a. p. j. infund. levi præmissa ebullit. in decoct. polypod. quercin. ℥xvj. in colat. cum express. dissolv. mann. calabr. ℥ij. f. pot. in duas doses dividenda; primæ adde syrup. flor. persicor. ℥j. capiat mane cum regimine, facto intervallo unius horæ inter utramque dosim.

*Duabus elapsis horis post exhibitionem secundæ dosis capiat ægra jusculum fol. cichor. alteratum.*

*Celebrata purgatione, aquis acidulis utetur per decem dies, quas tepidas sumet, ne eorum frigiditas stomacho noceat.*

*Usu aquarum finito, repetetur purgatio, & duobus elapsis diebus, parabitur jusculum sequenti modo, quod per tres hebdomadas assumetur.*

## JUSCULUM.

♃ Pull. exenterat. cujus venter hord. mund. m. j. & quatuor. sem. frigid. major. mundator. contusor. ℥ſ. repleatur; bulliat per horam unam in aq. font. ſ. q. adde cancror. fluviatil. in aq. fervent. extinctor. & in mortar. marmor. contusor. par. vj. fol. borrag. bugloſſ. & chærefol. ex omnibus m. j. coquant. vase optime clauso per hor. dimid. partem; coletur, & exprimatur.

♃ Tart. chalybeat. gr. xx. cum jusculi præscripti cochleare uno capiat, superbibendo jusculum.

*Post juscula repetenda est purgatio, & facto unius aut alterius diei intervallo, sequens opiata exhibebitur.*

## OPIATA.

℞ Croc. mart. aperient. ror. mai. præparat. ℥ſ. rhabarb. pulverat. & oculor. cancr. fluviatil. aa. ʒſ. extract. ellebori nigri, & reſin. ſcamon. aa. ℈j. cum ſ. q. ſyrup. de abſynth. f. opiata ad ʒjß. ſumenda, ſuperbibendo juſculum fol. borrag. & cichorii alteratum; deambulet ægra quantum poterit.

*Verum, quoniam metus eſt ne ab uſu illius opiatæ excandeſcat ſanguis, ad id præcavendum cenſemus per quatuor tantum dies opiatam eſſe aſſumendam, & per alios quatuor dies juſculum pulli refrigerans abſque opiata; quo facto, iterum opiata, iterumque juſcula ſumentur, & ſic ſucceſſive donec aſſumpta fuerit opiata ad vices duodecim.*

*Quo facto, repetitam purgationem uſus lactis aſinini ſequetur, quod ægra mane, ut mos eſt, in lecto aſſumet ad ℥x. donec hiemale frigus ab eo abſtinere cogat. Celebrabitur purgatio qualibet die quinta; &, ut quoque liberius ex inteſtinis ad ſanguinem lac venire poſſit, ægra ter in hebdomada ſero dum lectum iniet opiatæ ſequentis ʒij. aſſumet.*

## OPIATA.

℞ Conserv. summit. absynth. min. flor. aurant. aa. ℥ſ. kink. in alkool redact. corall. rubr. præparat. aa. ʒij. oculor. cancror. fluviatil. & radic. gentian. aa. ʒj. cum ſ. q. ſyrup. de absynth. f. opiata ad uſum.

*His conveniens vitæ regimen adjungi neceſſe eſt. Idcirco ab acidis, ſalſis, crudis, abſtineat. Ex alimentis præſtantiora erunt quæ ſanguinem diluent, balſamicum & fluidum efficient, ut carnes avium : vigilias, animi contentiones, meditationem imprimis & triſtitiam averſabitur ; modice & mature cœnabit ; erit a cœna ad lectum trium circiter horarum ſpatium. Sero, & mane offa utetur : vinum Burgundiacum maxime dilutum pro potu erit ; necnon alvum, ſi pigra fuerit, clyſtere aperiet.*

Datum Monſpelii
die 23. julii.



# TRADUCTION

## DE LA CONSULTATION PRÉCÉDENTE.

### *Sur une passion hystérique.*

LE fâcheux concours de symptomes dont la malade est tourmentée est une preuve manifeste qu'elle est attaquée d'une passion hystérique parvenue jusqu'au dernier dégré. Que cette maladie soit causée par la foiblesse de l'estomac, le dérangement de la digestion, la sécheresse des vaisseaux, l'épaisseur, le desséchement, & l'acrimonie des liqueurs, c'est ce que démontrent les rugissemens du ventre, les grouillemens qui se font dans les intestins, le cours de ventre, l'éruption des pustules, la démangeaison, le fourmillement qui attaque diverses parties, & d'autres graves symptomes, qui accompagnent le retour des attaques. Car, comme lorsque la digestion est dérangée, tous les alimens que l'on prend ne peuvent se changer en chyle doux, balsamique, & coulant, il se forme dans les intestins beaucoup de parties qui pechent par leur

masse, leur surface, & leur consistence, lesquelles, venant à fermenter, passent dans le sang par les veines lactées, où, s'étant amassées en quantité suffisante, elles troublent son mouvement circulaire; &, irritant, ou secouant, les vaisseaux, leur font prendre des mouvemens irréguliers. Et, comme la structure des nerfs est telle qu'ils sont composés de très-petits tuyaux, il n'est pas possible à des matieres épaisses, & visqueuses, de pénétrer dans leur substance; la circulation du suc nerveux se trouve donc embarrassée, & les parties, privées de ce mobile, ne sont point en état de s'acquitter de leurs fonctions. De-là les défaillances, la petitesse du pouls, son inégalité, son intermittence, l'obscurcissement de la vue, les tremblemens des mains, la pâleur du visage, & la perte de la voix.

Ce qu'il y a de particulier dans le retour des accès, c'est que depuis quelques mois ils reviennent lorsque l'écoulement des régles commence, de maniere qu'ils paroissent suivre le même ordre que le flux menstruel; ce que nous attribuons à la chaleur que la matrice reçoit dans ce temps, qui, à raison du voisinage, met en mouvement les crudités contenues dans

les inteſtins, & les fait paſſer dans le ſang.

Il n'y a perſonne qui ne ſçache combien les grandes paſſions de l'ame contribuent à déranger l'eſtomac, & à altérer, & même à corrompre le ſang. C'eſt pourquoi, bien que la malade n'eût jamais fait de fautes de régime, il n'a pas fallu d'autres cauſes que les paſſions de l'ame pour la jetter dans la paſſion hyſtérique.

Et, comme cette paſſion ſe complique ordinairement avec l'affection hypochondriaque, il eſt néceſſaire que cette maladie ſoit fort difficile à guérir; & elle le devient encore plus à raiſon de l'âge, de l'épuiſement des forces, & de la langueur de toutes les parties.

Il ne faut pourtant point conclure de-là qu'il faille déſeſpérer de la guériſon de la malade, ni l'abandonner à ſon mauvais ſort, parce que la nature aidée des remedes convenables ſurmonte quelquefois contre l'attente des Médecins les maladies les plus graves. Nous eſtimons en conſéquence qu'il faut s'attacher à rétablir la force de l'eſtomac, & à diviſer, humecter, rendre fluide, & balſamique la maſſe du ſang. Par ces opérations ſi l'on ne détruit pas radicalement la maladie, on ſoulagera du moins la malade.

Pour y parvenir, on commencera par la ſaignée du pied, après avoir vuidé les inteſtins par un lavement legerement laxatif. Le lendemain on la purgera ſuivant la formule ci-jointe.

PURGATION.

*Prenez feuilles de ſenné mondées, trois dragmes; rhubarbe concaſſée, & ſel végétal, de chacune une dragme; ſommités de petite abſynthe, & graine d'anis, de chacune une pincée; faites infuſer après une legere ébullition dans ſeize onces de décoction de polypode de chêne; diſſolvez dans la colature faite avec expreſſion deux onces de manne de calabre; faites une potion qui ſera priſe en deux fois; ajoûtant à la premiere priſe ſyrop de fleurs de pêcher, une once; ces deux doſes ſeront avalées le matin avec le régime accoutumé, laiſſant une heure d'intervalle entr'elles.*

Deux heures après avoir avalé la ſeconde priſe la malade prendra un bouillon à la chicorée ſauvage. Elle boira enſuite pendant dix jours des eaux minerales froides, les faiſant dégourdir au bain-marie, de crainte que leur froideur ne nuiſe à l'eſtomac.

L'usage des eaux fini, elle se repurgera; & deux jours après elle commencera les bouillons suivans, qu'elle continuera pendant trois semaines.

BOUILLON.

*Prenez un poulet dont on remplira le ventre d'une poignée d'orge mondé, & d'une demi-once des quatre semences froides majeures concassées; faites bouillir pendant une heure dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; ajoûtez alors douze écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, feuilles de bourrache, buglose, & cerfeuil, une poignée en total; faites bouillir pendant une demi-heure dans un vaisseau exactement fermé; coulez avec expression.*

*Prenez vingt grains de tartre martial; que la malade les avale dans une ou deux cuillerées du bouillon ci-dessus décrit, buvant le reste par-dessus.*

Les bouillons finis, la malade se repurgera, &, après un ou deux jours d'intervalle, on lui fera prendre l'opiate suivante.

## OPIATE.

*Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, une demi-once; rhubarbe en poudre, yeux d'écreviſſes de riviere, de chacun une demi-dragme; extrait d'hellébore noir, raiſine de ſcammonée, de chacun un ſcrupule; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe une opiate dont la doſe ſera d'une dragme & demie; buvant par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles de bourrache, & de chicorée ſauvage. La malade après l'avoir pris ſe promenera autant qu'il lui ſera poſſible.*

Mais, comme il y a lieu de craindre que cette opiate ne mette le ſang dans un mouvement trop violent; pour prévenir cet accident, nous lui conſeillons de ne prendre l'opiate que quatre jours de ſuite. Les quatre jours ſuivans elle prendra le bouillon de poulet rafraîchiſſant ſans opiate, & ainſi alternativement juſqu'à ce qu'elle ait pris douze priſes d'opiate.

S'étant enſuite repurgée, elle ſe mettra à l'uſage du lait d'âneſſe, dont elle prendra le matin au lit, ſuivant la coutume, dix onces; ce qu'elle continuera juſqu'au froid de l'hiver. Elle ſe purgera tous les

quinze jours ; &, pour que le lait passe plus aisément, elle prendra trois fois la semaine, en se mettant au lit, deux dragmes de l'opiate suivante.

## OPIATE.

*Prenez conserves de sommités de petite absynthe, & de fleurs d'oranges, de chacune une demi-once ; quinquina réduit en poudre subtile, corail rouge préparé, de chacun deux dragmes ; yeux d'écrevisses de riviere, & racines de gentiane, de chacun une dragme ; faites une opiate avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe.*

Ces remedes ne feront rien s'ils ne sont aidés par un régime convenable. Il faut que la malade s'abstienne de tous les alimens acides, salés, cruds ; qu'elle n'use que de ceux qui délayent le sang, qui le rendent balsamique, & fluide, comme la chair des oyseaux ; qu'elle évite les veilles, les contentions d'esprit, les réflexions, & sur-tout la tristesse ; qu'elle soupe de bonne-heure, & legerement ; qu'elle ne se couche que trois heures ou environ après avoir soupé ; qu'elle mange du potage à midi, & au soir ; qu'elle boive de bon vin de Bourgogne bien trempé, & qu'elle se

tienne le ventre libre au moyen des lavemens, toutes les fois qu'il sera paresseux.

Délibéré à Montpellier le 23. juillet.

## CONSULTATION XIV.

*Sur un asthme, dégoût, & hydropisie de poitrine.*

VOTRE premier malade me paroît attaqué de l'asthme, puisqu'il y a difficulté de respirer sans fiévre. On a lieu de soupçonner une hydropisie de poitrine, sur ce que l'oppression augmente au moindre mouvement, & que les jambes sont enflées. Les purgatifs hydragogues réitérés, la ptisanne de camphorata, les cloportes, & la térébenthine lavée me paroissent devoir être mis en usage pour vuider les eaux, & dégager le poumon.

Ce n'est pas sans raison que vous craignez que l'astme ne dégénere en hydropisie de poitrine. L'oppression, & l'enflure des jambes, sont ordinairement les avant-coureurs de cette maladie. Mais, quoique le sang vous paroisse fondu, puisque cette maladie reconnoît pour cause l'obstruction

des viſceres, principalement du poumon, il faut avoir recours aux purgatifs hydragogues, aux diurétiques, & apéritifs, tels que ſont les apozêmes compoſés avec les racines d'eryngium, d'aſperges, & de perſil, les feuilles de chicorée, de pimprenelle, & de capillaire, un nouet de rhubarbe, & d'acier, & les cloportes préparés, ou écraſés, l'opiate d'acier, ſi le malade peut la ſupporter, & pour boiſſon ordinaire la ptiſanne de camphorata, ou bien le jus de tranches de veau ſaupoudrées de poudre de cloportes, de rhubarbe, de cerfeuil, de ſel d'abſynthe, ou de tamaris, pris tous les matins à jeun. Ce remede eſt fort recommandé.

L'ardeur, & l'incontinence d'urine, dont votre ſeconde malade eſt attaquée depuis deux ou trois mois, me paroît être entretenue par une âcreté des humeurs, qu'on ne ſçauroit corriger ſans beaucoup de peine, tandis qu'elle continuera d'allaiter ſon enfant. Ainſi qu'on commence, s'il ſe peut, par lui faire perdre ſon lait par une ou deux ſaignées, une legere purgation, & une ptiſanne faite avec les groſſes cannes communes des jardins, après quoi je lui ferois uſer pour boiſſon ordinaire d'une autre ptiſanne faite avec les feuilles

feuilles de pariétaire mondées, la graine de lin concassée, & un brin de réglisse. Ce dernier remede tout seul m'a souvent réussi en pareil cas. On pourroit y joindre l'usage du lait de chévre pendant un mois.

L'ardeur, & l'incontinence d'urine, qui fatigue depuis deux mois votre seconde malade, venant de l'acrimonie de l'urine, comme vous l'avez remarqué, qui écorche en passant le col de la vessie, & de l'urethre, ou du moins les agace, & les irrite, il me semble qu'on n'a autre parti à prendre que les petites saignées, les lavemens adoucissans, & rafraîchissans, une ptisanne de la même nature, des juleps, ou des émulsions anodynes, & calmantes, des bouillons frais composés avec la racine d'oseille, d'althea, les feuilles de laitue, d'endive, & le crystal mineral, ou bien les semences froides concassées, la semence de lin, & la graine de pavot blanc, la ptisanne d'althea, de fleurs de mauve, & de kynorrhodon, le lait, le petit-lait, &c.

Votre troisiéme malade a des symptomes si différens, & si particuliers, que je vous avoue ne pas y voir à beaucoup près si clair que dans les précédens. Une fem-

me grosse de sept mois, qui sent bien remuer son enfant, a de temps en temps des pertes de sang qui la mettent aux foiblesses. Cette perte de sang est suivie de perte blanche. A celle-ci succéde un écoulement copieux d'eau claire, & lympide, & sur le tout on a des coliques très-vives, qui forcent de donner le pavot, quoiqu'il produise de mauvais effets. Tout cela joint ensemble, & mûrement examiné, me fait beaucoup craindre pour la vie de cette femme. Je crains fort que l'enfant ne soit pas dans son lieu naturel, ou, s'il y est, il doit s'y trouver fort mal à son aise dans le temps des pertes, & des coliques. Vous avez très-bien fait de la faire saigner deux fois ; &, nonobstant ses foiblesses, je la ferois ressaigner une troisiéme & quatriéme fois lors de la perte de sang, après quoi je lui donnerois douze à quinze grains d'ipecacuanha réduit en poudre très-fine, & délayée dans une cuillerée de vin, ou de bouillon. Ce remede m'a réussi pour les pertes des femmes, comme pour la dysenterie. Je le réitérerois de deux jours l'un jusqu'à trois fois, suivant son effet ; c'est-à-dire que, s'il diminue la perte à la premiere fois, je passerois à la seconde prise après un jour de repos, & ainsi

de la troiſiéme priſe, m'arrêtant à meſure que les ſymptomes ceſſeroient, de maniere que, ſi la premiere doſe guériſſoit, j'en demeurerois là.

Après cela, pour rétablir les forces de la malade, je ſerois d'avis avec vous de la mettre à l'uſage du lait entier d'âneſſe, dont elle prendroit un grand verre le matin à jeun tout chaud, & tel qu'il ſort de l'âneſſe, ſans aucune addition que d'un peu de ſucre pour rendre la boiſſon agréable.

Voilà ce que je peux vous dire de plus poſitif ſur vos trois malades.

La circonſtance où ſe trouve votre troiſiéme malade me ſemble ſi délicate que je n'oſerois me déterminer. Suivant votre relation, je ſoupçonnerois un avortement prochain. Cette grande quantité d'eau qu'elle a rendue ne reſſemble pas mal à celles que les femmes font avant que d'accoucher. Souvent l'enfant ne les ſuit que quelque temps après ; &, ſi cela eſt, il faut faire la guerre à l'œil. Vous dites qu'il coule ſouvent du ſang, & une matiere blanche de la couleur du pus. Je crois que c'eſt l'humeur laiteuſe qui ſe ſépare dans la matrice, & qui nourrit l'enfant ; mais, puiſque le ſang & cette ma-

tiere coulent, les vaiſſeaux ſont comme rongés par les ſels trop âcres. Je crois donc que vous ne feriez pas mal de les adoucir; & de les engluer, par le moyen du lait d'âneſſe, ou du lait coupé avec de la ptiſanne de gramen.

## CONSULTATION XV.

### *Sur une Ophthalmie.*

LES différentes ophthalmies de l'œil gauche, auxquelles Monſieur de *** eſt ſujet depuis quelque temps, dépendent d'un embarras conſtant dans les plus petits vaiſſeaux capillaires des membranes de cette partie tant externes qu'internes. Les embarras externes ſont déſignés par le gonflement exceſſif des vaiſſeaux ſanguins, qui rampent ſur toute la membrane albugineuſe, & l'on a lieu de ſoupçonner l'embarras des membranes internes par l'obſcurciſſement dudit œil, où la vue eſt preſque entierement perdue.

Ces embarras ſe ſont formés peu à peu par trois cauſes principales; 1°. A raiſon d'une diſpoſition naturelle, qui, ayant rendu la vue courte, & foible, l'a expoſée aux

différentes fluxions dès l'enfance ; 2°. La galle qu'on prit à l'âge de cinq ans, pour avoir couché avec sa Gouvernante, suspecte sans doute de maux vénériens, puisqu'on eut recours au mercure pris intérieurement, pour la guérir ; 3°. Au coup de balle de neige reçu avec violence sur l'œil gauche, qui y attira cette nouvelle fluxion, laquelle se transmit à l'autre œil par l'anastomose des vaisseaux sanguins, & lymphatiques, qu'on observe par l'Anatomie entre ces deux parties.

Les deux premieres causes sembloient avoir été détruites par différens remedes, & par la guérison de la petite vérole. La troisiéme, c'est-à-dire le coup de pelote de neige, auroit sans doute eu le même sort heureux, si une année après ce coup reçu, on n'eut pas pris du nouveau virus vérolique, avec un chancre, ou ulcere chancreux, qui parut sur le frein du gland de la verge, & qui occasionna un paraphymosis. Comme on ne fit pour lors aucun remede effectif pour détruire radicalement le nouveau venin dont le sang s'étoit infecté, nous croyons que la perte totale de vue de l'œil gauche est aujourd'hui entrenue par ce même venin, qui bouche les petits conduits lymphatiques des membra-

nes internes, de même que ceux de la conjonctive; ce qui produit le gonflement excessif de ces vaisseaux sanguins, qui y forment la rougeur, & l'ophthalmie.

L'œil droit, qui se trouve actuellement libre, & fort sain, pourroit bien dans la suite se ressentir une seconde fois du désordre de l'autre, par la raison donnée ci-dessus; c'est-à-dire que, dès que l'œil malade se trouvera tout-à-fait gorgé de sang par une violente fluxion, cette liqueur sera forcée de se porter à l'œil droit, où il pourroit bien produire une cœcité totale, sur-tout tant que le sang sera infecté du virus vérolique, dont la coutume est de se cantonner, tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre, laissant le reste du corps libre, & comme tout-à-fait sain; & c'est précisément par ce caractere ordinaire dudit virus qu'à présent Monsieur, malgré son œil malade, se trouve fort frais, gaillard, & paroît jouir d'une santé parfaite.

En conséquence des réflexions ci-dessus énoncées nous ne croyons pas pouvoir donner de meilleur conseil que celui de passer par les frictions mercurielles ménagées avec prudence, qui sont seules capables de déraciner le virus vérolique le plus caché, lorsqu'on ne se met point dans le

cas de procurer un flux de bouche, ni d'autres évacuations forcées, & qu'on laiſſe rouler le mercure librement, & aſſez long-temps, par-tout, pour bien briſer, & détruire, la racine du mal, de maniere que dans le cas préſent, on ne doit chercher d'autre preuve certaine que le mercure a pénétré par tout, qu'en obſervant l'état de l'œil malade, dont on pourroit eſpérer l'entiere guériſon, ſuppoſé, comme nous le penſons, que le virus vérolique entretienne les embarras qui ſont la cœcité, comme on a lieu de le croire, ſur ce qu'on nous aſſure n'avoir perdu ledit œil qu'après l'ulcere vérolique, & un an après le coup reçu.

Cependant, comme les affaires de Monſieur ne lui permettent pas de faire encore ce remede, nous lui conſeillons d'uſer de deux remedes externes pour empêcher le progrès de ſon mal; l'un eſt pour diſſiper la rougeur ou les fluxions préſentes, & l'autre pour affermir le tiſſu des yeux contre ces fluxions.

## COLLYRE.

*Prenez de racines d'iris de Florence ſéches & miſes en poudre, un gros & demi; de la tuthie préparée auſſi en poudre, un gros;*

*de bon vin rouge, & de la décoction de fenouil dans l'eau, de chacun trois onces; soit fait un collyre, dont on baſſinera ſouvent les yeux dans le jour, agitant la liqueur, & la faiſant tiédir.*

### AUTRE COLLYRE.

*Prenez de la rhue de jardin coupée menu, une poignée; de ſemences de fenouil, concaſſées, une demi-once; infuſez ces deux drogues à tiéde pendant vingt-quatre heures dans deux livres de bon vin blanc, gardez cette infuſion pour en baſſiner ſouvent les yeux dans le jour.*

---

## CONSULTATION XVI.

### *Sur une dartre farineuſe.*

LA demangeaiſon dont le malade ſe plaint depuis quelque temps aux environs du fondement juſqu'aux teſticules, & la néceſſité où il ſe trouve de rendre ſouvent ſon urine, dépendent, ſelon toute apparence, de la même cauſe que les attaques de goute, auxquelles il ſe trouve ſujet, puiſqu'on a conſtamment

obſervé que ces démangeaiſons ont augmenté, ou diminué, à proportion que la goute a diſparu, ou reparu.

Comme nous croyons que la goute dépend originairement de petites concrétions pierreuſes qui ſe ramaſſent peu à peu aux environs des articulations, nous jugeons de même que la démangeaiſon en queſtion eſt entretenue par de pareilles concrétions qui s'arrêtent dans les petits vaiſſeaux cutanés des environs du fondement, & des bourſes, où ils gênent le cours des liqueurs, & y produiſent une eſpece de dartre farineuſe, ou de petites galles, qui démangent néceſſairement à meſure qu'elles s'élevent ſur la peau.

Il y a lieu de ſoupçonner que cette dartre, ou ces galles, dont le propre eſt de ramper d'une partie à l'autre, auront paſſé des parties externes aux environs de l'urethre, ou du col de la veſſie, dont le tiſſu doit être devenu un peu plus ſenſible, puiſque le malade ne ſçauroit y retenir long-temps une grande quantité d'urine, & qu'il eſt obligé d'uriner ſouvent. Ce ſoupçon nous paroît être confirmé en ce que le malade urine à plein tuyau dans toute ſorte de poſture, & qu'il rend des urines un peu blanches, chargées d'une

eſpece de filaſſe, ou floccons, qui ont beaucoup de rapport aux écailles, ou élévations de la ſurpeau, qui ſe ſéparent de la dartre, & qui ſe ſéparoient autrefois des parties où la goute s'étoit fait ſentir.

On pourra s'aſſurer que la fréquence d'urine eſt une ſuite de la dartre, ſi, en travaillant à ſoulager la demangeaiſon extérieure, on s'apperçoit que le cours de l'urine change, & devient naturel. Pour cet effet nous ſommes d'avis qu'on commence par appliquer inceſſamment ſur les parties où l'on ſent la demangeaiſon, de la pommade ſuivante à la groſſeur d'une noiſette, le ſoir avant de s'aller coucher.

POMMADE.

*Prenez du benjoin amandé bien choiſi, & du ſouffre vif de couleur griſe, de chacun deux onces; réduiſez ces deux drogues en poudre très-fine, & mêlez-les exactement en les paſſant ſur le porphyre: ajoûtez-y enſuite une ſuffiſante quantité de bon beurre frais non-ſalé, & agitez-les quelque temps enſemble dans un mortier de marbre, ou de verre, pour les réduire en conſiſtence d'une pommade molle, douce, & égale, dont on ſe ſervira comme il eſt marqué ci-deſſus.*

Cette pommade, dont on doit uſer douze à quinze jours de ſuite, m'a toujours réuſſi dans les vieilles dartres miliaires, & farineuſes ; au lieu qu'il faut employer l'onguent Pompholix & Napolitain en parties égales, lorſque la dartre eſt couverte de groſſes croutes, ſous leſquelles il ſe forme de la ſuppuration. J'employe auſſi dans ce dernier cas le ſeul machefer réduit en poudre très-fine, & détrempé avec de la ſalive, pour former une eſpece de pommade noire, qu'on applique ſur la dartre une fois par jour. Comme je n'ai pas vu celle dont il s'agit ici, j'ai cru devoir propoſer ces trois remedes extérieurs, qu'on pourra tenter ſucceſſivement, inſiſtant ſur celui dont on ſe trouvera le mieux.

Lorſque la demangeaiſon ſe trouve accompagnée d'une chaleur âcre, & mordante, il faut laver la dartre deux ou trois fois par jour avec une ſimple diſſolution de ſel de ſaturne dans une ſuffiſante quantité d'eau de plantain ; & lorſque les obſtructions ſeront emportées par la pommade, & la chaleur calmée par le ſel de ſaturne, il ne reſtera plus qu'à déterger, & conſolider les petites galles. La ſeule eau de Balaruc, chauffée, & appliquée à la faveur d'une éponge, convient parfaite-

ment bien une ou deux fois par jour.

Le lait eſt un aliment très-convenable aux gouteux ; il convient auſſi parfaitement bien pour calmer les demangeaiſons de la peau, & pour rendre les urines plus égales, plus douces, & plus coulantes. Ainſi, ſuppoſé que l'eſtomac du malade puiſſe s'en accommoder, nous lui conſeillons de commencer inceſſamment le lait entier de vache en ſoupe quatre fois par jour, avec du pain & du ſucre pour toute nourriture, comme il ſe pratique ici ſous le nom de diéte blanche. Nous ſerions d'avis qu'on l'obſervât pendant trois ſemaines, ou un mois, & même plus longtemps, ſi l'on s'en trouve ſoulagé, comme il y a tout lieu de l'eſpérer.

Suppoſé qu'on ne puiſſe pas s'aſſujettir à cette diéte, on ſe contentera de prendre le matin à jeun une écuellée de lait d'âneſſe frais tiré, un peu chauffé, & dans lequel on aura fait diſſoudre une ſuffiſante quantité de ſucre en poudre, ſuivant le goût du malade ; continuant pendant un mois de ſuite, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſe purger avant, pendant, ni après ledit lait d'âneſſe, non plus que pendant tout le cours de la diéte blanche ; une longue expérience nous ayant appris que les fré-

quens purgatifs empêchent le bon effet du lait, & sont contraires à la plûpart des gouteux.

Puisque le malade s'est trouvé considérablement soulagé, & comme entierement délivré, de ses attaques de goute par les frictions à sec de la peau, auxquelles il s'est habitué depuis huit ou neuf mois, nous lui conseillons de les continuer. Il se procure par ce moyen une transpiration plus libre, & plus abondante, qui évacue l'humeur de la goute, ou qui en détourne les dépôts. Il doit par la même raison se donner chaque jour autant d'exercice du corps qu'il en pourra supporter sans se fatiguer, soit en se promenant à pied dans son appartement, ou aux promenades publiques, soit en faisant souvent quelques petits voyages en chaise de poste, lorsque la saison le permettra. On doit éviter l'air trop froid, & venteux, qui bouche la transpiration. Il faut le respirer aussi chaud, ou tempéré, qu'on pourra. Du reste on observera, comme on fait, un régime égal, & uniforme, pour le boire & le manger, & les heures réglées du coucher, & du lever, se privant des alimens poivrés, salés, épicés, des herbes crues, comme de la salade, des légumes,

du fromage, & autres alimens indigestes; on pourra pourtant user quelquefois des bons poissons, tels que sont les soles, & les rougets, pourvû qu'ils soient cuits simplement sur le gril, enveloppés d'un papier enduit de bon beurre. Les mêmes poissons seroient nuisibles, si on les mangeoit en friture, ou en sauce, avec des épiceries. On pourra aussi quelquefois avaler des œufs cuits à la coque, comme il se pratique dans le cours de la diéte blanche.

Délibéré à Montpellier le 22. novembre 1728.

*Fin des Consultations.*

# OBSERVATIONS
# MEDICINALES
## *DE M. DEIDIER.*



# OBSERVATIONS MEDICINALES DE M. DEIDIER.

## OBSERVATION I.

*Sur une blessure à la jambe.*

### LETTRE

*De Monsieur Durand, Médecin de la Marine à Toulon,*

À Monsieur Deidier du 8. janvier 1736.

VOILA un exprès, mon cher Monsieur, qui va vous prier de la part de Monsieur de *** qui est très-dangereusement malade, de vous donner la peine de venir le voir aussi-tot ma Lettre reçue. C'est en-

ſuite d'un abſcès qui s'eſt formé il y a environ trois mois dans le tibia de ſa jambe bleſſée. Les mauvais panſemens faits durant un certain temps ont donné lieu à la matiere de ſéjourner dans l'os, & de le carier totalement, de façon qu'il s'y étoit formé un champignon aſſez gros venant de la moëlle. On a appliqué le cautere actuel. La fiévre l'a pris là-deſſus avec un petit cours de ventre. Ce n'eſt pas une fiévre accidentelle, y ayant huit jours qu'elle dure avec de petits redoublemens. Comme je ſuis très-perſuadé qu'il en mourra, je lui ai demandé comme une ſatisfaction de vous envoyer prier de le venir voir. Vous ne ſçauriez me faire un plus grand plaiſir. Il vous attend, & je compte que, ma Lettre reçue, vous partirez ſans délai. J'ai l'honneur d'être en attendant celui de vous embraſſer, mon cher Monſieur, votre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur.

DURAND.



# LETTRE DE M. DEIDIER

*A Monsieur De la Peyronnie, premier Chirurgien du Roi.*

De Toulon le 4. février 1736.

MONSIEUR,

J'AI été appellé ici, où je suis depuis vingt-six jours pour Monsieur de *** Capitaine des Vaisseaux du Roi, que vous avez vu à Montpellier avec feu Monsieur Chirac, Monsieur Verny, & Monsieur Barancy, pour une blessure qu'il avoit reçue à la jambe droite devant Port-Mahon, comme il vous paroîtra, Monsieur, par la relation de sa maladie, que j'envoie par ce Courier à Monsieur Chicoyneau, &c. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble, & très-obéissant serviteur.

DEIDIER.



# RELATION

*De la maladie de Monsieur de *** Capitaine de Vaisseau au Département de Toulon.*

LE malade âgé de soixante ans, d'un tempérament gras, & mélancholique, avoit été blessé à la jambe droite, il y a trente ans, par un coup de feu qu'il reçut devant Port-Mahon, d'où il fut transporté à Montpellier. Il fut mis entre les mains de Messieurs Chirac, & Verny, Médecins, & de Messieurs la Peyronnie, & Barancy, Chirurgiens. Le coup ayant porté du derriere de la jambe sur le devant, avoit traversé l'os du tibia, dont plusieurs esquilles considérables sortirent par le devant, après la balle & la piéce du bas que celle-ci avoit entraînée. Cette plaie fut guérie, & parfaitement bien cicatrisée. Le malade n'y sentoit depuis autre chose qu'une legere pesanteur lors des changemens de temps.

Vers la mi-septembre dernier Monsieur de *** allant visiter un de ses amis aux environs de Toulon, le cheval qu'il mon-

toit s'abbatit sous lui. La jambe droite s'y trouva engagée, & fort pressée, sans qu'il y sentit pourtant aucune sorte de douleur. Quinze jours après cette chûte la fiévre survint. L'endroit de l'ancienne blessure, qui étoit sur la partie moyenne & antérieure du tibia, fut saisi d'un éréſypele phlegmoneux, avec des douleurs très-vives. La peau fut rouge, & présentoit les vieilles cicatrices d'une couleur livide. Le corps de l'os parut s'être gonflé considérablement au-dessous de ce phlegmon, dont l'étendue étoit de six pouces en longueur, & de deux pouces en largeur.

L'inflammation passée avec la fiévre, on se contenta de faire une legere incision de la peau sur le milieu de la tumeur, où l'on trouva l'os découvert, que l'on vouloit faire exfolier par les remedes ordinaires en pareille occasion.

Deux mois après cette incision, Monsieur Boucaut, Chirurgien Aide-Major de la Marine, ayant été appellé en consultation, proposa d'ouvrir la tumeur selon toute sa longueur. Il apperçut par la sonde que tout l'os étoit entierement détaché de son périoste. On ne voulut suivre son avis qu'un mois après la premiere Consultation. Cet habile Chirurgien ayant été

rappellé le 14. décembre exécuta ſon projet de la maniere qui ſuit.

Après avoir fait une grande inciſion ſelon toute la longueur de la tumeur, où le périoſte étoit entierement détaché de l'os, il emporta les lambeaux des tégumens de part & d'autre, & fut obligé d'aller juſqu'aux rebords internes des muſcles jumeaux. Les muſcles jambiers extérieurs, & fléchiſſeurs communs des doigts du pied, qui occupent la face interne, furent mis à découvert. En détachant ces lambeaux de chair, il trouva les deux parties latéralesdu tibia fracturées. Pluſieurs lames de cet os fracturé ſe voyent encore attachées à ces lambeaux de chair que Monſieur Boucaut conſerve dans de l'eau-de-vie, & qu'il m'a fait voir.

Ces grandes inciſions ayant donné lieu à des arteres muſculeuſes coupées de fournir beaucoup de ſang, on arrêta l'hémorragie par la compreſſion, & on enleva une piéce d'os de la longueur de quatre travers de doigt, de la largeur d'un pouce, & de l'épaiſſeur d'un gros écu. Cette piéce d'os, qui formoit le deſſous de la tumeur en queſtion, n'eſt point du tout cariée; elle paroît ſeulement perforée de pluſieurs petits trous ſur ſes deux faces latérales,

d'où les autres piéces de ce même os attachées aux lambeaux de chair ont été emportées.

Au-dessous de cette grande piéce d'os il s'est trouvé un champignon charnu, qui partoit du fond de la moelle, & qui s'étendoit à la longueur de six travers de doigts, qu'on emporta. Il sortit du pus d'un trou de l'os situé à côté de ce champignon.

Cinq jours après cette grande opération, Monsieur Boucaut fut encore obligé d'emporter avec des tenailles incisives plusieurs éminences, ou bosses osseuses, qui étoient vermoulues. Ce qui ne put pas être emporté par ces tenailles fut ruginé. Monsieur Gautier, Chirurgien de Lunel, qu'on avoit envoyé chercher, fut encore d'avis d'appliquer sept cauteres actuels sur les os découverts, ce que Monsieur Boucaut avoit proposé avant son arrivée, & ce qu'il exécuta en sa présence.

Ces différentes opérations chirurgicales, absolument nécessaires dans le cas présent, attirerent une fiévre continue avec des redoublemens journaliers, de grandes insomnies, & un cours de ventre fâcheux ; ce qui faisoit tout craindre pour la vie du malade, qui étoit très-foi-

ble, fort épuifé, & qui commençoit à s'entamer aux deux feffes, fur lefquelles il étoit obligé de refter toujours couché à raifon de la fituation, & de la grandeur de fa plaie. Celle-ci, bien-loin de fuppurer, étoit ordinairement fanieufe, & fort féche, ou pâle.

C'eft dans ce trifte état que je trouvai le malade en arrivant à Toulon, le neuviéme du mois de janvier. Je propofai d'abord à Monfieur Durand, Médecin de la Marine, fort fage, & très-éclairé, d'arrêter le cours de ventre par le fecours du lait de chévre. Pour y parvenir par dégré, nous convînmes de retrancher les bouillons à la viande dont le malade prenoit une prife de trois en trois heures. Nous ordonnâmes à leur place des crêmes de ris, de femoule, & de pains cuits à l'eau pendant trois jours, après lefquels le malade fut mis audit lait de chévre pour toute nourriture. Il en prenoit quatre écuellées par jour. Ce feul fecours calma bien-tôt le cours de ventre, après lequel, la plaie paroiffant très-belle, nous propofâmes à Monfieur Boucaut de changer les panfemens, & de procurer la fuppuration.

Elle devint très-abondante, & par ce moyen toutes les piéces d'os brulées font entierement tombées.

La

La plaie étant devenue tout à-fait simple, nous nous contentâmes de la laver deux fois par jour avec les eaux de Balaruc chauffées, & nous avions la satisfaction de voir avancer la cicatrice. Toutes les chairs depuis le fond de la moëlle jusqu'aux bords de la plaie étant déja montées de niveau, étoient rouges, & bien grainées.

Le pied, qui avoit été tout bouffi, & boursoufflé, après l'application du feu, devint presque dans son état naturel depuis l'ouverture d'un abscès considérable qui s'étoit formé sur la malléole interne, & qu'on ne pansoit plus qu'avec la même eau de Balaruc, dans laquelle on trempoit des plumaceaux.

Après nous être servi pendant huit jours de ces eaux minerales, nous observâmes que les chairs du milieu de la grande plaie s'élevoient un peu trop, tandis que la cicatrice s'avançoit fort vîte de tous côtés. Pour lors le pied, & le genou, nous parurent gorgés d'une sérosité infiltrée dans les tégumens; ce qui nous détermina à suspendre les eaux, & à ronger tout le milieu de cette plaie, dont la grandeur avoit diminué de près de deux tiers. Pour cet effet nous passâmes par-dessus

de l'eau mercurielle à la faveur d'une fausse tente. Nous sommes ensuite revenus à notre premier onguent, pour faire revenir la suppuration abondante, à la faveur de laquelle le pied, & le genou, sont totalement désenflés. La petite plaie de l'abscès ouvert à la malléole interne est presque fermée, & nous espérons de pouvoir conduire ces deux plaies à parfaite cicatrice par le secours de ce même onguent, & de l'eau mercurielle, ou de la pierre infernale, pour abbatre les chairs qui pousseront trop, comme nous l'avons déja pratiqué quelquefois dans cette cure.

Délibéré à Toulon
le 4. février 1736.

---

## OBSERVATION II.

*Rapport de l'ouverture d'un cadavre blessé à la poitrine, & au bas-ventre, par un coup de feu.*

NOUS ANTOINE DEIDIER, Conseiller du Roi, Professeur en son Université de Médecine de Montpellier, faisant la fonction de Médecin Royal; & Phi-

lippe Louis Renaud, Doyen des Maîtres Chirurgiens-Jurés de la Ville de Montpellier, premier Juré-Royal en ladite Ville, Sénéchaussée, & Gouvernement d'icelle, ayant serment en Justice; certifions que, suivant l'appointement au pied de la Requête le jour d'hier rendue par Monsieur Maître Jean-Henri de Casseirat, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général Criminel en la Sénéchaussée, & Siége Présidial de Montpellier, pour procéder à la vérification des blessures, & causes de mort, de sieur Jean la Croix, fils de Jacques la Croix, Maître Platrier, portant notre Commission, nous nous sommes transportés à la maison située à la ruë de la Valfere, où étant aurions trouvé ledit Jean dans ses habits tous ensantés, & mort; &, l'ayant fait mettre sur une table, aurions procédé à l'ouverture de son cadavre, & trouvé une plaie au côté gauche, coupant les deux fausses-côtes inférieures, & ayant ouvert ledit cadavre aurions trouvé la rate toute fracassée, le diaphragme percé, & le lobe inférieur du même côté brûlé, y ayant quantité de sang tant à la poitrine qu'au bas-ventre, & sur ses habits; ce qui nous a déterminé à dire que le coup, qui avoit

été fait par arme à feu chargée à dragée, & la grande quantité de ſang qu'il a perdu, ſont les cauſes immédiates de ſa mort. Tel eſt notre Rapport, à Montpellier ce vingt-huit décembre mil ſept cent dix.

*Signé*, DEIDIER, *Médecin Royal*. RAYNAUD.

---

## OBSERVATION III.

*Sur l'ouverture du cadavre d'un péripneumonique.*

LE treiziéme novembre 1710, je vis dans l'Hôpital ſaint Eloi un malade âgé de quinze ans, qui fut ſaiſi dans le commencement d'une fiévre continue accompagnée d'une douleur aſſez vive dans la partie inférieure du côté droit, & de quelque difficulté de reſpirer. Il y avoit huit jours qu'il étoit au lit. On l'avoit ſaigné quatre fois ; il avoit même été purgé. Le douziéme au ſoir ſon pouls parut fort petit, & les extrémités commencerent à devenir froides. Le treiziéme, quand je le vis, il avoit la tête fort libre ; il ne ſentoit plus la douleur de

côte ; son oppression de poitrine étoit petite ; il étoit couché la tête assez basse, mais il n'avoit absolument plus de pouls, & les extrémités étoient fort froides. Quelques étudians en Médecine me demanderent mon sentiment sur la nature de sa maladie. Je leur dis que c'étoit une péripneumonie dont le malade alloit mourir incessamment. En effet il mourut sur les six à sept heures du soir. Son cadavre fut ouvert, & avant l'ouverture je dis aux assistans que la difficulté de respirer du malade n'ayant eu rien de fort pressant, il falloit que l'éclipse du pouls provint de ce que le cœur étoit assez pressé par les lobes du poumon enflammé pour ne pouvoir se dilater, & se contracter autant qu'il falloit pour soutenir la circulation du sang ; ou bien qu'il pouvoit se trouver dans le cœur quelque corps étranger qui lui ôtoit la liberté de se mouvoir ; mais que n'ayant jamais tâté le pouls je n'oserois assurer ce fait. J'avois dit même le quatorziéme de sa maladie que le défaut du pouls & la froideur des extrémités provenoient d'une coagulation du sang. La vessie ne m'ayant paru nullement pleine, je dis que les urines ne se filtroient plus à travers les reins, &

qu'ainſi il ſe pourroit ramaſſer de la ſérosité dans quelque cavité.

Le cadavre du malade fut ouvert le quinziéme. Le bas-ventre étoit fort élevé; 1°. Par les vents qui occupoient la cavité des boyaux ; 2°. Par deux pintes, ou environ, d'une ſérosité urineuſe. Le ſternum ayant été ſéparé, & renverſé de bas en haut, les lobes du poumon du côté droit parurent attachés très-fortement à la plevre par toute leur ſurface extérieure. Ils rempliſſoient par leur gonflement toute la cavité de la poitrine. Ils étoient enflammés, ſur-tout le lobe inférieur qui étoit ſeulement attaché par toute ſa pointe au diaphragme. Les lobes du poumon du côté gauche étoient enflammés, ſur-tout l'inférieur. Ils étoient attachés à la plevre par un ligament membraneux long de trois travers de doigts, & d'un travers de doigt de largeur. Le lobe inferieur s'étoit fortement collé au diaphragme, & au péricarde. Ainſi le cœur ſe trouvoit trop gêné, comme je l'avois dit avant l'ouverture du cadavre. Les cavités de ce viſcere étoient remplis d'un ſang entierement diſſout. Celui même qui occupoit le dedans du poumon étoit auſſi très-fluide. Ainſi cette péripneumonie, & ſes

accidens, dépendoient d'une dissolution du sang, & d'un grand relâchement du ressort du cœur. Le trou ovale étoit ouvert, & couvert d'une valvule; ainsi le sang y passoit, & la difficulté de respirer paroissoit moins grande qu'elle n'eût fait sans cette circonstance.

---

## OBSERVATION IV.

*Sur une tumeur lymphatique osseuse du foie.*

PIERRE PASCAL, âgé de quarante à quarante-cinq ans, d'un tempérament sanguin, fut reçu à l'Hôpital saint Eloi de Montpellier le treiziéme novembre 1722, à raison d'une tumeur phlegmoneuse, qui lui étoit survenue depuis quelques jours au-devant de la poitrine sous le pectoral droit. Cette tumeur fut menée à suppuration sous ledit pectoral vers l'aisselle du même côté, & il sortit par l'ouverture de l'abscès une quantité de pus très-louable. La plaie étoit rouge, & vermeille, & le malade paroissoit être en voie de guérison lorsqu'il lui prit tout-à-coup une grande oppression de poitrine sans fiévre; ce qui me faisoit craindre que

le pus ne ſe fût fait un chemin par l'entre-deux des côtes dans la cavité de la poitrine. J'employai inutilement différens remedes ; ce malade périt le 20 décembre de la même année, ayant reſté en tout vingt-ſept jours audit Hôpital.

Par l'ouverture de ſon cadavre nous trouvâmes que l'abſcès n'avoit pas été plus loin que le deſſous dudit muſcle pectoral, ſans y avoir endommagé les muſcles intercoſtaux. Il n'y avoit aucune communication de la poche de l'abſcès dans la cavité de la poitrine ; mais, celle-ci ayant été ouverte, il en ſortit avec impétuoſité une grande quantité d'eau claire qui avoit rempli tout le côté droit de la poitrine ſans qu'il s'en fut répandu une ſeule goutte du côté gauche de cette cavité, ni dans toute celle du bas-ventre.

Le foie parut plus gros, & plus dur, qu'il ne doit être naturellement. En donnant un coup de ſcalpel ſur la partie convexe du lobe droit, il en ſortit avec impétuoſité quelques gouttes d'uneeau claire, & il ſe préſenta deux ou trois petites veſſies rondes, pleines de la même liqueur. Pour pouvoir mieux obſerver la nature, & l'origine de ces petites veſſies, tout le corps du foie fut ſéparé du cada-

vre, & renversé sur une planche, & nous y observâmes ce qui suit.

Le lobe droit ayant été ouvert depuis sa partie convexe d'où l'eau avoit coulé jusqu'au bas, & à l'extrémité de sa partie concave en devant, nous trouvâmes un peloton de vessies de différentes grandeurs toutes attachées les unes aux autres, qui composoient une masse ronde de la grosseur de la tête d'un enfant. Cette masse de vessies étoit attachée par un nombre infini de points de sa circonférence à la propre substance du foie qui l'environnoit de toute part. Tous ces points aboutissoient à des lames osseuses répandues dans la face interne de ce viscere qui couvroit la masse des vessies. Ces lames osseuses étoient pour la plûpart de l'épaisseur, & de la grandeur des ongles des doigts de la main. Elles étoient attachées vers le dehors, ou plutôt continues aux vaisseaux sanguins, commes elles étoient continues du côté de la tumeur aux petites vessies qui les touchoient immédiatement.

Ce grand amas de vessies ayant été séparé de toutes parts de ces attaches osseuses, nous remarquâmes qu'elles étoient toutes attachées les unes aux autres par

des especes de petits pédicules, qui se desséchoient, & se replioient, à mesure qu'on tiroit quelqu'unes de ces vessies à soi. Celle-ci détachée de la masse ne répandoit aucune liqueur sensible. Elles étoient toutes transparentes, & pleines d'une eau claire. C'étoit un amas de véritables hydatides, à peu près telles qu'on les voit souvent dans les moles des femmes grosses; & nous jugeames que ce ne pouvoit être que des vaisseaux lymphatiques fort gonflés, & comme variqueux, parce que nous pouvions conserver quelques traînées de ces vessies attachées les unes aux autres par leur pédicule, à peu près comme des grains de chapelet sont attachés par le fil qui les traverse; ce qui représente assez bien la véritable figure des vaisseaux lymphatiques, qui paroissent ainsi à raison de leurs valvules intérieures.



## OBSERVATION V.

### EXPÉRIENCES

*Sur les trois humeurs de l'œil.*

CE troisiéme octobre 1725, ayant ſéparé les yeux de l'orbite de deux cadavres à l'Hôpital ſaint Eloi pour en ramaſſer les trois humeurs, aqueuſe, vitrée, & cryſtalline, nous avons fait les expériences ſuivantes.

### PREMIERE EXPÉRIENCE.

L'humeur aqueuſe étant miſe dans une cuilliere d'argent, & celle-ci étant tenue ſur une chandelle allumée, dans une minute de temps la liqueur a bouilli en ſe raréfiant un peu. Elle s'eſt diviſée en une infinité de petites bulles égales entr'elles. Il n'eſt reſté après la totale évaporation qu'un peu de ſel fixe entierement ſoluble dans l'eau, & d'un goût véritablement ſalé comme le ſel marin.

## SECONDE EXPÉRIENCE.

L'humeur vitrée mise comme dessus dans une cuilliere d'argent, & exposée au feu d'une chandelle, s'est un peu plus raréfiée que l'humeur aqueuse. Elle a répandu quantité de petites bulles égales, au milieu desquelles il s'est formé un petit peloton indissoluble dans l'eau. Ce peloton, qui a toujours conservé une figure ronde, dont le volume a diminué peu à peu, a toujours tenu le milieu du liquide bouillant, & conservé sa place jusqu'à la totale évaporation du liquide. Ce peloton nous a paru membraneux. L'ayant fait dessécher après le lavage dans la même cuilliere, nous l'avons approché par reprise de la chandelle allumée. Il a brûlé, s'est consommé peu à peu, & réduit en cendres, comme tout corps solide, sans jetter aucune flamme distincte qui pût nous faire soupçonner que ce fût un souffre concret.

## TROISIÉME EXPÉRIENCE.

Le cristallin exposé au feu de la chandelle comme dessus, n'a jetté aucune fu-

mée ſenſible. Il s'eſt d'abord un peu bourſoufflé; il a blanchi peu à peu, s'eſt reſſerré, arrondi, & tout-à-fait durci. Il eſt devenu à peu près tel que nous le voyons dans les yeux des poiſſons cuits qu'on ſert à table.

### QUATRIÉME EXPÉRIENCE.

Les réſidus des évaporations précédentes qui ont pû ſe diſſoudre dans l'eau ont eu un goût ſalé, comme le réſidu de l'humeur aqueuſe, & tous les trois ont verdi la teinture de fleurs de mauve. Celui de l'humeur aqueuſe a été mis dans le petit verre, & celui du vitré dans le grand, pour obſerver la durée de ces couleurs vertes, & leur différence qui n'eſt encore point ſenſible. Nota qu'il y a dans le petit verre de l'humeur aqueuſe en entier ſans être évaporée, laquelle a auſſi verdi ladite teinture: auſſi ce petit verre a-t-il plus de précipité que le grand.

### *Du ſixiéme octobre.*

CE jourd'hui ayant renouvellé toutes les expériences ci-deſſus marquées elles ont également réuſſi en tout quant aux

évaporations, ſalures, & couleur verte de la teinture de fleurs de mauve, qui avoit ſubſiſté dans les expériences précédentes pendant deux jours entiers.

L'humeur aqueuſe, & la vitrée, ont produit dans ladite teinture un leger verd paſſager, mais leur réſidu a produit une couleur auſſi verte que dans les expériences précédentes.

Les deux yeux de ce cadavre étoient plus gros, & plus pointus que les autres. Leur cryſtallin s'eſt trouvé plus près de la prunelle, plus petit, & plus mol, que dans les autres ſujets. Cet homme avoit la vue courte, & ſes yeux étoient de ceux qu'on appelle preſbyopes. Je n'y ai preſque pas trouvé d'humeur aqueuſe; &, en perçant la cornée pardevant avec une lancette, le cryſtallin eſt ſorti le premier avec une partie de l'uvée.

Les deux humeurs vitrées de ce cadavre, évaporées ſéparément, ont conſervé leur forme ſphérique, & laiſſé une véritable peau avec un trou au milieu, où le cryſtallin étoit placé.

Un de ces cryſtallins s'eſt aiſément fondu entre les doigts, & l'autre s'eſt concret comme les précédens en blanchiſſant ſur le feu, avec cette différence

qu'il étoit plus petit, & plus inégal, & qu'il ne prit pas la figure ronde.

## OBSERVATION VI.

*Sur un vieux ulcere.*

EN mil sept cent un un soldat avoit un vieux ulcere très-considérable au milieu de la partie interne de la cuisse droite. On ne pouvoit jamais faire venir cet ulcere à parfaite suppuration. Il se trouvoit à chaque pansement inondé d'un sang extrêmement noir. Toute la cuisse étoit œdémateuse, & nous n'avions pû emporter cet œdême par aucun des résolutifs ordinaires. Le malade avoit traîné six mois dans cet état, lorsqu'enfin je crus devoir faire frotter la cuisse deux fois par jour avec l'esprit urineux de sel ammoniac. Au second jour la plaie cessa d'être sanguinolente, la suppuration devint louable, & l'œdême diminua si considérablement qu'à la faveur du digestif ordinaire, & de cette fomentation, le malade fut parfaitement guéri dans quinze jours. Sur la fin n'ayant plus d'esprit de sel ammoniac, je le fis servir de son

urine chaude, qui eſt auſſi un très-bon remede pour réſoudre la dûreté des mammelles.

---

## OBSERVATION VII.

*Sur l'effet du laudanum.*

J'AI vu deux jeunes filles qui s'étoient aviſées de prendre pour les pâles-couleurs du laudanum ſans aucune néceſſité. Elles ſe trouverent au bout de huit jours ſi fort tourmentées de vives douleurs de rhumatiſme qu'elles furent obligées de continuer pluſieurs années l'uſage de ce remede. Elles n'ont pû ſe délivrer que peu à peu de cette cruelle ſujetion, ſouffrant pour lors de très-vives douleurs entremêlées de mouvemens convulſifs.



## OBSERVATION VIII.

*Sur un délire mélancholique.*

UNE femme âgée d'environ soixante ans, d'un tempérament mélancholique, me consulta en 1692, pour la délivrer de trois petits chats qu'elle croyoit avoir dans la poitrine. Elle étoit tellement frappée de ce délire mélancholique qu'on ne pouvoit la détourner de cet objet, sur-tout depuis sept à huit jours qu'il lui étoit survenu un asthme humide avec râle, & sifflement. Ce bruit qu'elle entendoit dans sa poitrine ne contribuoit pas peu à augmenter son délire. On avoit beau l'assurer qu'elle étoit asthmatique; elle rapportoit son râle aux cris des petits chats, & elle vouloit absolument qu'on les lui ôtât. Je feignis d'être de son avis, &, après avoir prêté l'oreille à ce bruit réel, & imaginaire, je renvoyai la malade fort contente en lui promettant un syrop pectoral qui lui feroit cracher les trois chats. J'ordonnai pour le lendemain une once de syrop émétique, avec ordre de faire glisser adroitement trois petits

chats dans le baſſin où on auroit ſoin de la faire vomir ; ce qui fut exécuté ſi à propos que, la malade ne doutant point que les efforts qu'elle faiſoit ne vinſſent de la ſortie des chats, on lui perſuada aiſément que ceux qu'on lui préſentoit étoient effectivement ſortis de ſa poitrine. Le paroxyſme d'aſthme ceſſa, & la malade, n'entendant plus de râle, ſe crut entierement guérie, comme elle le fut de ſon délire, & de ſon aſthme.

Il arrive aſſez ſouvent que les aſthmatiques ſont ſoulagés par le ſecours des émétiques, lorſque la maladie eſt entretenue par un vice des premieres voies, & qu'elle dépend d'un ſang groſſier qui lâche ſa ſéroſité dans les véſicules pulmonaires. Pour lors le paroxyſme ceſſe tout-à-coup au moyen du vomiſſement, qui vuide l'eſtomac, & qui oblige les poumons à ſe reſſerrer pour ſe décharger de la ſéroſité ſuperflue. Mais, lorſque l'aſthme dépend d'une raréfaction du ſang, les émétiques ſont très-dangereux.

## OBSERVATION IX.

### *Sur l'effet du ſublimé corroſif.*

IL y a environ dix-huit à vingt ans que deux jeunes Demoiſelles de cette Ville de Montpellier s'étoient empoiſonnées en avalant quelques grains de raiſin ſec, dans leſquels on avoit mis du ſublimé corroſif pour empoiſonner les rats. Elles ſe trouverent d'abord extrêmement altérées, & commencerent à vomir avec de grands efforts. On fut aſſez heureux pour découvrir bien-tôt la cauſe du mal. On leur fit avaler de grandes verrées d'huile d'olives, & de lait, & par la ſeule alternative de ces deux remedes elles furent entierement guéries.



## OBSERVATION X.

*Sur l'effet du turbith mineral.*

IL y a environ vingt ans qu'une femme attaquée d'une fiévre quarte prit par le conſeil d'un bâteleur deux priſes de turbith mineral. Elle eut un vomiſſement exceſſif pendant vingt-quatre heures, & un flux de bouche conſidérable, qui dura dix-huit jours, malgré les remedes ordinaires que j'employai pour l'arrêter.

## OBSERVATION XI.

*Sur l'uſage du nutritum de ſaturne.*

JE me ſers ſouvent avec ſuccès du nutritum de ſaturne appliqué ſur les petits boutons rouges qui ſurviennent à la peau accompagnés de demangeaiſons, & de chaleur, ſans ſuppuration, ce qu'on appelle ordinairement ébullition de ſang. La derniere fois que j'ordonnai ce remede, le malade en avoit eſſayé inutilement

plusieurs autres pendant plus de trois mois. Il se trouva tout-à-fait guéri dans quatre jours par la seule application du nutritum faite soir & matin. Il s'en trouvoit soulagé sur le champ, ne sentant ni demangeaison, ni chaleur, parce que la transpiration passoit librement dans les petits boutons au moyen du nutritum, & que les parties branchues de ce remede tenoient la peau souple, & dans un état modéré.

---

## OBSERVATION XII.

*Sur l'usage de l'or fulminant.*

EN 1705, un Gentilhomme Espagnol de l'Isle de Sardaigne vint dans cette Ville de Montpellier pour se faire traiter de la lépre. Il étoit si prévenu pour l'or fulminant, dans la vue de purifier son sang, que je fus obligé de lui en faire prendre pendant huit jours, matin & soir, commençant par six grains, que je poussai jusqu'à vingt-cinq sans aucune élévation du pouls, sans que la chaleur augmentât, & sans que je m'apperçusse d'aucune évacuation sensible. Ce remede

ne fit rien du tout. Le malade ne fut ſoulagé que long-temps après par la panacée mercurielle, qui lui procura un flux de bouche très-abondant. L'impatience du malade exigea qu'on fit ſemblant d'arrêter ce flux de bouche. Je lui fis reprendre pendant quatre jours l'or fulminant à la doſe d'un ſcrupule, ſans que le flux de bouche diminuât en rien. Cet or fulminant avoit été préparé ſous mes yeux dans la chambre du malade avec de bon or fin d'Eſpagne.

## OBSERVATION XIII.

*Sur une galle vérolique.*

EN 1692, lorſque je pratiquois la Médecine à Lion, je fus conſulté par une pauvre fille âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, de la Paroiſſe ſaint Pierre-le-vieux, qui avoit une enflure univerſelle ſur toute l'habitude du corps ſurvenue depuis un mois, après s'être frottée d'un onguent qu'on lui avoit donné pour guérir la galle. C'étoit vers la mi-janvier, dans le plus fort d'un hiver très-rude. J'employai d'abord tous les remedes or-

dinaires en pareil cas, qui sont les apéritifs, & les purgatifs hydragogues; surtout le syrop de nerprun, qui étoit fort en usage dans ce pays-là. L'enflure ne diminua pas. J'appréhendois qu'à cette anarsaque il ne survint une ascite, & je me tournois du côté des sudorifiques, lorsque cette fille reprit la galle en couchant avec une galleuse, & l'hydropisie disparut tout-à-fait. Elle garda cette galle tout l'été. J'attribuois cette maladie à une âcreté du sang entretenue par la mauvaise nourriture que cette fille étoit obligée de prendre. Je ne pouvois l'accuser de vérole parce qu'elle m'assura n'avoir jamais eu aucun mal vénérien. Vers la fin de septembre de la même année cette fille, ennuyée de sa galle, se frotta avec les fleurs de souffre à la maniere accoutumée. La galle disparut par le secours de ce remede, mais l'enflure revint comme auparavant. Je pris donc le parti de lui faire reprendre la galle, aimant beaucoup mieux qu'elle fut galleuse qu'hydropique; & j'appris l'année suivante à Paris que cette fille avoit été guérie sans aucun fâcheux accident, au moyen du grand remede par lequel Monsieur Garnier la fit passer après

qu'elle lui eut avoué un mal vénérien pris en 1690.

## OBSERVATION XIV.

*Sur une tumeur lymphatique au bras droit.*

LORSQUE contre le cours ordinaire de la nature les conduits artériels lymphatiques se dilatent trop, & sont fort tuméfiés, ils deviennent transparens, & se remplissent d'une lymphe claire, comme je l'ai souvent observé dans l'exercice de la Médecine ; principalement dans un jeune homme dont le bras droit, d'ailleurs fort sain, étoit insensiblement devenu d'une grosseur énorme, ensorte qu'après la mort étant séparé du tronc il pesoit plus de quarante-six livres. La peau n'étoit altérée en aucune façon. Pendant tout le cours de cet accroissement monstrueux les mouvemens musculaires de ce bras, de la main, & des doigts, avoient eu toute leur liberté. En ayant fait la dissection anatomique, il parut d'abord sous la peau une fourmilliere innombrable de vaisseaux lymphatiques ; qui tous remplis d'une

d'une lymphe claire, tranſparens, & gonflés, ſe joignoient de toute part depuis la clavicule, & la tête de l'humerus juſqu'au ligament annulaire du carpe, qui qui étoit le terme inférieur de la tumeur, laquelle avoit cru peu à peu ſans douleur. Je n'y vis rien qui dénotât ſolution de quelque partie, où auparavant il y auroit eu continuité, puiſqu'il ne paroiſſoit pas que la moindre goutte de cette lymphe fut extravaſée. Elle découloit ſeulement goutte à goutte à meſure que je découpois avec le ſcalpel ces conduits lymphatiques dans tout le tiſſu de cette tumeur. Il ne ſe trouva nul veſtige de la membrane adipeuſe, ni du pannicule charnu. Ces tégumens avoient dégénéré en vaiſſeaux lymphatiques. On n'y vit pas non plus la moindre portion de cette graiſſe qu'on a coutume de voir ordinairement entre les muſcles. Ceux-ci étoient tous dans leur grandeur naturelle, dans le nombre, & la ſituation convenable; c'eſt pourquoi ils s'étoient acquittés de leurs fonctions pendant tout le cours de la maladie de ce jeune homme.

## OBSERVATION XV.

*Sur une tumeur lymphatique dans le tissu du foie.*

IL n'y a pas long-temps que j'ai encore eu occasion d'observer un autre gonflement des vaisseaux lymphatiques dans la substance intérieure du foie d'un homme de quarante ans, dans le cadavre duquel on trouva la cavité droite de la poitrine pleine d'une sérosité extravasée qui avoit causé la mort du malade. Il n'y en avoit point dans l'autre cavité de la poitrine, ni dans le creux de l'abdomen. Le foie paroissoit parfaitement sain, mais fort augmenté en masse. On disséqua ce viscere. Sa partie droite, & celle du milieu, ayant été ouvertes jusqu'au bord à la profondeur d'un travers de doigt firent voir un peloton de vaisseaux lymphatiques caché de toute part dans cette cavité. Sa grosseur étoit pareille à la tête d'un enfant nouveau né. Les conduits lymphatiques qui le formoient, tuméfiés, & tendus au-delà du naturel, étoient remplis d'une lymphe claire. Leur figure varioit,

mais il en paroissoit beaucoup en forme de globules pleins de lymphe. Etant séparés de la masse ils avoient quelque ressemblance à des perles. La substance intérieure du foie qui couvroit ce peloton étoit garnie, & comme armée, de diverses concrétions osseuses, qui avoient l'épaisseur des ongles, & étoient dispersées çà & là. Les extrémités des lymphatiques paroissoient y être adhérentes. Je ne doute en aucune façon que ces ossifications produites peu à peu ne puissent être regardées comme la vraie cause antécédente de cette tumeur, que je nomme lymphatique, étant produite par une conglomération des vaisseaux lymphatiques, qui s'étoient ainsi gonflés outre mesure, parce que la lymphe artérielle, n'ayant pu être transmise dans les racines des veines, parce qu'elles étoient comprimées par les ossifications, & s'étant raréfiée, s'étoit nécessairement accumulée dans ses propres vaisseaux, que par cette raison elle avoit insensiblement dilatés, & changés en vaisseaux lymphatiques transparens.

## OBSERVATION XVI.

*Sur une tumeur lymphatique osseuse.*

IL survint insensiblement à un homme sexagénaire une tumeur lymphatique, qui s'étendoit depuis l'extrémité du pouce de la main droite jusqu'au carpe, desorte qu'on crut que c'étoit un ganglion. Elle augmenta si fort en deux ans de temps qu'elle surpassa de beaucoup la grandeur, & la masse, de toute la main. La peau ayant gardé sa couleur naturelle, il se fit enfin en deux endroits des crevasses dont la couleur noire indiquoit une corruption. J'ordonnai le cautere potentiel sur les deux points corrompus, mais Monsieur Germain, très-habile Chirurgien, étant survenu, je me rendis à son avis, & il coupa le pouce devant moi. D'abord que la tumeur fut ouverte, on vit qu'elle étoit pleine de vaisseaux lymphatiques très-gonflés, & d'ossifications semées en divers endroits. Cette maladie me parut compliquée des deux sortes de tumeurs lymphatiques que je viens d'exposer dans les deux observations précédentes, tu-

meurs ſurvenues au bras, & au foie ; car dans celle ci, comme dans la premiere, le tégument adipeux, & la graiſſe, avoient entierement dégénéré en conduits transparens, pleins de lymphe, & il s'y trouvoit, ainſi que dans la ſeconde, des concrétions oſſeuſes, diſperſées par toute l'étendue de cette tumeur. Ce qui étoit reſté contigu au carpe, devint extrêmement douloureux au moindre attouchement, parce que les lames oſſeuſes n'étant plus ſoutenues, devenues très-mobiles, & étant inégalement diſperſées occaſionnoient des tiraillemens ; d'où il ſurvint une fiévre mortelle, qui fit périr le malade trois jours après l'opération.

---

## OBSERVATION XVII.

*Sur un bras monſtrueux par ſa groſſeur, qui a peſé quarante-ſept livres le deuxiéme Août* 1710.

FRANÇOIS VINCENT, natif de Largentiere en Vivarès, âgé de vingt-cinq ans, eut en 1700 ſur tout le bras gauche un éréſypele pour lequel il ne fit aucun remede, eſpérant de pouvoir diſſiper

ſon mal en travaillant. Il fatigua ſi fort cette partie que l'éréſypele diſparut; mais le bras groſſit peu à peu, de manière que m'étant venu conſulter au mois de juillet 1707, j'y obſervai trois élévations conſidérables, dont la premiere, qui occupoit la partie ſupérieure & interne de l'avant-bras, avoit un pan & demi de tour; la ſeconde, ſituée à la partie ſupérieure du bras, étoit de deux pans & demi, & la troiſiéme qui s'étendoit juſqu'au poignet avoit trois pans de circonférence. La peau extrêmement diſtendue par ces trois groſſeurs étoit d'ailleurs dans ſon état naturel par rapport à la chaleur, à la couleur, & au ſentiment. Le malade ne s'y plaignoit d'aucune douleur; on n'y ſentoit aucun battement exceſſif, ni fluctuation, ni œdeme, ni dureté ſkirreuſe, quoique le tout fut d'un tiſſu aſſez ferme; ainſi on ne pouvoit rapporter ce mal à aucune des quatre tumeurs ordinaires phlegmon, éréſypele, œdeme, & skirre. Aucune marque de ſuppuration n'avoit précédé. Le malade n'étoit ni écrouëleux, ni verolé, & ſe portoit d'ailleurs aſſez bien. Je jugeai que c'étoit un accroiſſement ſurnaturel des tégumens, occaſionné par les embarras cutanés qui

avoient précédé & produit l'éréſypele négligé. Comme le ſable de la mer m'avoit ſouvent réuſſi pour emporter le gonflement des mammelles, & les enflures des jambes qui ſuccedent aux éréſypeles phlegmoneux, j'envoyai mon malade à la mer, après l'avoir purgé deux ou trois fois avec le mercure doux en bolus & une potion purgative ordinaire. Il n'y reſta qu'un jour pendant lequel il mit trois fois ſon bras malade dans le ſable de la mer échauffé par l'ardeur du ſoleil, & cela ſans autre ſuccès que celui de voir ces tumeurs un peu ramollies ; ce qui l'obligea de s'en retourner chez lui. Son Chirurgien lui ouvrit un cautère à la partie interne & inférieure de la groſſeur mitoyenne, & appliqua ſur tout le bras le cataplaſme des quatre farines. La partie devint plus mollaſſe, & groſſit tellement de jour à autre que le bras devint enfin tout-à-fait monſtrueux ; la premiere & la ſeconde groſſeurs ayant crû d'un demi-pan chacune, & la troiſiéme d'un pan. Lorſque ce jeune homme appuyoit le bras ſur ſon coude, le tout paroiſſoit ſous la forme d'une groſſe maſſe de chair de quatre grands pans de tour, du milieu de laquelle ſortoit la

main naturelle, & en état de faire tous ses mouvemens. La force de ce poignet étoit même un peu plus grande que celle de l'autre. Il étendoit & fléchiſſoit le bras avec aſſez de facilité. Il en faiſoit auſſi très-facilement la pronation & la ſupination. Les groſſeurs, quoiqu'augmentées en volume, étoient devenues très-molles depuis que je ne les avois vûes, & la peau étoit un peu œdemateuſe en deux petits endroits ſeulement.

La fiévre étant ſurvenue le 28 juillet dernier, ce malade entra à l'Hôpital, où, nonobſtant les ſecours ordinaires, il mourut le 2 août entre les ſept à huit heures du matin.

J'ouvris ſon cadavre le même jour vers les quatre heures après midi, aſſiſté de MM. la Peyronnie & Germain, tous deux Maîtres Chirurgiens-Jurés de cette Ville, & Chirurgiens Majors de l'Hôpital, en préſence de MM. Marcot, Fizes & Gibert, Docteurs, de M. Audon Licentié, & de pluſieurs étudians en Medecine de notre Univerſité.

Ce que je trouvai de ſurnaturel dans la poitrine & dans le bas-ventre, n'avoit aucun rapport au bras monſtrueux qui fait le ſujet de cette obſervation. Une rate un peu

plus grosse qu'à l'ordinaire, les lobes du poûmon du côté gauche adhérens aux côtes & au diaphragme, très-peu de sérosité répandue dans ces deux cavités, & un peu plus dans la cavité du pericarde avec une concrétion polypeuse de sang dans le ventricule droit du cœur, sont des choses qu'on observe assez souvent. Les glandes des aînes étoient fort dures, & trois fois plus grosses que dans l'état naturel. Les vaisseaux axillaires, arteres, veines, & nerfs, de l'un & de l'autre côté étoient à peu près égaux entr'eux, & dans leur état naturel.

Après avoir détaché les clavicules du sternum, nous détachâmes le bras gauche avec la clavicule du même côté, & une petite portion de l'acromion où cette clavicule s'articule, parce que la grosseur supérieure s'étendoit jusqu'au-dessus de l'humerus. Ce bras ainsi séparé du tronc a pesé quarante-sept livres. Nous le disséquames d'un bout à l'autre jusqu'à la membrane commune des muscles. La membrane adipeuse étoit épaisse de quatre à cinq travers de doigts. Tous ses vaisseaux étoient remplis d'une lymphe claire, & transparente, qui s'écouloit en abondance à chaque coup de scalpel que

nous donnions pour détacher toute cette lourde masse d'alentour du bras, dont les muscles & les os n'avoient souffert aucune alteration. Tout l'effort de cette lymphe s'étoit porté en dehors, & avoit distendu la peau insensiblement, & sans douleur, à peu près comme il arrive à la peau du bas-ventre dans les femmes grosses, à mesure que le fœtus croît, & que la matrice augmente en volume. La lymphe qui remplissoit les vaisseaux graisseux rendoit cette membrane fort épaisse, & extrêmement blanche, depuis le dessous de la peau jusqu'à la membrane commune des muscles, tandis que la même membrane étoit partout ailleurs, comme elle est de coutume, mince, jaune, & parsemée de plusieurs pelotons graisseux. Ayant mis tremper dans de l'eau une portion de la membrane adipeuse blanche du bras monstrueux, je la trouvai le lendemain jaune en plusieurs endroits, & parsemée de quelques grains graisseux semblables aux naturels.

Cette observation est par toutes les circonstances la plus belle, & la plus singuliere en son genre, que j'aye jamais vû ni lû; & elle m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'il me paroît qu'on ne sçauroit

en rendre raiſon ſans le ſecours de quelques opinions qui me ſont particulieres, & que je crois avoir ſuffiſamment prouvées dans ma phyſiologie, ſçavoir que tous les vaiſſeaux lymphatiques du corps humain prennent leur origine des veines; que la lymphe & la graiſſe ne different point eſſentiellement par rapport à leur nature,& à leur uſage; que dans le mouvement muſculaire les humeurs ſont chaſſées du corps du muſcle; que l'accroiſſement,& la nourriture, du corps humain conſiſte uniquement dans la diſtention des vaiſſeaux, produite par le ſimple cours régulier des humeurs, comme on l'a inſeré dans les Mémoires de Trévoux du mois de juin dernier; page 959.

L'éréſipele eſt une tumeur ſuperficielle d'un rouge vif éclatant, qui roule ordinairement d'une partie à l'autre, & dont la couleur diſparoît pour un moment lorſqu'on preſſe la partie malade avec le doigt. Cette tumeur differe du phlegmon par ſon étendue, de l'œdeme par ſa couleur, & du ſkirrre par ſa molleſſe. On l'appelle éréſipele phlegmoneux, lorſqu'il s'éleve conſidérablement avec une circonſcription déterminée, que ſa couleur vive devient foncée, qu'il y a pulſation

& résistence ; au lieu qu'on le nomme œdemateux, lorsqu'étant d'un coloris pâle, son tissu indolent, mollasse, & relâché, cede seulement au tact, & conserve quelque tems l'impression du doigt.

L'éréspele simple est produit par la lenteur du sang veineux dans les plus petits vaisseaux capillaires, d'où dépendent la tumeur superficielle, & la couleur vive sans pulsation, parce que les arteres sont libres. Cet éréspele cede ordinairement aux saignées & à une ou deux purgations, & à la diéte. Il n'est suivi d'aucune suppuration, & ne laisse après lui aucune tumeur.

Dans l'éréspele phlegmoneux, outre l'embourbement des veines, les arteres sont gênées, ce qui est marqué par la douleur pulsative dont on se plaint. Celui-ci se termine souvent par suppuration. L'éréspele est œdemateux, lorsque le long séjour du sang veineux dans ses propres vaisseaux donne occasion à la sérosité de surnager. Pour lors celle-ci se porte en plus grande quantité dans les vaisseaux lymphatiques qui prennent leurs origines des veines embourbées. Ainsi cet éréspele laisse souvent après lui des enflures qu'on ne sçauroit emporter que

par des sudorifiques, de fréquens purgatifs, ou les diurétiques chauds.

L'éréſypele dont François Vincent fut attaqué il y a dix ans étoit œdemateux, puisqu'il étoit si indolent qu'il ne l'empêcha pas de travailler, & qu'il laissa trois élévations considérables aux parties du bras qu'il avoit parcourues. Comme on ne fit d'abord aucun remede pour détourner le cours des humeurs qui s'étoient ramassées en quantité dans les vaisseaux cutanés du bras malade, il fallut nécessairement que tous ces vaisseaux se distendissent peu à peu, surtout les lymphatiques de la membrane adipeuse, naturellement plus souples que les autres, & qui reçoivent l'humeur de deux endroits opposés, sçavoir du côté de la peau où l'éréſypele œdemateux avoit déja déterminé une plus grande quantité de serosité, & du côté des muscles de l'avant-bras, du bras, & du poignet, qui avoient chassé les humeurs en dehors par leurs propres contractions fortes, & réiterées. La peau se distendant peu à peu par l'accroissement de la membrane adipeuse, le sang qui ne paroissoit que dans un certain nombre de veines cutanées, se distribua insensiblement dans quantité d'au-

tres vaiſſeaux de la même eſpece ; de maniere que la rougeur diſparut tout-à-fait. Après l'éréſypele les groſſeurs continuerent d'augmenter ; parce que les vaiſſeaux lymphatiques de la membrane adipeuſe, ayant perdu une partie de leur reſſort, ne pouvoient plus chaſſer la lymphe avec la même facilité qu'auparavant ; & , puiſque les vaiſſeaux axillaires étoient dans leur état naturel, il eſt évident que le cœur n'envoyoit pas plus de ſang à un bras qu'à l'autre ; ainſi les arteres cutanées n'ayant pas augmenté à proportion de leurs veines & des vaiſſeaux lymphatiques, ceux-ci ne pouvoient être ſuffiſamment ſecoués pour chaſſer la lymphe par le battement des arteres voiſines. C'eſt auſſi pour cela que nous ne trouvâmes aucun grand vaiſſeau ſanguin apparent dans l'épaiſſeur de la membrane adipeuſe, qui ne paroiſſoit blanche qu'à raiſon de la grande quantité de lymphe contenue dans ſon propre tiſſu. Cette lymphe étoit conſtamment renfermée dans ſes propres vaiſſeaux, puiſqu'elle ne couloit qu'à proportion qu'on coupoit la membrane adipeuſe, dont la moindre petite piece s'eſt trouvée également imbue de cette humeur, ce qui n'arrive pas

quand il y a extravaſation ; car pour lors l'on trouve la liqueur ramaſſée dans certains endroits ſeulement, d'où elle coule en abondance par la premiere ouverture, laiſſant la cavité vuide, & affaiſſée. Cette lymphe étoit tout-à-fait liquide, comme dans l'état naturel, parce qu'elle rouloit toujours, quoique très-lentement, dans ſes propres vaiſſeaux.

Comme on ne pouvoit rapporter les groſſeurs de ce bras monſtrueux à aucune des quatre tumeurs contre nature, & qu'il n'y a eu aucune extravaſation, on a eu raiſon de les regarder comme un accroiſſement ſurnaturel des tégumens. C'étoit donc une de ces maladies organiques qu'on nomme en pathologie *in magnitudine aucta partis*. On auroit pû la prévenir en guériſſant l'éréſypele œdemateux ; mais ſept ans après il étoit tout-à-fait impoſſible de le guérir ; il n'eût pas ſuffi d'emporter la lymphe, il eût fallu de plus remettre les vaiſſeaux lymphatiques dans leur premier état, en les obligeant à ſe reſſerrer chacun par ſon propre reſſort, qu'ils ont perdu peu à peu à meſure qu'ils ſe ſont dilatés davantage, comme il paroît par ce que les groſſeurs qui étoient moindres, & aſſez fermes il y

a trois ans, se sont trouvées plus grandes, & très-mollasses cette année; ce qui ne pouvoit dépendre que d'un entier relâchement des vaisseaux lymphatiques, dont quelques-uns avoient pourtant encore un peu de fermeté, puisqu'ayant resté dans l'eau, avec laquelle la lymphe la plus séreuse se mêle très-aisément, ils se resserrerent en quelques endroits, & jaunirent à raison de la lymphe épaisse qui restoit enfermée dans leur cavité, & qu'on connoît sous le nom de graisse.

---

## OBSERVATION XVIII.

*Sur l'ouverture du cadavre de Madame la M. de C. *** la Douairiere, morte le* 13. *novembre* 1708, *âgée de quatre-vingt-quatre ans, après avoir été long-temps tourmentée de vapeurs, d'oppression de poitrine, & de palpitation de cœur.*

AYANT mis le cadavre à nud, avant de donner aucun coup de scalpel, nous avons observé que la poitrine étoit si fort resserrée par les côtés, & en devant, que les fausses-côtes ayant

été obligées de descendre fort bas vers les os des isles, à peine y avoit-il deux travers de doigt de distance de l'une à l'autre de ces deux parties à chaque côté. Cette Dame avoit toujours porté dès son enfance des corps fort étroits, qui lui serroient & allongeoient la poitrine vers le bas.

Les cartilages du sternum étoient molles ; ses trois os, & tous ceux de côtes, tant vrayes que fausses, étoient si cassants qu'on les a rompus par tout au moindre effort des doigts.

Le cœur s'est trouvé si bas que sa pointe, située au milieu de la poitrine, étoit inférieure aux lobes du poumon de l'un & l'autre côté ; ainsi le tronc de l'artere aorte étoit trois fois plus long que de coutume. Il y avoit environ un demi-verre d'eau claire, & lympide, dans la cavité du péricarde. L'artere coronaire du côté gauche étoit très-dure, cartilagineuse, & à demi osseuse. Il s'est trouvé une petite concretion blanche, & polypeuse, dans chaque ventricule du cœur.

Les anneaux des bronches pulmonaires, depuis le commencement de l'artere pulmonaire à sa sortie du cœur, jus-

qu'aux dernieres extrêmités des veſicules pulmonaires excluſivement, ſe ſont trouvées preſque toutes oſſeuſes.

Le commencement de l'artere aorte à la ſortie du cœur étoit oſſeux auſſi bien que ſes valpules. Il y avoit un étranglement conſidérable de cette artere à l'endroit de ſa courbure, qui forme le tronc inférieur, ou deſcendant. Le tronc inférieur de l'artere aorte depuis le deſſous du diaphragme juſqu'aux iliaques incluſivement, étoit preſque tout oſſeux dans ſes moindres ramifications ſenſibles, à la réſerve de l'artere hepatique, de la gaſtrique, de la meſentérique, & des deux émulgentes. Cette oſſifacation s'obſervoit principalement dans l'artere ſplénique, qui faiſoit pluſieurs contours à peu près comme le commencement des trompes de Fallope du côté des ovaires. Tous les contours de l'artere hépatique conſtituoient un véritable os, dans le milieu duquel le ſang s'étoit conſervé ſon paſſage.

Les arteres ſpermatiques dans les ovaires, & ſur le corps de la matrice, étoient oſſeuſes. Dans l'intérieur de ce viſcere nous avons trouvé trois ou quatre petites tumeurs, chacune de la groſſeur d'un

poix, attachées par un pédicule à la membrane interne de la matrice. Les ovaires avoient une surface inégale, raboteuse, & parsemée de petits grains semblables aux tumeurs de la matrice. Ces grains se sont trouvés d'abord remplis d'une eau claire, & lympide; mais il y avoit au milieu de chacun un véritable os très-dur, & approchant de la figure ronde. Je trouvai six de ces petits os dans un seul ovaire.

Tous les autres visceres du bas-ventre, à la reserve des ovaires, étoient dans leur souplesse naturelle. La rate même étoit souple, quoique le gros tronc de son artere fut tel qu'il a été decrit cy-dessus. L'intestin colon vers sa fin, c'est-à-dire à l'endroit ou il degénere en rectum, avoit sa cavité de la moitié plus petite que le reste de ce boyau, & cela de la longueur d'un demi-pied.

Le crane ayant été scié à l'ordinaire, la dure-mere a suivi la calote de maniere que cette membrane s'est trouvée par tout adhérente au crane presque comme dans l'enfance. Il y avoit des eaux extravasées sur la propre substance du cerveau, qui se sont écoulées dans les ventricules, & ramassées à la base du crane,

à méſure qu'on a été obligé d'enlever le cerveau, & le cervelet, à la maniere accoutumée. Ces deux viſceres étoient très-bien conſtitués. Ils avoient à leur baſe quelques petites arteres cartilagineuſes, & à demi oſſeuſes. Le lacis choroïde, qui tapiſſe le ventricule gauche du cerveau, avoit quelques petites hydatides.

*Hiſtoire des deux dernieres maladies de Madame la Douairiere de C.***.*

IL y a environ trois ans, que Madame la M. de C.*** ſe plaignoit d'une grande foibleſſe des jambes, qui l'empêchoit de pouvoir marcher librement. Ainſi elle ne ſortoit de chez elle que pour aller à la Meſſe dans un chaiſe-à-porteur avec laquelle on la prenoit, & on la ramenoit juſques dans ſa chambre. Ses jambes avoient enflé par deux fois. L'eau de la mer emporta cette enflure.

Le 20 janvier 1707 elle eut une grande maladie ; c'étoit une fiévre continue avec deux redoublemens par jour, & un gros rhume de poitrine avec une toux très-violente, ſuivie de beaucoup de crachats lymphatiques fort gluants, ſans ſang, & ſans pus.

Madame la D. se plaignoit toujours d'une palpitation à l'endroit du cartilage xiphoide ; ce qu'elle appelloit son batement ; qui se faisoit souvent sentir dans le bas ventre, immédiatement au-dessous du diaphragme tout autour du corps. Elle ne pouvoit se coucher la tête basse, ni sur un côté, sans craindre de suffoquer sur le champ. Elle se plaignoit d'une grande oppression de poitrine, qui ne se manifestoit pourtant point au dehors, comme elle a coutume de faire, ni par la dilatation des narines ; elle buvoit même sans peine, & sans être obligée de reprendre haleine. Elle avoit pourtant quelquefois de la peine à élever la voix. Elle avoit de temps en temps des vapeurs si considérables, & si bizarres, qu'elle craignoit de mourir à tout moment. Le pouls, naturellement très-petit, & fort inégal, disparoissoit tout-à-fait. Les extrêmités devenoient froides, & les entrailles brulantes. Quelquefois même elle se plaignoit de grandes chaleurs, tandis que les membres étoient froids, & d'autres fois elle se plaignoit du sentiment de froid, les parties étant chaudes au toucher. La tête étoit pourtant très-libre, & la malade raisonnoit à

son ordinaire avec toute la justesse possible. Une seule vapeur, qui survint à la fin du mois de Févrïer 1707, fit éclipser la raison pendant la moitié d'un demi quart-d'heure. Elle eut pour lors un assoupissement apoplectique, qui fut suivi d'une paralysie imparfaite à la langue, & au bras droit, pendant vingt-quatre heures; après quoi la malade remua cette partie; mais on ne trouva point du tout de pouls au bras, qui, comme je viens de l'insinuer, resta froid, & immobile pendant vingt-quatre heures. Le pouls demeura éclipsé pendant quinze jours, la langue d'ailleurs s'étant bientôt remise.

Par les secours efficaces qu'on apporta à cette illustre malade, la fiévre disparut bientôt, le rhume cessa, & les vapeurs diminuerent de maniere qu'à la mi-juin de la même année 1708 Madame la D. reprit son premier train de vie, allant à la Messe en chaise comme auparavant, sans pouvoir aucunement se soutenir sur ses jambes; le battement, & l'oppression, restant comme dessus. Elle urinoit souvent, mais en petite quantité, de maniere que les urines répondoient assez à la boisson. Elle avoit de temps en

temps de petites vapeurs, & elle se plaignoit d'une insomnie assez ordinaire aux personnes avancées en âge. Elle n'alloit du ventre que par le secours des lavemens de trois jours l'un.

Le 7 du présent mois de novembre 1708 on s'apperçut que Madame la D. à son lever fut un peu plus enjouée qu'à son ordinaire. Elle avoit la fiévre, & déliroit de fois à autres sur certains objets. Par exemple sa poitrine faisoit un certain bruit sourd, qu'elle jugeoit venir de quelque personne qui parloit derriere, ou à côté, du chevet ; ce qu'on fut obligé de lui accorder. Elle donna beaucoup d'attention à cet objet pendant trois jours. A ce délire succéda une envie de dormir excessive, qui l'obligeoit de fermer les yeux pour les ouvrir de moment à autre. Le pouls disparut tout-à-fait au bras gauche, comme il avoit disparu l'année derniere au bras droit, avec cette différence que le bras droit avoit été paralytique, & que le gauche étoit souvent attaqué de petits mouvemens convulsifs, qui augmenterent jusqu'à la mort. Enfin mardi dernier 13 du courant, sur les 10 à 11 heures du matin la malade perdit connois-

ſance, tout ſentiment, & mourut entre midi & une heure.

*Explication des principaux faits contenus dans cette obſervation.*

LES arteres ſont des conduits membraneux d'un tiſſu fort ſerré, qui ſont obligés de ſe dilater par l'effort du ſang, & de ſe remettre enſuite par leur propre reſſort, pour pouſſer le même ſang juſques dans les veines. A raiſon de ce tiſſu fort reſſerré, elles peuvent ſe convertir en cartilages, & devenir os, de même que tous les os ordinaires, qui ne ſont dans le fœtus que de ſimples membranes, comme on obſerve principalement dans les enfans nouveau nés à la jonction des deux pariétaux avec la partie ſupérieure & mitoienne du coronal; ce qui forme ce qu'on appelle la fontenelle.

L'aorte, étant beaucoup plus groſſe, & plus ferme, que les autres à la ſortie du cœur, doit s'endurcir, & s'oſſifier plutôt en cet endroit. J'avois ouvert depuis ſept à huit ans à l'Hopital trois cadavres de vieillards qui avoient auſſi cette partie oſſifiée, & qui étoient ſujets à une palpitation de cœur continuelle;

ce

ce qui m'avoit donné occasion de soupçonner une pareille cause de la palpitation de cette illustre Dame, comme elle m'avoit forcé de le lui avouer plusieurs fois, mais je n'avois jamais observé l'artere aorte toute osseuse dans le bas-ventre, comme dans ce cas-cy. C'est de-là que dependoit le battement qu'on sentoit au-dessous du diaphragme; la foiblesse, la froideur, & l'enflure des jambes venoient de ce que le sang ne pouvoit y être poussé que très-foiblement par les artères iliaques devenues osseuses.

J'avois trouvé dans le cadavre d'un des vieillards mentionnés ci-dessus une partie de la pleure, qui couvre le dedans des côtes convertie en un véritable os de la grandeur de la paume de la main. Ce vieillard avoit une oppression de poitrine considérable, & fort sensible, par la difficulté que les côtes avoient à s'élever dans le temps de l'aspiration; mais je n'avois jamais observé les anneaux des bronches pulmonaires osseux comme dans le cas présent, où l'oppression de poitrine ne pouvoit pas s'appercevoir, parce que toutes les côtes & le sternum étant très-souples, la poitrine s'élevoit & s'abaissoit sans peine. Les vesicules du

poumon après le rhume étoient aussi fort libres ; ainsi elles recevoient l'air, & le renvoyoient avec la même facilité : les seuls bronches, étant hors d'état de se dilater, & de se resserrer, obligeoient la malade à se plaindre d'une oppression de poitrine si singuliere.

Quoiqu'on ait coutume de déduire les vapeurs d'un chyle crud, & indigeste, qui, passant par intervalles dans le sang, l'épaissit, & l'empêche de rouler librement, cependant Madame la D. de C. * * * avoit l'estomach, le foye, le pancreas, les boyaux, & le mesentère, très-bons & bien constitués ; elle n'a jamais eu aucun mauvais rapport, ni aucun vent ; le goût & l'appetit se soutenant toujours,& les gros excremens étant bien conditionnés. J'aimerois mieux dire que ses vapeurs dependoient uniquement de la difficulté que le sang avoit à rouler dans les bronches pulmonaires, & vers la rate, & la matrice, où les ossifications étoient plus sensibles. Il est vrai que cette illustre Dame se plaignoit souvent d'un mal d'estomach que rien ne pouvoit calmer ; mais c'étoit à mon avis une suite du battement du cœur, qui, étant situé plus bas qu'à l'ordinaire, &

ayant sa pointe au dessous des poumons, pressoit l'estomach par l'entremise du diaphragme.

Le manque de pouls au bras droit, qui survint l'année derniere après la légere attaque d'apoplexie venoit, selon toute apparence, de ce que quelques gouttes de serosités répandues dans le cerveau, après avoir éclipsé la raison, s'étoient jettées sur le nerf qui répond à ce bras, & qui accompagne l'artere brachiale. Ce qui confirme cette conjecture c'est que le bras gauche à souffert la même éclipse de pouls dès que la serosité a commencé à s'épancher de nouveau sur le cerveau. La premiere fois il y avoit paralysie du bras droit parce que l'apoplexie avoit précédé, & que le dépôt s'étoit fait tout-à-coup; la seconde fois le mouvement & le sentiment du bras gauche ont subsisté parce que l'eau, épanchée peu-à-peu, n'avoit relaché que le nerf qui répond à ce bras, & qui accompagne l'artere brachiale, comme je viens de l'insinuer, sans causer de relâchement notable dans les autres nerfs destinés au sentiment, & au mouvement. Enfin les eaux ayant été ramassées dans une suffisante qualité pour presser irré-

gulierement l'origine des nerfs, & pour donner occasion à des battemens irréguliers dans les arteres du voisinage, les mouvemens convulsifs sont survenus avec la perte de connoissance quelques heures avant la mort.

Il y a quatre ans que j'avois trouvé dans le cerveau d'un jeune homme de vingt-cinq à trente ans les corps canellés du côté gauche tout osseux, sans que cet homme, mort péripneumonique, eût jamais eu aucun mal de tête, ni aucun dérangement dans ses fonctions animales; de même Madame la M.. a toujours eu la tête très-libre, quoiqu'il y eut quelques petits rameaux d'arteres osseux à la base du cerveau. Ce viscere n'a été inondé de serosités qu'á raison des ossifications du poumon, & du bas-ventre, qui ont donné occasion au sang de se porter en trop grande quantité à la tête, où il a d'abord produit les insomnies, & le délire, en distendant le cerveau, & ensuite les convulsions, & le sommeil léthargique, en y lâchant la serosité qui a conduit la malade à la mort.

## OBSERVATION XIX.

*Remarquable sur un Cancer de l'œil.*

MADEMOISELLE ANNE LA C*** âgée d'environ dix ans, d'un temperament mélancholique, s'étant fait couper les cheveux le 15 juin 1720. alla se baigner dans un jardin après avoir couru, & s'être fatiguée. Quelques jours après elle se plaignit d'une vive douleur de tête qui répondoit à l'œil droit. Cet œil ne paroissoit point du tout alteré, cependant elle cessa de voir de cet œil. Cet enfant fut amené à Montpellier au mois d'octobre suivant. Les Medecins qui furent consultés sur sa maladie, n'appercevant aucun changement dans la transparence des humeurs de cet œil, ordonnerent la douche des bains de Balaruc, qui fut prise soir & matin pendant trois jours.

Au retour de Balaruc, la douleur de tête ayant cessé, l'œil parut se porter involontairement du côté du nez, de maniere qu'une partie de la cornée étoit cachée au grand canthus. Vers le commen-

cement de janvier 1721, la malade se plaignît de fois à autre de quelque douleur audit œil, où il survint une petite excroissance à côté de la cornée. Cette excroissance grossit peu à peu, devint fort noire, restant dans cet état jusqu'au mois de juin dernier, auquel tems il survint tout à coup une douleur de tête très-vive qui répondoit audit œil. Celui-ci grossit pour lors beaucoup, & commença de jetter quelques gouttes de sang. Un mois après il survint un pareil orage qui fit grossir la tumeur au point d'égaler une grosse noix.

Je vis la malade vers la fin du mois de janvier dernier, & je trouvai que ladite tumeur étoit un véritable cancer ulceré, dont il découloit de temps en temps tantôt du sang, tantôt du pus, & de la sanie semblable à de la lavure de chair. Les douleurs étoient vives, & lancinantes, tant à l'œil qu'à la tête. Ce qu'il y avoit de particulier, c'est que cet œil, tout difforme & horrible, ne laissoit pas de souffrir lorsqu'on en approchoit une chandelle allumée.

J'ordonnai qu'on liât la tumeur avec un fil double ciré, ce qui fut exécuté par un Chirurgien étranger. Le soir de la li-

gature il parut une hémorrhagie allarmante, qui se calma d'elle-même. Les douleurs étant vives avec chaleur, j'y fis appliquer une compresse trempée dans du blanc d'œuf où l'on avoit battu des pierres d'alun, ce qui calma un peu la chaleur sans arrêter l'hémorrhagie.

L'on continua de serrer peu à peu le fil dont on vient de parler, & la tumeur tomba en dix-sept jours sans aucun fâcheux accident. Le Chirurgien ordinaire pensa ensuite la plaie suivant la coutume, & assura avoir trouvé le globe de l'œil dans la tumeur mentionnée.

---

## OBSERVATION XX.

*Sur une Vapeur avec ictere noir, & fausse-couche, & Journal des remedes dont on s'est servi dans ces maladies.*

MADAME D*** âgée de vingt-cinq à vingt-six ans, est venue au monde nouée. Depuis qu'elle s'est connue jusqu'à l'âge de quatorze ans, il ne s'est gueres passé de mois sans qu'elle n'ait été saisie de la fiévre, & de quelque mal d'estomach. Le tems de ses regles

étant venu, sa santé se fortifia si bien de jour en jour par le régime de vie, & l'usage des remedes qui lui furent ordonnés, qu'à l'âge de vingt ans elle fut en état de se marier. Elle se blessa le cinquiéme ou sixiéme mois de son mariage, & elle a porté ensuite très-heureusement trois filles & un garçon, qui jouissent d'une bonne santé.

Dans la derniere grossesse elle eût de grands chagrins, qui occasionnerent des frissons, maux d'estomach, &c.

Depuis deux ans passés, Madame est travaillée de tems en tems d'une douleur d'estomach qui a coutume de s'étendre, lorsqu'elle devient fort vive, jusqu'à la partie droite & inférieure du dos, & jusqu'au rein droit. Lors de cette douleur, Madame urine peu ; elle est fatiguée tantôt d'un vomissement, & tantôt d'un envie de vomir, qui la porte à boire de l'eau tiéde pour s'y exciter sans beaucoup de violence. Elle en sent ordinairement quelque soulagement. Les mains deviennent froides : le pouls petit, & foible, est suivi de quelque défaillance de cœur. On est quelquefois obligé de faire de très-violentes contorsions des bras, des cuisses, & des jambes, & le tout se

termine souvent par des larmes involontaires. Du reste la malade a ordinairement fort bon appetit, & le ventre si paresseux qu'il reste serré quelquefois quatre à cinq jours, ne rendant dans l'état naturel que des excrémens fort durs.

Le 7 du mois d'août dernier son Medecin examina le bas-ventre de cette Dame, qu'il trouva fort mol par tout, excepté à l'hypochondre droit, où il découvrit sur la partie convexe du foie une tumeur qui lui paroissoit être d'une étendue de quatre à cinq travers de doigts, & d'une figure presque ovale. On n'y sentoit aucun battement, mais on ne pouvoit y appuyer le bout des doigs sans y exciter de la douleur.

Ce Medecin voulant travailler à emporter cette tumeur, ordonna des lavemens composés d'une décoction rafraîchissante & émolliente, d'une once de moëlle de casse, & deux de miel de nénuphar, une saignée du bras, des bouillons aperitifs & rafraîchissans, précedés & suivis d'une légere purgation, la boisson des eaux de Vals, & une opiate d'acier.

Madame prit deux lavemens,& quatre ou cinq bouillons aperitifs dont l'usage

fut interrompu par un petit voyage pendant lequel elle fut saisie d'un Ictere accompagné d'une si violente démangeaison de toute l'habitude du corps qu'elle ne dormoit ni nuit ni jour. Cela commença le 15 août dernier. Les urines vinrent d'une couleur saffranée obscure. Les gros excrémens étoient mols, & pour le moins aussi blancs que des cendres paîtries avec de l'eau. Cependant Madame se croyoit grosse, sur ce que ses regles, qui avoient accoutumé de couler avec ordre, avoient manqué depuis le 16 ou le 17 du même mois d'août. Son Medecin ordinaire n'en douta point, en apprenant d'ailleurs que depuis le 2 Madame avoit un grand dégoût pour toute sorte d'alimens, à la réserve du pain & des œufs frais, & que l'odeur & même l'idée de toute espece de chair bouillie ou rôtie, causoit des soulevemens d'estomach. Elle avoit aussi des envies déméfurées de manger certains alimens, comme a coutume de faire la plûpart des femmes grosses. Dès le moment de la conception elle commença à maigrir.

Le vingtiéme jour ou environ de la grossesse de Madame D*** les douleurs commencerent à la saisir plus souvent,

& à devenir plus vives, & plus opiniâtres, qu'auparavant ; de maniere qu'elles s'étendoient depuis l'hypochondre droit & l'estomach jusqu'aux reins, au milieu du dos, sur tout le côté droit, & même jusqu'à l'omoplate droite, où la malade disoit qu'il lui sembloit qu'on arrachoit cette derniere partie du reste de son corps. Ces douleurs ont été quelquefois accompagnées d'une fievre qui disparoissoit presque aussitôt qu'elles avoient cessé.

Les gros excrémens ont été pendant deux mois ou environ d'un gris cendré, & la jaunisse dégénéra bientôt en un véritable Ictere noir qui rendoit toute l'habitude du corps, & surtout la surface extérieure des paupieres, d'une couleur de feuilles mortes tout-à-fait foncée. Les urines devinrent en très-peu de tems fort opaques, & d'une couleur saffranée si foncée, qu'elles sembloient être chargées d'une suie fort brûlée, & noirâtre. Quelquefois elles paroissoient verdâtres au grand jour. On y a vû aussi quelquefois un sédiment sabloneux, & de couleur de brique. Elles ont paru à peu près les mêmes pendant deux mois entiers, & l'odeur en a toujours été mauvaise. La dé-

mangeaison augmentoit à mesure que la grossesse s'avançoit.

Le 18 août la malade prit un lavement; le 19 elle fut saignée du bras droit. Ensuite on lui donna le matin à jeun, pendant huit jours, un bouillon fait d'un poulet écorché, & farci de la chair de grues, & des pattes de deux douzaines d'écrevisses de riviere, dans lequel on avoit fait bouillir légerement quelques feuilles de capillaire, d'aigremoine, de polytric, de ceterac,& de scolopendre.

Le jour du septiéme bouillon on lui ouvrit la veine du bras gauche pour en tirer huit ou neuf onces de sang. Après le huitiéme elle fut purgée avec deux verres d'une légere prisanne purgative; après quoi elle prit pendant huit jours un bouillon fait d'un poulet dans lequel on avoit fait cuire pendant une heure des racines d'asperges, de chiendent, de fraisier sauvage, & de pissenlit, une demi-once de chacune, & une demi-once de limaille d'acier préparé à la rosée, & suspendue dans un nouet, ajoutant sur la fin les feuilles des herbes ci-dessus marquées, & une pincée de cerfeuil.

L'usage de ce dernier bouillon étant fini, on prit de deux jours l'un trois pe:

tites pillules composées de douze grains d'extrait de rhubarbe, six grains de limaille d'acier préparée, quatre grains de scamonée, & deux grains de fleurs martiales de sel ammoniac. On poussa la dose de la scamonnée jusqu'à huit grains. On avalloit par-dessus ces pillules, qu'on réitera six fois, un bouillon de poulet avec quelques feuilles de chicorée sauvage, & les jours d'intervalle des pillules on ne prenoit que le bouillon de poulet. On aidoit l'effet des pillules par des lavemens avec deux onces d'huile d'amandes douces, & autant de miel violat.

Pendant les remedes ci-dessus, pour calmer la démangeaison, les douleurs, & pour faire dormir, on prenoit souvent le soir une potion avec trois onces d'eau de bardane, une dragme de confection d'hyacinthe, une demi-once de syrop de pavot blanc, une pleine cuilliere d'eau de fleurs d'oranges, & une dragme d'eau de canelle. On appliquoit quelquefois sur l'estomach une rotie au vin couverte de poudre de canelle, de gerofle, & de moutarde. Tantôt on fomentoit les deux hypochondres avec une décoction rafraîchissante, & émolliente. On mit deux fois sur la partie convexe du foie une vessie

de porc remplie à demi de parties égales & chaudes de lait & de décoction de fleurs de camomille.

Les 15 & 16 septembre les douleurs furent si vives & si opiniâtres, nonobstant les narcotiques, qu'elles lui attirerent une grande fievre, pour laquelle on la saigna le 17 dans le tems que la fiévre la prit. Elle fut travaillée pendant vingt-quatre heures d'un vomissement très-violent, pour lequel on donna une potion cordiale avec la confection d'hyacinthe, le corail, les yeux d'écrevisses, l'eau de fleurs d'oranges, & l'eau de canelle. Le vomissement passé, Madame fut purgée comme ci-dessus avec les pillules qui agirent bien, & sans aucune violence. Les maux diminuerent un peu, & le 22 septembre on rendit par le vagin un petit grumeau de sang. Le 23 la malade fut plus tranquille. Le 24 elle perdit encore du sang; ce qui continua & s'augmenta de jour à autre avec des douleurs aux reins qui répondoient au bas-ventre; ce qui désignoit un avortement prochain, qu'on facilita par le secours des lavemens, par une saignée du pied qui fut faite le 28, & par six ou sept gouttes d'huile de karabé dans un peu de bouillon. Le 29 on

fomenta pendant une heure la région hypogastrique avec une décoction émolliente, après laquelle on en appliqua le marc. Le 30 elle fut purgée avec trois pillules faites de dix grains d'extrait de senné, autant d'extrait de rhubarbe, six grains de scammonée, cinq grains de sel d'absynthe, trois grains de fleurs de sel ammoniac martiales, & deux grains de tartre stybié. Ces pillules la purgerent fort, & faciliterent sans doute son accouchement, qui arriva le lendemain premier octobre. Elle fit un petit fœtus bien formé avec son arriere-faix, & de plus un corps étranger de la grosseur & figure d'un œuf de poule. C'étoit un faux germe, mol, rougeâtre, cave en dedans, sans fœtus, & avec quelques petits grumeaux de sang extravasé.

Après la blessure elle eut pendant huit jours une perte de sang médiocre, & ordinaire, après laquelle la malade fut purgée deux jours de suite, sçavoir le 11 & le 12 octobre avec trois pillules comme dessus sans tartre stybié, avallant pardessus le bouillon de poulet aperitif. Le 14 on la repurgea, & le 15 elle fut cruellement tourmentée de la douleur du foie, & de vapeurs que le laudanum calma

bientôt. Le 18 elle reprit les pillules purgatives, & le bouillon aperitif. Le 20 elle prit dix verres des eaux de Vals, en diverses reprises, avallant un bouillon de poulet par-dessus. Le même jour, les douleurs, & les vapeurs revinrent sur les deux heures après midi. On prit d'abord la potion ordinaire, & quelque tems après le lavement narcotique, & l'on fut tout-à-fait calme sur les quatre heures. On resta dans cet état tout le 21 jusqu'à une heure après minuit. Cette nuit du 21 au 22 fut très-inquiete. On eut une vapeur médiocre, accompagnée d'une douleur d'hypochondre qui persista pendant vingt-quatre heures.

Quant au régime de vie, jusques vers la fin du mois de septembre on a usé pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec la racine de chiendent, à laquelle on a substitué les eaux de Maine, qu'on a bues depuis ce tems. Dès le commencement jusqu'au 10 ou 12 septembre, la malade mangea plutôt par envie de femme grosse que par goût, tantôt un peu de hachis d'une éclanche de mouton, tantôt un morceau de fricassée de poulet, ou de pigeon grillé, & une ou deux fois la moitié d'un pied de porc, aussi grillé,

qui lui donna un travail d'estomach. Sa principale nourriture consista en de bons potages, de bon bouillon, de la gelée faite avec une volaille & du maigre de veau. On avalloit quelques œufs frais au commencement d'octobre. On mit de temps en temps dans son bouillon deux pleines cueillerées d'un coulis fait du blanc d'une perdrix ou d'une poularde, ou d'une quantité de bon jus de veau jusqu'à ce que Madame eût repris des forces. Elle recouvra ainsi peu à peu la santé, qu'elle conserva pendant deux ans, & alors elle fut attaquée de la petite vérole dont elle mourut.

---

## OBSERVATIONS XXI, & XXII.

*Sur des Catalepsies compliquées.*

DANS les deux maladies qui font le sujet de ces deux observations, il y avoit complication d'épilepsie & de catalepsie.

Pour s'en convaincre, examinons en peu de mots chacune de ces deux maladies en particulier.

La Catalepsie & l'Epilepsie sont deux

maladies de la tête qui m'ont toujours paru les plus difficiles à expliquer ; sans doute parce que celle-ci arrive trop souvent, & que celle-là s'observe très-rarement. L'une a des accidens qui varient à l'infini, & l'autre est accompagnée d'un symptôme particulier sur lequel on ne s'accorde pas bien. Dans ces deux maladies, lorsqu'elles sont parfaites, tout sentiment périt de même que dans l'apoplexie forte. Dans l'Epilepsie il y a des convulsions, ou des mouvemens convulsifs, en différentes parties du corps, au lieu que la véritable Catalepsie doit être exempte de convulsions ; les membres du malade doivent recevoir aisément, & conserver constamment, la situation qu'on leur donne.

Les Epileptiques qui sont tourmentés de mouvemens convulsifs agitent leurs membres de plusieurs manieres différentes, & ils jettent de l'écume par la bouche. Ceux qui sont en convulsion ont leurs membres roides, & en repos. On en voit quelquefois qui n'ont qu'une seule convulsion constante de la machoire inférieure, toutes les autres parties restant relâchées, comme dans l'apoplexie. Enfin on voit des Epileptiques dont cer-

taines parties sont agitées de mouvemens convulsifs, tandis que d'autres sont en convulsion, & ces convulsions passent successivement d'une partie à l'autre.

Tous ces désordres viennent, à mon avis, de ce que, les vaisseaux sanguins du cerveau étant inégalement embourbés de sang, les arteres de ce viscere sont obligées de battre irrégulierement, & en battant de la sorte, elles secouent d'une maniere inégale les nerfs qui se distribuent dans les différens muscles. Cela se confirme par toutes les ouvertures des cadavres de ceux qui sont morts épileptiques, puisque l'on trouve constamment des veines variqueuses, ou des tumeurs aneurysmales, comme sous le nom de glandes, qui se forment près des sinus de la dure-mere, au lacis corhoïde, ou à la base du crâne.

Les véritables Cataleptiques demeurent immobiles comme des statues: tous leurs membres prennent,& conservent,la situation qu'on leur donne, mais les Auteurs ne conviennent pas si ces membres sont roides ou flexibles. Cependant j'observai il y a sept ou huit ans dans l'Hôtel-Dieu de cette ville deux véritables Cataleptiques dont on mouvoit toutes les

parties avec autant de facilité qu'on peut remuer celles d'un homme qui dort d'un profond ſommeil naturel.

Le premier de ces deux Cataleptiques étoit un jeune homme de quinze à ſeize ans, d'un temperamment mélancholique, & naturellement ſtupide. Il avoit été d'abord attaqué d'une fievre maligne qui fut accompagnée d'une affection comateuſe, à laquelle ſuccéda une privation totale de ſentiment. Le pouls, la reſpiration, la déglutition, reſtant dans leur entier. Je le croyois apoplectique lorſque, m'aviſant de lui lever les membres, je le trouvai véritablement cataleptique. Il reſta vingt-quatre heures en cet état, & mourut ſans que je puſſe profiter de l'ouverture de ſon cadavre.

L'autre malade, âgé d'environ vingt ans, ſembloit jouir d'une ſanté parfaite; & ſur le rapport qu'on me fit des accidens auxquels il étoit ſujet depuis trois jours, je le croyois épileptique. Cependant, n'y trouvant aucune convulſion, ni mouvement convulſif, je découvris que c'étoit une véritable Catalepſie périodique par la conſtance avec laquelle les membres reſtoient dans les différentes ſituations où je les mettois pendant le

jours de huit heures que duroit chaque paroxysme. Au bout de huit jours le malade fut guéri entierement par le secours de l'emétique & du quinquina. Il resta un peu plus stupide qu'auparavant, & ne mourut que quatre ans après d'une péripneumonie.

Ces deux Cataleptiques furent examinés, & visités, plusieurs fois par des Docteurs & des Etudians en Medecine, qui me suivoient en pratique, & nous nous convainquîmes tous de la souplesse des membres; ce qui me donna occasion de penser que dans la véritable catalepsie le sang doit couler librement à peu près comme dans l'état naturel, & que le siége de cette maladie doit être dans cet endroit du cerveau où se font toutes les sensations, & qu'on nomme *emporium*, dont les fibres, étant relâchées par une sérosité superflue, ne sçauroient recevoir les impressions extérieures à l'occasion desquelles l'ame sent. Ainsi on doit mouvoir aisément les membres des Cataleptiques en déterminant le sang sans la participation de la volonté du malade, & ses membres doivent rester dans cet état jusqu'à ce qu'ils en soient changés par une cause extérieure qui ne sçauroit ve-

nir de la douleur que produiroient dans nous de pareilles ſituations gênées, puiſque le malade ne ſent point. Mais c'eſt aſſez raiſonner ſur ces deux maladies, paſſons aux obſervations.

Guillaume Bouſquet, de Caviſſon, Diocèſe de Rhodez, âgé d'environ cinquante-cinq à ſoixante ans, après avoir eſſuyé pluſieurs chagrins domeſtiques, tomba malade d'une fievre maligne le 25 avril dernier de cette année 1710. Il entra à l'Hôpital, où il fut ſaigné deux fois, & purgé une, dans l'eſpace de cinq à ſix jours ſans aucun ſuccès. Ayant ordonné de lui adminiſtrer les Sacremens le 3 de mai, M. le Curé ne put en tirer aucune parole; ce qui m'obligea de l'examiner le lendemain au matin avec plus d'attention. J'eus beau l'appeller par ſon nom, le pincer, lui tordre les doigts, lui arracher les cheveux, il ne donna aucun ſigne de ſentiment. Tous les membres étoient ſouples, & je le croyois apoplectique, lorſque, m'aviſant de lui lever les bras, je fus ſurpris de les voir reſter conſtamment dans la ſituation où je les mettois. Je levai ſes jambes & ſes cuiſſes avec la même facilité; ces parties reſterent élevées avec les bras & le tronc que j'avois fléchi, de

maniere que toute la machine n'appuyoit que sur les deux fesses.

J'ordonnai qu'on le levât du lit, pour essayer s'il marcheroit. On le mit debout. Je levai ses bras tout-à-fait haut, &, le poussant par derriere, je l'obligeai de faire un pas tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; suivant la maniere dont je le poussois. Le bruit de cette maladie s'étant répandu dans la ville, on accourut de toutes part à l'Hôpital, & chacun examinant le malade à son gré, & suivant ses préventions particulieres, on ne convenoit pas de la flexibilité de ses membres. Les uns soutenoient qu'ils étoient en convulsion, les autres les trouvoient souples, & quelques-uns tenoient un milieu.

Ce qui surprendra sans doute, c'est qu'ils avoient tous raison. Je revins à l'Hôpital deux heures après ma visite, & j'observai que la machoire inférieure étoit en convulsion, de maniere qu'on n'avoit pû faire avaller au malade un bouillon, ni la potion émétique, que je lui avois ordonnés. Je trouvai dans ce moment un peu de résistance à mouvoir les cuisses du malade, dont les bras étoient restés assez souples. Je m'en retournai fort mécon-

tent de mon observation, par rapport à l'hypothese que je m'en étois formée auparavant. Je n'osois nier que ce fût un véritable Cataleptique, & je craignois d'assurer qu'il fût épileptique. Cependant, ne pouvant lui faire prendre aucun remede par la bouche, je me retranchai aux lavemens avec l'émétique trouble, & aux ventouses scarifiées. Le malade resta dans cet état pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles il commença à sentir, & prononça quelques paroles. On continuoit cependant de lui remuer les membres avec violence, jusqu'a le fatiguer; ainsi on ne put pas bien s'assurer s'il se ressouvenoit de ce qui s'étoit passé dans l'accident. Il resta hébêté de maniere à ne pouvoir tirer aucune conséquence juste de ses raisonnemens; & mourut le 9 du même mois vers les trois à quatre heures du matin. Son cadavre fut ouvert l'après midi par M. la Peyronie en présence de M. Vieussens. Nous trouvâmes deux corps glanduleux de la grosseur d'un gros pois sur la dure-mere des deux côtés du sinus longitudinal. Ces corps glanduleux avoient tracé deux enfoncemens considérables au dedans des deux pariétaux, & tout le tissu intérieur du cerveau

étoit

étoit imbu d'une sérosité étrangere, par où je fus pleinement convaincu que le malade étoit cataleptique, & épileptique tout ensemble, & que la catalepsie tenoit le dessus.

Jean Soladier, âgé d'environ quarante ans, habitant de la Ville d'Agen, & depuis peu soldat du Régiment de Poitou, Compagnie détachée de M. de la Roquette, Capitaine à la Citadelle de Montpellier; après avoir été fatigué d'un long voyage, & chagrin d'abandonner sa famille, fut porté sur un brancart à l'Hôpital le soir du 8 de ce mois. Il étoit sans sentiment, & sans mouvement, ouvrant pourtant les yeux, & regardant les assistans. Lorsqu'on le pinçoit avec violence, il ne disoit rien. Son pouls étoit naturel, & sa respiration libre. Je jugeai d'abord qu'il étoit carotique, & je me contentai d'ordonner pour le soir une potion cordiale.

Le lendemain matin, le trouvant à peu près dans le même état, je lui levai les deux bras sans aucune résistance, & je fus agréablement surpris de les voir rester dans l'état où je les mettois, & d'où je les ôtois avec toute sorte de facilité, en présence de M. Gibert, Docteur en Me-

decine de notre Université, qui essaya comme moi de lever tous ses membres. Je n'eus pas la même facilité à mouvoir les jambes, & les cuisses du malade, que nous trouvâmes pliées. Il falloit toute ma force pour pouvoir les étendre. La machoire inférieure étoit dans une si forte convulsion, qu'à peine trouvoit-on le moment de lui faire avaller un bouillon, de maniere que le malade resta vingt-quatre heures sans rien prendre. J'ordonnai des ventouses scarifiées, la saignée du col, & le vin émetique dans l'espace de trois jours ; après quoi, les accidens de catalepsie disparurent, & on vit des convulsions dans toutes les parties du corps. Après quelques légeres évacuations par les selles, soutenues par un lavement avec le vin émetique trouble, toutes les convulsions cesserent, les sens furent rétablis, & la fievre se déclara avec tant de violence que le malade mourut le 15 du mois courant.

Je fis ouvrir son cadavre par le garçon Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, qui, en sciant le crane, porta la scie si avant qu'il coupa le cerveau par le milieu d'un bout à l'autre. Nous trouvâmes la dure-mere un peu adhérente à l'os pariétal du côté

droit. Le ſinus longitudinal étoit parſemé de pluſieurs petits grains glanduleux de la groſſeur d'un grain de millet, ſitués aux extrêmités des vaiſſeaux ſanguins de la pie-mere qui vont aboutir dans le ſinus longitudinal. Tous les vaiſſeaux de la pie-mere étoient pour le moins deux fois plus gonflés que dans l'état naturel, & tout remplis de ſang qui avoit lâché ſa ſéroſité au-deſſous de la pie-mere dans tout l'intérieur du cerveau, du cervelet, & de la moëlle allongée, tant par-deſſus & par-deſſous qu'en dedans juſqu'au lacis choroïde, où je trouvai pluſieurs petits corps glanduleux de la groſſeur d'un petit pois. La ſéroſité s'étoit répandue ſur la baſe du crane par la coupure du cerveau où nous en trouvâmes environ plein une palette. Le bout de la moelle de l'épine qui paroît à la baſe du crane, après avoir enlevé la moelle allongée avec le cervelet, étoit ſi abreuvé de ſeroſités que nous en fimes ſortir environ plein une coque d'œuf, en la preſſant avec le doigt, ou avec le dos du ſcalpel. Il me paroît par cette obſervation que ce ſoldat étoit plus épileptique que cataleptique.

## OBSERVATION XXIII.

*Sur un vomiſſement habituel.*

LE nommé Pierre Laſon, Bourgeois de cette Ville de Montpellier, ayant pendant neuf mois conſtamment rejetté par le vomiſſement tout ce qu'il mangeoit, & ſon ventre s'étant entierement deſſeché, mourut enfin conſumé par la maigreur. Je remarquai dans l'ouverture du cadavre toute la maſſe du poumon devenue monſtrueuſe, & skirreuſe.

## OBSERVATION XXIV.

### SUR LA LITOTHOMIE,

*Avec la maniere de panſer les plaies après l'opération.*

MONSIEUR d'Ai*** âgé de ſoixante-neuf ans, fut taillé par M. Collot le 3 Avril 1694, après avoir été préparé par quelques lavemens émolliens, deux ſaignées, cinq ou ſix bouillons de poulet,

des émulſions, & deux verres de petit-lait, délayant dans chacun ſix drachmes de pulpe de caſſe, & demi-once de manne.

D'abord M. Collot le ſonda avec une fort petite ſonde d'argent qu'il n'introduiſit pas aiſément, parce que le conduit de la verge ſe trouva retréci à l'endroit où le col de la veſſie finit. Ayant trouvé la pierre dans la veſſie par le moyen de cette petite ſonde, il la retira, & en introduiſit une autre canelée, qui étoit d'une groſſeur médiocre. Cette ſeconde ſonde ayant de la peine à paſſer par rapport au rétréciſſement dont on vient de parler, le ſieur Collot fut obligé de l'introduire de force, & de cauſer par-là beaucoup de douleur au malade, qu'il avoit auparavant placé ſur une table aſſis ſur ſon bord, ayant le corps à moitié renverſé vers le derriere, & les jambes approchées des cuiſſes auſquelles elles étoient attachées.

La ſonde creuſe étant introduite dans la veſſie, & les jambes aſſujetties par deux aides, le ſieur Baptiſte garçon du ſieur Collot monta ſur la table, & ayant panché la tête ſur le devant du corps de Monſieur d'Aigref... il leva le ſcrotum

avec sa main gauche, & ayant allongé le pouce il le poussa vers le dedans de la main, ensuite il allongea les quatre autres doigts sans les éloigner les uns des autres, & ayant fait la même chose de la main gauche, il appuya l'index de la main droite par la partie de ce doigt qui regarde le pouce & la paume de la main sur la partie laterale gauche du raphé, & ayant un peu poussé le raphé vers la cuisse droite, il appliqua l'index de la main gauche sur la partie laterale gauche du perinée, à deux travers de doigts ou environ de l'index de la main droite; de sorte que le commencement de la premiere phalange de l'un & de l'autre index étoit situé tout auprès de la racine du scrotum, & la fin de la troisiéme phalange approchoit assez près du trou du fondement.

Le sieur Baptiste ayant appliqué les deux mains de la maniere qui vient d'être marquée, & ayant par ce moyen bien assujetti le cuir sur la partie creuse de la sonde, le sieur Collot appuia le bout de l'index droit sur sa sonde, un pouce plus bas ou environ que la racine du scrotum, & porta d'abord sur l'endroit touché la pointe de son litothome garni à moitié

de linge, & l'ayant enfoncé jusques dans le fond du creux de sa canule, il la baissa, & la porta en bas jusqu'à trois petits travers de doigts, ou environ, du fondement, de sorte que la longueur de l'incision fut aussi de trois petits travers de doigts, ou environ.

L'incision étant faite, il remonta en haut, & rabaissa en bas par deux fois son litothome pour qu'il ne resta rien à couper dans le milieu d'icelle. Ayant remonté la pointe du litothome en haut, il le donna à tenir par le manche au sieur Baptiste qui le tint de la main gauche, & d'abord M. Collot introduisit son premier conducteur, qu'il tourna d'abord après l'avoir introduit dans la vessie, de sorte que le traversant d'icelui regardoit de haut en bas, ensuite il introduisit son second conducteur dont le traversant regardoit de haut en bas lors même qu'il l'introduisit.

Ayant introduit ces deux conducteurs, il ôta d'abord le litothome, tira la sonde de la vessie, fit soutenir de nouveau le scrotum par la main du sieur Baptiste, & faisant glisser son dilatatoire entre les deux conducteurs, il en porta la pointe jusques dans la cavité de la vessie, &

l'ayant porté, il l'ouvrit un peu pour dilater le ſphincter de la veſſie, ſon col, & l'endroit de l'urethre par où la pierre devoit paſſer. Cela étant fait, il tira ſon dilatatoire, & introduiſit à la faveur des deux conducteurs ſa tenette dans la veſſie; après quoi il ôta les deux conducteurs, & chercha à prendre la pierre, & l'ayant priſe avec les tenettes, il la tira avec beaucoup de peine, & de violence, parce qu'elle étoit grande, plate, & ronde, & ayant une figure à peu près ſemblable à celle d'une montre, ſans être pourtant tout-à-fait ſi épaiſſe. Elle étoit fort raboteuſe, ce qui fit que le malade ſouffrit beaucoup de douleur quand on la tira de la veſſie.

La pierre étant tirée de la veſſie, le malade fut porté dans ſon lit, & d'abord M. Collot introduiſit dans la veſſie une ſonde d'argent cannellée, ouverte par le milieu de ſon extrêmité, & par les deux côtés de ſa même extrêmité, groſſe comme une groſſe plume de cigne, longue de neuf travers de doigt, un peu recourbée ſur ſon extrêmité, & ſa groſſeur allant en diminuant inſenſiblement depuis ſon entrée juſqu'à ſa fin, ayant auprès du trou de ſon entrée un anneau pour

être ſoutenue par un petit ruban de fil blanc.

Cette ſonde ayant été introduite dans la veſſie, le ſieur Collot appliqua d'abord ſur la plaie un aſtringent qui avoit la conſiſtence du cerat. Cet aſtringent étoit étendu ſur un morceau de linge fendu par en haut & par en bas, afin qu'il pût bien s'appliquer ſur la plaie, nonobſtant ladite ſonde, & ſur tout le ſcrotum.

Cela fait, il mit un morceau de charpie ſur l'ouverture de la ſonde, une compreſſe par-deſſus, une autre par-deſſous la ſonde, & une autre par-deſſus. Enſuite il mit un linge trempé dans l'oxycrat ſur le ſcrotum, & par-deſſus un autre linge en deux ou trois doubles enduit de cerat de Galien. Alors il attacha les quatre bouts de la ſonde qu'il avoit paſſés auparavant ſous la feſſe gauche à la bande qui ceignoit le corps du malade, & en même tems il y attacha le ruban attaché à la ſonde, & les deux bouts du linge enduits de cerat de Galien. On les y attacha avec des épingles aux branches de la ſonde, pour que le ſcrotum fut tenu ſuſpendu en l'air.

MATIERE DE L'ASTRINGENT.

*℞ Sang. dracon.* ℥j *bol. armen.* ℥ß *cum albumine unius ovi redigantur in consistentiam cerati.*

Ayant été taillé à neuf heures du matin, il fut saigné à cinq heures du soir.

Le 4 avril à sept heures du matin il fut pansé, on lui ôta la canulle, & on mit en sa place une tente de huit travers de doigts de longueur, & tant soit peu plus grosse que la canulle, ensuite du baume suivant.

*℞ Unguent basilic. & therebint. venet. aa.* ℥iij. *ol. recentis, & ol. hyperic. aa.* ℥ij *balsam. Arcæi* ℥j *cer. flav.* ʒij *misc. omnia, & levis ebullitionis ope redigantur in consistentiam balsami.*

D'abord après avoir introduit sa tente il appliqua au-dessus, & au-dessous d'icelle, un petit plumaceau du susdit baume pour couvrir la plaie, & par-dessus il mit un morceau de linge enduit de cerat, & de diapalme, & une compresse par-dessus le tout ; &, parce qu'il y eut une échymose dans tout le scrotum, & au

haut du perinée, il enduisit ces parties d'huile rosat, & les couvrit d'un linge en deux ou trois doubles enduit de cerat de Galien, il oignit d'huile rosat tiede la région hypogastrique, & y laissa pardessus un linge simple.

Cette maniere de panser se continua soir & matin jusqu'au septiéme jour. La suppuration commença de paroître à la fin du troisiéme, & de ce jour est allée de mieux en mieux. Le septiéme au soir, & le huitiéme au matin la tente fut diminuée. Le neuviéme jour 11 avril, jour de Pâques au matin, M. Collot mit sa sonde par la plaie dans la vessie, & fit une injection d'eau tiede dans sa cavité pour la nettoyer, & l'ayant vû sortir sans que sa couleur fut changée, il dit que tout alloit bien dedans. Ensuite il fit une injection par le conduit de la verge, & l'eau sortit par la plaie. Le soir il mit une fort petite tente dans la plaie, & fit le reste comme dessus.

Le sixiéme jour, l'échymose commençant à se dissiper, il appliqua par-dessus un linge trempé dans le vin bouilli avec les roses. Je crois que l'eau-de-vie auroit mieux fait, mais il dit qu'elle repercutoit, ce que je ne crois pas. Il graissa tou-

jours la région hypogaſtrique avec l'huile roſat, & appliqua toujours le linge en trois ou quatre doubles enduit de cerat de Galien ſur les bourſes pour les contenir.

Le 12 avril lundi matin, il appliqua ſur la plaie un bourdonnet couvert de baume, & le couvrit d'un plumaceau auſſi enduit de baume. Depuis le neuviéme jour de l'operation au ſoir, il fit une petite injection d'eau vulneraire tiede dans la plaie, il l'en lava, & appliqua un petit plumaceau imbibé de cette eau ſur le bas de la plaie.

Je ne parle pas des ſerviettes chaudes qu'on mettoit ſur les hanches du malade quand on le panſoit, des couſſins pour ſoutenir les jambes, de la toile cirée qu'on mettoit ſous lui, des linges, ou ſerviettes qu'on mettoit auſſi ſous lui, ni du collier qu'on y mit le troiſiéme jour au matin pour le panſer.

Le troiſiéme jour Monſieur D*** prit un lavement émollient avec trois onces de miel violat, & autant de miel commun écumé, qui lui gonfla le ventre. Le dixiéme jour après l'opération il en prit un autre ayant eu le ventre libre depuis le premier. Il fut tenu aux bouillons juſ-

qu'au cinquiéme jour. La fiévre que procura la ſuppuration fut petite, & le quitta bien-tôt. Depuis le cinq juſqu'au dix, il a été nourri avec un œuf frais, & deux ou trois mouillettes de pain, bûvant un verre d'eau d'orge, tant ſoit peu de vin ; à midi un petit potage ; à quatre heures du ſoir un bouillon clair ; à huit un ris clair ; à minuit un bouillon clair ; à quatre heures du matin un autre ; à huit ſon ris, & ſon œuf.

Le dixiéme au ſoir on mit une petite compreſſe ſur chaque côté de l'ulcere pour en approcher les lévres.

Les bouillons ont été faits avec le veau & un poulet. J'ai remarqué le même jour qu'entre le bord de l'ulcere du côté du raphé & le raphé il y avoit en haut & en bas une diſtance d'un travers de doigt, ou environ, & moins ſur le milieu, c'eſt-à-dire, qu'il avoit coupé à un travers de doigt, & un peu plus du raphé ; car après l'inciſion la peau ſe retire ſur elle-même.

Le haut de l'inciſion tant de Monſieur D*** que de R... & de Rev... eſt à un petit pouce, ou environ, de la racine du ſcrotum, mais la fin, & le bas, à ce que j'ai obſervé, n'approche pas en tout également du trou du fondement ; car

en Monſieur d'Aigr... la partie inférieure de l'inciſion regarde, ou eſt preſque vis-à-vis, le trou du fondement. En Monſieur de Rev... elle eſt moins baſſe, & encore un peu moins en Monſieur de Rel...

Comme il eſt ſurvenu un peu de rougeur, & d'écorchure, vers le coccyx de Monſieur d'Aigr... on lui a ordonné un nutritum ſans vinaigre, de conſiſtence de cerat, fait avec la litharge & l'huile roſat, y ayant cependant appliqué un peu d'emplâtre de ceruſe brûlée.

Le dixiéme, & onziéme, il continua l'eau vulnéraire. Le douziéme il la ceſſa. Le treiziéme le malade mangea un bon hachis à dîner, ayant mangé le douze une aîle de poulet. Le quatorziéme on mit un peu d'alun ſur la plaie, diſant qu'il aidoit à incarner. Monſieur de R** mangea le douziéme un hachis, & dès le huit, Monſieur Collot mêla un peu de mondificatif *de apio* avec le baume.

A Monſieur de Rev... qui a été ſaigné trois fois avant, & trois fois après l'opération, on commença de racourcir la tente le cinquiéme au ſoir.

# LETTRE, ET OBSERVATIONS

De Monsieur DEIDIER, Conseiller-Médecin du Roi, Professeur en Médecine en l'Université de Montpellier, sur la Maladie de Marseille,

*A Monsieur* MONTRESSE, *Docteur en Médecine, Aggrégé en l'Université de Valence.*

A Marseille le 23. novembre 1720.

MONSIEUR,

JE viens de recevoir votre derniere lettre en datte du 11. du courant, par laquelle il me paroît que ma réponse à votre premiere n'étoit pas encore parvenue jusqu'à vous ; ce qu'on ne sçauroit attribuer qu'au dérangement des courriers. Je vais vous en dédommager, en vous traçant ici ce que je pense sur la maladie de Marseille.

La plûpart des malades que j'ai vûs au

commencement étoient ſaiſis d'une fiévre continue, qui portoit le caractere de fiévre ardente, lorſqu'elle ſurvenoit à un tempérament ſanguin, ou bilieux ; elle reſſembloit à la fiévre putride ordinaire, dans les perſonnes d'un tempérament pituiteux, & qui s'étoient gorgées d'alimens ; au lieu qu'on pouvoit la regarder comme maligne pourprée dans les cas où le malade, d'un tempérament mélancholique, ſaiſi de peur, ſe trouvoit preſque ſans pouls, la face cadavéreuſe, les yeux éteints, les extrémités froides, & tout le corps couvert d'un pourpre rouge, qui noirciſſoit bien-tôt ; au lieu que ceux de la fiévre ardente, avoient un pouls fort élevé, mais dur, des yeux étincelans, une chaleur brûlante, & une ardeur exceſſive. Tous ces différens fiévreux avoient cela de commun entr'eux que leur ſouffle & leur tranſpiration jettoient une odeur cadavéreuſe, qui frappoit le nez des aſſiſtans, & qu'on pouvoit rapporter à l'odeur des pommes pourries qui ont reſté quelque temps enfermées. Il leur ſurvenoit toujours des gonflemens douloureux aux aînes, aux aiſſelles, ou aux parotides : de plus, quelque puſtule charbonneuſe, ou de véritables charbons, tantôt

éréſipélateux, & tantôt phlegmoneux, paroiſſoient ſur différentes parties de la peau. Lorſque ces éruptions étoient détournées par la fiévre, le malade périſſoit malgré tous les remedes ; au lieu que, ces éruptions s'élevant, & venant à ſuppurer, le prognoſtic étoit douteux, & ceux qu'on ſecouroit à propos, guériſſoient.

Outre les fiévreux ci-deſſus il y a eu quelques malades dès le commencement, & il y en a aujourd'hui un fort grand nombre, dans leſquels on ne voit autre choſe que des bubons, des parotides, ou des charbons, ſans qu'aucune fiévre ait précédé ; & ceux-là guériſſent tous, & n'ont proprement beſoin du ſecours de la Chirurgie que pour éviter les fiſtules à clapiers, & les bords calleux, qui ſe formeroient à leurs bubons ſuppurés, & négligés. Leurs charbons ſuppurent aiſément, pour peu qu'on ait ſoin de les humecter par le pain trempé dans l'huile, ou par quelque onguent pourriſſant ; il ſuffit de leur faire quelques ſcarifications, ou de les cerner avec le ſcalpel, pour plus grande ſûreté. Dans le premier panſement il s'éléve des plaies une odeur ſemblable à celle de la tranſpiration des ſuſdits fiévreux.

Il me paroît par tout ce que j'ai dit ci-dessus que la Maladie de Marseille devant être désignée, comme toutes les autres, par ses symptomes essentiels, & distinctifs, on doit la regarder, à mon avis, comme une éruption critique de bubons, de parotides, ou de charbons, qui s'élévent avec une odeur cadavéreuse. Cette éruption se trouve mortelle, & pestilentielle, lors qu'étant accompagnée de fiévre, elle attaque les visceres intérieurs, pour y produire des arrêts de sang gangréneux; au lieu que ces éruptions sont critiques & salutaires, lorsque, se portant en dehors, elles viennent à suppuration, laissant les visceres libres. On peut à quelque égard comparer cette maladie à la petite vérole, qui se trouve quelquefois pestilentielle, lorsqu'elle attaque les visceres intérieurs avec fiévre; au lieu qu'elle est salutaire, lorsque, n'attaquant que la peau, il y a peu, ou qu'il n'y a point de fiévre.

Quant à la cause prochaine & immédiate de cette maladie, l'ouverture des cadavres ne permet pas de douter qu'elle ne soit un véritable arrêt de sang dans les différentes parties attaquées; mais il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de bien découvrir à quelle occasion

le ſang eſt obligé de s'arrêter. Il y a lieu de ſoupçonner que c'eſt à raiſon de ſon épaiſſiſſement, vû que le pouls le plus élevé ſe trouve toujours dur ; qu'il eſt ordinairement foible, & très-petit ; que le ſang qu'on tiroit au commencement paroiſſoit épais, & fort gluant, dépourvu de ſéroſité ; & que les ſaignées ont toujours été mortelles. Ajoûtez à cela que j'ai remarqué quelquefois que la maladie étoit précédée d'un grand flux d'urine claire, & très limpide, ce qui doit épuiſer le ſang de ſéroſités, & le laiſſer à ſec.

Parmi les cauſes extérieures, & occaſionnelles, de cette maladie, s'il faut s'en tenir à la prévention publique, il ſemb'e que le vaiſſeau du Capitaine Chataud, venu du Levant au mois de mai dernier, ait apporté le mal de Seyde, où ledit Capitaine avoit chargé ſes marchandiſes emballées dans un temps de peſte. Ce qui qui confirma ce préjugé fut que les portefaix qu'on employa pour l'ouverture de ces balles, & quelques perſonnes de l'équipage dudit vaiſſeau, périrent de la même maladie : Et, quoique les marchandiſes n'ayent jamais été déchargées dans la ville, on ſuppoſe que les petits

paquets (nommés pacotilles) des matelots, ayant été furtivement dispersés en différens quartiers, ont distribué la peste par-tout. C'est sur ce principe qu'on croit que chaque malade infecte par son haleine, & par sa transpiration puante, tout ce qu'il touche, & principalement les habits qu'il porte, & le lit où il a couché. Aussi s'est-on avisé de jetter tous les meubles dans les rues, où on a soin de les brûler.

Cependant je crois que la disette, la cherté des vivres, les mauvais alimens, l'horreur, le désordre, & la crainte, ont pour le moins autant concouru à la production de cette maladie que le susdit vaisseau. Du moins on ne sçauroit disconvenir que ces dernieres causes jointes ensemble n'ayent produit dans le sang cette disposition sans laquelle les liqueurs ne sçauroient se coaguler si fort, & si promptement, qu'elles le font dans cette occasion. Les nausées, les vomissemens, qui précédent ordinairement la fiévre de Marseille, & les gros excrémens que j'ai presque toujours observé être de couleur noire & verdâtre, ne me permettent pas de douter que les indigestions ne fomentent l'épaississement du sang, en consé-

quence duquel tous les ſymptômes eſſentiels ſe peuvent expliquer.

Voici les remedes qui m'ont le mieux réuſſi. Je n'ai tenté la ſaignée que fort rarement, parce qu'on eſt trop prévenu contr'elle ; cependant dans l'eſpece de fiévre ardente avec délire phrénétique, ce ſecours m'a paru très-néceſſaire. Les émétiques doux, & fort détrempés, n'ont réuſſi qu'au commencement du mal, ou lorſque l'aſſoupiſſement étoit de la partie. Dans ce dernier cas, les verrées de ptiſanne laxative ont convenu pour ſoutenir l'effet de l'émétique. En général la décoction des tamarins, la manne, & le dilutum de caſſe, m'ont plus ſouvent réuſſi que les infuſions de ſenné. Parmi les ſudorifiques, le bois d'ébene en décoction eſt le plus doux, & le meilleur, que j'aye employé. Quand je pouſſois trop par les ſueurs, le malade n'en étoit pas mieux, ſur-tout lorſqu'on s'aviſoit d'ouvrir les fenêtres pour prendre l'air, de peur de contagion, ou lorſqu'on changeoit trop ſouvent de chemiſe au malade ; & c'eſt principalement à raiſon des ſueurs, que tous les fiévreux qu'on portoit à l'Hôpital, y périſſoient bien-tôt, ou mouroient en chemin. Ceux qui pouvoient reſter

enfermés, & couverts, se provoquant à suer, en se couvrant la tête dans les draps, & humant leur sueur, se tiroient souvent d'affaire ; ce qui fait juger qu'il faudroit traiter cette maladie comme on a coutume de traiter la petite vérole. Je suis, avec toute l'estime possible,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur, DEIDIER.

---

## OBSERVATION I.

UNE femme âgée d'environ vingt-cinq à trente ans, d'un tempérament sanguin, craignant de prendre la maladie de Marseille, alla s'enfermer au mois d'août dernier, avec toute sa famille, dans sa maison de campagne, où elle parut jouir d'une parfaite santé tandis qu'elle se nourrissoit de son mieux, & ne prenoit aucun mauvais aliment. Après un mois de retraite, se croyant garantie de toute contagion, parcequ'elle ne communiquoit avec qui que ce soit du dehors, elle s'abandonna à manger de tous les

alimens de la ſaiſon, ſur-tout des figues fraîches, & des raiſins un peu verds. Elle ſe gorgeoit le ſoir de ſalade. Le pain qu'elle avoit d'abord mangé très-bon, fut changé enſuite en un pain peſant, & fort mauvais.

Vers la mi-ſeptembre cette femme commença de s'appercevoir qu'elle étoit enceinte de trois mois. Elle ſe plaignoit d'un mal au cœur, qu'elle attribuoit à ſa groſſeſſe; elle urinoit beaucoup plus qu'elle n'avoit accoutumé de faire; & les gros excrémens avoient commencé d'être d'une couleur noire, & verdâtre, depuis le changement du pain, ſe plaignant de fois à autre de quelques tranchées de ventre. Quoiqu'elle ne ſe trouvât pas dans ſon appétit naturel, elle ne laiſſa pas que de faire ſes trois repas par jour, comme elle avoit accoutumé.

Dans ces diſpoſitions, la femme en queſtion fut extrêmement effrayée le 20. ſeptembre par la mort de ſa belle-mere, âgée de quatre-vingt ans, qu'elle avoit vûe pendant quatre jours dans des convulſions preſque continuelles.

Cet effroi produiſit ſur le champ une grande émotion, que la malade n'oſa déclarer. Elle agit de ſon mieux pour diſſi-

per sa peur, n'ayant pourtant pas osé se coucher de toute la nuit. Le lendemain sur les quatre à cinq heures du soir, elle fut saisie d'un frisson général, avec mal de tête, petite toux séche, mal au cœur, envie de vomir, & le ventre fort tendu, se plaignant aussi d'une douleur à l'aîne gauche. Son pouls étoit petit, & concentré, le visage devint pâle, de fort rouge qu'il étoit naturellement; les yeux paroissoient enfoncés, & à demi-éteints. Pendant ce frisson, qui dura environ trois ou quatre heures, on lui fit prendre un demigros de vieille thériaque de Montpellier, détrempée dans une cuillerée de bouillon. A ce frisson succéda une chaleur brûlante, un pouls fréquent, élevé, & dur, une soif excessive, une langue blanche. La toux cessa, le mal de tête redoubla, le ventre parut moins tendu, l'on commença à sentir le mouvement de l'enfant.

Le second jour de la maladie, la fiévre persistant avec tous les accidens mentionnés, elle vomit un bouillon aussi-tôt qu'elle l'eut pris; ce qui auroit déterminé à prescrire l'émétique, si l'on n'avoit appréhendé de la faire blesser; ce qui a toujours été mortel dans la maladie de Marseille, dans laquelle toutes les femmes

mes atteintes de ce mal ont péri après l'accouchement par une perte excessive de sang. Comme la malade étoit naturellement fort sanguine, & qu'elle avoit accoutumé de se faire saigner dans toutes ses autres grossesses, l'on jugea à propos de lui faire ouvrir la veine du bras, dont on tira environ douze onces d'un sang fort épais, qui se congela bien-tôt après sa sortie, sans presque fournir aucune sérosité. D'abord après la saignée la femme dit que son enfant ne remuoit plus tant, mais que l'aîne gauche étoit devenue très-sensible. Elle fut visitée, & on y découvrit un petit gonflement d'une glande fort profonde située au-dessous des tendons. La douleur s'y rendoit excessive pour peu qu'on y touchât avec le doigt. On y appliqua un cataplasme fait avec la mie de pain & l'onguent basilic. Il parut sur le soir de petites rougeurs sur toute la peau qui disparurent le lendemain.

Le troisiéme jour elle eut une sueur critique fort puante, qui dura douze heures, pendant lesquelles la malade ne fut changée que deux fois. On eut soin de la tenir couverte, & bien enfermée dans sa chambre. On lui essuyoit de temps en temps le visage avec des servie-

tes chaudes, & on ne voulut pas changer ſon cataplaſme de peur de détourner la ſueur. Celle-ci étant finie, la fiévre ceſſa avec tous ſes accidens, la tumeur de l'aîne s'éleva à fleur de peau, où l'on s'apperçut d'une groſſeur de figure ovale, de la grandeur d'un écu, fort dure, & très-douloureuſe.

Le quatriéme jour, la malade ſe trouvant ſans fiévre, ſe plaignoit ſeulement que les vives douleurs de ſon bubon étoient accompagnées d'élancemens de fois à autre ; ce qui me détermina à ordonner un nouveau cataplaſme fait avec le lait, la mie de pain, & le ſaffran, qu'on changeroit de trois en trois heures ; &, comme la ſueur critique du jour précédent avoit été ſalutaire, ſon pouls me paroiſſant un peu petit, & dur, quoique bien réglé, & ſans fréquence, j'ordonnai dix grains de poudre de vipere dans une cuillerée de bouillon, laquelle fut réitérée trois fois dans l'eſpace de douze heures. L'on ſe contenta de nourrir la malade avec de bons bouillons de quatre en quatre heures, & on lui donnoit pour boiſſon ordinaire l'infuſion des fleurs de coquelico.

Le cinquiéme jour les vives douleurs

du bubon ayant un peu diminué, le cataplasme de lait fut changé en celui de vin avec la mie de pain ; & l'on prit ce jour-là une légere médecine, faite avec une once & demie de manne, & demi-once de pulpe de casse, dans une décoction de tamarins. La purgation procura trois ou quatre selles sans tranchées, & dès-lors les excrémens commencerent à perdre leur couleur verte ; car, après le noir que la teinture du purgatif avoit donné, on s'apperçut qu'ils étoient jaunes ; le ventre fut entierement détendu, & remis dans sa souplesse naturelle, sans autre dureté que celle de la grossesse. L'enfant ne remuoit que foiblement, & n'inquiétoit plus aussi la malade.

Le sixiéme jour le bubon étoit sans aucune douleur, beaucoup plus gros que le jour précédent, & fort dur. On y appliqua un nouveau cataplasme fait avec la vieille thériaque, le vieux levain, & le suppuratif, de chacun parties égales, le tout incorporé avec de fort vinaigre. Ce cataplasme, qu'on réitéroit de trois en trois heures, fit grossir le bubon ; celui-ci s'éleva en pointe, & s'amollit un peu ; j'ordonnai qu'on y appliquât une traînée de cauteres.

Le ſeptiéme jour un Chirurgien de la campagne, en conſéquence de mon ordonnance, appliqua ſur la tumeur une mauvaiſe pierre à cautere, qui ne fit qu'un fort petit trou ſur la peau, la baſe de la tumeur reſtant dure, & étant devenue douloureuſe par tout. Monſieur Faybeſſe, Maître Chirurgien de Montpellier, député comme moi de la Cour pour traiter les malades de Marſeille, y appliqua quelques jours après en ma préſence une traînée de pierres à cautere, qu'il avoit apportées de Montpellier. Elles firent effet en une heure & demie, & pénétrerent juſqu'au milieu de la glande. Nous employames un digeſtif compoſé avec quatre onces de térébenthine, deux onces de baume d'Arcœus, & une once d'huile d'hypericum, & nous abandonnâmes la cure au Chirurgien ordinaire. Celui-ci n'ayant pas eu ſoin des panſemens, & n'ayant pas oſé appliquer une ſeconde pierre à cautere ſur la premiere eſcare, comme nous lui avions ordonné, laiſſa une partie de la glande qui attira un ſinus au bas de la cuiſſe. Monſieur Faybeſſe fut rappellé. Il employa d'abord l'emplatre des mucilages; &, la malade ne voulant plus abſolument ſe ſoumettre au

cautere, ni au fer, on se contenta de dilater l'entrée du sinus par un petit morceau d'éponge préparée. Toute la suppuration ayant sorti par-là, la glande s'est entierement fondue, le sinus s'est rempli de bonnes chairs, & en touchant celle-ci de fois à autre avec la pierre infernale, la plaie a été conduite à une parfaite cicatrice.

Le 17. octobre 1720.

## OBSERVATION II.

UNE fille âgée de cinq ans, d'une complexion médiocrement grasse, & d'un tempérament mélancholique, s'étoit gorgée depuis deux ou trois jours de figues à demi séches, & paroissoit jouir d'une parfaite santé. Elle fut se coucher à son ordinaire vers les neuf heures du soir, le 21. novembre. Environ minuit elle s'éveilla en sursaut, se plaignant d'un grand mal de ventre, & d'un peu de douleur de tête. On attribua cet accident à la pourriture que les figues avoient produite ; ainsi on lui fit prendre une potion contre vers, & un lavement purgatif, qui vuida beaucoup de matieres jaunes,

& détrempées. Le 22. au matin, sur les sept à huit heures, cet enfant fut saisi d'un frisson, & d'envie de vomir. Son pouls étoit petit, & concentré, le visage pâle, & les yeux enfoncés. On lui fit prendre cinq grains de tartre émétique, qui la firent assez vomir ; cependant ce remede fit son principal effet par en-bas. Les déjections furent mêlées de jaune, & de verd. On donna l'après-midi une potion cordiale par cuillerées ; le pouls se releva, le visage prit un peu de coloris ; mais la peau resta séche, & la langue blanche, & humide, comme le matin ; la tête étoit prise d'un leger assoupissement, la poitrine libre, & le ventre souple.

Le second jour de la maladie, l'enfant ayant été assoupi toute la nuit, & son pouls étant retombé, je le trouvai petit, & fréquent, la langue toujours blanche, le ventre un peu tendu ; j'ordonnai un lavement purgatif, & réitérai la potion cordiale. L'après-midi, le ventre s'étant ouvert, & le pouls restant fort petit, j'ordonnai quinze gouttes de lilium dans une demi-cuillerée de vin ; ce qui fut réitéré trois fois dans six heures. Sur les onze heures du soir le visage parut cou-

vert d'un pourpre, qui noircit bien-tôt, & que la mort ſuivit de près. On ne trouva aucune éruption ſur tout le reſte du cadavre.

---

## OBSERVATION III.

UNE autre fille, âgée de ſept ans, d'un tempérament gras, & ſanguin, ſœur de la précédente, qui s'étoit auſſi gorgée de figues, & qui couchoit dans la même chambre, fut ſaiſie d'un friſſon univerſel le 22. novembre vers les trois heures après midi, avec envie de vomir, le pouls petit, & concentré, le viſage pâle, & les yeux à demi-éteints, douleur de tête, poitrine libre, ventre tendu. On lui donna une demi-dragme de vieille thériaque, au milieu du friſſon, qui ne dura qu'une heure, après lequel elle prit un lavement purgatif, qui vuida beaucoup, & fit rendre des excrémens jaunes. Elle paſſa aſſez bien la nuit, avec un peu de moiteur.

Le ſecond jour l'envie de vomir revint; la fiévre ſe déclara par la fréquence du pouls, & la chaleur acre de tout le corps; le viſage étoit fort rouge, & la langue

blanche. Elle prit ſept grains de tartre émétique ſoluble dans une cuillerée de bouillon. Ce remede ne fit preſque pas vomir, & porta tout par en bas. Elle pouſſa deux ſelles d'une matiere un peu verdâtre. On ordonna l'après-midi un lavement purgatif, & une portion cordiale par cuillerées. Elle buvoit pour ptiſanne de l'eau de coquelico, & ne ſe nourriſſoit que de bouillon. Elle urina beaucoup, & ſua un peu, la nuit fut fort tranquille.

Le troiſiéme jour la malade fut ſans fiévre, ne ſe plaignant abſolument de rien ; ſon pouls, fort tranquille du côté de la fréquence, mais un peu petit, & dur. Elle demandoit à manger, & à ſe lever, ce qu'on ne lui accorda pas. On lui préſenta une médecine qui étoit ordonnée du jour précédent, avec une once & demie de manne, dans une décoction de tamarins ; mais il ne fut pas poſſible de la lui faire avaler. On avoit ordonné un lavement pour l'après-midi : on ne le donna pas, parce qu'elle alla du ventre naturellement. Les gros excrémens étoient bien formés, & bien conſtitués, comme dans la plus parfaite ſanté. On ſe contenta d'ordonner vingt grains de poudre de vipere en deux fois, avec la confection

d'hyacinthe. Les urines continuoient d'être fort abondantes, & claires. La peau devint un peu humide sur le soir, & elle passa la nuit assez tranquillement.

Le quatriéme jour la fiévre revint sans frisson, & l'on s'apperçut de deux petites pustules charbonneuses dans le dedans de la main droite, d'un rouge vif, & fort douloureuses, sur lesquelles on avoit appliqué une simple compresse trempée dans l'huile de scorpion, & elle avoit pris dès le grand matin la même purgation qu'elle n'avoit pas voulu le jour précédent. Cette médecine fit faire quatre ou cinq selles d'excrémens détrempés d'un jaune verdâtre. Toute la peau du corps paroissoit un peu moite, la langue étoit blanche, & humide, la tête, & la poitrine fort libres, le ventre souple. J'ordonnai qu'on fit quelques petites scarifications sur les deux pustules charbonneuses, & qu'on y appliquât ensuite de la mie de pain trempée dans l'huile bouillante, comme je l'avois souvent pratiqué en pareilles occasions; mais le Chirurgien ordinaire ayant trouvé, dit-il, sur la plus grosse de ces pustules une petite vessie qui avoit crevé d'elle-même, ne jugea pas à propos d'y toucher. Il se contenta d'y appliquer un plumaceau

garni de parties égales de thériaque, & de ſuppuratif. Le ſoir les puſtules n'étoient plus ſi rouges ; la malade n'y ſentoit de douleur que lorſqu'on preſſoit cette partie, ou qu'elle appuyoit la main contre un corps dur ; cependant la fiévre perſiſtoit le ſoir comme le matin.

Le cinquiéme jour la fiévre étoit petite, le coloris du viſage un peu rouge, les yeux vifs, fort brillans, la langue blanche, & humide, la poitrine libre, & le ventre ſouple, le pouls petit, & fréquent, les urines un peu moindres, & les deux puſtules s'étoient abbaiſſées ; on ordonna la poudre de vipere comme ci-devant.

Le ſixiéme jour la malade paroiſſoit ſe porter mieux. On s'étoit contenté de lui donner un lavement purgatif, qui vuida médiocrement ; cependant dans la nuit, la fiévre redoubla. Le lendemain ſeptiéme & dernier jour de la maladie, tout le corps commença de ſe couvrir d'un pourpre rouge, qui noircit bien-tôt après. La malade eſt morte ce matin ſur les quatre heures ; ſon cadavre a été trouvé tout couvert d'un pourpre livide.

A Marſeille le 28. novembre 1720.

## OBSERVATION IV.

UNE femme âgée de trente-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, craignant la contagion, s'étoit enfermée dans ſa maiſon depuis le commencement du mal juſques vers la fin de ſeptembre, qu'elle commença d'ouvrir ſa boutique pour vendre de la quinquaillerie en détail, avec les précautions ordinaires. Elle avoit une barricade devant ſa porte, & ne recevoit de l'argent que dans du vinaigre. Elle ſe nourriſſoit aſſez bien juſqu'au premier d'octobre qu'elle fut forcée de manger pendant deux jours de gros pain fort mauvais. Pour lors elle fut extrêmement effrayée par la vûe d'un homme qui lui préſenta de l'argent, ayant une puſtule charbonneuſe ſur la main.

Dans ces diſpoſitions la femme en queſtion fut ſaiſie le 6. octobre d'un friſſon univerſel, pendant un gros quart-d'heure. Il lui ſurvint ſur le champ une douleur très-vive à l'aîne gauche, où je découvris une glande tuméfiée, & très-profonde. Le viſage étoit rouge, & fort

enflammé ; les yeux étincelans ; la langue ſeche, & aride, avec une ſoif exceſſive ; la poitrine libre, & le ventre ſouple ; le pouls étoit plein, élevé, & fort fréquent ; la malade ſe plaignoit de quelque douleur des reins. Je m'informai de ſes urines. Elles étoient un peu rouges, & moins fréquentes qu'à l'ordinaire. N'oſant propoſer la ſaignée, je me contentai d'ordonner qu'on éventrât un poulet pour le farcir des quatre ſemences froides, mondées, & concaſſées ; qu'on le fît bouillir dans quatre écuellées d'eau juſqu'à la diminution d'un tiers ; & qu'elle prît de cette décoction de deux en deux heures, bûvant dans l'entre-deux de l'eau panée ſelon ſa ſoif.

Le ſecond jour la fiévre ardente ſubſiſtoit avec les mêmes ſymptomes, la douleur des reins s'étoit diſſipée par l'écoulement des menſtrues qui avoit commencé à paroître dans la nuit, & qui étoit plus abondant qu'à l'ordinaire, quoiqu'il fût venu au terme marqué. N'oſant entreprendre aucun remede effectif, de peur de détourner l'évacuation menſtruelle, dont je craignois les fâcheuſes ſuites, fondé ſur ce que j'avois vû périr quantité

de filles, & de femmes, en pareille occasion, je me contentai de faire appliquer un emplâtre de poix sur le bubon naissant de l'aîne gauche, qui commençoit à s'élever en dehors, à proportion que ses régles avoient paru.

Le troisiéme & le quatriéme jour se passerent comme le second, avec la fiévre toujours ardente, le même pouls, la soif excessive, & l'écoulement des mois, la malade n'ayant absolument rien pris pendant tous ces quatre jours, que son eau de poulet émulsionnée, de deux en deux heures, & l'eau panée entre deux.

Le cinquiéme la malade, étant entierement quitte de fiévre, n'avoit plus qu'un écoulement ordinaire de ses régles. Celles-ci persisterent encore cinq jours, quoiqu'elles eussent accoutumé de s'arrêter le quatriéme. Elle commença de prendre du bon bouillon ordinaire de quatre en quatre heures, fait avec le mouton, & une vieille poule, pour soutenir les forces épuisées par la fiévre, & par la perte de sang. Elle continua cette diéte jusqu'à l'entiere cessation des régles, qui arriva le dixiéme jour de la maladie.

Le sixiéme, le bubon étant devenu fort gros, & douloureux, on ôta l'em-

plâtre de poix, & ayant nettoyé la partie avec de l'huile chaude, on découvrit que la tumeur se terminoit en pointe, & qu'il y avoit un peu de mollesse, avec fluctuation. La malade, ne voulant pas qu'on y touchât, s'y fit appliquer un cataplasme fait avec l'oignon de lys cuit sous la cendre, le savon pilé, & l'huile d'olives. Ce cataplasme étoit renouvellé deux fois par jour.

Le septiéme le bubon avoit commencé de se faire un petit trou, par lequel il coula un peu de pus verdâtre, & très-puant. On continua le cataplasme jusqu'au lendemain; &, les douleurs étant passées, on se contenta de faire fondre un peu de diapalme avec l'huile d'hypericum, pour garnir un plumaceau qui fut mis sur l'ouverture du bubon, & on appliqua sur le tout un emplâtre de *diachilum magnum cum gummi*. La malade, s'étant pansée deux fois par jour par cette seule méthode, fut entierement guérie à la fin de novembre; &, l'ayant visitée ce matin, j'ai trouvée une cicatrice ferme, & bien formée, sans aucune dureté, la femme m'ayant assuré que ses régles étoient revenues le sixiéme de ce mois, & qu'elles avoient duré quatre jours com-

me avant ſa maladie, elle m'a paru entierement rétablie, & jouiſſant d'une parfaite ſanté.

A Marſeille le 16. décembre 1720.

## OBSERVATION V.

*Qui n'a point été imprimée avec les précédentes.*

UN jeune Amériquain, d'un tempérament mélancholique, âgé d'environ dix huit ans, étoit reſté enfermé dans une Baſtide depuis le commencement de la maladie juſqu'au 24. octobre, qu'il vint en cette ville pour me conſulter ſur une douleur qu'il ſentoit à l'aîne droite. J'y découvris un petit gonflement d'une glande fort profonde. Le malade me parut comme ſtupide. Il ſe plaignoit d'une douleur de tête, & d'une peſanteur d'eſtomac. Il avoit la langue blanche, & humide : ſon pouls étoit aſſez élevé, dur, & fréquent. Il avoit mangé des figues, & ſe ſentoit fort fatigué du chemin. Je lui conſeillai de ſe repoſer, & de ne prendre qu'un bouillon juſqu'au lendemain ; ce qu'il exécuta.

Le second jour les mêmes accidens persistoient avec quelqu'envie de vomir, & le pouls étoit plus élevé. On ordonna six grains de tartre émétique dissous dans un verre d'eau de fontaine, où on ajoûta quelques gouttes d'eau de canelle. Cette potion vuida par le haut, & fit venir des matieres fort ameres. On ordonna une potion faite avec six onces de chardon bénit, demi-dragme de thériaque, dix grains de poudre de vipere, & deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges. Cette potion fut réitérée trois fois de six en six heures, & on prit un bouillon entre deux. La nuit fut fort tranquille ; on sua doucement sans aucun abbatement des forces, & on ne changea pas de linge.

Le troisiéme le malade étoit sans assoupissement, le pouls plein, & la peau fort moite.

Le quatriéme le malade fut quitte de fiévre. Son pouls étoit plein ; le bubon s'éleva à fleur de peau de la grosseur du poing, fort tendu, & douloureux. On y appliqua un cataplasme fait avec la pulpe d'un oignon blanc, cuit sous la cendre, & deux onces d'huile de lys.

Le cinquiéme le malade ne se plaignoit de rien. Son pouls étoit toujours plein, & égal.

Le ſixiéme il tomba dans un délire phrénétique pour lequel il fallut l'attacher. Il avoit la langue fort ſéche, les yeux rouges, & larmoyans, le viſage enflammé, le pouls plein, & élevé, les urines ſupprimées en partie. Il avoit auſſi quelque trémouſſement des tendons, ou petit mouvement convulſif. On ordonna un julep avec ſix onces d'eau de bugloſe, demi-dragme de ſel prunelle, & une once de ſyrop de limons.

Le ſeptiéme, le malade étant dans le même état, on lui fit prendre un lavement avec une once & demie de catholicon, & deux onces de miel roſat dans une livre de décoction d'orge. Ce lavement fit pouſſer deux ſelles copieuſes d'une puanteur inſupportable. Le ſoir on réitéra le julep du jour précédent.

Le huitiéme le délire phrénétique perſiſtoit, & le pouls étoit de même. On n'avoit point du tout dormi depuis trois jours. On ordonna une émulſion, où l'on ajouta ſix dragmes de ſyrop de pavot blanc, avec une cuillerée ou deux d'eau de fleurs d'oranges.

Le neuviéme, les mêmes accidens perſiſtans, on réitéra l'émulſion.

Le dixiéme, le malade ſe trouvant tou-

jours plus mal, je me déterminai à faire ouvrir la tumeur, quoique fort dure, l'expérience m'ayant fait connoître dès mon arrivée en cette ville, que, lorsqu'il survenoit quelque transport au cerveau, ou quelqu'autre accident qui menaçoit d'emporter le malade, il n'y avoit pas de meilleur parti que d'attaquer le bubon.

Cette ouverture fut faite en notre présence sur les cinq heures du soir, par Monsieur Campredon, Chirurgien de Paris, député de la Cour. Il fit une incision cruciale fort profonde, il coupa les angles de la plaie, & il détruisit la glande avec la pointe des ciseaux. Par cette méthode on évite les sinus, & les fistules, les pansemens sont plus doux, & la suppuration plus prompte. Lors de l'opération, la tête se dégagea, le malade nous parla en homme de fort bon sens, la plaie fut pansée à plat avec du charpi sec pour le premier appareil.

Le onziéme sur les onze heures du matin on croyoit le malade mort. Son pouls étoit petit, mol, fréquent, intermittent, la face pâle, & cadavéreuse, les yeux éteints, & les extrémités froides comme le marbre. J'ordonnai une potion cordia-

le, avec six onces d'eau de bourrache, confection d'alkermes, & d'hyacinthe, de chacun un scrupule, eau de fleurs d'oranges, deux cuillerées, eau de canelle, vingt gouttes. Six heures après le pouls parut plus élevé, & plus plein, le visage prenoit du coloris, & la chaleur revenoit: on réitéra la même potion.

Le douziéme le visage étoit tout-à-fait naturel, les yeux tranquilles, le jugement libre, le pouls fort bon, & la plaie commença à suppurer. Elle ne fut pansée qu'une fois par jour, & conduite à parfaite cicatrice en moins de trois semaines. Le malade jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

A Marseille le 23. décembre 1726. DEIDIER.



# LETTRE

## *Sur la Maladie de Marſeille,*

Écrite par Monſieur DEIDIER, Profeſſeur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier,

*A Monſieur* MAUGUE, *Conſeiller du Roi, Médecin des Armées de Sa Majeſté, & de l'Hôpital Royal de Straſbourg.*

MONSIEUR,

QUOIQUE j'aye bonne envie de ſatisfaire à ce que vous me faites l'honneur de me demander au ſujet de la Maladie de Marſeille, & des remedes que j'y ai employés, je n'oſerois eſpérer d'y réuſſir ſelon vos ſouhaits.

Perſonne n'eſt mieux en état que vous, Monſieur, de développer les cauſes les plus cachées des maladies ; & rien ne peut vous échapper de ce qui regarde l'exercice de notre profeſſion, puiſque vous êtes un des plus habiles Praticiens du Royaume, dont le mérite ſupé-

rieur est généralement reconnu, tant à la Cour que dans les Armées du Roi, où vous avez servi long-temps avec toute la distinction possible. Je me contenterai de vous exposer l'état de cette Ville, de ce que j'y ai vu, & la maniere dont je me suis comporté auprès des malades. Je vous prie d'y faire vos réflexions, & de me les communiquer.

Marseille jouit depuis près de deux mois d'un calme presque parfait. Le bon ordre est si bien rétabli qu'il ne paroît plus du tout que la peste y ait passé. Ses habitans doivent leur salut à Monsieur le Chevalier de Langeron. Ce n'est que depuis qu'il y commande qu'on a pu commencer d'apporter quelque remede à un si cruel mal. Je puis vous en parler aussi vrai qu'un autre, puisque j'arrivai dans ce temps là par ordre de la Cour ; mais je ne sçaurois vous dépeindre au naturel le désordre affreux où je trouvai cette ville désolée.

En entrant par la porte d'Aix avec Messieurs Chicoyneau & Verny, le coup d'œil jusqu'à la porte de Rome nous présenta d'abord la chose du monde la plus hideuse. Toutes les portes des maisons, & leurs fenêtres, étoient généralement

ment fermées ; le pavé étoit couvert de côté & d'autre de malades ou de mourans, étendus ſur des matelats ſans aucun ſecours. On ne voyoit au milieu des rues, & dans tout le Cours, que des cadavres à demi-pourris, de vieilles hardes mêlées avec la boue, & des chariots conduits par des forçats pour enlever les morts.

Le lendemain de notre arrivée, Monſieur de Soiſſons, Ayde de Camp de Monſieur le Commandant, nous conduiſit au jeu de Mail, & à la Charité, où l'on avoit deſſein de dreſſer deux Hôpitaux. Nous parcourumes ainſi la ville d'un bout à l'autre, & nous vîmes par tout le même ſpectale. Il n'étoit pas poſſible de mettre le pied nulle part ſans marcher ſur des morts, ou ſur des lits de malades. Monſeigneur l'Evêque de Marſeille, accompagné de ſon Aumônier, & de quelques Religieux, couroit par tout, pour diſtribuer des aumônes, & pour conſoler les mourans.

Nous nous contentions pour lors de payer de beaucoup de fermeté, pour raſſurer les eſprits allarmés ; & nous ne pouvions donner que des cordiaux, ou faire appliquer des emplâtres, que nous portions avec nous. Accablés par le nom-

bre des malades, nous ne pouvions en ſuivre aucun ; mais dès que les Hôpitaux furent établis, & le gros des cadavres enſeveli par la diligence de Meſſieurs les Echevins, l'on commença d'ouvrir les portes des maiſons, dans leſquelles nous trouvions des familles entieres ſaiſies de mal, de frayeur, & de miſere. Après les avoir exhortés par notre exemple à ſe ſervir les uns les autres, voici ce que j'obſervai ſur la nature du mal.

Regardant cette maladie du côté de ſes ſymptomes eſſentiels, & diſtinctifs, je la définis une éruption critique de bubons, de parotides, de charbons, de puſtules, & d'exanthêmes. Il me parut que ſon caractere tenoit beaucoup de la petite vérole, en ce qu'elle étoit toujours mortelle lorſque la fiévre qui ſurvenoit empêchoit les éruptions de ſe montrer en dehors après la fiévre. Celle-ci m'a paru du caractere de la fiévre ardente dans les tempéramens ſanguins & bilieux ; elle reſſembloit à la fiévre putride ordinaire, dans les perſonnes d'un tempérament pituiteux, au lieu qu'on pouvoit la regarder comme maligne pourprée dans les tempéramens mélancholiques. C'eſt aux différens caracteres de la fiévre que j'attribuai

tous les autres ſymptomes de cette maladie, qui n'en ſont que de purs accidens.

Quant à ſa cauſe prochaine, & immédiate, l'inſpection & l'ouverture des cadavres ne me permettent pas de douter qu'elle ne ſoit un véritable arrêt du ſang dans les différentes parties attaquées ; puiſque les viſceres ſe ſont trouvés enflammés, ou gangrenés, comme le ſont tous les exanthêmes, les bubons, & les charbons, qui paroiſſent ſur la peau ; mais il eſt bien difficile de découvrir comment le ſang eſt obligé de s'arrêter. Il y a lieu de ſoupçonner que c'eſt à raiſon de ſon épaiſſiſſement, puiſque le pouls le plus élevé ſe trouve toujours dur ; qu'il eſt ordinairement très-foible, & très-petit ; que le ſang ſorti des veines paroiſſoit épais, gluant, dépourvu de ſéroſités, & que les ſaignées ont été ſouvent nuiſibles. De plus, j'ai remarqué quelquefois que la maladie étoit précédée d'un grand flux d'urine fort claire, & fort lympide, ce qui doit épuiſer le ſang de ſéroſités, & le laiſſer à ſec.

Pour les cauſes extérieures occaſionnelles, s'il falloit s'en tenir à la prévention publique, le vaiſſeau du Capitaine Chataud venu du Levant le 25. mai auroit apporté

apporté le mal de Seyde, où ledit Capitaine avoit chargé ses marchandises emballées dans un temps de peste. Ce qui forma ce préjugé fut que les porte-faix qu'on employa pour l'ouverture de ces balles, & quelques personnes de l'équipage de ce vaisseau, périrent de la même maladie. Quoique les marchandises n'ayent jamais été déchargées dans la ville, on suppose que les petits paquets des matelots, ayant été furtivement dispersés en différens quartiers, ont répandu la peste par tout. C'est sur ce préjugé qu'on croit que chaque malade infecte tout ce qu'il touche, principalement les habits qu'il porte, & le lit où il a couché. Aussi s'avisoit-on dans le commencement, pour calmer les esprits, de jetter tous ces meubles dans les rues, où on a eu soin de les brûler. Il a fallu s'accommoder en cela au jugement du public, qui, n'étant pas encore tout-à-fait revenu sur la contagion de la petite vérole, ne sçauroit se défaire si-tôt de sa prévention sur une maladie qui ne faisoit que de naître en ce pays, & sur laquelle on n'avoit pas eu le temps de faire d'assez longues réflexions. Cette prévention publique obligea les habitans commodes de s'enfuir dans leurs Bastides,

ou de s'enfermer dans leurs maisons. Ils abandonnerent les pauvres, & mirent leurs malades dans les rues, lorsque le bruit de la contagion fut tout-à-fait répandu.

La disette, la cherté des vivres, les mauvais alimens, l'horreur, le désordre, la crainte, & l'irrégularité des saisons, sont les seules causes que la Médecine doive reconnoître ici, sans qu'il soit nécessaire de supposer une semence de peste répandue dans l'air. On ne sçauroit disconvenir qu'elles n'ayent produit dans le sang cette disposition sans laquelle les liqueurs ne sçauroient se coaguler comme elles le font dans cette occasion. Ces causes doivent agir pour la peste à peu près de même que pour toutes les autres maladies épidémiques, & populaires. Les nausées, les vomissemens, les frissons, qui précédent ordinairement la fiévre de Marseille, & les gros excrémens que j'ai presque toujours observé être de couleur noire, & verdâtre, ne me permettent pas de douter que des indigestions ne produisent l'épaississement du sang, en conséquence duquel tous les symptomes se peuvent expliquer.

Les signes essentiels se doivent prendre

du côté des éruptions, indépendamment de la fiévre, & de ſes accidens, puiſqu'un grand nombre de malades a eu la même maladie ſans fiévre, comme il arrive auſſi quelquefois dans la petite vérole que nous appellons bénigne; il a donc fallu s'attacher aux ſymptomes eſſentiels, tant pour établir le prognoſtic, que pour ſe régler dans l'adminiſtration des remedes.

Lorſque les éruptions étoient détournées par la fiévre, le malade périſſoit malgré tous les remedes, au lieu que ces éruptions s'élevant avec la fiévre, le prognoſtic étoit douteux, & ceux qu'on ſecouroit à propos guériſſoient. Lorſque les éruptions ſuppuroient ſans fiévre, les malades ne couroient aucun danger, ils vaquoient à leurs affaires, & guériſſoient par la ſimple diéte, qui eſt à mon avis, l'unique préſervatif de cette cruelle maladie.

Tous les remedes curatifs doivent tendre à favoriſer les éruptions critiques, à peu près comme il ſe pratique dans la curation de la petite vérole, & de la rougeole. La ſeule différence que j'y trouve ſe tire du côté des remedes externes. On n'en employe preſque point dans la petite vérole, encore moins dans la rougeole;

au lieu qu'il a fallu s'en servir néceſſairement dans la Maladie de Marſeille, parce que les bubons, & les parotides, commencent toujours par un gonflement de glandes profondes qu'il faut attirer vers la peau, & que tous les vrais charbons, étant accompagnés de gangrene, ont beſoin d'être ſcarifiés.

Quant aux remedes internes, je ſoutiens, fondé ſur mes propres expériences, qu'ils doivent être ici tout-à-fait les mêmes que dans la petite vérole, & qu'il faut varier ſuivant les accidens, qui demandent la prudence d'un Médecin expérimenté.

Sans entrer dans le détail des remedes que j'ai employés, vous en jugerez, Monſieur, par mes Obſervations, qu'on a fait imprimer à Lyon, & à Valence. Vous y trouverez la maniere dont je me ſuis conduit pour la curation de cette maladie. Je n'ai pas cru devoir y parler de la nature du mal, ni des cauſes qui l'ont produit; parce qu'il n'étoit pas prudent de ſe déterminer ſur une matiere ſi cachée, avant d'en avoir expliqué tous les ſymptomes tant eſſentiels qu'accidentels; ce qui ſeroit d'une trop longue diſcuſſion. Je me contente de dire ce que j'ai vu,

& ce que j'ai fait, afin que les Médecins ayent la liberté d'y faire leurs réflexions, & que les personnes qui craignent le mal, ou qui en sont attaquées, puissent y trouver quelques remedes. Je suis avec toute l'estime possible,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, DEIDIER.

A Marseille le 15. janvier 1721.

## REPONSE

*De Monsieur* MAUGUE, *Conseiller du Roi, Médecin des Armées de Sa Majesté, & premier Médecin de l'Hôpital de Strasbourg, à Monsieur* DEIDIER.

MONSIEUR,

J'AI reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 15. & du 20. janvier.

J'ai été autant satisfait de la premiere, que je l'ai été peu de l'Imprimé que contenoit la seconde. J'ai trouvé dans votre lettre des principes bien établis, des observations curieuses, & des conséquen-

ces bien tirées ; au lieu que dans la brochure je ne trouve que des opinions hasardées, & mal prouvées. L'Auteur attribue à vos Ecoles sa prétendue erreur sur l'idée formée qu'il n'y avoit jamais eu de peste dans la nature. Je pense qu'il vous auroit mieux compris s'il avoit dit que vous ne reconnoissiez point d'autre *seminium pestis* que l'altération du sang, par les causes que vous rapportez dans votre sçavante lettre ; & qu'il auroit parlé plus sincerement, s'il avoit avoué qu'il ne le comprenoit pas lui-même. Que s'il l'a compris, le donnant comme il fait pour une nouveauté, quoiqu'elle ne soit pas de son invention, il devoit tâcher de nous donner une idée de la nature de cette semence pestiférée. Car de nous payer simplement d'un mot d'analogie avec la petite vérole, dont on ne disconvient pas, sans nous avoir fourni quelque découverte sur la nature de la petite vérole, c'est expliquer *obscurum per obscurius*, & vouloir nous faire connoître une chose par une autre qui est aussi peu connue.

Il la compareroit legerement à la petite vérole s'il n'y trouvoit d'autre analogie que celle qu'il rapporte, que l'une & l'autre n'attaquent communément qu'une

fois. Je ne ſçai où l'Auteur a trouvé cette remarque. Comment pourroit-on la vérifier ? Si cette maladie, comme il le rapporte, n'arrive que très-rarement, & une fois en un ſiécle, elle ne retrouvera plus les mêmes ſujets. L'Auteur nous doit une carte du chemin que tient ſon *ſeminium peſtis* pendant un ſi long eſpace de temps. Je ne doute pas qu'il ne le mette à la ſuite de quelque comete. Comme cette lettre, Monſieur, ne contient aucune particularité, je la laiſſe pour reprendre la vôtre, & pour vous dire que j'ai toujours penſé que la contagion n'étoit à craindre que pour ceux qui avoient reſpiré pendant long-temps le même air, qui avoient été nourris des mêmes alimens, & qui avoient été agités des mêmes paſſions que ceux des Provinces attaquées ; que le ſang n'étoit pas en ſi peu de temps ſuſceptible d'un ſi grand changement, & qu'il étoit néceſſaire qu'il fût amené de plus loin ; & que, ſi ce venin avoit tant d'activité, il attaqueroit indifféremment tout le monde, ce que vous & vos confreres ſortis en bonne ſanté pouvez vérifier faux.

Le ſentiment d'Hippocrate ſur les maladies épidémiques y eſt très-conforme, lorſqu'il parle des dyſenteries épidémi-

ques, Aphor. 11. Sect. 3. *Si hiems justo frigidior, & ſiccior extiterit, ver autem pluvioſum, & auſtrinum, æſtate futuræ dyſenteriæ.* Les Auteurs ſont remplis de pareilles obſervations lorſqu'ils parlent des temps qui ont précédé la peſte.

On dira qu'il ne faut qu'une amorce pour allumer un magaſin de poudre; il eſt vrai; mais c'eſt de la poudre déja allumée. Si au contraire on l'ajoûtoit ſans l'avoir allumé, elle ne feroit aucun effet; encore moins ſi elle étoit jettée ſur une matiere qui ne fût pas combuſtible. Il faudroit donc ſuppoſer dans le corps un ſang déja altéré au point de pouvoir être allumé par une étincelle de ſemence de peſte, c'eſt-à-dire, qu'il faudroit ſuppoſer la peſte dans le corps avant l'arrivée du pacquet peſtiféré. Il reſteroit à prouver comment il pourroit donner le branle à toute la maſſe, & comment ce ſang ainſi diſpoſé pourroit ſe remettre ſans les éruptions qui le purifient, ſi le boute-feu n'arrivoit pas; puiſque c'eſt à la faveur de ce levain que le ſang entre dans cette effervescence critique. J'ajoûterai que, ſi un paquet apporté d'un lieu peſtiféré pouvoit pendant trente années cacher, & conſerver, ce poiſon dans ſon ſein, ainſi

qu'on le rapporte dans l'histoire fabuleuse de la peste qui ravagea la ville de Basle il y a autour de soixante ans, comment après cela pourroit-on espérer qu'une ville qui en est déja attaquée pourroit en être délivrée autrement que par la mort de tous ses habitans, qui porteroient dans leur sein l'air pestiféré qu'ils auroient respiré ; en brûlant la malheureuse ville, & tous les meubles, de crainte qu'à tous momens ils ne laissassent échapper des particules pestiférées qu'ils auroient reçues dans leurs pores, pour renouveller la maladie : l'expérience prouve le contraire.

Quoiqu'on ne puisse pas douter qu'il n'y ait des fiévres malignes, comme des pestes, qui dépendent de la dissolution de la masse du sang, les symptômes qui caractérisent la maladie de Marseille me font penser, comme à vous, qu'elle dépend de son épaississement, & que les fondans ménagés par une personne aussi expérimentée que vous en sont les véritables remedes.

Si vous ne marquiez, Monsieur, que les saignées ne vous ont pas réussi, je croirois que la dûreté du pouls les indiqueroit, faites libéralement, & sans con.

trainte ; & qu'elles préviendroient l'inflammation des viſceres, que vous ſuppoſez avec raiſon faite par un arrêt du ſang; nul remede, comme vous ſçavez, n'étant plus propre à le remettre dans ſon cours ordinaire.

J'avoue que la mort qui en ſuivît de près quelques-unes, & la prévention contre ce remede, gênent tellement le Médecin qu'il ne s'y détermine qu'avec peine, pour ne pas s'expoſer au reproche qu'on ne manque pas de lui faire, & au remede.

Vous m'avez fait trop de graces de m'avoir communiqué votre ſçavante lettre, pour me priver dans la ſuite de vos remarques, & de quelques nouvelles de ce qui ſe paſſe dans le reſte de la Province, dont vous devez être bien informé.

J'ai accordé à l'Univerſité de Straſbourg la lecture de votre lettre ; ſi elle produit quelques réflexions de ſa part, je vous les communiquerai. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur, MAUGUE.

A Straſbourg le 7. février 1721.

# LETTRE

*A Monſieur* DEIDIER, *au ſujet de la peſte des Martigues, par Monſieur* FABRE, *Médecin des Infirmeries de la même Ville.*

MONSIEUR,

JE n'aurois pas différé juſqu'ici à vous remercier de votre obligeante lettre, ſi je n'euſſe voulu joindre à ma réponſe quelques-unes des obſervations que j'ai faites ſur la maladie qui court. Je vous prie de me vouloir bien dire votre ſentiment ſur les trois que je vous envoye, en attendant que les autres ſoient en ordre pour vous les faire tenir. J'attends les vôtres avec impatience. J'eſpere qu'elles me développeront ce qui m'a été caché juſqu'ici.

Je n'ai pas prétendu fixer mes idées touchant la cauſe de la maladie par le paſſage de Willis que je citois dans l'autre lettre, mais ſeulement établir quelques-unes des marques auxquelles on peut reconnoître ce mal. Je crois en effet que le dérangement des premieres voies en eſt la cauſe, & je ſuis perſuadé, comme

vous, que la peste doit être traitée comme la petite vérole, par rapport aux remedes internes.

La maladie se calme dans notre ville par les soins de nos Magistrats. Ces Messieurs ont répondu à votre lettre. Ils vous prient de leur procurer deux Chirurgiens; nous en avons déja perdu huit, & nous en avons un besoin pressant.

Faites-moi la grace de me donner quelques avis touchant la maladie, j'en aurai une reconnoissance éternelle, n'ayant rien tant à cœur que de vous témoigner l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, FABRE.

Des Infirmeries des Martigues le 23. janvier 1721.



## OBSERVATIONS

### *Sur la Maladie des Martigues.*

LE 13. décembre la nommée Catherine Bérarde, du quartier de Jonquiere, enceinte de huit mois, fut amenée à nos Infirmeries. Elle avoit un bubon à l'aîne, le pouls tremblant, & inégal, & la langue extrêmement noire. J'employai d'abord les émolliens pour appliquer ſur le bubon, & je lui fis prendre une potion cordiale. Je trouvai le lendemain ſes forces un peu réparées; mais, la diarrhée étant ſurvenue, je tentai inutilement le diaſcordium, pour en prévenir les ſuites: la malade mourut quelques heures après.

Quoique je n'euſſe aucun doute que l'enfant dont elle étoit enceinte n'eût péri avec elle, & qu'on tenteroit en vain l'opération céſarienne, je voulus me ſervir de ce prétexte pour ſurmonter les difficultés que le Chirurgien auroit pu oppoſer à l'ouverture du cadavre. Il l'entreprit donc. L'enfant fut tiré mort. Ayant fait mettre enſuite les viſceres à découvert, je trouvai l'épiploon comme gangréné.

Les boyaux étoient noirs, & molasses, & il en exhaloit une odeur des plus puantes. Le ventricule, que je fis ouvrir, étoit comme enduit en dedans d'une matiere verdâtre. J'y trouvai cinq ou six vers d'une grosseur médiocre, roulés les uns sur les autres en forme de peloton. Je conclus donc par-là que les indigestions n'avoient pas eu peu de part à cette maladie; que les dépôts qui se faisoient sur les visceres étoient ce qui précipitoit le plus les maladies, & qu'il étoit à propos de donner quelques remedes contre les vers. C'est pour cela que j'ajoûtai ensuite aux cordiaux ordinaires un peu d'opiate de Salomon, & quelques gouttes de suc de limon; ce qui m'a assez bien réussi.

J'ajoûterai à cela qu'il me vint une autre malade de la même espece. Sa langue étoit fort chargée, & son estomac extrêmement plein. Cette plénitude se manifestoit par les fréquens renvois, par le hoquet même. Je lui fis prendre une prisanne laxative, qui lui fit vuider une quantité de matieres de différentes couleurs, c'est-à-dire, mêlées de noir, de blanc, & de verdâtre; preuve manifeste que les mauvaises coctions ont beaucoup de part à cette maladie. Il y a apparence

que dans ce cas les fermens digeſtifs n'avoient pas ſuffiſamment pénétré les alimens pour en faire une coction louable, & pour occaſionner la ſéparation des matieres chyleuſes d'avec les fécales. Je crois, comme vous, que les marchandiſes venues de Baruch & de Seyde n'ont pas apporté la peſte en Provence. Il ſuffit en Médecine de reconnoître dans ceux qui en ont été attaqués un levain de pourriture occaſionné par la mauvaiſe nourriture d'une populace affamée par la cherté des denrées : auſſi voyons-nous que cette maladie n'attaque preſque que les pauvres. Je crois donc après cela que le meilleur préſervatif c'eſt de vivre ſobrement, & de ne manger que des alimens de bon ſuc. Je ne ſçais ſi les cauteres n'auroient pas leur uſage. Voici un fait qui pourroit le faire penſer.

Le 16. novembre le nommé Charabot, matelot, vint à nos Infirmeries pour y ſervir ſon enfant attaqué du mal contagieux. Il eut lui-même dix jours après un bubon à l'aîne avec une petite fiévre, & une legere douleur de tête. Je fis mettre des émolliens ſur le bubon. Le lendemain je trouvai en même-temps le bubon fort diminué, & le malade ſans fiévre,

ni douleur de tête. Deux jours après le bubon diſparut entierement, ſans ſuppuration, & ſans aucun fâcheux accident. Je m'apperçus en viſitant le malade que ſa chemiſe étoit chargée de pus, & je vis qu'il avoit un écoulement par la verge. Il n'y avoit pourtant rien de vénérien dans ſa cauſe. Cet écoulement lui venoit d'un ulcere à la veſſie. Le malade jouit d'une parfaite ſanté depuis plus de deux mois ; ce qui me porte à croire que des perſonnes qui auroient des cauteres, ou des ulceres, par où les mauvaiſes humeurs pourroient s'écouler, en deviendroient moins ſujets au mal contagieux, ou pour le moins qu'ils en ſeroient moins maltraités, lorſqu'ils en ſeroient attaqués.



## LETTRE

*De Monsieur* MONTRESSE, *Docteur en Médecine, Aggrégé en l'Université de Valence, écrite à Monsieur* DEIDIER, *Professeur en Médecine en l'Université de Montpellier.*

MONSIEUR,

VOUS trouverez ci-joint un exemplaire imprimé de votre lettre du 23. novembre, & des quatre observations que vous avez bien voulu me communiquer. J'ai cru devoir les rendre publiques, parce que je ne doute pas qu'elles ne soient bien reçues, étant faites avec la solidité de raisonnement, & la précision qui vous sont ordinaires. Je crois qu'elles seront d'une grande utilité dans la pratique. Vous y établissez, Monsieur, par des preuves convainquantes que la cause prochaine de cette maladie consiste dans des arrêts de sang. Quoiqu'il soit impossible de pouvoir découvrir la nature des premieres causes, on doit croire qu'elles agissent en épaississant le sang, & le coagulant ; ce que vous prouvez par de bon-

nes expériences, & de fortes raiſons. Mais permettez-moi de vous propoſer, Monſieur, quelques difficultés qui me reſtent.

Il me ſemble qu'en certains cas on ne ſçauroit douter de cette coagulation, mais qu'en d'autres on ne peut recourir qu'à une diſſolution des humeurs; comme dans les délires phrénétiques avec un pouls plein, élevé, la face rouge, &c. Comment expliquer les diarrhées colliquatives, qui ſont arrivées à certains malades, & qui leur ont été funeſtes; les hémorrhagies qu'il n'a pas été poſſible d'arrêter, tantôt par le nez, tantôt par l'utérus, par l'anus, & par les urines; les taches pourprées qui paroiſſent ſouvent aux malades? Tous ces accidens, & pluſieurs autres que je pourrois rapporter, ne ſemblent-ils pas prouver évidemment une diſſolution dans les humeurs, & que les globules du ſang, étant écharpis, & diſſous, par des corpuſcules tranchans, inciſifs, & comme corroſifs, ont été ſi atténués qu'ils ſont devenus propres à ſe ſéparer avec l'urine dans les conduits urineux, à s'unir au ferment inteſtinal, & enfin à ſe ſéparer dans les glandes miliaires, & ſe mêler avec le corps muqueux? Ne pourroit-on pas rapporter à un ſang

diſſout dans ſes principes, mais épaiſſi par l'évaporation de ſes parties volatiles, & aqueuſes, les arrêts de ſang qui ſe forment tant dans les parties externes que dans les internes, ſans avoir recours à la coagulation des humeurs ? Il ſemble que la pratique favoriſe ce ſentiment, puiſque, comme vous le remarquez, Monſieur, très-à-propos dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, les malades ne s'en trouvoient pas mieux lorſqu'on pouſſoit trop par les ſueurs. Apparemment on ne fait par-là qu'avancer les inflammations dans les parties internes, & procurer plutôt la mort. Cette eau de poulet émulſionnée, que vous avez donnée ſi à propos à la malade qui fait le ſujet de votre quatriéme obſervation, & qui a aidé l'évacuation de ſes menſtrues en calmant le trop grand mouvement de ſon ſang, ne ſemble-t-elle pas prouver que les remedes délayans, & rafraîchiſſans, peuvent être en certains cas les plus efficaces ? Il me reſte encore, Monſieur, une autre difficulté ſur la ſaignée ; c'eſt qu'il ſemble qu'on pouſſe la prévention un peu trop loin ; & comment détourner le cours de toutes ces inflammations gangréneuſes qui menacent le

dedans & le dehors du corps, si on ne peut pas recourir à ce remede, qui est cependant celui qui nous réussit le mieux dans les autres maladies? Et comment aussi aider l'éruption des bubons & charbons dans les corps pléthoriques sans ce secours?

Voilà en peu de mots, Monsieur, quelques difficultés sur lesquelles je vous serai très-obligé en quelques momens de votre loisir de vouloir bien m'éclaircir. J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, MONTRESSE.

A Valence le 5. janvier 1721.



# REPONSE

## *De Monsieur* DEIDIER *à Monsieur* MONTRESSE.

MONSIEUR,

J'AI été agréablement ſurpris de recevoir par la poſte un exemplaire imprimé de ma lettre du 23 novembre, & des quatre obſervations que vous m'aviez demandées. Vous leur avez fait trop d'honneur de les rendre publiques. Je ſuis ſenſible comme je le dois à cette nouvelle marque de votre eſtime, & je voudrois bien en revanche pouvoir vous ſatisfaire ſur les difficultés que vous me faites l'honneur de me propoſer. J'aurois tâché de les prévenir ſi vous me les aviez communiquées avant l'impreſſion de ma lettre.

Vous dites, Monſieur, qu'il eſt certains cas dans la maladie de Marſeille où on doit recourir à une diſſolution des humeurs, ſur-tout dans les délires phrénétiques avec un pouls plein, élevé, la face rouge, &c. Ces ſymptômes ſe doivent déduire, à mon avis, de ce que, le cours du ſang étant irrégulier, les arteres ſont

fort diſtendues, & qu'elles battent rudement, avec force, & inégalement, dans les différentes parties embourbées. Ainſi, lorſque les extrémités capillaires des vaiſſeaux ſanguins du cerveau ſe trouveront bouchées par un ſang trop épais, celui-ci, ſe portant avec rapidité dans les vaiſſeaux libres, excitera les battemens irréguliers des fibres nerveuſes de la maniere qu'il le faut pour produire le délire phrénétique.

Les diarrhées colliquatives, les hémorrhagies, les pertes de ſang, & autres ſymptomes de cette nature, ne me paroiſſent pas être des preuves évidentes d'un ſang écharpi, & diſſout par les corpuſcules corroſifs que vous ſuppoſez, puiſque le même ſang épais, & arrêté dans les capillaires du tiſſu des boyaux de la matrice, ou de la membrane pituitaire, peut donner occaſion au déchirement des vaiſſeaux ſanguins. Les taches pourprées de la peau marquent cet arrêt du ſang dans les vaiſſeaux capillaires, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſuppoſer que les globules de ce liquide rouge ſe ſoient mêlées au corps muqueux. Les urines ſanglantes ne ſuppoſent pas non plus que ces globules ſe ſoient ſéparés par les conduits urinaires des reins. Je

croirois plutôt qu'il se fait des arrêts du sang dans le tissu des reins, des ureteres, ou de la vessie, en conséquence desquels les vaisseaux se rompent, & le sang se mêle avec l'urine.

Je ne comprens pas bien, Monsieur, comment vous voudriez qu'un sang dissout dans ses principes, & épaissi par l'évaporation de ses parties volatiles, & aqueuses, pût produire les arrêts du sang qui se forment en différentes parties du corps des pestiférés. Il ne resteroit plus qu'un sédiment de sang, & leurs parties seroient tout-à-fait desséchées. Lorsque je vous ai dit dans ma précédente que le sang étoit quelquefois épuisé de sérosités par le flux d'urine qui avoit précédé la maladie, je voulois indiquer un autre signe de coagulation, à peu près comme il arrive au lait, qui laisse échapper sa sérosité dès qu'il commence à se coaguler.

Il est vrai que les malades se trouvoient plus mal lorsqu'on poussoit trop par les sueurs ; mais ce n'est pas tant parce que le sang se desséchoit, que parce que les sudorifiques violens troublent, & dérangent son cours, au lieu que les sueurs venant d'elles-mêmes, & étant soutenues par de legers sudorifiques, sont souvent critiques

& salutaires, en ce que désemplissant les vaisseaux elles rétablissent le cours naturel du sang, qui peut ensuite par lui-même emporter les obstacles des vaisseaux capillaires embourbés.

Si je me suis servi quelquefois avec succès de l'eau de poulet émulsionnée, ce n'est pas tant eu égard à la constitution du sang, que pour obvier aux symptômes les plus pressans. Vous sçavez, Monsieur, qu'il faut souvent abandonner la cause prochaine pour s'attacher aux accidens, lorsqu'ils peuvent avoir des suites funestes.

Quant à la prévention publique contre la saignée, je vous avoue, Monsieur, qu'elle est très-mal fondée dans bien des occasions ; mais on peut dire en général qu'elle ne sçauroit convenir ici quant à la cause prochaine, puisque les arrêts du sang ne sont pas dans cette maladie, comme dans la plûpart des autres, accompagnés d'un grand engorgement, & qu'ils sont bien-tôt suivis de gangréne, pour laquelle la saignée ne convient ordinairement pas. Ainsi j'ai cru pouvoir avancer que les mauvais succès des saignées étoient une des preuves de la coagulation du sang dans les vaisseaux capillaires des parties attaquées.

attaquées. Je finis, Monſieur, en vous priant de remarquer que quand cette coagulation produit un arrêt du ſang univerſel, ou dans le tiſſu de quelque viſcere eſſentiel à la vie, le malade périt bien-tôt; au lieu que, l'arrêt n'arrivant que dans quelque partie qui ne l'eſt pas, comme dans le tiſſu de la peau, aux glandes des aînes, ou des aiſſelles, les principaux viſceres étant libres, l'événement eſt douteux, lorſque la fiévre devient exceſſive, parce que le cœur, & les poumons, pouſſent le ſang avec violence, vers les parties affectées; ce qui peut les engorger ou les dégager. Que ſi ces arrêts du ſang vers les parties extérieures ſe font avec peu ou point de fiévre, le malade ne court aucun riſque, il peut vaquer à ſes affaires; c'eſt alors une maladie purement chirurgicale, qu'on appelle peſte coulante, lorſque les éruptions ſalutaires tournent en ſuppuration. Je ſuis avec toute l'eſtime poſſible,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur, DEIDIER.

A Marſeille le 14. janvier 1721.

## SECONDE LETTRE

### *De Monsieur* MONTRESSE *à Monsieur* DEIDIER.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre thèse qui explique la théorie des maladies de la tête, de la poitrine, & du bas-ventre, sans le secours des esprits animaux. J'ai l'honneur de vous en faire mille remercimens.

J'ai reçu en même-temps l'exemplaire imprimé que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai été surpris agréablement en le lisant d'y trouver votre réponse à ma précédente, dans laquelle je prenois la liberté de vous proposer quelques petites difficultés sur la maladie de Marseille; mais j'ai été encore plus surpris lorsque j'ai trouvé que vous vouliez bien la faire imprimer, ne comptant pas qu'elle méritât cette marque de votre estime, ne l'ayant faite en peu de mots que pour ma propre instruction sur une maladie où je n'ai aucune expérience. Cette nouvelle marque de vos bontés à mon égard me fait prendre la liberté de continuer à

vous prier de m'éclaircir sur quelques doutes qui me restent.

Je conviens avec vous que les délires phrénétiques peuvent s'expliquer sans recourir à une dissolution des humeurs; qu'il suffit que les arteres battent irrégulierement contre les fibres du cerveau, pour expliquer le délire; mais je ne vois pas comment on peut accommoder la fiévre ardente accompagnée d'un pouls plein, élevé, & fréquent, avec une coagulation dans les humeurs, puisqu'elle suppose au contraire un sang dont les souffres sont extrêmement raréfiés, & par conséquent très-éloignés d'une coagulation. D'ailleurs le sang étant poussé avec beaucoup de force dans toutes les arteres par les fibres mouvantes du cœur, & passant avec beaucoup de vitesse, & d'impétuosité, dans tous les petits tuyaux artériels, qui sont autant de filieres, il ne peut que s'y briser davantage, & se dissoudre. D'un autre côté, les sels acres salés de la masse du sang, qui se trouvent dégagés dans cette violente fermentation, & qui ont reçu d'autant plus de mouvement d'impulsion qu'ils sont plus massifs, ne peuvent, tant par leur masse que par leur superficie inégale, & hérissée de pointes;

qu'écharpir, & divifer, davantage le tiffu des fouffres. Et, quoiqu'il faille convenir que la caufe antécédente de cette maladie puiffe venir principalement du vice des premieres voies, ne peut-on pas dire que dans les tempéramens bilieux ces fels acides portés des premieres voies dans le fang, venant à y rencontrer quantité de fels acres qui abondent dans ces tempéramens, fe tournent eux-mêmes par la violente fermentation qui s'y excite en fels acres, & deviennent propres par conféquent à exciter la fufdite diffolution dans les humeurs?

A l'égard des taches pourprées qui accompagnent fouvent cette maladie, elles femblent auffi prouver la même diffolution; car, fi elles provenoient d'un arrêt du fang tendant à coagulation dans les vaiffeaux capillaires qui rampent fur la fuperficie du corps, il devroit fe former une élévation fur la peau; &, puifqu'elle ne s'y trouve pas, il femble qu'il faut conclure que cet accident ne peut provenir que de l'attrition, & de la divifion, des globules du fang, &c.

Je ne fçais fi je me fuis mal expliqué dans ma précédente, Monfieur, lorfque j'ai dit qu'un fang diffout dans fes prin-

cipes, mais épaissi par l'évaporation des parties volatiles, & aqueuses, pourroit produire les arrêts du sang qui se forment en différentes parties du corps. Je n'ai pas voulu entendre par-là que le sang peut être réduit à une calcination, ou tête morte, mais seulement que le sang, indépendamment d'une coagulation causée par des acides, se pourroit trouver épaissi simplement par l'évaporation des parties aqueuses, & volatiles, comme il arrive aux syrops, ou à la térébenthine, qu'on fait bouillir sur le feu, qui s'épaississent sans addition d'aucun acide, à mesure que leurs parties aqueuses, & volatiles, se dissipent. Ne pourroit-on pas dire qu'il peut arriver la même chose au sang, soit par les chaleurs des saisons qui auroient précédé, soit par la chaleur de la fiévre, ou enfin par tout ce qui peut avoir causé une dissipation de la sérosité, ou de ses parties volatiles ?

Ce qui semble prouver que l'épaississement du sang peut venir de cette cause est l'heureux succès que nous voyons des délayans, & des rafraîchissans, employés dans la cure des fiévres malignes ordinaires, & de la petite vérole ; & souvent le mauvais succès des diaphorétiques, & des

alexipharmaques, qui, accélérant les inflammations dans les parties intérieures, par le grand mouvement qu'ils excitent dans les humeurs, donnent fréquemment la mort aux malades. Pour prouver d'ailleurs le bon effet des rafraîchissans, ne peut-on pas dire que dans les fiévres malignes, & dans les petites véroles accompagnées d'un pouls plein, fréquent, & élevé, les principes du sang sont si confondus, & si raréfiés, que les éruptions critiques ne peuvent point se faire, ni le sang se dépurer de ses parties hétérogènes par les canaux excrétoires des glandes, tant parce que le sang y passe si vîte qu'il ne donne pas le temps à ces humeurs nuisibles de se separer, que parce que les mêmes canaux excrétoires se trouvent comprimés par la trop grande raréfaction des humeurs ? Aussi voyons-nous que ces éruptions n'arrivent enfin que lorsque le mouvement des humeurs se calme ; ce qui semble prouver la nécessité qu'il y a d'employer les délayans, & les rafraîchissans, qui paroissent en certains cas les seuls & véritables cordiaux. Je finis en vous assurant que je suis toujours avec tout le respect possible, Monsieur,

*Votre très-humble & très-obéïssant Serviteur,* MONTRESSE.

A Valence le 15. février 1721.

# SECONDE LETTRE

*De Monsieur* DEIDIER *à Monsieur* MONTRESSE.

MONSIEUR,

JE ne suis pas moins prévenu contre les sels & les souffres qui se forment, dit-on, ou qui changent de situation entr'eux dans notre corps, que contre l'hypothèse des esprits animaux; ainsi il sera très-difficile que nous puissions convenir ensemble sur les nouvelles difficultés que vous me proposez dans votre lettre du 15 de ce mois. Cependant, pour vous marquer l'envie que j'ai de vous satisfaire, je vais tâcher d'y répondre.

Votre premiere difficulté roule sur la fiévre ardente, qui, avec un pouls plein, élevé, & fréquent, ne sçauroit s'accommoder, dites-vous, Monsieur, avec une coagulation des humeurs, puisqu'elle suppose au contraire un sang dont les souffres sont extrêmement raréfiés.

A cela je répons que, si la chaleur des fébricitans, la plénitude du pouls, son élévation, & sa fréquence, peuvent se

déduire du même battement violent, & irrégulier, des arteres que vous convenez pouvoir suffire dans le cerveau pour expliquer le délire phrénétique, & qui n'est qu'une suite de l'épaississement, & des arrêts du sang dans les vaisseaux capillaires, pourquoi donc ne pourra-t-on pas expliquer de même la fiévre ardente par le seul vice de la circulation dans la plûpart des vaisseaux qui constituent le corps humain, sans supposer une raréfaction des souffres du sang?

Quant à ce que vous ajoûtez que ce sang, étant poussé avec beaucoup de force, & d'impétuosité, dans les petits conduits artériels, &c. doit s'y briser, & s'y dissoudre, je conviens qu'il s'y briseroit, si son mouvement consistoit dans cette violente fermentation, où les sels acres devroient se dégager, & briser les souffres de la maniere que vous l'expliquez. Mais, si le mouvement fébrile du sang est principalement attribué au violent effort des solides qui agissent avec force sur nos liqueurs, celles-ci peuvent s'épaissir par le resserrement, & l'approche de leurs parties fibreuses. Quoique le sang passe fort vîte dans de très-petites filieres, comme il reste toujours enfermé dans des vais-

ſeaux, toutes ſes parties conſervent entr'elles une eſpece de continuité qui répond à celle des vaiſſeaux où la liqueur eſt pouſſée ; ainſi, tandis que le ſang eſt fortement preſſé du dehors en dedans, toute ſa maſſe eſt forcée de s'accommoder à la continuité des vaiſſeaux qu'elle doit pénétrer, ſans qu'il ſoit poſſible à ces ſels, ni à ces ſouffres, de ſe ſéparer pour agir les uns contre les autres de maniere à ſe détruire, ou à former de nouveaux corps. Ne ſuffiroit-il pas d'admettre que nos liqueurs, après avoir été preſſées lors de la ſyſtole des arteres, ſe raréfient un peu, & ſe remettent comme par leur propre reſſort, lors de la dilatation de ces mêmes arteres, pour en augmenter la diaſtole, qui doit être bien-tôt ſuivie d'une ſyſtole plus forte ? Il me ſemble qu'on pourroit déduire de-là toutes les différences qui s'obſervent dans le pouls des fébricitans, tant par rapport à la fréquence qu'à l'élévation, & à la plénitude. Car, pour ce qui eſt de la chaleur, vous ſçavez, Monſieur, qu'elle dépend pour le moins autant de la vibration des ſolides que du mouvement inteſtin des liqueurs. Paſſons à la ſeconde difficulté.

Les taches pourprées paroiſſent ſur la

peau des pestiférés, sans qu'il se forme aucune élévation sensible, parce qu'elles dépendent d'un sang arrêté au-dessous de la surpeau dans de très-petits vaisseaux capillaires, qui ne sont pas capables de gêner assez le cours des liqueurs dans les vaisseaux circonvoisins pour les faire gonfler. Ce sang s'extravase ordinairement par la déchirure des petits rameaux où il est enfermé, & cette extravasation se termine bien-tôt, ou par résolution, ou par gangréne. Dans le premier cas la rougeur disparoît avec ces taches ; & dans le second ces taches noircissent, & la mort suit de près. Le sang ne se coagule pas dans les taches, mais ces taches se forment ici, à mon avis, parce que le sang est déja coagulé par le levain pestilentiel qui la pénétre. Ces petits vaisseaux capillaires se rompent en heurtant contre une liqueur qui ne peut céder à leur impulsion ; ce qui n'arriveroit pas de même si le sang étoit dissout, & fort brisé dans ses globules.

Ce que je dis des taches pourprées qui paroissent sur les corps des pestiférés se doit entendre à peu près des pustules charbonneuses, & des vrais charbons qu'on y voit. Comme ces tumeurs se for-

ment par l'embarras des vaisseaux considérables qui constituent le propre tissu de la peau, elles doivent l'élever un peu, lorsque la fluxion se forme. Mais cette élévation n'est pas à beaucoup près si considérable que celle qui survient aux charbons ordinaires ; ce qui se doit aussi déduire, à mon avis, de l'épaississement des liqueurs, & du prompt déchirement des vaisseaux qui les renferment.

Quant à la maniere dont le sang est coagulé dans cette peste, quoique vous vous fussiez bien expliqué, Monsieur, par votre précédente, comme j'étois peut-être un peu trop prévenu contre le systême des sels, j'ai dit que je ne concevois pas comment un sang pouvoit se dissoudre dans ses principes, pour s'épaissir ensuite par l'évaporation de ses parties volatiles, que je regardois comme des sels & des souffres très-déliés. Ce que vous ajoûtez aujourd'hui peut nous faire convenir sur cet article, puisque nous ne prétendons pas vous & moi qu'il faille ici un acide pour épaissir le sang. Les seules parties intégrantes & fibreuses de ce liquide peuvent se rapprocher, & se resserrer, à mesure qu'elles perdront leurs sérosités, qui se seront dissipées par les causes

générales que vous établiſſez, & dont on ne ſçauroit diſconvenir. Je crois auſſi que l'exemple du ſyrop, & de la térébenthine bouillante, que vous rapportez peut ſervir à faire comprendre comment dans les tempéramens bilieux il ſurvient une eſpece de fiévre ardente par la ſeule raréfaction d'un ſang épais qui s'échauffe, & s'agite beaucoup, par les fréquentes, & violentes oſcillations des vaiſſeaux dont j'ai parlé ci-deſſus.

Le reſte de votre lettre ne demande aucun éclairciſſement. C'eſt un amas de faits de pratique très-conſtans, & ſur leſquels il n'eſt pas permis de diſputer. On peut les expliquer, ou en rendre raiſon, par la coagulation dont nous convenons en partie, & dont j'eſpere que nous conviendrons tout-à-fait, ſi je puis réuſſir à quelques nouvelles expériences auxquelles j'ai commencé à travailler, & dont je pourrai vous informer dans la ſuite. Je ſuis toujours avec une parfaite eſtime,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur, DEIDIER.

A Marſeille le 8. février 1721.

## TROISIEME LETTRE

*De Monsieur* DEIDIER *à Monsieur* MONTRESSE.

MONSIEUR,

SI j'ai tant tardé à répondre à votre derniere lettre du 15 mars, c'est que j'étois occupé à faire des expériences sur la bile des pestiférés qui pussent me conduire à découvrir la cause contenante, ou conjointe, de cette cruelle maladie. Je crois y avoir réussi de maniere à pouvoir dissiper vos doutes sur la coagulation du sang, qui faisoit le principal sujet de vos difficultés. Je me contenterai de vous faire à présent un simple narré de mon travail, pour vous laisser la liberté d'en tirer toutes les conséquences qui vous paroîtront les plus justes, me réservant à une autre fois de répondre à vos doutes, s'il vous en reste quelqu'un ; car je n'ai rien tant à cœur, Monsieur, que de vous satisfaire de mon mieux en tout ce qui dépendra de moi. J'aurai bien du temps pour philosopher avec vous pendant le long cours des

deux quarantaines dont nous avons ici commencé la premiere depuis quatre jours, & dont la seconde doit être à Maguelone près de Montpellier. Je vous prie d'adresser vos lettres chez moi, d'où on me les fera tenir sûrement. Elles pourroient se perdre dans ce pays de traverse, tout entouré de peste, & qui n'a pourtant pas été pestiféré, par les raisons que je pourrai vous dire en son lieu. Venons à ma simple narration.

Le 25 janvier dernier Monsieur le Chevalier de Langeron me chargea de lui rendre compte de tout ce qui se passeroit de plus essentiel dans les deux Hôpitaux du Mail, & de la Charité. Je concourus pour cet effet avec les Médecins, & les Chirurgiens-Majors de ces Hôpitaux, pour consulter ensemble sur tous les cas extraordinaires, & nous faisons deux fois la semaine des visites générales pour examiner toutes les fiévres, & les blessés. Nul ne pouvoit être tiré de ces Hôpitaux pour être mis en quarantaine, ni sortir de celle-ci pour rentrer dans la ville, qu'il n'eût été bien examiné, & couché dans une liste, au bas de laquelle nous aurions mis notre double certificat de santé, pour être remis à Monsieur le Commandant, & à Messieurs les Echevins.

Monsieur Robert, Docteur Aggrégé au Collége des Médecins de Marseille, Médecin ordinaire de l'Hôpital du jeu de Mail, & Monsieur Rimbaud, Docteur en Médecine de l'Université d'Aix, chargé de l'administration de tous les remedes qu'on employe dans cet Hôpital, me parurent tous deux très-propres à travailler avec moi. Le premier est un Médecin ferme, & intrépide, qui depuis le commencement de la maladie ne s'est jamais épargné en rien pour secourir les pestiférés tant dans la ville que dans les deux Hôpitaux, dont il a été successivement chargé. Le second s'étoit principalement attaché à la matiere médicale. Il me parût au fait des expériences chimiques, & anatomiques ; & il est maitre d'une Pharmacie, où je trouvois toutes les commodités nécessaires à mon dessein.

Je dis à ces deux Messieurs que je croyois que la peste dépendoit d'un vice de la bile, de même que la rage canine dépend d'un vice de la salive.

Pour nous assurer de cette conjecture, nous commençames par ramasser quantité de bile des cadavres pestiférés, & nous la mêlâmes avec différentes liqueurs chimiques. Nous en mîmes dans les plaies

des chiens, nous en injectames dans leurs veines, & ces animaux ont toujours péri de la peste. Nous fîmes aussi avaler de cette bile pestiférée à deux autres chiens par diverses reprises, & en assez grande quantité. Ceux-ci parurent tristes, & dégoûtés ; ils urinoient fort souvent, surtout dès qu'on les touchoit ; leur urine étoit trouble, très-puante ; & leurs gros excrémens furent teints de la bile noire & verte qu'ils avoient avalée ; mais quelques jours après ces accidens disparurent, & ces deux chiens, bien rétablis, jouissoient d'une parfaite santé, quoiqu'ils restassent enfermés dans une cave de la Pharmacie, où ils communiquoient avec les autres chiens que nous pestiférions, & qui étoient enfermés dans la même prison. Nous nous en sommes donc tenus à faire passer la bile pestiférée immédiatement dans le sang des chiens, & cela plusieurs fois pendant le cours de quatre mois, sçavoir, février, mars, avril, mai, sans que ces expériences nous ayent jamais manqué. En voici neuf sur lesquelles on peut compter sûrement.

## PREMIERE EXPÉRIENCE.

La bile humaine tirée de la vésicule du fiel des cadavres pestiférés à Marseille s'est toujours trouvée noire, & verdâtre. Elle a constamment verdi d'un verd d'herbe permanent par le mêlange de l'esprit de vitriol ; & elle a toujours fort jauni lorsque nous l'avons mêlée avec l'huile de tartre par défaillance, ou avec le sel alkali fixe de ce même tartre dissout dans une quantité suffisante d'eau. Ces deux couleurs, verte & jaune, se sont conservées des mois entiers. Cette même bile pestiférée est devenue d'un noir d'encre passager par l'affusion de l'esprit de nitre.

## SECONDE EXPÉRIENCE.

La bile tirée de la vésicule du fiel des cadavres pestiférés ayant été versée dans une plaie faite exprès à différens chiens les a rendus d'abord tristes, assoupis, & fort dégoûtés. Tous ces animaux sont morts du troisiéme au quatriéme jour avec les marques essentielles d'une véritable peste, désignée par des bubons, des charbons, & des inflammations gangré-

neuſes aux viſceres, de même qu'en avoient les cadavres humains dont la bile avoit été tirée.

## TROISIÉME EXPÉRIENCE.

Une dragme de la même bile peſtiférée ayant été détrempée dans deux onces d'eau de fontaine tiéde, & injectée dans la veine jugulaire des chiens, les a rendues de même aſſoupis, & les a fait périr en quatre heures avec des inflammations gangréneuſes, le cœur engorgé d'un ſang noir, & épais, le foie gonflé, & la véſicule du fiel pleine d'une bile verte.

## QUATRIÉME EXPÉRIENCE.

La même quantité de bile injectée par la veine crurale des chiens leur a cauſé un aſſoupiſſement d'environ une heure. Ils ont été ſi fort dégoûtés qu'ils n'ont abſolument rien mangé, ni bu, après l'injection. Ils ont uriné très-ſouvent, lorſqu'on les touchoit. Le troiſiéme jour il a paru des tumeurs conſidérables ſous les aiſſelles, & aux cuiſſes, à trois travers de doigt de la plaie. Celle-ci s'eſt gangrénée, & l'animal eſt mort ordinairement le qua-

triéme jour avec toutes les marques de peste.

CINQUIÉME EXPÉRIENCE.

Un chien de l'Hôpital du Mail à Marseille suivoit les Chirurgiens lors des pansemens. Il avaloit avidement toutes les glandes pourries, & les plumaceaux chargés de pus, qu'on détachoit des plaies des pestiférés. Il léchoit le sang qu'il trouvoit par terre répandu dans l'infirmerie. Il avoit fait ce manége pendant trois mois, & jouissoit toujours d'une santé parfaite, étant gai, badin, & familier à tout venant.

Nous injectâmes dans le sang de ce chien par la veine crurale de la cuisse droite environ une dragme de bile pestiférée détrempée dans deux onces d'eau tiéde. Il périt le quatriéme jour, comme tous les autres, avec un bubon à la cuisse blessée, où il survint encore deux charbons, & la plaie se gangréna. Tout ce que nous remarquâmes de particulier fut qu'il exhaloit de cet animal après l'injection, & de son cadavre ouvert, une odeur très-puante, que nous n'avions remarquée en aucun autre. Celui-ci eut de plus une

hémorrhagie considérable à sa plaie la veille de sa mort, parce qu'il s'étoit donné quelque violent mouvement pour s'échapper de sa prison.

## SIXIÉME EXPÉRIENCE.

Le deuxiéme mai ayant injecté environ une dragme de bile humaine pestiferée, détrempée avec deux onces d'eau tiéde, dans la veine crurale d'un chien, cet animal fut d'abord assoupi, & dégoûté. Il mourut du troisiéme au quatriéme jour de cette injection avec toutes les marques internes & externes de la peste, comme tous les autres.

## SEPTIÉME EXPÉRIENCE.

Le sixiéme jour de ce mois nous ramassames la bile de ce chien mort de la peste, & nous l'injectâmes par la veine crurale dans le sang d'un autre chien. Celui-ci eut d'abord après l'injection des mouvemens convulsifs universels, qui furent suivis d'un assoupissement léthargique. Le surlendemain il parut un charbon sur le grand pectoral droit. Le troisiéme jour il s'éleva un bubon très-con-

ſidérable à la cuiſſe, & l'animal mourut le même jour.

Ayant ouvert ce chien, nous trouvâmes le devant de la poitrine tout gangrené au-deſſous des tégumens, & dans l'intérieur les viſceres engorgés d'un ſang noir, & épais, comme dans tous les autres. La ſurface externe des poûmons étoit toute pourprée; le cœur gonflé au double, avec ſes quatre cavités pleines d'un ſang noir, & épais. L'animal avoit vécu les trois jours qui ſuivirent l'injection ſans boire ni manger.

## HUITIÉME EXPÉRIENCE.

Le dixiéme mai nous injectâmes de la bile de ce ſecond chien dans la veine crurale d'un troiſiéme chien, qui fut d'abord ſaiſi de violentes convulſions, & de différens mouvemens convulſifs pendant un demi-quart d'heure. Revenu de ces convulſions il parut étourdi, & aſſoupi, & vomit avec de violens efforts. Ce vomiſſement fut ſuivi d'un hocquet. Il mangea de la viande bouillie, parce qu'il avoit fort jeûné avant l'injection; mais il revomit la viande deux heures après l'avoir priſe. Il mourut le troiſiéme jour avec les

mêmes signes de peste que le chien précédent.

## NEUVIÉME EXPÉRIENCE.

Nous fîmes avaler à deux chiens de la bile pestiferée à plusieurs reprises, & en assez grande quantité. Ces animaux parurent tristes, & dégoutés. Ils urinoient fort souvent, sur-tout dès qu'on les touchoit. Leur urine étoit trouble & fort puante, & leur gros excrémens furent teints de la bile verte qu'ils avoient avalée; mais quelques jours après ces accidens disparurent, & ces deux chiens, bien rétablis, jouissoient d'une parfaite santé, quoiqu'ils restassent dans une cave de la Pharmacie, où ils communiquoient avec tous les autres chiens que nous pestiferions, & qui étoient enfermés dans la même prison.

Je crois, Monsieur, que la peste qui régne encore très-vivement à Toulon, à Arles, & à Aubagne, reconnoît les mêmes causes que celle de Marseille, puisqu'elle a eu les mêmes symptômes essentiels. Dans cette vûe, j'ai écris d'ici à ces trois villes pour qu'on y réitérât les expériences ci-dessus; si on le fait, je vous en ferai part.

Reste encore à examiner si la bile des personnes mortes de fievres malignes ne produiroit pas de pareils effets ; mais je me réserve de faire les épreuves moi-même dans mon Hôpital de Montpellier, dès que j'y serai rentré. Cependant, pour achever de vous convaincre de l'épaississement du sang des pestiferés de Marseille, il suffira de vous exposer l'état de leurs cadavres, dont nous avons tiré la bile; mais ce détail passeroit les bornes d'une lettre; ce sera pour une autre fois. Je me contenterai de vous rapporter ici ce que j'ai déja marqué à un Medecin de Toulon, qui me consultoit dernierement sur cette matiere. Rappellez-vous, lui disois-je, l'ouverture du cadavre d'un pestiferé, dont je vous parlai dans l'une de mes précédentes, où nous trouvâmes dans le pericarde environ une livre de sang noir, & tout concret, qui étoit sorti par la déchirure des fibres du cœur à la partie antérieure de son ventricule droit. Tout le volume de ce viscere avoit si considérablement grossi, & les vaisseaux sanguins des autres visceres étoient si pleins, & si distendus, qu'il ne m'étoit plus permis de douter, comme je l'ai vû dès le commencement, que la peste ne fut pro-

duite par un épaississement du sang. Celui-ci est épaissi par la bile, & ce récrément ne devient épais, noir, & verdâtre, que parce que les indigestions se changent peu à peu en ce que nos Anciens appelloient bile noire, & bile porracée. Je crois que cet épaississement de la bile se fait insensiblement, fondé sur ce que la peste se manifeste quelquefois lorsqu'on s'y attend le moins.

Vous sçavez, Monsieur, que la rage canine ne se manifeste ordinairement qu'environ quarante jours après la morsure du chien enragé, parce qu'il faut que le peu de salive épaissie, qui est entrée par la plaie, épaississe toute la salive répandue dans le sang de la personne mordue ; ce qui ne peut arriver que par plusieurs circulations réitérées. Il en est à peu près de même de la peste par rapport à la circulation du sang, qui ne se fait, selon toute apparence, qu'après que toute la bile s'est épaissie ; & celle-ci ne s'épaissit que lentement par plusieurs indigestions. Quand toute la salive qui roule dans le sang s'est épaissie, la rage se manifeste tout d'un coup par ses symptômes essentiels. Je crois de même que la peste se déclare dans l'instant que la bile

l'est

s'eſt épaiſſie dans toute la maſſe du ſang. Alors celui-ci eſt obligé de s'arrêter pour produire les inflammations gangreneuſes qui conſtituent la peſte, comme il s'épaiſſit dans les chiens, lorſqu'on met dans leurs veines la même bile peſtiferée qui leur donne la peſte, puiſque cette bile injectée par la jugulaire des chiens les fait périr dans quatre heures, ſans aucune eruption cutanée; au lieu que pareille quantité de la même bile injectée dans la crurale, ou miſe ſur les plaies, laiſſe vivre les chiens pendant trois à quatre jours, pendant leſquels il s'éleve des bubons, & des charbons, ſur la peau. Je crois que les hommes peſtiferés meurent dans les premieres vingt-quatre heures ſans éruption, lorſque la bile de leur véſicule du fiel, ayant paſſé dans le ſang par les veines lactées, eſt preſque toute portée au tiſſu du cœur & des poumons, où elle produit des arrêts de ſang gangreneux, qui rompent bientôt le fil de la circulation, comme il arriva à l'homme ci-deſſus dont le cœur étoit déchiré, & qui mourut fort ſubitement. Lorſque la bile mêlée avec le ſang ne s'arrête qu'aux capillaires des parties les plus éloignées du cœur, le ſang s'arrête peu à peu dans le tiſſu des

glandes des aînes, des aisselles, ou de la peau, où il produit les embarras qui constituent les bubons, les charbons, &c. Je croirois aussi que la bile porracée, outre l'épaississement du sang, peut produire par elle-même, & par sa viscidité, les embarras des vaisseaux capillaires, qui seuls suffisent pour former les bubons, & les charbons, comme je l'ai expliqué dans mon *Traité des tumeurs contre nature.*

Je m'apperçois, Monsieur, & peut-être un peu trop tard, que je suis entré dans des raisonnemens que j'avois dessein d'éviter au commencement de cette lettre. Pardonnez-moi cette méprise, ou plutôt cet oubli; cela ne vient que du plaisir que j'ai trouvé de m'entretenir long-tems avec vous dans un pays où je me trouve fort désœuvré. Je suis avec toute l'estime possible,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, DEIDIER.

De la Ciotat le 6 juin 1721.

## AUTRE LETTRE

*De M.* MONTRESSE *à M.* DEIDIER.

MONSIEUR,

J'AY l'honneur de vous faire mille remercimens de vos expériences ſur la bile des peſtiferés, & j'ai en même tems celui de vous prier de vouloir bien continuer à me faire part de vos réflexions. Vous ne les pouvez communiquer à perſonne qui en faſſe plus de cas que moi, & qui en conſerve une plus parfaite reconnoiſſance. J'y vois que la bile peſtiferée,que vous avez fait appliquer ſur les plaies des chiens, ou que vous avez fait injecter dans la veine crurale, les a toujours fait mourir dans trois ou quatre jours avec tous les accidens de peſte communs aux hommes; que la bile du premier chien injectée dans la veine d'un ſecond, & celle du ſecond dans un troiſiéme, les a de même fait tous périr de la peſte. Tout cela me ſembleroit prouver évidemment la contagion, & que cette maladie peut ſe communiquer des

uns aux autres par les miaſmes qui ſortent du malade, leſquels pénétrant par le contact, ou attirés par la reſpiration dans des ſujets diſpoſés à recevoir l'impreſſion de ce venin, peuvent communiquer la maladie. L'expérience ſemble le confirmer, puiſque ceux qui n'ont point communiqué avec les peſtiferés n'ont point pris de mal; & il devroit arriver le contraire, s'il n'y avoit que les cauſes générales qui agiſſent, puiſqu'on reſpire dans une ville le même air, & qu'on s'y nourrit des mêmes alimens.

Il n'y a que l'expérience que vous ayez faite de ce chien qui léchoit le ſang qui ſe trouvoit dans les Infirmeries, & qui avaloit avidemment les plumaceaux chargés de pus, & les glandes extirpées, qui ſemble s'y oppoſer, de même que les deux autres chiens à qui vous avez fait avaler de la bile peſtiferée. Mais à cela ne pourroit-on pas dire que toutes humeurs ne ſont pas également infectées de ce venin, & qu'il peut ſe faire que par la fermentation du pus ces miaſmes ſont briſés ou alterés, de telle maniere qu'ils ne peuvent plus faire leur effet? D'ailleurs par vos expériences il paroît que ce n'eſt que par cette bile porracée,

& érugineuſe, que la peſte s'eſt communiquée. Mais, cela étant, j'ai de la peine à comprendre qu'elle puiſſe exciter une ſi prompte coagulation dans les humeurs, puiſqu'au contraire par l'effet de cette bile très-acre, & comme corroſive, la tiſſure du ſang ſembleroit devoir être détruite. Ne pourroit on pas dire que cette bile agiſſant ſur les nerfs, qu'elle peut deſſecher, & jetter dans un éréthiſme, par l'irritation qu'elle y cauſe, a donné lieu par-là aux arrêts de ſang que l'on trouve toujours dans les peſtiferés? Vous me feriez un ſenſible plaiſir de m'éclaircir ſur ces petites difficultés, & de vouloir me marquer quel eſt votre ſentiment ſur la convulſion; ſi vous admettez la même cauſe pour la convulſion ſimple, où les fonctions animales ne ſont point bleſſées, que pour l'épilepſie, c'eſt-à-dire, un inégal engorgement des vaiſſeaux du cerveau. Je ſerai bien-aiſe, Monſieur, d'être éclairci ſur ce point, parce que vous ne vous en êtes pas expliqué dans votre traité des maladies de la tête. J'ai l'honneur d'être toujours avec tout le reſpect poſſible,

MONSIEUR, &c. MONTRESSE.

De Valence ce 16 juin 1721.

## QUATRIE'ME LETTRE

*De M.* DEIDIER *à M.* MONTRESSE, *Servant de Réponse à la précédente.*

MONSIEUR,

IL me paroît par votre lettre du 16 de ce mois que la bile des pestiferés de Marseille, qui a donné la peste aux chiens, vous confirme dans l'idée commune de la contagion, & vous donne lieu de penser que la tissure du sang doit être détruite par cette humeur très-acre, dites-vous, & comme corrosive. Sur quoi je vous prie, Monsieur, de faire réflexion que dans l'hypothese des sels, la bile noire & verdâtre des pestiferés devroit plutôt être chargée d'un acide coagulant que d'un sel acre fondant, puisqu'il est constant par la premiere expérience que ce récrément a noirci par l'esprit de nitre, & qu'il a constamment verdi par l'affusion de l'esprit de vitriol; au lieu qu'il devroit être jaune s'il abondoit en sel acre, puisqu'il a jauni en effet lorsque nous l'avons mêlé avec l'huile de tartre par

défaillance. Comme la bile eſt naturellement jaune, & amere, dans la véſicule du fiel, on l'a toujours regardée comme une humeur acre, & ſulphureuſe, très-propre à s'enflammer, & à fondre le ſang, d'où l'on a formé le tempérament bilieux. Sylvius de le Boë a pouſſé cette hypothèſe ſi loin qu'il rapporte preſque toutes les maladies au mélange de la bile avec le ſuc pancréatique. Celle-là eſt acre, dit-il, & celui-ci acide. Dans ſon traité de la peſte il prétend que l'acreté de la bile fait tous les déſordres en diſſolvant le ſang qui, ſelon lui, ſeroit bientôt détruit, s'il n'étoit un peu coagulé par l'acidité du ſuc pancréatique.

Sur ce préjugé cet Auteur croit s'être garanti de la peſte en avalant tous les matins une mie de pain arroſée d'une cueillerée de vinaigre ordinaire, & dans la curation de cette maladie, il fait un mêlange biſarre des acides coagulans avec les cardiaques, & les alexiteres fondans. Cette pratique eſt aujourd'hui ſi fort ſuivie par la plûpart des Médecins de peſte que quelques-uns ſe croyent obligés de ſuppoſer dans cette maladie une coagulation & une diſſolution de ſang qui ſe ſuccedent, diſent-ils, mu-

tuellement l'un à l'autre, ou qui se rencontrent quelquefois toutes les deux en même tems dans différens sujets. Il y a aussi un Auteur moderne qui, pour se débarrasser de tous ces mouvemens intestins, où il ne trouve pas son compte, s'est avisé de recourir avec le P. Kircher Jésuite, à une semence de peste répandue dans l'air, qui trouble la circulation du sang, en y introduisant de petits insectes, pour ronger sans doute les parties solides. Toutes ces hypotheses, & autres semblables, quelque bien établies qu'elles paroissent, ne subsistent, à mon avis, que dans l'imagination de leurs Auteurs, & elles sont pour la plûpart très-préjudiciables aux malades. Mais, sans m'amuser, Monsieur, à réfuter tous ces sentimens, je reviens à celui de Sylvius; pour lequel vous me paroissez plus porté que pour aucun autre.

Si le vinaigre étoit un préservatif de la peste, comme le prétend cet Auteur, cette maladie n'auroit certainement pas fait grand ravage à Marseille, où nous trouvâmes en arrivant toutes les personnes munies d'une éponge pleine de ce fameux préservatif qu'on avoit soin de porter à tous momens au nez. Chacun

ſe lavoit ſouvent les mains avec cette liqueur ; on la répandoit partout, & il n'y avoit abſolument pas une maiſon, où nous ne trouvaſſions à la porte un vaiſſeau plein de vinaigre pour y tremper les lettres, & l'argent, qu'on recevoit dans le commerce. Toulon eſt la ville de Provence où l'on fait la plus grande proviſion de bon vinaigre, pour les capres qui en font le principal commerce ; cependant tout ce vinaigre n'a pas garanti de la peſte les habitans de cette même ville qui en ſont encore cruellement affligés. M. Ludeſi d'Agde, garçon Chirurgien, qui s'étoit venu livrer à Marſeille pour y ſervir les peſtiferés, étoit auſſi ſi prévenu en faveur du vinaigre qu'il ne ſe contentoit pas d'en laver ſes mains avant & apres les panſemens, comme ſes camarades, il en avoit encore ſon mouchoir tout trempé, pour s'en frotter le viſage ; & il mettoit ſouvent une ſerviette imbue de vinaigre ſur le chevet de ſon lit. Il eut une attaque de peſte ſi violente qu'il ne fut jamais en notre pouvoir de lui donner aucun ſoulagement par les meilleurs cardiaques. Tout ſon ſang ſe trouvoit épaiſſi par le mauvais uſage du vinaigre. Si l'exemple de ce Chirurgien ne ſuffit

pas, Monſieur, pour détruire celui de Sylvius, du moins doit-il nous perſuader qu'on ne doit pas trop ſe fier à un préſervatif qui n'eſt fondé que ſur la prévention. L'experience des deux villes que je viens de vous citer doit ſuffire, à mon avis, pour vous prouver l'inutilité du vinaigre dans la peſte, & la prévention publique en faveur de ce fameux préſervatif coagulant ne ſçauroit jamais ſervir de preuve pour établir que la peſte depend d'une diſſolution du ſang.

Cette prétendue diſſolution ne me paroît pas mieux établie par l'uſage des acides dans la curation de la peſte. Nos Anciens ne les employoient que comme de ſimples correctifs des autres remedes, ou bien, ils les mettoient avec quantité d'autres drogues qui en détruiſoient l'action, témoins la thériaque, & la confection d'hyacinthe. Celle-là quoique compoſée de chalcitis, ou vitriol rouge, & de l'opium, n'eſt ni acide, ni narcotique, lorſqu'on l'employe vieille, comme on le pratique dans la curation de la peſte, parce que ces deux drogues ont entierement perdu leur vertu particuliere en ſe briſant, & ſe mêlant intimement avec les autres par la fermentation.

Quant à la confection d'hyacinthe, qu'on employe récente, quoiqu'elle contienne du ſyrop de limons, l'acidité de celui-ci eſt bientôt totalement détruite, ou du moins toute abſorbée, par les poudres abſorbantes où elle ſe trouve exactement mêlée; ainſi ces deux anciens remedes ſont de vrais alexiteres, & de bons cardiaques, indépendamment de leur acide, & ils donnent du mouvement au ſang, bien loin de le coaguler.

Il eſt vrai, Monſieur, que bien des Medecins modernes ſe ſont aviſés de donner dans la peſte des liqueurs acides toutes ſeules. Rien de ſi familier chez eux, que les juleps acides, les ptiſannes aigrelettes, où ils font entrer l'eſprit de ſoufre, l'eſprit de ſel, ou de nitre dulcifié, le nitre ou le ſalpêtre purifié, le cryſtal minéral, les ſucs d'oſeille, de limons, & autres de cette nature. Il ne me convient pas de blâmer la conduite de ces Meſſieurs. Ils ont eu leurs raiſons pour ſe ſervir de ces remedes, & j'en fais ſouvent autant qu'eux dans les maladies ordinaires, quand il eſt queſtion de calmer le trop grand mouvement des humeurs, & de pouſſer par les urines; mais cet uſage ne m'a pas paru aſſez bien

établi pour me perſuader que le ſang fût diſſous dans une maladie contre laquelle les cardiaques fondans ont toujours eu, & ont encore aujourd'hui, la préférence ſur les acides coagulans. Quoique je ne me ſois pas ſervi de ces acides pour la peſte de Marſeille, je crois pouvoir aſſurer que je n'ai pas été moins heureux qu'un autre dans le traitement des peſtiferés.

On auroit beau dire, Monſieur, que dans les vomiſſemens,& dans les cours de ventre, qu'on nomme bilieux, parce qu'ils dépendent, comme on dit, d'une raréfaction, ou d'un regorgement de la bile, nous employons ſouvent avec ſuccès quelques gouttes d'eſprit de ſoufre, la teinture de roſes tirée par les acides, & autres ſemblables liqueurs aigres, nous croyons pour lors devoir rabattre ou coaguler cette bile dans les premieres voyes; mais on ne doit rien conclurre de cette pratique pour le traitement de la peſte, où, cette bile ſe trouvant toujours trop épaiſſe, nous ne pouvons qu'augmenter ſa coagulation en donnant ces ſortes d'acides.

On peut ſe convaincre que la bile des peſtiferés eſt épaiſſe, & coagulée, non-

ſeulement en l'examinant du premier coup d'œil, par rapport à ſa conſiſtence, & à ſa couleur noire & verdâtre, mais encore par les effets qu'elle a produits conſtamment lorſqu'elle a été injectée dans les veines des chiens. Elle a épaiſſi le ſang de ces animaux à peu près comme font les acides injectés, avec cétte différence que les acides coagulent ſimplement, & font périr l'animal; au lieu que la bile peſtiferée, outre cétte coagulation, produit des bubons, des charbons, & des inflammations gangréneuſes; ſymptomes qui ne ſçauroient ſe déduire dans cette occaſion que de la viſcidité de ce récrément.

Quant à ce que vous me faites l'honneur de me demander; Monſieur, ſi la bile peſtiferée ne pourroit pas, en agiſſant ſur les nerfs, les deſſecher, & les jetter dans l'éréthiſme par l'irritation qu'elle leur cauſe, pour donner lieu aux arrêts de ſang que l'on trouve toujours dans les peſtiferés; je répons que, ſi cela étoit, tous les peſtiférés devroient ſe plaindre néceſſairement de vives douleurs univerſelles, & que leur ſang après leur mort, ſe trouveroit uniquement ramaſſé dans les vaiſſeaux capillaires, plutôt briſé &

diſſout par de fréquentes oſcillations, que pris & coagulé dans les gros vaiſſeaux, comme nous l'avons toujours obſervé. Ajoutons encore que le volume du foie s'eſt trouvé preſque du double plus gros qu'il ne doit être ; le cœur auſſi monſtrueux par ſa groſſeur, & les quatre cavités pleines d'un ſang noir, & coagulé en concrétions polypeuſes, comme vous verrez, Monſieur, par le ſimple état de cadavres dont nous avons tiré la bile.

## ETAT

*Des Cadavres peſtiférés, dont nous avons tiré la bile pour les Expériences rapportées ci-deſſus.*

### PREMIER CADAVRE.

LE nommé Belle-Fleur, ſoldat, âgé de vingt-cinq ans, d'une complexion forte & robuſte, ayant un bubon applati au pli de l'aîne droite, eſt mort dans le délire.

Nous avons trouvé dans ſon cadavre le cœur d'une groſſeur extraordinaire, engorgé d'un ſang noir, & grumelé. Son

poulmon, couvert d'un pourpre livide, étoit un peu adhérent à la plévre. Le foye étoit double de l'état naturel, embourbé d'un sang épaissi. La vésicule du fiel étoit remplie d'une bile noire; & verdâtre. La dure & la pie-mere paroissoient par leur noirceur avoir été attaquées d'une inflammation gangréneuse. La substance intérieure du cerveau étoit parsemée d'une infinité de petites taches livides.

## DEUXIÉME CADAVRE.

Marie Pisane, âgée de trente ans, d'un temperamment sanguin, avoit un bubon sous l'aisselle droite, qui fut suivi d'un assoupissement mortel.

Nous remarquâmes par l'ouverture de son cadavre que le poulmon étoit dans son état naturel. Le cœur étoit d'une grosseur prodigieuse, rempli d'un sang noir, & coagulé; l'oreillette gauche livide, & gangrenée: le foie, fort grossi, étoit tout couvert de pourpre; & la vésicule du fiel remplie d'une bile noire & verdâtre. La tête ne fut pas ouverte.

## TROISIÉME CADAVRE.

Pierre Moular d'une complexion foible & délicate, âgé d'environ quatorze ans, avoit un bubon au-dessous du pli de l'aîne droite, fort profond, qui ne pût jamais venir en dehors. Il survint un délire, & des mouvemens convulsifs, dans lesquels cet enfant périt.

Nous trouvâmes dans son cadavre le cœur du double plus gros qu'il ne doit être naturellement, contenant un sang noir, & épais. Son poulmon étoit parsemé de taches livides, son foye étoit en partie enflammé, & tout couvert aussi d'un pourpre livide. La vésicule du fiel étoit remplie d'une bile noire & verdâtre. La tête ne fut pas ouverte.

## QUATRIÉME CADAVRE.

Jean Raynaud, Cuisinier, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'un temperamment mélancholique, avoit toute l'habitude du corps couverte d'un pourpre livide, & un bubon sous l'aisselle gauche. Il périt par un délire phrénétique.

Nous trouvâmes dans son cadavre deux

abſcès, l'un entre les tégumens & le grand pectoral gauche, l'autre dans la poitrine, entre le ſternum & le médiaſtin. Son cœur étoit d'un fort gros volume, rempli d'un ſang noir & épais; l'oreillette droite avoit trois travers de doigts de large, & la gauche étoit dans ſon état naturel. Son poulmon, couvert de petites taches livides, reſtoit ſouple ſans aucune dureté dans ſa ſubſtance. Le foie plus gros, & plus dur qu'à l'ordinaire, étoit auſſi parſemé d'un pourpre livide. De pareilles taches ſe ſont trouvées dans la ſubſtance du cerveau, dont tous les vaiſſeaux étoient extrêmement gorgés d'un ſang noir & épais.

## CINQUIÉME CADAVRE.

Jacques Audibert, âgé d'environ trente-cinq ans, d'un temperamment mélancholique, quatre mois après avoir été guéri de la peſte marquée par un bubon ſous le pli de l'aîne droite, qui avoit très-bien ſuppuré, fut attaqué de nouveau par trois charbons, dont l'un étoit à la partie moyenne du bras, & les deux autres à l'avant-bras. Il n'avoit que très-peu de fievre, & quelques nauſées; mais il

survint tout-à-coup un délire qui l'emporta.

Par l'ouverture de son cadavre nous trouvâmes le cœur d'une grosseur prodigieuse, dont l'oreillette droite étoit de cinq travers de doigt. Nous trouvâmes un petit abscès sur le corps de l'artere aorte; le poulmon étoit couvert de taches livides, & le foie nous parut gangrené : la vésicule du fiel étoit d'une couleur livide. Nous la trouvâmes déchirée vers son col, contenant très peu de bile d'une couleur fort noire, le duodenum & le rectum étoient enflammés. La tête ne fut pas ouverte.

### SIXIÉME CADAVRE.

Venture Cajole, âgé d'environ quarante ans, d'un temperamment mélancholique, n'ayant aucune eruption extérieure, mourut le troisiéme jour d'une violente fievre avec assoupissement.

Nous trouvâmes dans son cadavre le médiastin déchiré vers la partie supérieure. Le pericarde étoit d'une couleur livide. Le cœur étoit plus gros que dans l'état naturel, par le gonflement de ses ventricules gorgés d'un sang noir & épais, comme dans tous les autres cadavres. Le

foie étoit auſſi fort gros, & d'une couleur livide. Il y avoit une puſtule charbonneuſe à côté de la véſicule du fiel, & celle-ci étoit remplie d'une bile fort noire.

## SEPTIÉME CADAVRE.

Marguerite Bachaire, âgée de dix-huit ans, d'une complexion vive, & fort vigoureuſe, ayant deux puſtules charbonneuſes à la partie moyenne & antérieure de la cuiſſe, avec une douleur aſſez vive, mourut dans le délire.

Nous trouvâmes dans ſon cadavre les enveloppes du cerveau d'un rouge noir; la ſubſtance corticale d'une couleur livide, & la médullaire parſemée de quelques taches noires. Le cœur d'une groſſeur prodigieuſe étoit rempli d'un ſang noir & épais. Le foye étoit auſſi fort gros, & la véſicule du fiel fort pleine d'une bile noire, & verdâtre. Il y avoit pluſieurs taches livides ſur la ſurface des inteſtins.

## HUITIÉME CADAVRE.

Louiſe Belingere, âgée de vingt ans, ayant un bubon à chaque pli de l'aîne,

mourut aſſez ſubitement, ſans qu'on s'apperçut d'aucun accident fâcheux.

Nous trouvâmes dans ſon cadavre le cœur tout couvert d'un pourpre livide, beaucoup plus gros que dans l'état naturel, rempli d'un ſang épais & noir, ayant un polype dans chaque ventricule. Le poulmon étoit dans ſon état naturel; le foie prodigieux par ſa groſſeur; ſa véſicule étoit remplie d'une bile d'un verd foncé.

## NEUVIÉME CADAVRE.

Le nommé Rampeau, payſan, âgé d'environ vingt ans, d'un temperamment ſanguin, fort, & robuſte, ayant une parotide charbonneuſe depuis huit jours, accompagnée d'une fievre ardente, fut porté à l'Hôpital le 2 mai, où il périt le cinq.

Nous trouvâmes la partie antérieure gauche de ſon poulmon couverte d'un pourpre livide. Le cœur étoit du double de ſon état naturel, n'ayant preſque point de ſang dans ſes ventricules, dont les cavités étoient remplies chacune d'un gros polype. Celui du côté droit avoit dilaté l'oreillette de quatre travers de

doigt. Le foie étoit aussi plus gros que dans l'état naturel ; & la vésicule étoit remplie d'une bile noire, & verdâtre.

Les expériences, & les ouvertures des cadavres rapportés ci-dessus, ont été faites à l'Hôpital du Mail, dans l'Apoticairerie des Révérends Peres Réformés de Marseille, pendant les mois de février, mars, avril, & may, avec Messieurs Robert & Rimbeaud, Docteurs en Medecine.

Les seules concrétions polypeuses du neuviéme cadavre me paroissent, Monsieur, une démonstration de l'épaississement des liqueurs ; & je ne sçaurois accommoder l'irritation, ou l'éréthisme des nerfs, avec de telles concrétions ; car pour ce qui regarde les convulsions simples dont vous me parlez à la fin de votre lettre, je les explique par l'irrégularité avec laquelle les arteres sont obligées de battre, lorsque le cours du sang est gêné dans le tissu des nerfs, sans qu'il soit besoin de supposer aucune irritation, de même que pour expliquer les délires, & la fiévre même. Mais en voilà assez pour cette fois ; renvoyons, s'il vous plaît, à l'autre quarantaine ce qui regarde la contagion ; aussi cette matiere

demande-t-elle une longue discussion. Nous esperons nous embarquer au premier jour, non pour aller à Maguelone, car on ne veut plus nous y recevoir, de peur que nous n'infections la récolte pendante; on nous a préparé des tentes sur le bord de la mer; & là, au lieu de m'amuser à ramasser des coquilles, je continuerai avec plus de plaisir à m'entretenir avec vous. Je suis avec une parfaite estime,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, DEIDIER.

---

## CINQUIÉME LETTRE

*De M.* DEIDIER, *contenant une seconde Réponse à celle de M.* MONTRESSE *du 16 juin précédent.*

MONSIEUR,

NOus voici arrivés depuis six jours à une lieue & demie de Montpellier, entre la mer & l'étang, hors de tout commerce, campés sous des tentes de

toile, & dans des cabanes de paille, sur du sable brulant pendant le jour, fort humide pendant la nuit, & salé nuit & jour. Des soldats nous gardent de loin à la portée du mousquet, dont ils sont prêts à tirer à tout moment, pour qu'on évite de nous approcher, comme si nous étions de vrais pestiferés. Nous sommes quinze personnes, toutes fort saines, douze Maîtres & 3 domestiques. On n'a pas voulu recevoir ceux que nous avons amenés de Provence, pour nous servir dans cette seconde quarantaine. Nous avons essuyé deux rudes & longues tempêtes sur la mer dans une vieillebar que de la Ciotat, conduite par des matelots qui ne connoissoient pas cette côte, & qui ont employé trois jours dans un trajet où vingt-quatre heures auroient suffi. Il fallut en nous débarquant, nous mettre entierement nuds, nous tremper dans la mer, & abandonner aux matelots nos habits, pour en prendre de nouveaux qu'on nous a apportés de Montpellier. Avec toutes ces précautions on n'a pas voulu nous recevoir à Maguelone, de peur que nous n'infectassions la récolte pendante qui se trouve dans cette Isle. La seule grace que nous avons pû obtenir

des Commiſſaires de ſanté, qui ont été députés de Montpellier, & de Cette, pour nous recevoir de loin, a été de nous laiſſer paſſer quelques papiers, après les avoir bien trempés dans du vinaigre. J'y ai conſervé votre derniere lettre, pour pouvoir ſatisfaire à ce que je vous ai promis par ma précédente. Je n'ai pas voulu vinaigrer les papiers dont je vous ai fait part de la Ciotat, parce que je compte que vous aurez gardé mes lettres pour ſuppléer dans le beſoin aux originaux, que j'ai renvoyés avec mes hardes à Marſeille. Vous dites, Monſieur, par la lettre du 16 du mois dernier, que mes expériences ſur la bile des peſtiferés ſemblent prouver évidemment la contagion, & que cette maladie ſe peut communiquer des uns aux autres par les miaſmes, qui, ſortant du malade, pénétrent par les pores; au moyen du contact; ou qui, étant attirés par la reſpiration dans les perſonnes diſpoſées à recevoir l'impreſſion de ce venin, peuvent faire prendre la peſte, &c.

Pour vous expoſer mon ſentiment ſur la contagion de la peſte, je commence par vous avouer qu'on ne ſçauroit douter que cette maladie ne ſe puiſſe communique

muniquer, depuis que j'ai trouvé la maniere de la transplanter d'un sujet en un autre, non-seulement d'un cadavre humain à un chien, mais d'un chien à un autre chien ; ce qui me persuade que, s'il étoit permis de tenter ces expériences sur des hommes condamnés à mort, la peste se transmettroit d'homme à homme, à peu près par la même raison qu'on transplante la petite vérole ; avec cette différence que je ne crois pas que le pus des pestiferés donnât la peste, comme celui des vérolés donne la petite vérole. Cette derniere maladie dépend à mon avis d'une transpiration trop grossiere dont le sang est obligé de se dépurer une ou deux fois dans la vie, à peu près comme le vin, la bierre, & autres liqueurs fermentatives se dépurent en différens tems, & se débarrassent de leurs matieres grossieres. Cette dépuration du sang est accompagnée d'une suppuration : ainsi le pus des vérolés étant chargé d'une transpiration grossiere, qui s'attache à la transpiration de l'homme sain, doit communiquer la petite vérole aux personnes qui ne l'ont pas eue, & qui se trouvent disposées à la recevoir. La peste au-contraire, selon moi, dépend d'un épaississement,

& d'un vice particulier de la bile ramaſſée dans la véſicule du fiel, qui, paſſant dans le ſang, l'épaiſſit, & l'infecte, de maniere à gangrener les parties, au lieu de procurer des ſuppurations.

J'ai conſtamment obſervé que, lorſque les eruptions de la peſte viennent à ſuppurer, les malades ſont ordinairement hors de tout danger. Leur pus ne renferme aucun venin peſtilentiel, qui ne ſoit bientôt détruit, comme vous le dites, Monſieur; & nous l'avions jugé de même à Marſeille en corps de Faculté aſſemblée; ce qui vous paroîtra par une autre piece originale, dont je vous envoye la copie. Vous y verrez qu'à l'occaſion d'un Mémoire qu'on avoit remis à M. le Chevalier de Langeron, cette queſtion fut décidée conformement à ce que je dis par tous les Médecins & Chirurgiens. Il n'y eut que M. Bertrand, Médecin, & M. Crouſet, Chirurgien, qui ne voulurent pas ſigner cette déciſion, parce qu'ils avoient compoſé ce Mémoire, & qu'ils ne crurent pas devoir ſe dédire de ce qu'ils avoient avancé.

Toutes les éruptions peſtilentielles, que j'appelle critiques, parce qu'elles viennent ſubitement, & d'elles-mêmes,

dans cette maladie aigue, ſont, comme toutes les autres criſes, ou mortelles ou ſalutaires. Elles ſont mortelles, lorſqu'elles arrivent avec gangrene, ou ſphacele, ſans aucune ſuppuration; au lieu qu'elles ſont ſalutaires, lorſqu'elles ſe réſolvent ſans avoir produit aucune extravaſation conſidérable des liqueurs, ou que la liqueur extravaſée vient à ſuppurer. Les ſuppurations ne ſont plus regardées aujourd'hui comme des égouts pour vuider les mauvaiſes humeurs du ſang, mais comme des ſignes ſalutaires qui nous marquent le bon état des malades par les oſcillations reglées des arteres qui concourent à la formation d'un pus bien conditionné. Nous jugeons au-contraire que la mort eſt prochaine, & inévitable, dans les peſtiferés, lorſque leurs bubons, leurs parotides, & leurs charbons, ſe gangrenent ſans ſuppurer, ou que leurs taches pourprées deviennent noires, & livides, c'eſt-à-dire, gangrenées. Il y a donc cette différence eſſentielle entre les puſtules de la petite verole & les eruptions peſtilentielles que celles-là doivent toujours ſuppurer ſans ſe réſoudre jamais; au lieu que celles-ci ſe gangrennent ordinairement, ſe réſolvent quelquefois, &

ſuppurent rarement. C'eſt pour cela que je n'ai pas cru devoir m'attacher au pus des peſtiferés dans la vûe que j'avois de découvrir la cauſe de la peſte. Je ſuis plus prévenu en faveur du parallele de cette maladie avec la rage canine qu'avec la petite vérole par rapport à la cauſe du mal. Ce qui me fit naître cette penſée, c'eſt que je voyois que la plûpart des perſonnes qui jouiſſoient d'une parfaite ſanté ſe trouvoient tout-à-coup ſaiſies de la peſte, quoiqu'elles euſſent reſté depuis quelques jours ſequeſtrées de tout commerce, & à l'abri de ce qu'on appelle communication ſuſpecte. D'où j'ai cru pouvoir inferer que le venin peſtilentiel reſte long-tems à ſe produire avant que d'infecter toute la maſſe du ſang, comme il arrive à la ſalive d'un chien enragé. Revenons à la contagion.

Quoique ce terme général de contagion en Médecine ne ſemble devoir convenir qu'aux maladies qui ſe communiquent par le contact immédiat, telles que ſont la vérole, la rage canine, la lepre, la teigne, les dartres,& la galle, on a coutume de ſe ſervir de ce même terme dans d'autres maladies qui ſe communiquent par l'entremiſe de l'air chargé de miaſ-

mes infectés : ainsi l'on dit que la phthisie pulmonaire, l'ophthalmie, & la dysenterie, sont quelquefois contagieuses, lorsque ces miasmes qui s'élevent d'un poulmon ulceré, d'un œil enflammé, ou d'un boyau gâté, sont portés par l'air aux parties semblables des personnes saines disposées à prendre le mal. La peste s'est acquise aujourd'hui une espece de souveraineté sur toutes ces maladies. On la qualifie communément, & sans distinction, du mot général de contagion : la peste & la contagion sont devenus deux termes synonymes qui signifient la même chose, & auxquels on a si bien attaché les idées de toutes les maladies qu'on ne fait plus de façon d'avancer que la peste n'est pas tant une maladie qu'un assemblage bisarre de toutes celles qui peuvent nous attaquer. Cette prévention fait que l'on ose avancer hardiment avec le peuple, & aux dépens de la vérité, que, la peste paroissant, toute autre maladie cesse. C'est précisément le vrai moyen de rendre la peste toujours impénétrable, & tout-à-fait incurable en Medecine. Tandis que l'on confondra la peste avec toute autre maladie, l'on sera forcé de réunir ensemble toutes les ma-

nieres possibles de communication pour les lui accorder gratuitement, ou par crainte. Dans ce systême, la peste ne pourroit avoir ni commencement ni fin; elle aura été tirée du néant par le Créateur dès le commencement du monde; ce ne sera plus une maniere d'être, mais une véritable substance particuliere, qui roulera sans cesse d'un pays à l'autre, & qui n'abandonnera jamais le globe que nous habitons. Lorsqu'on la croira tout-à-fait éteinte dans un pays, on nous l'apportera de quelqu'autre, où elle aura eu l'esprit de se maintenir, ou de renaître de ses propres cendres. Elle se transmettra toujours par la fameuse vertu de sa contagion médiate & immédiate. On croira que dans un pays de peste tout l'air doit être infecté, ou chargé de miasmes pestilentiels, qui passeront sans cesse dans le sang par les poulmons avec l'air qu'on respire; & par l'estomach & les boyaux, avec la salive & les alimens qu'on avale. On ne pourra toucher aux corps pestiférés, & à tout ce qui leur a servi, sans craindre que le venin n'entre aussi dans le sang par les pores de la peau. Suivant ce systême, chacun doit s'enfuir au moindre soupçon du mal contagieux: ceux qui

restent dans le pays ne pourront compter que sur leurs bonnes dispositions ; toutes les précautions deviendront inutiles, puisqu'on ne sçauroit se passer de respirer, d'avaler la salive, & de prendre des alimens pour vivre ; &, puisque le mal se prend par le simple contact ; on ne sçauroit secourir aucun pestiferé. Il seroit très-pernicieux au bien public de rassembler les malades dans des Infirmeries où, l'infection étant beaucoup plus forte, le venin doit se renforcer, & se multiplier, de maniere à infecter bientôt tout l'air du pays.

Pour distinguer la peste des autres maladies, après l'avoir examinée pendant deux mois, je crus devoir la restraindre dans les bornes d'une définition qui contienne ses symptomes essentiels, & distinctifs, sans avoir égard aux accidens. Lorsque j'eus ensuite occasion de travailler sur les cadavres, j'examinai si la bile des pestiférés ne renfermeroit point le venin de la peste, comme la salive des chiens enragés renferme celui de la rage canine. Quoique les expériences que je fis pour cela me découvrissent, à n'en point douter, que la peste peut se communiquer, & se transmettre, d'un sujet à

l'autre, elles ne me prouvent pourtant pas que cette maladie se communique en effet, ni l'endroit par lequel elle se transmet. C'est un mystere qui me paroît impénétrable, & sur lequel on ne peut proposer que des conjectures. Voyons s'il s'en peut tirer quelqu'une du parallele de la peste avec les autres maladies contagieuses.

La grosse vérole est sans contredit une maladie contagieuse qui se communique d'abord par un commerce impur, dont le venin consiste dans le vice de la semence du mâle, & des humeurs analogues de la femelle. Il est ensuite transmis dans le sang, où il produit tous les symptomes de cette maladie. J'avois jugé autrefois que ce venin consistoit dans une espece de vers vénériens, fondé sur ce que le mercure, qui tue toutes sortes d'insectes, étoit seul capable de le bien détruire. Vous aurez pu voir, Monsieur, ce que j'ai écrit sur cette matiere dans une de mes Théses, & dans une Dissertation latine qui fut imprimée à Montpellier sous le nom de Raiberti. J'avois cru d'abord que la peste de Marseille pourroit bien dépendre d'une autre espece de vers pestilentiels, qui nous avoient été apportés de Seyde par le vaisseau du Capitaine Cha-

taud, & qui se seroient ensuite multipliés à l'indéfini, pour répandre la peste partout. Pour m'assurer de cette conjecture, je fis préparer à Aix par le Chirurgien qui étoit venu avec moi quantité d'onguent mercuriel. Je priai le Médecin qui s'enferma le premier dans les Infirmeries de cette ville de faire donner des frictions avec cet onguent deux fois par jour sur les bubons pestilentiels; d'en faire appliquer sur les charbons, & sur les pustules charbonneuses. Je fis ensuite pousser ces frictions aussi loin qu'on le peut porter. Ce remede animoit extrêmement les malades, sans produire aucun bon effet; ils ne laissoient pas de périr comme les autres, quoique le flux de bouche commençât à paroître. J'appris ensuite à Marseille qu'un Chirurgien des Infirmeries y avoit aussi tenté ce secours inutilement; ainsi je fus entierement désabusé de ma conjecture. Si, malgré cette diversité de causes, l'on veut comparer le venin pestilentiel au venin vérolique, quant à leur maniere de se communiquer, l'on doit du moins y mettre cette différence qu'aucun enfant ne sçauroit tetter une nourrice vérolée sans prendre la vérole; au lieu que j'ai vû des nourrices pestiférés donner du

lait à leurs enfans, même dans l'Infirmerie du jeu de Mail à Marſeille, ſans leur communiquer la peſte.

Ce que je dis de la vérole ſe doit entendre à peu près de toutes les autres maladies cutanées, qui ne ſe communiquent tout au plus que comme la petite vérole, par la tranſpiration vitiée qui les produit, ou les entretient. Pour pouvoir accommoder l'une de ces contagions avec celle de la peſte, il faudroit néceſſairement reſtraindre celle-ci au contact réitéré ſans précaution, puiſque l'on ne prend pas les maladies cutanées en touchant ſimplement les malades. Je n'en ai jamais pris aucune, quoique j'en aye touché preſque tous les jours depuis plus de trente ans que je ſuis chargé de viſiter les pauvres de Montpellier. Eſt-il vrai-ſemblable que je n'aye aucune des diſpoſitions qu'il faut avoir pour prendre par le ſimple contact les maladies cutanées, non plus que pour gagner la peſte, en viſitant & touchant les peſtiférés chaque jour pendant plus de huit mois ? Diroit-on auſſi que de douze perſonnes qui ſommes ici venus de Marſeille en parfaite ſanté, graces au Seigneur, il n'y en eut pas une qui eut les diſpoſitions à la peſte ? Nous devrions

avoir tous péri, si elle se prenoit en touchant les pestiférés. Passons aux autres maladies contagieuses qui se prennent par les miasmes répandus dans l'air.

Vous sçavez, Monsieur, que si la phthisie pulmonaire, l'ophthalmie, & la dysenterie, sont quelquefois contagieuses, ce n'est que dans les cas où l'humeur bronchiale, les larmes, & le mucus intestinal, viciés sont portés par l'air dans les poumons, aux yeux, & aux boyaux, des personnes disposées, qui fréquentent long-temps ces malades, qui couchent avec elles, ou qui vont sur le même siége à la garderobe. Ainsi ces maladies ne peuvent servir d'exemples pour la contagion de la peste qu'à l'égard des personnes qui boivent, ou mangent avec les pestiférés, qui couchent avec eux, ou qui habitent sous le même toit. Pour s'assurer que la peste se communique par tous les endroits rapportés, & en juger par l'exemple des autres maladies contagieuses, il faudroit que dans la peste, comme dans ces maladies, toutes les parties qui reçoivent le venin contagieux se trouvassent constamment attaquées ; ce qui répugne à l'expérience, comme vous l'aurez sans doute remarqué, en parcourant

l'état des cadavres pestiférés dont la bile a été tirée, & que je vous ai envoyé.

Il est vrai, Monsieur, que suivant l'hypothése des sels & des souffres, vous ne manqueriez pas de raisons, & d'exemples tirés de la Chimie, pour prouver qu'un venin salin sulphureux peut se trouver tantôt enveloppé dans son souffre, tantôt dégagé de ce même souffre, pour agir par son sel corrosif sur les parties disposées, ou sur celles qu'il aura épargnées en entrant. Vous pourriez m'apporter, pour expliquer la corrosion particuliere de différentes parties, le fameux exemple de l'esprit de nitre qui dissout l'argent sans toucher à l'or, & celui de l'eau régale qui dissout ce roi des métaux sans toucher à l'argent. Mais permettez-moi de vous rappeller ce que je crois vous avoir dit dans ma précédente, que je ne suis pas moins prévenu contre le jeu des sels & des souffres que contre le systême supposé des esprits animaux. Avec ces deux préventions, dont je désespere de me guérir, voici ce que je pense sur la cause de la contagion de la peste.

Toute maladie, quelque contagieuse qu'elle soit, doit avoir une cause prochaine indépendamment de la contagion,

ſans quoi l'on ne ſçauroit rendre raiſon du premier malade qui a été attaqué. La même cauſe qui produit immédiatement une maladie contagieuſe doit ſe tranſmettre d'un ſujet à l'autre pour produire un ſemblable mal ; c'eſt ce que nous remarquons conſtamment dans toutes les maladies contagieuſes. Nous convenons, par exemple, que la rage canine dépend originairement d'un vice de la ſalive, parce que nous voyons que cette maladie ſe communique par la morſure, en tranſmettant cette ſalive vitiée. De même, ſi nous pouvons convenir que la peſte de Marſeille dépend d'un vice particulier de la bile, comme mes expériences ſemblent le démontrer, il me paroît qu'on pourroit inférer de-là que cette peſte ſe communique par le moyen de la même bile, lorſque ce recrément devenu peſtilentiel s'eſt ramaſſé peu à peu dans la véſicule du fiel ; qu'il paſſe enſuite par les boyaux & les veines lactées dans le ſang ; qu'il ſe mêle bien-tôt après par le moyen de la circulation avec toutes ſes humeurs ; & qu'il ſe diſtribue par-tout de maniere à produire la peſte. La rage canine ne ſe manifeſte auſſi que lorſque la ſalive vitiée a infecté toute la maſſe du ſang;

Cette infection générale fait que, quoique la rage canine ne se communique ordinairement que par la morsure, on ne laisse pas de croire, sur le rapport de certaines observations, que le sang & les autres humeurs des enragés, peuvent donner la rage en se transmettant; parce que ce sang & ces humeurs sont chargées de parties intégrantes d'une salive venimeuse qui produisent un effet pareil à celui que produit la même salive qui a pénétré dans le sang par la morsure; d'où je crois pouvoir inférer que la peste de Marseille se transmet aussi par les parties intégrantes de la même bile pestiférée, qui, pour produire la peste, se sont répandues dans tout le sang & dans les humeurs des malades. En admettant la contagion de cette maniere on n'aura pas besoin de supposer un air infecté, on ne craindra pas plus de toucher, & d'assister, les malades de peste, que ceux de la rage. Il suffira de purifier les hardes des pestiférés avant de s'en servir, d'établir des quarantaines convenables, & de prendre les autres précautions nécessaires, dont on a coutume de se servir pour l'utilité publique, & la sûreté du commerce.

Les autres difficultés que vous me fai-

tes l'honneur de me propoſer ſur la contagion ſe réſoudront aiſément, Monſieur, ſi vous faites réflexion que la peſte de Marſeille n'eſt pas moins épidémique que contagieuſe. Elle a dû ſe répandre par une cauſe générale, indépendante de la contagion, puiſqu'il eſt sûr que pluſieurs perſonnes en ont été ſaiſies ſans avoir eu aucune communication ſuſpecte. Lorſque nous avons vû tomber juſqu'à cinq cens perſonnes malades par jour dans tous les différens quartiers de la ville, chacun étoit renfermé dans ſa maiſon, & perſonne ne communiquoit. Eſt-il vraiſemblable que tant de perſonnes diſperſées euſſent communiqué avec des peſtiférés, ou porté des hardes peſtiférées, avant que de s'enfermer ? C'eſt pourtant ce qu'il faudroit néceſſairement ſuppoſer ſi le mal ne ſe prenoit que par contagion. Comment après que cette peſte a eu fait ſes plus grands efforts dans toute la ville, auroit-elle pû ſe répandre dans tout ſon vaſte terroir pour y attaquer tout à la fois ceux des Baſtides écartées les unes des autres ? Si le mal n'étoit point épidémique, & qu'il fût ſimplement contagieux, il devroit ſe tranſmettre toujours de proche en proche, & il auroit fallu tout au moins

que les Bastides les plus près de la ville eussent été infectées avant celles qui en sont le plus éloignées, & qui n'ont eu aucun commerce avec elles : ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience.

Aussi n'ai-je jamais pu me persuader que cette peste ne vint que de quelques personnes, ou de petits pacquets de marchandises répandues furtivement dans Marseille. Pour m'assurer si cette maladie n'y étoit pas déja avant l'arrivée du vaisseau qu'on suppose la lui avoir portée le 25 de mai de l'année derniere, je me suis informé très-exactement à des personnes dignes de foi ; j'ai ensuite vérifié ce qu'ils m'en avoient dit par les livres des Maîtres Apothicaires de Marseille, qui ont vû & visité ces malades. Voici ce que j'ai découvert de plus positif. Mademoiselle Augier, veuve, mourut dans cette ville la nuit du 19 au 20 avril 1720. Il lui avoit paru le 13 du même mois une parotide, sur laquelle on appliqua des cataplasmes, & la pierre à cautere. Mademoiselle Constan, femme d'un Négociant, fille de Monsieur Claude Giraud, âgée de vingt-huit ans, eut un charbon avec fiévre, dont elle faillit mourir du trois au quatre mai de la même année,

Environ le 20 du mois Mademoiſelle Bote, demeurant rue du Ferret, quartier S. Jean, fut ſaiſie d'une violente fiévre continue. Le deux & le troiſiéme jour elle ſua un peu ; elle fut quitte de fiévre le cinq, & on s'apperçut au pli de l'aîne d'un bubon de la groſſeur d'un œuf de poule, qui vint à ſuppuration, qui fut ouvert, & conduit à parfaite cicatrice. Je pourrois vous rapporter d'autres pareilles obſervations, ſi je ne croyois que ces trois ſuffiſent pour vous convaincre de l'exiſtence de la peſte dans Marſeille avant l'arrivée dudit vaiſſeau.

Etant convaincu que cette peſte étoit épidémique, & ne pouvant en rapporter la cauſe à l'infection de l'air, que j'avois vû varier pluſieurs fois dans le cours de la maladie, ſans qu'il y ait eu aucun changement eſſentiel, je m'informai auſſi exactement qu'il me fût poſſible de l'état des ſaiſons qui avoient précédé la peſte, & des alimens dont le peuple étoit nourri. Je m'adreſſai pour cela à différens payſans du terroir, & en dernier lieu à celui que M. Rouſton nous envoya pour Concierge de ſa maiſon que nous habitions. Celui-ci me parut d'autant plus ſincere que ſon rapport ſe trouva tout-à-fait conforme à

tout ce que les autres m'en avoient dit, & que je vis le mauvais pain que le peuple mangeoit pendant le mal. Voici ce que je ramassai de plus avéré sur cette matiere.

L'été de 1719 les chaleurs & la sécheresse furent excessives ; il n'y eut presque point de récolte de bled, peu de vin, & peu d'huile. Pendant ces chaleurs, qui durerent les mois de juin, juillet, & août, il ne fit presque pas de vent ; celui du levant fut le seul qui regna, mais petit & fort chaud. Aux mois de septembre, octobre, & novembre de la même année, il survint quantité de pluies abondantes, avec de furieux vents du couchant souvent redoublés, sur-tout le 20 septembre, & le 19 novembre. Pendant les quatre mois de 1720 qui ont précédé la peste, le menu peuple de Marseille, & les paysans du terroir, se nourrirent d'un mêlange de bled du Levant, avec un tiers d'orge, d'avoine, ou de seigle. Un de ces paysans m'ajoûta que de jour à autre ce mêlange de bled augmentoit si fort de prix qu'il le vit doubler de sa premiere valeur en un même jour. Je crois que cette irrégularité des saisons peut avoir contribué à l'épaississement du sang humain, & du suc des plantes, & que la mauvaise nourriture,

principalement le mêlange des bleds, qui formoit un pain d'une odeur très-désagréable, a produit cette bile noire, & verdâtre, qui constitue le venin pestilentiel. Vous sçavez, Monsieur, que la bile de la vésicule du fiel qui tombe dans le duodénum est la principale liqueur qui concourt chez nous à la séparation du chyle. Vous avez sans doute lu les expériences que feu Monsieur Vieussens mon beaupere a rapporté dans le Traité des liqueurs du corps humain, en preuve de cette vérité; ainsi vous verrez aisément pourquoi j'ose avancer dans cette occasion que cette même bile humaine est infectée la premiere; & vous jugerez sans doute pourquoi cette peste n'attaque que l'homme, & non pas les autres animaux.

Si la peste n'a pas pénétré dans certains endroits de la ville de Marseille, par exemple, dans l'Abbaye de saint Victor, chez les Dames Religieuses du grand Couvent de la Visitation de sainte Marie, chez les Dames qu'on nomme Lyonnoises, & parmi tous les pauvres des deux sexes, & de tout âge, qui étoient enfermés dans la maison de la Charité, avant qu'on les en fit sortir pour y mettre les pestiférés, ce n'est pas tant, à mon avis, parce qu'on

s'y est garanti de la contagion en demeurant enfermé, que parce qu'on s'y est toujours nourri d'excellent bled, comme je m'en suis informé par moi-même.

Je ne doute pas cependant que la peste ne puisse venir indépendamment des mauvais alimens, puisque je la reconnois contagieuse, & que les chiens, qui se nourrissent à peu près des mêmes alimens que l'homme, ne l'ont prise que par l'injection de la bile pestiférée; mais j'ai cru devoir vous ajoûter ces faits, pour faire voir qu'une constitution épidémique, en fait de peste, se peut accorder avec la contagion; de même que nous sçavons en Médecine que la petite vérole, & la rage canine sont deux maladies épidémiques, quoiqu'elles soient aussi véritablement contagieuses. Il est temps de finir cette longue lettre en vous assurant de la parfaite estime avec laquelle je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur, DEIDIER.

Du Grau de Palaccas près de Montpellier
le 6. juillet 1721.

## SENTIMENT.

*De la plupart des Médecins & Chirurgiens-Majors qui ont traité les pestiférés à Marseille, sur la question qui y fut proposée, Si les rechutes pourroient perpétuer la peste.*

LE 16 mars 1721. M. le Chevalier de Langeron, Commandant en chef pour le Roi dans la ville de Marseille & son territoire, ayant assemblé chez lui tous les Medecins & Chirurgiens-Majors qui se trouverent pour lors dans cette ville, il a été procedé à la lecture du Mémoire suivant, pour déliberer sur les articles y contenus, en présence de MM. les Echevins de ladite ville.

## MÉMOIRE

TOUCHANT LES RECHUTES QUI PEUVENT PERPÉTUER LA CONTAGION.

Trois sortes de malades peuvent tomber en rechutes.

I. Ceux à qui il est resté des fistules ensuite des bubons mal pansés,

Tant que ces fiſtules fluent elles ſont à craindre, ſur-tout ſi elles viennent à ſe boucher ſans avoir été mondifiées ; l'humeur arrêtée peut fermenter de nouveau, &, refluant dans le ſang, y allumer une fiévre qui, venant du même principe, pourroit redonner la même maladie, qui pour lors ſeroit véritablement contagieuſe.

II. Ceux dont les bubons n'ont ſuppuré qu'imparfaitement, dont les glandes n'ont pas été conſommées par la ſuppuration.

En ceux-là le moindre excès peut mettre l'humeur, & le principe contagieux, qui eſt encore dans la glande, en mouvement, le communiquer au ſang, & rallumer ainſi la fiévre peſtilentielle dont les ſuites ne ſont pas moins à craindre que celles de la premiere.

III. Ceux dont les bubons n'ont point du tout ſuppuré.

Si ceux-là n'ont point pris la précaution de ſe purger, au moins deux ou trois fois, il eſt conſtant qu'ils ont encore le vice de la contagion dans le corps, lequel, ému par le moindre excès, peut leur redonner la même maladie auſſi contagieuſe qu'auparavant.

Pour prévenir ces inconvéniens, il faudroit joindre aux Commiſſaires qui feront la troiſiéme viſite pour la déſinfection, des Médecins & Chirurgiens expérimentés, qui viſiteroient les malades, & leur ordonneroient ſur le champ des remedes néceſſaires. Mais, comme il n'y a gueres que les pauvres qui ſeroient dans ces trois cas, il ſeroit néceſſaire de rétablir l'Œuvre de la Miſéricorde, qui a été interrompue pendant ce temps-ci, afin qu'elle fournît aux malades qui ne peuvent pas ſupporter la dépenſe, les remedes néceſſaires; ou bien on pourroit faire des pillules purgatives que les Médecins porteroient avec eux, & qu'ils diſtribueroient aux malades ſelon leur beſoin, à meſure qu'ils les viſiteroient; car ces ſortes de malades peuvent être traités chez eux ſans aucun danger pour ceux qui les aſſiſtent, l'humeur ne pouvant rien communiquer tant qu'elle eſt fixe, & nichée dans les parties; mais dès qu'elle eſt miſe en jeu, & en mouvement, & qu'elle met en branle toutes les autres humeurs, alors elle devient certainement contagieuſe.

# DÉLIBÉRATION

*Sur le précédent Mémoire.*

Lecture faite, Monsieur le Commandant ayant recueilli la voix d'un chacun, il a été unanimement délibéré par tous les suffrages que les trois sortes de malades proposés dans le susdit Mémoire, ayant déja eu la peste, étoient beaucoup moins susceptibles de la reprendre que ceux qui n'en avoient pas été attaqués ; & qu'on ne devoit aucunement appréhender que la maladie se renouvellât chez eux, ni qu'ils pussent la transmettre en communiquant avec autrui.

C'est le propre de toutes les fermentations de détruire, ou d'altérer, les principes fermentatifs ; de maniere que deux corps qui ont une fois fermenté ensemble ne sont plus en état de fermenter de nouveau ; &, puisque l'Auteur du Mémoire appréhende les rechutes par une nouvelle fermentation, cela suffiroit pour se rassurer. Cependant afin de ne laisser aucun doute sur ledit Mémoire, il a été répondu à chacun de ses articles de la maniere qui suit.

I.

I. Les fiſtules qui ſuccedent aux bubons peſtilentiels mal panſés doivent être regardées comme toutes les autres fiſtules, qui peuvent épuiſer le malade par le long écoulement des matieres, ou produire une fiévre lente par le retour du pus dans le ſang ; mais ce pus n'eſt point du tout capable de produire la peſte.

II. Ceux dont les bubons n'ont ſuppuré qu'imparfaitement, & dont les glandes n'ont point été conſommées par la ſuppuration, ne peuvent tout au plus que tomber dans les cas précédens ; ils deviendront fiſtuleux, ſans être attaqués de la peſte.

III. Ceux dont les bubons n'ont pas ſuppuré, quoiqu'ils n'ayent pas pris la précaution de ſe purger, ne doivent pas craindre le retour du mal, dont le levain s'eſt entierement briſé, & diſſipé par la tranſpiration, par les ſueurs, ou par les urines ; ainſi ces derniers doivent être moins ſuſpects que les précédens.

Enfin il a été convenu qu'il ſeroit à propos de choiſir un endroit dans la ville où l'on citeroit, & convoqueroit, deux fois la ſemaine tous les pauvres qui pourront avoir beſoin du ſecours de la Medecine, & de la Chirurgie, pour être traités *gra-*

*tis*, & rassurer leurs esprits sur la crainte du mal; auquel endroit se trouveront les Médecins & Chirurgiens préposés pour exercer cette œuvre de charité, en attendant qu'on soit en état de rétablir la Miséricorde.

Fait & déliberé à Marseille les jour & an que dessus. *Signé* à l'Original : Deidier, Perrin, Raimond, Mailhes, de Boutellier, Labadie, Chabert Ch. R. Boyer de Paradis, Baile, Chirurgien-Major, Michel Médecin, Robert Médecin, Nelaton, Campredon, Galabert, Missié Chirurgien-Major, Colome Medecin, Faybesse, Scrode Chirurgien Major.

## SUITE DES EXPERIENCES

*De M. Deidier, faites à Montpellier dans l'Hôpital de Saint Eloy, sur la bile des malades morts de fievres malignes pendant les mois de septembre, octobre, & novembre, avec M. Fises, Docteur en Médecine, & Messieurs Duly & Morel, Garçons Chirurgiens dudit Hôpital.*

### DIXIÉME CADAVRE.

Un soldat âgé de vingt à vingt-cinq

ans, d'un temperamment vif & sec, étant malade dans l'Hôpital Saint Eloy d'une fievre maligne ordinaire, y périt au bout de quinze jours par une fluxion de poitrine.

Son poumon s'étoit trouvé dur, fort gonflé, remplissant toute la cavité de la poitrine, & adhérant à la plevre. Ayant remarqué que la bile de la vésicule du fiel étoit de couleur d'un verd d'herbe clair, nous la ramassâmes pour l'expérience suivante.

DIXIÉME EXPÉRIENCE.

Cette bile, ayant été détrempée dans quatre onces d'eau tiéde, fut injectée en partie dans la veine jugulaire d'un chien, & une compresse trempée dans le reste de cette liqueur fut appliquée sur la plaie. Cet animal parut d'abord triste, & assoupi; il ne voulut ni boire ni manger de vingt-quatre heures, après lesquelles il mangea sans vouloir boire. Le troisiéme jour il but & mangea volontiers; la compresse se détacha, & le quatriéme jour la plaie se trouva diminuée de la moitié. Elle s'est fermée peu à peu, & le chien s'est entierement rétabli.

## ONZIÉME CADAVRE.

Un paysan de cinquante à soixante ans, d'un tempérament mélancholique, avoit traîné près d'un mois dans l'Hôpital saisi d'une fiévre maligne ordinaire, ayant alternativement des délires, & des assoupissemens fréquens.

Après sa mort la bile s'est trouvée extrêmement épaisse, noire comme l'encre, & très-abondante.

## ONZIÉME EXPÉRIENCE.

Nous mîmes environ une dragme de la bile de ce cadavre dans la plaie d'un chien, faite exprès à la partie extérieure de la cuisse droite. Cette plaie ayant d'abord été pansée avec des plumaceaux imbus de la même bile détrempée, il n'a paru aucun changement à ce chien. Nous lui fîmes avaler de la même bile sans qu'il perdit son appétit ; &, voyant qu'il se rétablissoit, nous abandonnâmes la plaie qui se cicatrisa en quinze jours, par le seul soin que le chien avoit de se la lécher de temps en temps.

## DOUZIÉME EXPÉRIENCE.

Ayant voulu injecter de la même bile noire de l'expérience précédente dans la veine crurale d'un autre chien, & la seringue s'étant trouvée bouchée par le trop grand épaississement de cette bile, l'injection ne put pas se faire ; mais nous imbûmes une compresse de cette bile noire détrempée autant qu'elle put s'en charger, & l'ayant appliquée sur la plaie nouvellement faite à l'intérieur de la cuisse gauche, cette compresse fut enfermée sur la peau, à la faveur de quelques points d'aiguille. Cette application n'a produit aucun changement considérable au chien ; cet animal ne nous parut ni assoupi, ni dégoûté ; il léchoit volontiers la plaie, & celle-ci s'est guérie après la sortie, & la chute de la compresse, comme dans l'expérience précédente.

## TREIZIÉME EXPÉRIENCE.

Environ une dragme de la même bile noire tirée du onziéme cadavre ci-dessus, & détrempée avec l'eau tiéde, fut injectée dans la veine jugulaire d'un autre chien.

Cet animal n'en fut pas d'abord incommodé. Il étoit auſſi gai qu'avant l'injection. Il nous parut ſeulement fort altéré, & but avec avidité. Le lendemain, ayant voulu viſiter ſa plaie, nous la trouvâmes un peu noire, & ſéche, & le chien, étant devenu mauvais, mordit un des aſſiſtans. Les deux ligatures faites pour l'injection furent emportées ſans que nous en viſſions couler du ſang; nous y appliquâmes un plumaceau chargé de digeſtif ordinaire, & ſoutenu par un bandage. Quatre heures après le panſement nous trouvâmes l'animal mort : il avoit vécu vingt-huit heures depuis l'injection. L'ayant ouvert nous trouvâmes que ſon cœur battoit encore violemment, & les battemens ceſſés, il n'y eut point de ſang dans les ventricules, ni dans les oreillettes. Cette liqueur ramaſſée dans les gros vaiſſeaux nous parut d'un rouge vif, & fort fluide, ſans aucune des concrétions que nous avions conſtamment obſervées dans tous les cadavres peſtiférés. Il n'y avoit ici aucune marque externe ni interne de peſte.

## DOUZIÉME CADAVRE.

Un habitant de Montpellier âgé de trente à trente-cinq ans, fort gras, & robuste, d'un tempérament sanguin étant tombé sur le pavé, se fit une plaie simple à la partie droite & supérieure du front. Cette plaie négligée avoit attiré un éréſypele sur toute la face, accompagné d'un gonflement de la parotide gauche. Cette parotide parut & disparut par trois différentes fois du matin au soir; l'éréſypele rentra tout-à-coup; il survint un délire phrénétique, qui fut suivi d'un assoupissement mortel, dans lequel le malade périt après quinze à vingt jours de maladie, à compter du jour de la chûte.

Par l'ouverture de son cadavre nous trouvâmes des eaux répandues entre le crâne & la dure-mere. Le cerveau plus ferme qu'à l'ordinaire étoit un peu rouge, & paroissoit avoir été enflammé à la partie de la pie-mere qui couvre le lobe postérieur de ce viscere. Il y eut environ un demi-septier d'eau jaunâtre répandue dans la cavité de la poitrine. Le grand lobe droit du poumon étoit un peu dur à sa partie supérieure. Le cœur avoit une

concrétion polypeuſe à chaque ventricule. Nous trouvâmes auſſi environ deux pintes d'eau lympide épanchée dans le bas-ventre. Toute la graiſſe de ce cadavre étoit fort jaune. Le foie nous parut un peu gonflé, & la véſicule du fiel, preſque vuide, ne contenoit pas plus d'environ deux dragmes d'une bile jaune.

## QUATORZIÉME EXPÉRIENCE.

La bile de ce cadavre, ayant été détrempée dans deux onces d'eau tiéde, fut injectée par la veine crurale d'un chien. Cet animal but, & mangea de la viande d'abord après l'injection. Il n'en a pas paru du tout incommodé. La plaie étant fort ſaigneuſe, nous fûmes obligés de la remplir de poudres aſtringentes ſoutenues d'un plumaceau,& d'un bandage convenable. Vingt-quatre heures après cet appareil fut ôté, la plaie nous parut ſéche & noire, le chien ſe la lécha d'abord : elle ſuppura le lendemain. Elle devint enſuite rouge & vermeille ; elle avoit diminué de plus de la moitié dans l'eſpace de huit jours, pendant leſquels le chien nous a paru jouir d'une parfaite ſanté.

QUINZIÉME EXPÉRIENCE.

Huit jours après l'expérience précédente, le chien qui en avoit fait le sujet fut tué par environ une dragme de vitriol de Hongrie en poudre, & dissoute dans une quantité suffisante d'eau tiéde, que nous injectâmes par la veine jugulaire. Cet animal périt sur le champ dans des convulsions universelles. Son cœur fut trouvé rempli d'un sang grumelé, & réduit en une espece de bouillie épaisse, & fort égale, sans aucun grumeau. La bile de ce chien étoit jaune, & en petite quantité. N'ayant pu l'injecter dans la crurale d'un autre chien, dont les vaisseaux étoient trop petits, nous nous sommes contentés de tremper deux compresses dans cette bile, que nous avons appliquées, & cousues, sous la peau de deux plaies faites exprès à ce second chien. Il n'en est arrivé aucun changement notable, & nous n'avons observé dans ces deux chiens aucune marque externe, ni interne de peste.

## SIXIEME LETTRE

*De Monsieur* DEIDIER, *à Monsieur* JEAN JACQUES SCHEUCHZER, *Docteur en Médecine, Professeur de Mathématiques a Zurich, Membre de l'Académie des Curieux de la Nature, & des Sociétés Royales d'Angleterre, & de Prusse.*

MONSIEUR,

POUR vous marquer l'envie que j'ai de vous satisfaire en tout ce que vous me demandez, vous trouverez ci-joint mes expériences sur la bile, avec l'état des cadavres d'où elle a été tirée ; & j'écris par ce courier à Monsieur Montresse pour qu'il vous fasse tenir la lettre que je lui écris de ma seconde quarantaine, où vous trouverez ce que je pense sur les prétendus vers pestilentiels. Ces expériences, ni cette lettre à Monsieur Montresse, n'ont pas été imprimées. Si vous les trouvez dignes de la presse, je consens qu'elles voyent le jour, pourvû que vous ayez la bonté d'y joindre vos sçavantes & judicieuses réflexions par des notes, com-

me vous avez fait à la Dissertation de Monsieur Astruc. Sans cette précaution ces deux écrits ne sçauroient être bien reçus du public. Quoique vous soyez, Monsieur, d'une opinion contraire à la mienne sur la contagion, & l'épidémicité, de la peste, vous pouvez hardiment y ajoûter tout ce que vous jugerez à propos; je ne suis pas si jaloux de mes sentimens que je ne sois toujours bien aise de voir ceux d'un aussi habile homme que vous...

A Montpellier le 9. juin 1721.

## REPONSE

### *De Monsieur* SCHEUCHZER *à Monsieur* ANTOINE DEIDIER.

MONSIEUR,

JE ne sçais ce que je dois admirer plus, ou la rareté de vos expériences sur la bile des pestiférés, ou la hardiesse de l'entreprise. Cela s'appelle braver la mort avec tout son appareil. Cela n'appartient qu'à des Héros, comme vous l'êtes en effet, vous & vos illustres Collégues, qui avez éternisé vos noms non-seulement dans vos champs de bataille, la Provence & le Languedoc, mais aussi dans le reste

de l'Europe, spécialement dans la république des Medecins, dans laquelle on vous a des obligations infinies. Vos observations ne sont pas moins instructives que curieuses. J'ajoûte qu'elles sont les seules sur lesquelles l'on puisse bâtir des systêmes.

Permettez moi, Monsieur, de mettre en parallele, au moins d'ajoûter une observation, laquelle se trouve dans le beau livre *De peste danica* de l'illustre Monsieur Kæleser de Keresçer, Chancelier de la Transilvanie, & Intendant des Mines, que j'ai l'honneur de compter parmi mes amis. Elle vient d'un Médecin de Vienne qui a mis à la question du feu un bubon pestilentiel. Je prens la liberté de la transcrire comme elle se trouve page 27, le livre étant des plus rares. *Collectam ex bubone pestilentiali materiam postquam retortæ immissam auctis ignis gradibus ursisset, vidit primum aquam, post oleosam materiam, tandem ad collum retortæ sal ascendisse. Detracto autem post igne, & separatis, vitris maximum fœtorem, qualis vix e mille cadaveribus æstivi solis radiis expositis halare potuisset, prodiisse, ut quamvis munito fuerit sensorio, tamen quasi fulmine tactus ingenti tremore concussus fuerit.*

*Postquam autem ad se rediit, fracta retorta, ineffabilis fœtoris salem volatilem, aquæ regiæ acrimonia non cedentem, extraxit.* » Il mit dans une rétorte de la matiere » ramassée de bubons pestilentiels, & » ayant augmenté le feu par dégrés, il » monta d'abord du flegme, puis une » matiere huileuse, qui fut suivie d'un » sel qui s'attacha au col de la rétorte. » Ayant laissé refroidir les vaisseaux, & » les ayant délutés, il se répandit une » infection telle que mille cadavres expo- » sés aux chaleurs de l'été produiroient à » peine ; de maniere que, quoique l'Ar- » tiste se fut bouché le nez, il en fut » frappé comme d'un coup de foudre, & » saisi d'un tremblement considérable. » Etant enfin revenu à lui, & ayant cassé » la rétorte, il en tira un sel volatil d'une » puanteur incomparable, & d'une acri- » monie pareille à celle de l'eau régale. « L'Auteur ( Monsieur de Keresseer ) regarde comme causes de la peste *particulas arsenicali-sulphureas, caustica vi praditas, quæ in moleculis athmosphera, vestimentorum, & corporis nostri, facile instar striatarum particularum innectuntur, viresque suas in motum acta, quasi serpendo, ceu ignis adurens, exserunt.* » Des parties arsé-

» nico-sulphureuses, de vertu caustique, » qui s'attachent aisément en maniere de » vis aux molécules de l'athmosphere, » des habillemens, & du corps même, & » qui, mises en mouvement comme en » serpentant, agissent à la maniere d'un » feu dévorant.

Pour ce qui regarde vos observations, Monsieur, je crois que vous ne trouverez pas facilement en Europe un juge plus digne, & sans doute plus favorable que M. le D Woodward, célébre Médecin, & Professeur au Collége de Gresham à Londres, qui a fait avec un soin extraordinaire des observations sur la bile, que j'attens avec impatience pour confirmer mes remarques, ou pour les corriger; car je ne les ai pas encore vûes. J'aurois, comme vous voyez, des raisons suffisantes pour suspendre mes réfl.xions, vû l'estime que j'ai pour ce grand homme, un de mes meilleurs amis. Je n'ose pas pourtant me tenir en silence, obligé de répondre, sinon à votre attente, au moins à votre invitation, & prêt à soumettre mes idées à vos lumieres.

Vos belles expériences faites sur la bile des pestiférés m'engagent à faire une réflexion générale qui regarde l'acrimonie

du ſang, exaltée par la cauſe de la peſte quelle qu'elle ſoit. Il eſt conſtant que la bile eſt la liqueur la plus âcre de celles qui ſe ſéparent de la maſſe du ſang. Elle eſt chargée, ſelon le langage des Chimiſtes, de parties alkalines, acides, & ſulphureuſes; & c'eſt dans cette acrimonie élevée au plus haut dégré que ſemble conſiſter la violence de cette terrible maladie. Je n'examinerai point ſi cette acrimonie eſt alkaline, acide, ou muriatique; coagulante, ou diſſolvante; je m'arrête à ce qui eſt inconteſtable, vérifié par des inflammations, corroſions, ſphacélations, & autres ſymptômes, par la mort même ſi prompte, & par vos obſervations anatomiques. En parcourant ces préliminaires, je vais chercher la cauſe de la plénitude de la véſicule du fiel que vous avez rencontrée dans tous les cadavres tant des hommes que des chiens.

Voici deux obſervations anatomiques & pratiques qui nous donneront quelques lumieres.

La premiere eſt d'un homme âgé de ſoixante ans, nommé Salomon Baumer, du village d'Altikou. Cet homme, tiſſerand de profeſſion, étoit travaillé d'une difficulté d'avaler depuis quelques années,

& est mort enfin quasi de faim, ne pouvant avaler les dernieres semaines de sa vie que quelques gouttes d'eau. J'ai trouvé dans le cadavre, extrêmement exténué, les boyaux & l'estomac fort flasques; leurs vaisseaux, comme aussi ceux du mésentere, remplis de sang noirâtre; l'omentum destitué de toute graisse, résorbée sans doute pour la nourriture; les poumons livides, parsemés de taches; une enflure calleuse, & skirrheuse à l'entrée de l'estomac, laquelle bouchoit entierement l'orifice supérieur, & ne donnoit pas même passage à la sonde la plus subtile; &, ce qui nous vient à propos, la vésicule du fiel étoit remplie de bile épaisse, noirâtre, grande au triple. La dissection de ce corps a été faite le 11 décembre 1721.

L'autre observation est aussi d'une déglutition difficile d'un orphelin de seize années nommé André Rüdisüli, dont j'ai disséqué le corps scorbutique, scrophuleux, & émacié, le 23 avril 1722, & trouvé les arteres aorte & pulmonaire, larges de huit lignes, mais vuides presque de sang. La surface interne des boyaux, sur-tout du duodénum, ridée, étoit en plis; les glandes du mésentere, & toutes les

...es, spécialement aussi le pancréas, séches, & comme endurcies; le foie dans son état naturel; mais la vésicule du fiel fort remplie d'une liqueur noirâtre, épaisse, & gluante; les poumons trop secs; du pus dans les rameaux principaux de la trachée; les glandes maxillaires inférieures depuis long-temps enflées; les glandes thyroïdes grosses, écrouelleuses; au-dessous ou derriere le pharynx entre les deux muscles longs, une glande scrophuleuse de la grosseur d'une noix, & une autre plus grosse au-dessous du muscle long gauche, lesquelles, en pressant le pharynx, rendoient la déglutition si difficile, que dans les dernieres semaines le malade avaloit à peine les bouillons les plus fluides.

Ce n'est pas ici le lieu d'étendre tout au long les réflexions qui peuvent se faire sur ces cas; je n'en tire que cette conséquence que le foie sépare facilement les parties âcres de la masse du sang, & d'autant plus abondamment que celle-ci est devenue plus âcre. Et, comme la séve pousse quelquefois dans les arbres coupés, ainsi la bile continue à être séparée même après la mort. Ayez la bonté de lire dans Vepffer, *Hist. cicut. aquat.* p. 252. l'Ob-

servation d'un chien à qui il fit prendre le crocus metallorum : *Cui, utcumque vesicula biliaria post aliquot vomitus inanior & flaccidior evaserit, tamen noctu cum hepate in cadavere relicta mane denuo plenior & turgidior apparuit.* » Bien que » quelques vomissemens ayent rendu la » vésicule du fiel plus flasque, & en ayent » vuidé une partie, le lendemain on la » trouva plus pleine & plus gonflée, en » examinant le foie qu'on avoit laissé » dans le cadavre dans sa situation natu- » relle. « Les observations de la vésicule du fiel trop remplie sont assez fréquentes dans les cadavres : il faut que les conduits sécrétoires soient fort larges. On en peut juger par les injections faites dans la veine-porte avec des liqueurs colorées, qui donnent la même couleur à toutes les glandes, & trouvent même passage par le conduit hépatique. *Voyez Ortlob De* χυλοποιήσεως *negotio.* Th. 11. & 12. Peut-être que l'acrimonie de la bile y contribue aussi.

Nous avons fait cette année une expérience assez curieuse dans les poissons. L'on observa par-ci-par-là à la fin du mois d'avril dans le lac de Constance le long du Rhin, jusqu'au-dessous de Schaf-

fouſe, des poiſſons des eſpeces des plus délicates morts, & jettés au bord. Dans tous ces poiſſons on trouva la véſicule du fiel extraordinairement gonflée, & des puſtules rougeâtres dans les viſceres. Les raiſonnemens varioient là-deſſus. La plûpart des pêcheurs accuſoient la chaleur ſubite du mois de mars, qui avoit fait ſortir les poiſſons de leurs cavernes, ſuivie d'un froid fort grand dans le mois d'avril. Ceux qui ont regardé ce phénomene comme un avant-coureur de la peſte (car il y a des prophétes, des augures par-tout) ont ceſſé de prognoſtiquer, quand le mal a ceſſé entierement au mois de mai. J'ai allégué tout ceci pour faire voir que le gonflement de la véſicule du fiel eſt un accident fort ordinaire tant parmi les hommes que parmi les bêtes.

Pour ce qui regarde les peſtiférés, je renvoye à ce que j'ai dit dans mon Commentaire ſur la ſçavante Diſſertation de Monſieur Aſtruc, page 8. Quand je conſidere tant d'obſtacles qui ſe trouvent dans la maſſe du ſang, ſur-tout veineux, qui ne peut pas continuer la circulation par les poumons, & gonfle, comme toutes vos obſervations l'atteſtent, extrêmement les ventricules, & les oreillettes du

cœur, le ſang de la porte, quoique fort lent dans ſon mouvement, doit néceſſairement donner plus de bile que dans l'état naturel.

PREMIERE EXPÉRIENCE.

Il eſt tems de venir à vos expériences faites tant ſur des corps attaqués de la peſte, que ſur des créatures innocentes. Il eſt conſtant parmi les Chimiſtes qu'il y a dans la bile des parties alcalines, & acides, mais ſi bien mêlées que ni les unes ni les autres ne prédominent. Mais dans une conſtitution malade il arrive que tantôt les unes tantôt les autres prennent le deſſus, étant quaſi extravertîes. S'il y avoit lieu de conjecturer ſur ces principes, je dirois que votre bile, conſtamment noire & verdâtre, eſt devenue vitriolique, acide, & auſtere. Elle a verdi d'un verd d'herbe permanent par le mélange de l'eſprit de vitriol, & jauni avec l'huile de tartre, ou le ſel alkali fixe. Je voudrois pourtant que vous euſſiez fait pluſieurs autres affuſions, tant avec des acides, qu'avec des alkalis, ou ſels neutres. La bile d'un chien, verte & jaunâtre dans l'état naturel, devient noi-

râtre par l'esprit de vitriol. Regn. de Graf. *De succ. pancreat.* §. 147. mais votre bile pestiférée noirâtre en devient verte. Vicarius, *Diss. de bile* p. 18. a obtenu dans la bile d'une carpe par l'affusion de l'esprit de nitre une belle couleur verte, mais la vôtre donne un noir d'encre passager. J'ai pris ces jours-ci la bile d'un bœuf : elle étoit jaune-brun, & j'ai observé ce qui suit. Par l'affusion de l'huile de tartre, après la dissolution faite, la bile est devenue claire, & ne changea point de couleur. L'esprit de vitriol la rendit d'abord trouble ; il se forma des floccons d'un jaune obscur ; mais après quelques heures, tant la bile que les floccons, & le sédiment devinrent verds comme le verd de gris. Le même changement est arrivé par l'affusion du vitriol de Chypre, mais le sédiment fut plus abondant, & plus épais. La solution du sublimé corrosif fit aussi des floccons d'un verd obscur, après quelques heures la liqueur est devenue d'un verd clair. La peau qui surnageoit étoit aussi verd de gris, & bleuâtre. La teinture de sapphir (laquelle se fait par le mélange de la solution de cuivre par l'eau forte avec l'esprit de sel ammoniac) rendit la bile

porracée, pour parler ainsi avec les anciens, sans séparation de parties. Après quelques heures la liqueur est devenue trouble, le verd foncé subsista, & on vit se précipiter en bas quelques parties terrestres couleur de verd de gris. La solution du sucre de saturne faite avec le vinaigre distillé donnoit des floccons visçides, & jaunes. J'ai voulu faire ces experiences pour voir quels venins produisent une bile noirâtre, & verte; & j'ai raison, comme vous voyez, de conclurre, ou, si vous voulez, de conjecturer, que ce sont surtout des parties vitrioliques. J'ai pris aussi par curiosité la décoction des feuilles de la Thora, si renommée par son venin subtil, & j'ai observé que la bile n'a pas changé de couleur, mais qu'elle en a été rendue plus fluide. J'ajouterai, quasi par surabondance, une observation fort rare, d'une colique terrible, & spasmodique, laquelle a attaqué un Couvent de Bénédictins, nommé Engelberg, causée par un venin vitriolique extrait des vases de cuivre, qui par un cours de plusieurs années ne furent pas étamés. L'observation se trouve tout au long dans mes voyages des Alpes, qui sont sous la presse à Leyde en Hollande, page 14.

Je n'en tirerai que ce qui nous sert, & ce que j'ai observé l'an 1702. dans le cadavre d'un Religieux mort de cette maladie cruelle. *Offendi in colo intestino corpuscula pisiformia, subviridia, molliuscula, sparsim intestinali tunicæ interiori adhærentia; in hepatis, cætera sani, parte summa folliculos terreo concremento infarctos; vesicam urina distentam; pulmones maculis atque lituris e viridi cæruleis undique fere inspertos; alicubi sero viscido, spumoso repletos, alibi exsuccos prorsus, ac si per aliquot ante sectionem dies fuissent suspensi in aere libero; cordis auriculam dextram solito majorem, repletam sanguine coagulato, sed & vera polyposa concretione quæ sese protendit per ipsius venæ cavæ ramos ascendentes ad spithamas ferme duas; in sinistra quoque auricula polypum alium sed triplo priori minorem. In pericardio fluctuabat serum subviride, flavum, salsum, unciarum circiter trium.* » J'ai » trouvé dans le colon des corpuscules » verdâtres qui ressembloient à des pois, » étoient mollets, & adhérents par-ci-par- » là à la membrane intérieure de l'in- » testin. La partie supérieure du foye, » d'ailleurs sain, renfermoit des follicu- » les remplies d'une concrétion terreuse.

» La vessie étoit pleine d'urine. Les poul-
» mons étoient semés presque partout de
» taches, & de rayes, d'un bleu verdâtre.
» Ils étoient en certains endroits pleins
» d'une serosité visqueuse, écumeuse, &
» dans d'autres endroits aussi dessechés
» que si on les eût exposés à l'air libre
» plusieurs jours avant l'ouverture. L'o-
» reillette droite du cœur étoit beaucoup
» plus grande que de coutume, pleine
» non-seulement d'un sang caillé, mais
» d'une vraie concrétion polypeuse qui
» s'étendoit dans les branches supérieu-
» res de la veine-cave, presque de la lon-
» gueur de deux piés. Il y avoit un autre
» polype dans l'oreillette gauche, mais
» de deux tiers plus petit. On trouva dans
» le pericarde environ trois onces d'une
» serosité verdâtre, jaune, & salée. » Vous
voyez, Monsieur, que cette observation
n'est point alléguée sans raison. Je laisse
à ceux qui sont pour le venin vitriolique
de la peste le soin d'en profiter.

## SECONDE ET SIXIEME EXPÉRIENCE.

Quoiqu'il en soit, il s'y fait sans dou-
te, ou médiatement ou immédiatement,
comme par un esprit Gorgonien, une
coagulation

coagulation. J'en ai parlé dans mes notes ſus-mentionnées p. 9; & cette diſpoſition fraye le chemin à l'aſſoupiſſement, à la triſteſſe, au dégoût. C'étoit auſſi les effets de la bile porracée & noire des Anciens. J'ajoute le chemin au tombeau. Il faut de néceſſité que le cours du ſang ſoit interrompu, que les eſprits animaux, ou, pour parler comme vous, la force élaſtique des fibres manquent : il faut que la gaieté & la force de l'ame ſuccombent; le vaiſſeau coule quaſi à fond dans le calme. Dans une attaque ſi furieuſe la nature fait pourtant ſes efforts. Pendant que les parties les plus groſſieres s'attachent enſemble, la lymphe s'épaiſſit, les fluides ſéreux s'épanchent, ou d'eux-mêmes, ou preſſés tant par les parties coagulantes, que par la force des fibres irritées, qui tâchent de ſurmonter l'ennemi qui attaque. Cette même ſéroſité qui s'écoule, étant ainſi infectée de parties corroſives, cauſe des bubons, des charbons, des inflammations gangréneuſes, ruinant la tiſſure des fibres partout où elle ſe jette. Je ne veux pas m'étendre ſur la communication du venin appliqué par dehors, les paſſages étant aſſez connus, ni ſur la réſiſtance des chiens juſqu'au troiſiéme

& quatriéme jour, étant connu par l'expérience que ces bêtes résistent plus que les hommes à une peste qui ravage notre société, & qu'elles succombent aux injections vitrioliques.

## TROISIÉME EXPÉRIENCE.

Une petite portion de venin pestilentiel, je dis même des grains, & des parties d'un grain, faisant de si grands effets parmi les hommes, nous ne devons pas nous étonner qu'une dragme de la bile pestiférée injectée dans la veine jugulaire fasse périr les chiens en quatre heures. Car cette injection attaque immédiatement la capitale de la vie. Le venin passe d'abord au ventricule droit, à l'oreillette du même côté; & par la veine-cave tant ascendante que descendante ce venin se communique à toute la masse du sang veineux. Le cœur, engorgé d'un sang noir, & épais, ne peut pas s'en délivrer; il se gonfle, & succombe. Il faut pourtant que le venin passe aussi au premier abord par l'artere pulmonaire dans le ventricule gauche, & par-là dans les arteres, & par ces canaux dans la veine-porte, pour venir dans le foye, & pour

passer de-là dans la bile. Il est vrai qu'une portion du venin peut d'abord exercer sa rage dans l'estomac, & dans le duodenum sur la bile, & infecter par le canal biliaire la bile qui se trouve dans la vésicule du fiel, &, peut-être, permettez-moi de parler dans l'idée du venin animé, qu'il y a des détachemens ou escadrons des insectes qui volent par le conduit biliaire dans le lieu qui leur est destiné. Mais passons outre. Nous trouvons par-ci-par-là des effets funestes & terribles que la bile, ou enragée, ou acre, peut causer dans les corps, quoiqu'il n'y ait encore rien de pestilentiel. J'ai vû des exemples d'enfans morts de terribles convulsions, parce qu'ils ont été nourris par des Xantippes, ou Harpies, je veux dire des nourrices emportées. Je trouve une histoire remarquable d'un homme blessé à Leyde en Hollande dans la vésicule du fiel, qui mourut après quelques jours de douleurs atroces causées par l'épanchement de la bile. Un Chirurgien assistant à la section s'étant par hasard blessé fort légerement, fut si fort infecté de la bile qu'il touchoit que le lendemain il mourut épileptique. Le bras où étoit l'égratignure s'étoit gonflé avec in-

flammation. Un autre évita la mort, mais ſouffrit une enflure avec excoriation, & d'autres accidens au bras qui avoit manié la bile. M. Ortlob, qui en a été témoin oculaire, en fait mention, *Diſ. cit. Th.* 17.

QUATRIÉME EXPERIENCE.

L'injection par la veine crurale ayant un chemin plus long à faire vers le cœur, ne le gonfle pas ſi-tôt, & ne tue pas ſi ſubitement le chien. L'urine coule ſouvent; la veine émulgente étant quaſi bouchée par le ſang coagulé, pendant que les arteres apportent un ſang plus fluide, bien qu'acre, qui ſe détache d'autant plus facilement de ſa ſéroſité que le ſyſtême des nerfs eſt quaſi tendu. C'eſt par cette raiſon, à ce qu'il me ſemble, que les chiens urinent, ſur-tout quand on les touche. C'eſt auſſi la raiſon pourquoi les urines ſont plus abondantes, & aqueuſes, au commencement des fievres malignes, & autres continues. Je ne veux pas m'arrêter aux tumeurs & gangrenes ſurvenues proche de la plaie; parce que c'eſt ici, ſans doute, la moindre réſiſtance. Cette Expérience pourtant pourra donner oc-

casion à penser aux manieres artificielles de tirer dehors les bubons, ou charbons.

CINQUIEME EXPÉRIENCE.

L'exemple des glandes pourries, ou des plumaceaux chargés de pus, avalés avidement sans aucun risque, & même sans incommodité, par le chien dont vous parlez, est surprenant, & à mon avis à comparer avec ces venins, qui après quelques changemens artificiels, passent ou en alimens, ou en médicamens. L'Yucca, qui donne le pain aux Americains; le mercure doux, excellent remede en Medecine, en sont des exemples. Peut-être donc que le changement du sang pestilentiel en pus a rendu, pour ainsi dire, le sublimé doux. L'odeur extraordinairement puante du cadavre a démontré pourtant que le sang est devenu quasi fracide, & que le chien invincible aux glandes pourries ne l'étoit pas à la bile, puisqu'il a subi le même sort que les autres par l'injection qui en a été faite dans la crurale. Je passe sous silence l'hémorrhagie survenue à la plaie le jour de la mort, parce que ce chien

s'étoit donné quelque mouvement violent pour s'échapper de sa prison.

## SEPTIÉME EXPÉRIENCE.

La septiéme expérience démontre la multiplication du venin, quoiqu'affoibli. Les expériences précédentes prenoient, pour ainsi dire, la bête à la gorge, & l'étrangloient après un assoupissement; mais ici le venin qui a passé déja dans deux corps produit des mouvemens convulsifs, & universels, avant que de tuer. Le systême des nerfs n'est pas altéré d'abord. Il montre encore de la vigueur & de la sensibilité; mais enfin, étant fatigué par tant de tensions causées par l'acrimonie du sang, survient la léthargie; les convulsions même n'ont pas peu contribué au gonflement excessif de toutes les cavités du cœur, & ont causé un dégoût extraordinaire.

## HUITIÉME EXPÉRIENCE.

Le huitiéme effet est encore en effet plus modéré que le précédent, bien que l'extérieur ait paru plus violent. Le chien

revenu de l'assoupissement après les convulsions, ne tombe pas roide mort, ni ne devient pas léthargique, mais vomit avec de violens efforts. Il est travaillé d'un hocquet, mange de la viande, revomit celle-ci ; c'est-à-dire que les fibres de l'estomac, & du diaphragme, réunissent leurs efforts pour se débarrasser d'un ennemi si redoutable. Le venin a jusqu'ici passé dans le troisiéme chien, & dans le quatriéme corps infecté, & a rallenti un peu de sa force avec tant de filtrations, comme la peste même cesse après ses ravages, & dégénere enfin en fiévre maligne.

## NEUVIÉME EXPÉRIENCE.

Les chiens de la neuviéme expérience sont à comparer avec ces hommes qui sont supérieurs à la peste, qui la souffrent, & qui en demeurent victorieux. Le venin passe par les organes excrétoires, & trouve son issue en partie par les urines, en partie par le canal des gros excrémens, ou par d'autres émonctoires.

Je serois trop long, & peut-être trop ennuyeux, si je voulois m'arrêter aux

histoires des cadavres. L'on voit par-tout un cœur prodigieusement gros ; l'oreillette droite ordinairement plus gonflée que la gauche ; des inflammations gangréneuses dans les parties les plus nobles ; même des taches livides dans la substance du cerveau ; des abscès ; le foie extrêmement grossi ; des polypes dans le cœur ; la vésicule du fiel toujours remplie d'une bile d'un pourpre livide. Le reste des expériences anatomiques faites à Montpellier sur les corps morts de fiévres malignes, & sur les chiens, marque la différence de celles-ci, & des pestilentielles.

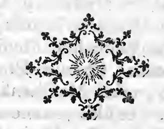
Je suis content, Monsieur, que vous donniez congé aux esprits animaux dans votre belle & sçavante Dissertation dont vous avez bien voulu me faire part. Je m'accoutume aussi de plus en plus à me défaire de ce dont je ne suis pas pleinement convaincu ; cependant vous permettrez que nous nous servions de temps en temps de ces esprits comme d'un terme reçu dans les Ecoles, comme les Physiciens se servent de celui de la nature, comme les Coperniciens du mouvement du soleil. Vous avez bien épluché cette matiere, & à mon gré. Je vous en félicite. Au reste,

je prie Dieu pour votre prospérité, étant avec un attachement respectueux,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, J. J. SCHEUCHZER.

A Zurich le 30. juin 1712.



# DISSERTATIO

QUA peculiaris de Contagio pestilenti opinio adſtruitur pro ſolemni ſcholæ medicæ Monſpelienſis inſtauratione die vigeſima ſecunda octobris anni 1725, hora nona matutina habita ab ANTONIO DEIDIER, Regis Conſiliario & Medico, Ordinis Sancti Michaelis Equite, in alma Monſpelienſium Medicorum Academia Chimiæ Profeſſore Regio, urbis Maſſilienſis Medico a Conſiliis, necnon Regiæ Scientiarum Academiæ Londinenſis Membro.

## *MONITUM.*

*UBI primum, affixis palam tabulis, conclamata eſt Maſſilienſis lues, eo ſtatim animorum perturbatio devenit, ut niſi quoquomodo citius compeſceretur, commune toti urbi excidium certiſſime immineret.*

# *DISCOURS*

PRONONCÉ *à l'ouverture des Ecoles de Médecine de Montpellier le 22 octobre 1725, à neuf heures du matin, par Monsieur* ANTOINE DEIDIER, *Conseiller & Médecin du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Professeur Royal de Chimie dans l'Université de Montpellier, Médecin-Consultant de la ville de Marseille, de la Société Royale de Londres, où l'on établit un sentiment particulier sur la contagion de la peste.*

## AVERTISSEMENT.

AUSSI-TÔT qu'on fut informé par des affiches que la ville de Marseille étoit attaquée de la peste, la terreur s'empara tellement des esprits qu'on s'imagina que, si cette maladie ne finissoit au plutôt

*Has inter angustias ego calamitosam urbem ingressus (cum populi salus, suprema lex esse debeat) in id potissime incumbendum duxi ut terrorem publicum, qua verbis, qua exemplo, debellarem. Itaque sedulo cavi ne mihi vel pestis, ac contagionis, nomen excideret. Spreto metu domos ægrotantium adire cœpi, pulsus explorare, quæ curationi apta videbantur adhibere, &c.*

*Tum ab amicis absentibus per litteras rogatus quid de hujusmodi morbo censerem, respondebam morbi Massiliensis (sic enim indigitare consueveram) symptomata per sanguinis coagulationem (cujus occasionales causas maturius disquirere parabam) explicari posse citra ullam aëris infectionem, quam ego nusquam agnovi. Communi tamen colleguarum epistola ad D. Fornesium medicinæ Doctorem decima decembris anni* 1720 *data, illamque aeris infectionem alleganti, studio communis concordiæ tunc pernecessariæ subscripsi, inopportunum*

de quelque maniere que ce fût, tous les habitans étoient menacés d'une destruction infaillible. Telles étoient les dispositions des esprits lorsque j'arrivai dans cette ville infortunée, conduit par ce principe que le salut du peuple est une loi à laquelle on ne peut se dispenser d'obéir. Aussi mon principal objet fut-il de combattre la terreur publique par mes discours, & par mes exemples. J'eus donc la précaution de ne jamais prononcer les noms de peste, & de contagion, d'entrer d'une contenance ferme dans les maisons des malades, de leur tâter le pouls, & d'employer tous les secours qui me paroissoient convenables à leur guérison.

Quand mes amis m'écrivirent pour me demander ce que je pensois de la maladie, je leur répondis que l'on pouvoit expliquer les accidens de la maladie de Marseille, c'étoit le nom que j'avois coutume de lui donner, sans avoir recours à l'infection de l'air, & au moyen de la seule coagulation du sang, dont j'avois dessein d'approfondir les causes occasionnelles. Cependant le lien de la concorde, plus nécessaire que jamais dans les circonstances, me fit mettre mon nom au bas de la lettre qui fut écrite en commun à M. Fornez,

*ratus de primis tum causis disputare, cum sedendis omnium animis sat esset pro certo evincere, pestem (quod certissimum est) non contrahi simplici contactu.*

*Sed quid inde? Præfatus D. Fornesius in opere recentibus typis pervulgato, collatis cum communi illa privatis meis epistolis, ridendum me traducere agressus est; quasi mihi parum constans, infectionem aëris, quam communi epistola adoptassem, privatis inficiarer. De quo, si me prius plane audierint, penes veri nominis peritos judicium esto.*

*Obstrepuerat mihi antea (quem avide D. Fornesius exscripsit) D. Bertrandus Massiliensis Doctor Medicus, nova mea præsertim experimenta exsibilans; sed quali successu paulo post patuit; eadem enim cum plausu non in Gallia tantum, sed apud Helvetios, Germanos, Angleosque accepta, excusaque sunt; mihique ad obtinendam Anglicæ Scientiarum Academiæ*

Docteur en Médecine, le 10 décembre 1720, où l'on admettoit pourtant l'infection de l'air comme cause de la maladie. Je fis d'ailleurs réflexion qu'il seroit déplacé de disputer sur les premieres causes, puisqu'il suffisoit, pour remettre le calme dans les esprits, d'établir comme une vérité inconteſtable que la maladie ne se gagnoit point par le simple contact; ce qui étoit exactement vrai.

Mais qu'arriva-t-il de-là ? c'est que dans un ouvrage imprimé depuis peu, M. Fornez m'a tourné en ridicule en opposant cette lettre souscrite en commun à celles que j'écrivois en particulier, me reprochant d'être assez peu d'accord avec moi-même pour rejetter dans celles-ci l'infection de l'air que j'avois admise dans la premiere. Je laisse à juger si l'objection étoit bien fondée.

J'avois déja été attaqué par un Docteur, que M. Fornez a copié avec complaisance; par M. Bertrand, Médecin de Marseille, qui s'attachoit sur-tout à détruire mes nouvelles expériences. On n'a pas eu long-temps à attendre avec quel succès il le fit; car on les reçut avec applaudissement non-seulement en France, mais en Suisse, en Allemagne, & en Angle-

*Societatem, haud obstantibus sycophantæ latratibus, viam muniere.*

*Porro neutri prædictorum obtrectantium nominatim respondere dignatus sum. Scilicet affatim vindicarunt me Ephemerides Gallicæ (die decima mensis augusti anni 1722) de D. Bertrando, quem tanquam insipidum autorem, nullaque bona Medicinæ tinctura imbutum, propinarunt; an de D. Fornesio gratiosius judicaturæ sint expectabo.*

*Interim, quo pura puta habeatur mea de pestis contagione sententia, sequentem dissertationem latino Gallicam, amicorum consilio typis commisi; quod ut æqui, bonique consulat cordatus Lector etiam atque etiam rogo.*



terre, où elles furent imprimées ; & c'eſt elles qui m'ont frayé le chemin qui m'a conduit à l'honneur que m'a fait la Société Royale de Londres de m'aſſocier à ſon corps, ſans s'embarraſſer des cris de mon adverſaire.

Je n'ai point cru que les ouvrages de ces deux adverſaires méritaſſent une réponſe expreſſe. Je m'en ſuis repoſé ſur le ſoin des Journaliſtes François, qui dans la feuille du 10 août 1722 ont traité M. Bertrand comme un plat Auteur, & dénué des bons principes en Médecine. J'attens tranquillement ce qu'ils diront de M. Fornez.

En attendant, pour que l'on ſçache ce que je penſe ſur la contagion de la peſte, je ſuis le conſeil de mes amis, & je fais imprimer ce Diſcours, auquel j'eſpere que le Lecteur judicieux fera un accueil favorable.

# DISSERTATIO

## De pestis contagione.

*Aliquandiu hæsitavi, NN. susciperem ne Provinciam perorandi in hac scholarum solemni instauratione. Cum enim id genus exercitationis ferventia adhuc rhetorum studia amet, mihi quadraginta jam annos occupationibus longe alienis distento parum convenire videbatur, spartamque illam, qua juvenis olim functus sum, non nisi junioribus aptam esse arbitrabar. Verum tamen quia eo res devenit ut præcedente anno, quo hinc abesse gravissimis de caussis coactus sum, nemo peroraverit, devolutum in me, munus dicam an onus, invitus subii, ne ordo violaretur; ordo inquam, statutorum custos, pacis vinculum, concordiæ fomes, rei cujusque publicæ munimen, orbis denique universi decus ac pulchritudo, de quo salse admodum anonymus quidam poeta sic cecinit,*

> Ordine servato, mundus servatur, at, illo
> Neglecto, pessum totus & orbis abit.

*Itaque huic ordini litandum, quamquam laboris stipendio parum grato, eoque moles-*

## DISCOURS

*Sur la Contagion de la Peste.*

MESSIEURS,

J'ai beaucoup balancé à me charger du Discours qui devoit se prononcer à l'ouverture de cette Ecole. Ce genre d'exercice demande la vivacité de l'imagination d'un jeune Retheur, & ne convient gueres à un homme qui s'est occupé pendant quarante années d'objets totalement étrangers. Je me suis acquitté de ce ministere pendant ma jeunesse, mais il me paroît qu'il ne convient gueres à mon âge. Mais, comme il n'y a point eu de Discours l'année derniere pendant laquelle j'ai été obligé de m'absenter par de puissantes raisons, j'ai mieux aimé me charger de ce fardeau que d'intervertir l'ordre; cet ordre qui est le conservateur des statuts, le lien de la paix, l'ame de l'union, le soutien de toutes les affaires publiques, en un mot qui fait l'honneur & la beauté de tout l'univers, & dont un Poëte anonyme a dit avec tant de raison, *le monde subsiste tant que l'ordre subsiste; vient-il à se déranger, le monde se dérange*.

*tiore, quo per resistentem memoriam, oculosque dudum debilitatos, nec memoriter discere, nec legere sine conspicillis possum.*

*Porro inter deliberandum de dicendi argumento, statim sua veluti sponte mihi occurrit pestis contagio, quam ex Academicis nostris splendida orationne impugnavit alter, alter erudita dissertatione asseruit. Sollicitavit itaque me animus prolatas ab ambobus conjecturas librare non perfunctorie, easdemque vel adjuvare, vel refellere, quatenus experimentis certis aut conveniunt, aut repugnant; neque enim experimenta systematis aptanda sunt, sed systemata experimentis.*

*Quid igitur de proposita quæstione cogitem aperiam; cumque ita compositus sim ut laudatorum jam Collegarum partim utrique assentiam, partim dissentiam ab utroque, ab altero mutuabor quæ alterius objectis respondeam; & (nisi me fallit confidentia) inter duos illos Alexandros, utriusque ex-*

*auſſi.* Il faut donc ſe ſacrifier à l'ordre, malgré les déſagrémens du travail qu'il m'impoſe, déſagrémens d'autant plus grands que l'infidélité de ma mémoire ne me permet pas d'apprendre par cœur, & que ma vue affoiblie depuis long-temps ne me permet pas de me paſſer de lunettes.

Entre les différens ſujets que je pourrois traiter il n'y en a pas un qui m'ait plus affecté que celui de la contagion de la peſte, qu'un de nos Profeſſeurs a attaquée dans un Diſcours éloquent, & pour laquelle un autre a pris parti dans une ſçavante Diſſertation. Je me ſuis donc déterminé à peſer au poids du ſanctuaire les conjectures de l'un & de l'autre ; de les fortifier, ou de les réfuter, autant qu'elles s'accorderont avec des expériences certaines, ou qu'elles y ſeront contraires. Car il ne faut point adapter les expériences aux ſyſtêmes, mais les ſyſtêmes aux expériences.

Je vais donc dire ce que je penſe ſur la queſtion propoſée ; &, comme je ſuis d'accord en partie de ſentiment avec tous les deux, & que je leur ſuis en partie oppoſé, j'emprunterai de l'un dequoi répondre aux objections de l'autre ; &, ſi je ne me flatte mal-à-propos, en évitant les

*trema declinans, medio tutissimus ibo.*

*Orationem autem instituam, ut ita loquar, ambidextram, & primum quidem pestem vere contagiosam esse monstrabo; postmodum vero evincam communicari illam non ex atmosphera pestilentium atomorum, at ex immediato, vel æquivalente, eoque non præcipiti, sed repetito tantum, ac durante, contactu. Vos quotquot adestis, Auditores ornatissimi, benevolam, quæso, mihi audientiam præstate, patientia vestra non diu abusuro.*

## PRIMA PARS.

*Antequam disquiro sit ne pestis contagiosa, nec ne, postulat recta methodus ut quid pestis nomine designetur deffiniam, aut saltem describam; ne scilicet illorum vestigia sequar, quos animadverti de pestis contagio prius disputasse quam pestis naturam exposuissent, priusque disquisiisse qualis sit quam quid sit.*

deux extrémités dans lesquelles ils se sont jettés, je trouverai le milieu auquel il faut s'attacher.

Vous aurez donc, Messieurs, un Discours ambidextre, s'il m'est permis de détourner cette expression. Car je commencerai à vous faire voir que la peste est réellement contagieuse; & je vous ferai voir en second lieu qu'elle ne se communique pas par un atmosphere d'atômes infectés, mais par un contact immédiat, ou quelque chose d'équivalent, contact non passager, mais répété, & durable. Je vous demande, Messieurs, une audience favorable, & je n'abuserai point de votre patience.

## *PREMIERE PARTIE.*

Avant de discuter la question si la peste est contagieuse, ou non, la méthode demande que je donne une définition, ou du moins une description, de la peste. Autrement je tomberois dans le défaut assez commun de ceux qui commencent par agiter la question de la contagion avant de faire connoître la nature de la peste, & qui en recherchent plutôt les qualités que ce qu'elle est.

*Pestis igitur ( de Massiliensi tantum loquor, quam solam vidi annum pene integrum ) pestis hæc ex distinctivis* essentialibusque symptomatis æstimata, aliud nihil videtur esse quam bubonum, parotidum, carbunculorum, pustularum, & exanthematum, eruptio *critica nunquam non lethalis*, epidemica & contagiosa.

*Quod originem ex causis generalibus habere queat vel solo hoc patet, quo qui primus peste conflictatus est eam ex contagione contrahere nequaquam potuerit. Pestis itaque, popularis morbus, interdum natales suos debet corruptis alimentis, fætori, spurcitiæ egestatis individuæ comiti, aëri paludoso, & potissimum fami, unde proverbium à fame lues.*

*Proindeque morbos inter epidemicos accensendam esse pestem nemo sapiens inficias ibit; quia tamen id altius nunc rimari instituti mei non est, in id unum incumbam, quod initio promisi, probaturum me pestem non epidemicam tantum, sed vere esse contagiosam.*

Je ne parlerai que de celle de Marſeille, la ſeule que j'ai vue, mais que j'ai vue pendant un an entier ; & je dis que la peſte, ſuivant ſes ſymptomes diſtinctifs & eſſentiels, ne paroît être autre choſe *qu'une éruption critique de bubons, parotides, charbons, puſtules, & exanthêmes, toujours mortelle, épidémique, & contagieuſe.*

Que cette maladie puiſſe être produite par les cauſes générales, c'eſt ce qui paroît évident par la réflexion que celui qui en a été le premier attaqué ne l'a pas été par contagion. La peſte eſt donc une maladie épidémique qui eſt quelquefois produite par des alimens corrompus, par la puanteur, la mal-propreté inſéparable de la pauvreté, par un air marécageux, & ſur-tout par la diſette ; auſſi le proverbe dit-il que la famine eſt la mere de la peſte.

Il n'y a donc aucune perſonne judicieuſe qui puiſſe nier que la peſte ne ſoit une maladie épidémique ; mais, comme les preuves que je pourrois donner de cette vérité ſont étrangeres à mon objet, je ne m'attacherai, comme je l'ai promis en commençant, qu'à prouver que la peſte eſt non-ſeulement épidémique, mais qu'elle eſt auſſi contagieuſe.

*Contagium apud Medicos omnes, quædam est ab uno in aliud transiens infectio, virusque communicatum, adeo ut quotquot morbi communicantur, totidem contagiosi audiant. Ecquis v. g. veneream luem negaverit esse contagiosam, cum e corrupto maris semine analogis fœminæ humoribus commixto, passim ab infecto ad sanum transeat, exemplaque hujus communicationis indubitata innumeraque quotidie se prodant? Ecquis a contagiosorum morborum catalogo expungendam putet hydrophobiam, quam variis adeo stupendisque modis, sola etiam rabidi cujustibet animalis saliva transmitti toties experimur? Ecquis contagiosas non fateatur variolas quæ vel solo gossipii pure imbuti, naribusque aliquandiu admoti olfactu, nec non per inoculationem certissime contrahuntur. Quid plura! Quisquis contagiosum nullum esse morbum præfracte deffenderit, eum meridiana in luce, noctuarum instar cæcurire necesse est. Itaque, si quando pestem ab uno ad alterum transire demonstrabo, certe pestis contagium extra omnem dubitationis aleam posuero. Atqui id evincere tam mihi facile erit quam quod facillimum.*

Tous les Médecins appellent contagion une infection qui passe d'un corps dans un autre, un poison qui se communique, de maniere qu'on nomme contagieuses toutes les maladies qui peuvent se communiquer. Y a-t-il, par exemple, quelqu'un qui nie que la grosse vérole soit contagieuse, puisque le mêlange de la semence de l'homme corrompue avec les humeurs analogues de la femme fait passer la maladie d'une personne infectée à celle qui ne l'est pas, & qu'on voit tous les jours une infinité d'exemples indubitables de cette communication ? Est-il quelqu'un qui doute que l'hydrophobie ne soit une maladie contagieuse, quand il voit la salive de quelque animal enragé que ce soit, communiquer la maladie de tant de manieres différentes, & toutes également étonnantes ? Peut-on dire que la petite vérole n'est point contagieuse, quand un peu de coton trempé dans le pus tiré des pustules, & approché du nez pendant quelque temps, ou l'inoculation, donnent infailliblement la maladie ? Il faut donc être parfaitement aveugle pour ne pas s'appercevoir qu'il y a des maladies réellement contagieuses. Si je fais donc voir que la peste passe d'un sujet dans un au-

*Nec tamen adhibebo eam quam multi mire extollunt probationem, quæque apud imperitum vulgus palmaris est, nempe celeritas illa incredibilisque Massiliæ (ut aiunt) ab uno ad alios ejusdem domûs inquilinos, a domo in domum, a vico in vicum pedetentim ita pertransiit, ut pœne urbs tota quodam velut morbi incendio conflagaret. Enimvero horrenda prorsus undique offerebatur calamitas. Non erat nobis incedere nisi per loca, hinc mortuis, illinc morientibus strata, vix ut nisi, vel illorum cadavera, vel horum grabatos calcando pes figi posset. Sed hoc ex contagione potius, quam ex generalibus causis accidisse, nihil evincit, cùm ad hoc sufficiat, pestem agnoscere epidemicam, nec necesse sit supponere contagiosam.*

*Minime quoque historicis narrationibus innitar, quippe quarum autores, sincerissimi licet, non ea tamen quæ ipsi oculati testes viderint, sed quæ aliena duntaxat fide acceperint, mira sæpius quam vera credu-*

tre, j'aurai démontré qu'elle eſt contagieuſe. Or il n'y a rien de plus aiſé que de faire cette démonſtration.

Je n'employerai pourtant pas la preuve que bien des gens regardent comme victorieuſe, celle qui eſt regardée comme déciſive par le vulgaire ignorant, c'eſt-à-dire la promptitude incroyable avec laquelle on dit que la maladie a paſſé dans Marſeille d'un des habitans d'une maiſon aux autres, d'une maiſon à ſa voiſine, de rue en rue, de maniere qu'un incendie n'auroit pas fait des progrès plus rapides. En effet cette malheureuſe ville n'offroit de toutes parts qu'un ſpectacle horrible. On ne pouvoit marcher que dans des endroits jonchés de morts, ou de mourans, & l'on ne pouvoit mettre le pied que ſur des cadavres, ou ſur les lits des malades.. Mais ce déſaſtre ne prouve pas plus la contagion que l'influence des cauſes générales, puiſqu'il ſuffit pour le produire, que la peſte ſoit épidémique, quand elle ne ſeroit pas contagieuſe.

Je ne me fonderai pas davantage ſur les relations. Car, quelque bonne foi que je ſuppoſe dans leurs Auteurs, comme ils ont écrit plutôt ſur la foi des autres qu'ils n'ont été témoins oculaires, ils ont ſou-

*liores incredibilia prodiderunt. Si quidem naturalibus in eventis, quale est quod tracto, quamquam possunt hystorici quæ acciderint narrare, causas tamen discutere, bona eorum venia dictum sit, non historicorum est, sed Phisicorum. Perhibet v. g. Kirkerrus de quadam Italia urbe puerulis in platea ut fere fit, lusitantibus subito ex aere cecidisse corvum peste expirantem, cui cum plumas accurrentes puerуli detraxissent, sine mora cum ipsi peste correpti sint, tum patriam brevi totam infecerint. Ad summum pro vero accipi potest quod a puerulis lues cœperit, deincepsque urbem totam invaserit. At quomodo id evenerit, num contagiosè an tantum epidemicè, ignoscat mihi Kirkerrus si dixero istud negotii Medicorum duntaxat juris esse, non Historicorum; quemadmodum ad historicum quidem pertinet novi syderis apparentiam narrare, ad solum autem astronomum syderis ortum, decursus, conjunctionem, distantiam penitus explorare.*

vent donné dans le merveilleux & l'incroyable. En effet dans les événemens naturels, tels que celui dont je parle, quand les Historiens rapporteroient exactement les faits, ils me permettront de leur dire qu'il ne leur appartient pas de remonter jusqu'aux causes qui sont du ressort de la Physique. Kircher, par exemple, rapporte que pendant que des enfans jouoient, comme c'est leur coutume, dans la place d'une ville d'Italie, il y tomba un corbeau mourant de peste; que les enfans ayant plumé cet oiseau, en furent eux-mêmes attaqués, & qu'ils ne tarderent pas à la communiquer à toute la ville. Tout ce qu'on peut reconnoître comme vrai dans cette histoire, c'est que la peste commença par les enfans, & qu'en peu de temps elle se répandit par toute la ville. Mais est-ce l'effet de la contagion, ou de l'épidémie? Avec la permission de Kircher, je croirai qu'il n'appartient qu'aux Medecins de décider cette question, étrangere aux Historiens. Il en est des maladies comme de l'apparition de quelque étoile nouvelle. On ne peut contester aux Historiens le droit d'en parler: mais il n'appartient qu'aux Astronomes de faire des recherches sur son lever,

*Sed nec pluris faciam quæ docet* Bertoldus Gerſtman, *quamvis ſe Doctorem Medicum, Praticumque Tremonienſem, indigitet, in ſuo quem ſcripſit* peſtis tumulo. *Sentit ille peſtem ne epidemicam quidem eſſe, nedum contagioſam, nec per generales cauſas produci, nec per communicationem propagari, ſed ſolo unius cujuſque terrore, quo immodice perturbatus ſanguis in bubones carbunculoſque erumpat.*

*Verum ſomnians ne an vigilans Auctor ille ſic loquitur? quonam novo ab oraculo didicit terrori tantum eſſe virium ut morbos qui vivide timentur creet? Quos, amabo, morbos non timent hypochondriaci? levi capitis dolore apoplexiam; vel minima oculorum caligatione catharactam, ſeu ſuffuſionem, vel cœcitatem; fugaci aurium tinnitu ſurditatem, momentaneo loquelæ impedimento linguæ paralyſim; uno verbo integris annis morbos timent univerſos, morborum tamen omnium quos reformidant expertes.*

son cours, ses conjonctions, sa distance.

Je ne fais pas plus de cas de la doctrine de Berthold Gerstman, quoiqu'il se dise Médecin, & Praticien, de la ville de Dortmund. Dans le traité qu'il a intitulé: *Le tombeau de la peste*, il prétend que cette maladie n'est ni épidémique, ni contagieuse, qu'elle n'est point l'effet des causes générales, & qu'elle ne s'étend point par la communication; qu'elle est uniquement l'effet de la terreur qui, causant dans le sang un dérangement extrême, produit des bubons, & des charbons.

Mais cet Auteur étoit-il bien éveillé quand il écrivoit de si belles choses? Quelle révélation lui a appris que la terreur étoit capable de produire les maladies que l'on craint fortement? quelles sont, je vous prie, celles que ne craignent point les hypochondriaques? la moindre douleur de tête les menace d'appoplexie; le plus leger obscurcissement de la vue de la cataracte, ou de l'aveuglement; un tintement passager des oreilles de la surdité; un embarras momentané de la langue de sa paralysie; en un mot les années entieres se passent à craindre toutes les maladies, sans être attaqués d'une seule.

*Phyſicos omnes quot ſunt quot fuerunt teſtor ; unquam ne contigit ut pleuritidis v. g. timore pleuriticus quiſpiam fieret ? Unquam ne contigit ut quis ex improviſo deprehenſa juxta ſe vipera perterritus, ejuſdem virus citra morſum ullum inficeretur ? num forte peſtis privilegium eſt illud ſingulare ut ſola inter morbos ſolo terrore contrahatur ? Abſit quidem ut negem vivido quopiam terrore, moleſtiſque animi affectibus, ita ſanguinem perturbari, ut inde excitatis morborum ſeminibus, facilior via ad contrahendos quoſque morbos comparetur ; at ſolo terrore peſtem contrahi* credat Judæus Apella non ego.

*Ultra progredior : ſi peſtis ſolo terrore contrahi poſſet confidenter dico, nulli prorſus dum tam horrende in Maſſiliam graſſaretur pepercisset, fœminæ præſertim, quibus vel ad motum arundinis trepidare conſuetum eſt, ad unam univerſæ interiiſſent. Imo & viri ipſimet generoſi : eccui quæſo, Auditores ornatiſſimi, æneum adeo pictus eſt qui, inter ea quæ paulo ante memoravi diſcrimina conſtitutus, terrore non perſtringeretur, imo percelleretur.*

J'en appelle à l'expérience de tous les Praticiens du temps présent, & du passé; est-il jamais arrivé que la crainte d'une pleurésie ait rendu quelqu'un pleurétique; que le voisinage d'une vipere à l'occasion de la terreur qu'il a causée ait produit les accidens ordinaires au poison de ce reptile sans en avoir été mordu? La peste a-t-elle le privilége exclusif d'être produite par la terreur? A Dieu ne plaise que je nie qu'une terreur violente, que d'autres passions chagrinantes de l'ame, causent dans le sang un désordre assez considérable pour mettre en mouvement les semences des maladies contenues dans le sang, & applanissent le chemin à la production des maladies; mais que la terreur seule donne la peste, c'est en vérité ce que je me garderai bien de croire.

Il y a plus: Si la terreur seule étoit capable de produire la peste, je le dis sans balancer, il n'y a personne dans Marseille qui lui eût échappé dans le temps qu'elle y exerçoit si tyranniquement son empire. Les femmes sur-tout, qui s'épouvantent ordinairement du mouvement d'un simple roseau, en auroient toutes été les victimes. Que dis-je, les hommes les plus courageux auroient été dans le même cas.

*Posset, me Hercle, ex jam dictis, quasi totidem tormentis bellicis non leviter impetitum ac concussum Gerstmani systema existimari, sed funditus evertendum est, ac solo æquandum. Enimvero libellum ejus quo attentius evolvo, sparsaque hac illac politioris litteraturæ, argutique ingenii semina ex una parte deprehendo; eo magis ex altera miror, imo stupeo, quanta (ut ita dicam) mentis paralysi laborare videatur, qui secum male concors turpiter sibi ipsi contradicat, nec remotis inter se locis, quod esset excusatione dignius, sed ipsomet cap. 4°. quod initio affirmat, id in decursu inficietur.*

*Audiamus, quæso, ipsum, ne inauditum se damnari jure conqueratur. Pura puta ejus verba referam.* Causam pestis, inquit, *quarti cap. paragrapho* 1°. veram & unicam superiori capite dixi esse terrorem, idque rationibus, & exemplis, abunde probavi: *paragrapho autem* 13°. *sic loquitur:* Duæ objectiones quæ maximum mo-

En effet, Meſſieurs, rappellez-vous la ſituation terrible que je vous ai dépeinte, & dites-moi de bonne foi quel eſt le courage aſſez grand pour ne point reſſentir la terreur, ou plutôt pour n'en être pas vivement atteint ?

Les batteries que je viens de faire jouer contre le ſyſtême de Gerſtman ſuffiroient ſans doute pour le renverſer, mais je veux en détruire juſqu'aux fondemens. En liſant ſon ouvrage avec attention je trouve des preuves d'un génie heureux, nourri de la bonne littérature ; mais j'en ſuis d'autant plus étonné de le voir ſe contredire auſſi groſſierement qu'il le fait dans des endroits de ſon ouvrage fort peu éloignés les uns des autres. Il ſeroit plus excuſable s'il en étoit autrement ; mais qu'il nie dans le cours même du Chapitre IV. ce qu'il a affirmé dans le commencement, c'eſt ce qui n'eſt pas pardonnable.

Mais, pour qu'il n'ait point lieu de ſe plaindre d'être condamné ſans avoir été entendu, je vais rapporter ſes propres paroles. Elles ſont tirées du paragraphe I. du Chapitre IV. *J'ai dit dans le Chapitre précédent que la terreur eſt la vraie & unique cauſe de la peſte, & je l'ai ſuffiſamment prouvé par des raiſons, & des exemples.*

vere ſolent dubium circa originem peſtis hic diluendæ, quarum prior eſt cur infantes cum non terreantur, peſte corripiantur? Poſterior cur & an beſtiæ peſtem ſibi contrahant, & ea intereant? Ut priorem quæſtionem recte diluam, diſtinguendum eſſe puto inter infantes recens natos & eos qui ſunt trium vel quatuor annorum, &c. *Poſteaque pergit aſſerendo ſecundam illam infantium claſſem, trium nempe aut quatuor annorum, ut pote capacem terroris, capacem quoque eſſe peſtis: qua exceptione manifeſte firmat ſolos primæ claſſis infantes, nempe recens natos, terrori eſſe impervios, alioqui nulla fuiſſet cauſa duas claſſes diſtinguendi, ſed ſolide negandum fuiſſet infantes non terreri. Quis tamen hoc credat niſi legat? ſequente paragrapho* 14°. *expreſſis ipſemet verbis ait:* recentes infantes poſſunt peſte laborare & ex ea interire. *Unde ſic adverſus ipſum, ipſamet ejus pronuntiata contorqueri poſſunt: Terror unica non eſt peſtis cauſa, ſi peſtis eos tangat, in quibus nullus eſt terrori locus; atqui ex te nullus eſt terrori locus in infantibus recens natis, quos tamen male tibi conſtans paulo poſt fateris peſte laborare poſſe, & mori; terror igitur non unica peſtis cauſa eſt; atque adeo teipſum gla-*

Il dit dans le paragraphe XIII. *Il faut résoudre deux objections puissantes contre mon sentiment ; la premiere, pourquoi les enfans, qui ne s'effrayent point ont aussi cette maladie ; la seconde, pourquoi les animaux qui ne sont pas susceptibles de terreur, la prennent, & en meurent. Pour bien résoudre la premiere question, je pense qu'il faut distinguer les enfans en deux classes, la premiere qui comprendra les nouveaux-nés, & la seconde de ceux de trois ou quatre ans.* Il n'est pas douteux, selon lui, que ceux de la seconde classe, étant susceptibles de terreur, ne soient sujets à être attaqués de la peste. D'où l'on doit conclure que, comme les enfans de la premiere classe ne le sont pas, ils ne peuvent être atteints de la maladie. Autrement il étoit inutile de distinguer ces deux classes. Qui croiroit pourtant s'il ne le lisoit qu'au paragraphe XIV. il dise formellement que *les enfans nouveaux-nés peuvent prendre la peste, & en mourir ?* On peut donc tourner contre lui ses propres armes, & faire ce raisonnement ; la terreur n'est pas la seule cause de la peste si elle attaque des sujets qui n'en sont pas susceptibles ; or, selon vous, les enfans nouveaux-nés n'en sont pas

*dio tuo jugulas, & exclamare debes,*

Heu patior telis vulnera facta meis.

*Neve dictum revocans asserueris infantes etiam recens natos terrori patere. Nam præterquamquod sic aperte palinodiam caneres, quamcunque te in partem versaveris, nunquam efficies ut octo dierum infans quem pestis non esse incapacem recte putas capacem tamen esse terroris. Cujusnam enim, quæso, terroris? Certi ne an vagi? Haud dubie non certi; certus enim terror non nisi e certa, reflexaque mali certi apprehensione oriri potest; nec etiam vagi, cætero qui terror quilibet pestis causa esse potest; quod quam absurdum sit sola propositione innotescit.*

*Ultimo tandem Gerstmanum audire pergamus, citato cap. 4°. paragrapho 15°. sic ait*: Bestias quod attinet, eæ cum rationis & sensus sint expertes (utpote me-

ſuſceptibles, quoique peu d'accord avec vous-même vous diſiez qu'ils peuvent prendre la maladie, & en mourir; par conſéquent la terreur n'eſt pas la ſeule cauſe de la peſte; & par conſéquent vous vous coupez vous-même la gorge, & vous êtes dans le cas de dire avec le Poëte, *Je me ſuis bleſſé de mes propres armes.*

Ne vous imaginez pas auſſi vous ſauver en diſant que les enfans nouveaux-nés ſont ſuſceptibles de terreur. Car, outre que ce ſeroit chanter ouvertement la palinodie, vous ne perſuaderez jamais à perſonne qu'un enfant de huit jours, que vous reconnoiſſez avec raiſon ſuſceptible de la peſte, le ſoit auſſi de la terreur. Car quelle ſeroit cette terreur? Sera-t-elle déterminée, ou indéterminée? On ne peut pas dire qu'elle ſera déterminée, puiſqu'elle ſuppoſeroit une connoiſſance déterminée, & réfléchie, du danger. On ne peut dire davantage qu'elle eſt indéterminée; car toute eſpece de terreur pourroit produire la peſte, propoſition ſi abſurde qu'elle ſe réfute d'elle-même.

Gerſtman ne ſe tire pas plus heureuſement de la ſeconde objection. Car voici comme il s'explique au paragraphe XV. du Chapitre IV. *Quant aux animaux*,

ra automata ) hac ratione minime possunt peste corripi ; sed quia moriuntur eædem morbis quos ex partu contraxerunt, vulgus ad hanc causam non attendens accusat contagium, quod tamen minime est ; nam non statim intereunt ( *notanda hæc causalis* ) sed longo tempore eo morbo laborant, &c.

*Adversum te ô Gerstmane iterum sic insurgo ; oves quas interdum multitudine innumera fateris interire, ideo perire dicis sine contagio, quia non statim intereunt : atqui tua illa adversus contagium ratio futilis omnino est ; etenim hydrophobia quæ per salivam rabidi canis communicatur, atque adeo citra dubium contagiosa est, non tamen statim necat. Idem dic de lue venerea, quæ interdum priusquam manifestetur, dudum contracta est. Abeat ergo ac longe amandetur nugivendus Gerstman, & bardos quærat quorum fatua credulitati persuadeat suum illud paradoxum terrorem unicam esse pestis causam.*

*comme ils n'ont ni ſentiment ni raiſon, étant de pures machines, ils n'eſt pas poſſible qu'ils ſoient attaqués de peſte; mais ils meurent de maladies que leur ont donné les pâturages; & le vulgaire, ſans faire cette réflexion, croit contre la vérité qu'ils meurent de la contagion, car ils ne meurent pas tout d'un coup* (remarquez ce raiſonnement) *mais ils ſont long-temps attaqués de cette maladie, &c.*

C'eſt donc ainſi, dirai-je à Gerſtman que vous raiſonnez; & moi voici comme je vais vous faire voir combien votre raiſonnement eſt futile. Selon vous, les moutons, qui meurent quelquefois en grand nombre, ne meurent pas de contagion, parce que leur mort n'eſt pas prompte; il s'enſuivroit donc que par la même raiſon l'hydrophobie ne ſeroit pas contagieuſe, quoiqu'elle ſe communique par la ſalive d'un chien enragé; ce qui prouve pourtant qu'elle l'eſt. Il s'enſuivroit encore que la groſſe vérole ne le ſeroit pas, puiſqu'elle ne ſe déclare ſouvent que long-temps après qu'on en eſt affecté. Laiſſons donc à Gerſtman ſes rêveries, & qu'il débite à des gens aſſez imbécilles pour le croire ſon ridicule paradoxe que la terreur eſt la ſeule cauſe de la peſte.

*Per propulsatos hactenus adversariorum insultus, facta quasi viarum securitate, jam tempus est ut promissam de contagio pestis demonstrationem aggrediar. Novi nihil prolaturum me vobis scio, Auditores ornatissimi, dum experimenta mea; commemoravero; experimenta dico quæ Massiliæ, dum lues grassaretur, feci, nec illa quidem clancularia aut incerta, sed publica, sed indubitata, sed coram peritissimis cum Medicis, tum Chirurgis, authentice facta ac testata, quæ jam longe lateque multorum typi vulgaverunt.*

*Scilicet, Auditores ornatissimi, Regio imperio miseram illam urbem ingressus, cum innumera quotidie pereuntium multitudo pectus meum miseratione transfoderet, curam omnem adhibui, ad cognoscendum, si possem, quænam esset fatalis hujusce morbi natura, & in quo præcipue virus consisteret, ut, hoc semel assecutus, afflictis efficacius succurrerem. Itaque dissectis cadaveribus bene multis, eorumdemque accuratissima sedulitate inspectis visceribus, inter alia quædam animadverti nullum reperiri prorsus cui non turgeret vesica fellis*

Après avoir ainsi repoussé les attaques de mes adversaires, le chemin, pour ainsi dire, étant devenu libre, il est temps de passer à la démonstration que j'ai promise de la contagion de la peste. Je sçais, Messieurs, que je ne vous apprendrai rien de nouveau en vous rappellant mes expériences; celles, dis-je, que j'ai faites á Marseille dans le temps que la peste y faisoit ses ravages; expériences non faites en cachette, & dont on puisse douter, mais faites en public, que personne ne peut révoquer en doute, puisqu'elles ont eu pour témoins d'habiles Médecins, & Chirurgiens, & qu'on les a honorées de l'impression en différens endroits.

Je ne fus point plutôt entrés dans la malheureuse ville de Marseille pour obéir aux ordres du Roi, que la prodigieuse quantité de mourans me déchira les entrailles; ce qui me détermina à ne rien négliger pour connoître, s'il étoit possible, la nature de cette funeste maladie, & du poison qui la communiquoit, afin de pouvoir ensuite de cette connoissance donner aux malades des secours plus efficaces. Ayant donc disséqué beaucoup de cadavres, & examiné leurs visceres avec tout le soin possible, je remarquai entre

*bile a nigro viridescente. Suspicatus inde sum, ne forsan, sicut venereæ luis in semine, hydrophobiæ in saliva ita pestis hujus virus in bile potissimum resideret. Nec fefellit me mea suspicio. Incunctanter apprehendo canem, vividum valde, ac hilarem, omnibus nosocomium ingredientibus cauda blandientem, sectosque ægrotantium bubones avide jamdiu glutientem. Huic cruralem venam incido, & ex prædicta bile drachmam circiter unam fontana aqua dilutam injicio. Tum statim ex hilari tristis, ex guloso cibum omnem fastidiens, ex vivido soporatus, ac stipes videtur canis, obortisque paulo post cum bubone carbunculis duobus, quarta die interiit. Nec dissimile aliorum totidem canum repetitis pluries vicibus fatum fuit, subortisque semper bubonibus, ac carbunculis intra tridui, aut ut summe quatridui spatium periere. Quod autem in carne heterogenea evenit, quanto potius eventurum putatis, Auditores ornatissimi, in carne homogenea, si, assentiente tum magistratu, tum reo, eadem injectio fieret in venam cujuspiam cruciarii capitali sententia damnati, addita spe vitæ si revalesceret.*

autres accidens, qu'ils avoient tous la vésicule du fiel extrêmement remplie d'une bile d'un verd noirâtre. Je soupçonnai en conséquence que le venin de la peste résidoit principalement dans la bile, comme celui de la grosse vérole dans la semence, & celui de l'hydrophobie dans la salive, & j'eus le bonheur de frapper au but. Je prens sur le champ un chien qui est dispos, qui flattoit tous ceux qui entroient dans l'Hôpital, & qui étoit dans l'habitude d'avaler depuis long-temps les bubons qu'on avoit extirpés aux malades. Je lui ouvre la veine crurale, & j'y injecte environ une dragme de cette bile délayée dans l'eau de fontaine. Presque sur le champ le chien de gai qu'il étoit devient triste, il perd l'appétit qui avoit été bon jusqu'alors; sa vivacité se change en assoupissement; il meurt enfin le quatriéme jour, après la sortie d'un bubon, & de deux charbons, qui suivit de près l'injection. Ce n'est point la seule expérience de ce genre que j'aye faite; & a autant de chiens que j'ai pestiférés il est sorti constamment des bubons, & des charbons, & ils sont morts le trois, ou au plus tard le quatriéme jour. Or s'il en arrive ainsi dans des sujets d'une espece différente, combien

*Paucis contraho vim totam probationis: omnis morbus certum habens sese communicandi modum est indubie contagiosus: atqui talis est pestis; ergo pestis est contagiosa.*

*Verbum non amplius addam; quisquis enim his omnibus mature perpensis adhuc pestis contagium negare perstiterit, hunc ego, excusso jugo rationis, insanabili præjudicationis anacarses morbo laborare credam, stoicumque illum æmulari, qui pistillis in mortario contusus vel sic dolere sese insiciebatur.*



n'eſt il pas plus probable qu'il en ſeroit de même dans les ſujets de la même nature ? Ainſi je ne doute pas que ſi du conſentement des Magiſtrats un criminel, à qui on accorderoit la vie s'il guériſſoit de la maladie, vouloit ſe laiſſer faire une pareille injection, il ne prît le mal comme les chiens dont je viens de parler.

Renfermons en peu de mots toute la force de mes preuves, & diſons : Toute maladie qu'on eſt sûr de communiquer eſt indubitablement contagieuſe ; or, la peſte ſe communique par des moyens certains ; donc elle eſt contagieuſe. Je finis par cette réflexion, tout homme qui, ayant fait reflexion ſur les raiſons que j'ai rapportées, s'obſtine à nier la contagion de la peſte, eſt un homme qu'on ne peut eſpérer de guérir de ſes préjugés, & digne d'être mis en parallele avec ce Stoïcien qui diſoit qu'il ne ſentoit pas de douleur dans le temps qu'on le piloit dans un mortier.

## SECUNDA PARS.

*Pestem ab antiquis Medicinæ Principibus contagiosam esse creditam, amborum, quos initio dixi Collegarum uterque supponit, neuter probat, &, ut quod sentio dicam, solide probari vix posset. Verum ne, si caput illud urgeam, dissertatio mea extra chorum saltare videatur, quos mihi limites fixi ne transversum quidem unguem prætergrediar; &, cum pestis contagionem jam, ni fallor, sartam tectamque prima parte asseruerim, totus deinceps eo collimabo, ut evincam minime illam ex atomorum pestilentium atmosphera communicari, sed contactu tantum immediato, eoque sic durante ut præfatæ injectioni aliquatenus æquivaleat.*

*Porro ne si facta fuerit semel idearum confusio, clausis oculis Andabatarum more digladiemur, lubens agnosco ac fateor, corpori unicuique suam inesse atmospheram seu definitum spatium intra quod continuo corpusculorum ex se effluvia circumquaque effundat. Quem enim nunc reperies qui, Physica vel de limine salutata, id negaverit; quippe quod eruditissimi Sanctorius,*

## SECONDE PARTIE.

Les deux Confreres dont j'ai parlé au commencement de ce diſcours s'accordent à penſer que les anciens Medecins ont regardé la peſte comme contagieuſe : mais aucun d'eux ne le prouve, & j'eſtime qu'il ſeroit difficile de le prouver ſolidement. Mais, comme la diſcuſſion de ce point me jetteroit trop loin, je me renferme ſcrupuleuſement dans mon plan ; &, après avoir fait toucher au doigt dans la premiere partie que la peſte eſt contagieuſe, je vais prouver auſſi ſolidement dans celle-ci qu'elle ne ſe communique pas par l'atmoſphere des atomes peſtilentiels, mais par un contact immédiat, & aſſez durable pour être en quelque ſorte l'équivalent des injections dont j'ai parlé. Cependant, pour que perſonne ne me chicane, je commence par convenir que chaque corps a une atmoſphere, ou qu'il y a autour de chaque corps un eſpace déterminé qu'il remplit de ſes émanations ; & je ne crois pas qu'il ſe trouve perſonne le plus légerement imbu de la Phyſique qui puiſſe conteſter une vérité que l'illuſtre Sanctorius, & le célébre Boyle, ont

*& Robertus Boyleus non probarint modo, sed plane demonstraverint, profecto in hoc capite Dissertator repugnantem inveniet neminem.*

*Fateor item in tractanda eruditionis materia geometricam methodum quam adhibuit, rethoris floribus multo esse aptiorem: nihilominus suæ sunt cum Oratoribus, tum geometris fallaciæ, & ut sæpe Oratoris styli venustas ac lepos auribus insidiantur, ita interdum geometriæ species, atque apparatus, mentibus parum cautis imponunt. Itaque nihil curandum quam ornate ordinateque dictum quidpiam sit sed quam solide, nec dimittenda unquam est e manibus trutina, cujus ope momenta in probationem allata non ex argutiis, sed ex pondere ac gravitate æstimantur.*

*His cautionibus præmuniti jam Dissertatoris scriptum districto judicio expendamus. Et primo quidem Dissertator tot historias consarcinavit, de origine diversarum pestium, semper (si ipsum audias) ex orientibus regionibus asportatarum, ut oras illas a divino numine constitutas putes, ubi perpetuas ac inexhaustas hujus mercis officinas conderet, ita ut non tam modificatio quam substantia quædam peculiaris mundo coæva esse videatur.*

non-ſeulement éprouvée, mais démontrée. L'Auteur de la Diſſertation ne trouvera donc perſonne qui lui conteſte en ce point la vérité de ſa doctrine.

Je conviens qu'en traitant une matiere de ſcience la méthode géométrique qu'il a adoptée eſt beaucoup plus convenable que la fleur de l'éloquence ; mais les Géometres ont leurs tours d'adreſſe comme les Orateurs ; &, ſi la beauté du ſtyle de ces derniers en impoſe aux oreilles, l'appareil, & les dehors géométriques font auſſi preſtige à l'eſprit. Il ne faut donc point ſe laiſſer ſéduire par les ornemens, ni par l'ordre ; il faut examiner la ſolidité des raiſons, & ne point abandonner la balance au moyen de laquelle on connoît le poids des raiſonnemens, ſans avoir égard à leur ſubtilité.

J'ai cru ces précautions néceſſaires avant que d'entrer dans l'examen des raiſons de l'Auteur de la Diſſertation, & je remarque d'abord qu'il a raſſemblé une quantité d'hiſtoires ſur l'origine de différentes peſtes, qu'il fait toujours venir des pays orientaux ; de maniere qu'il ſembleroit que Dieu y eût établi un magaſin intariſſable de cette funeſte marchandiſe, & que c'eſt moins une modification de la ſubſtan-

*Deinde sic ejus Contagium per varias ægrotantium atmospheras explicat, ut vel ad primam pestem, quæ mundo incubuit, totus jam orbis, quantuscumque est, periisse debuerit. Vult enim morbum illum, a subjecto in subjectum irrumpendo viribus augeri, brevique aërem inficere, qui inspiratus ab omnibus vix ulli parcat, sicque agitatus ventis, & hac illac migrans, non urbem solam, sed provinciam, sed regnum, nullo obstante repagulo, devastat. Verum hæc terriculamenta sunt pavescentis, & in hac parte inexperti hominis, qui, viso cominus malo, si solo ut alii volunt, terrore pestis contraheretur, præda illius fuisset certissima.*

*Quid tu hic ais (inquies) an Historicorum prorsus omnium fidem elevas? Non nego factum quod narrant, sed facti modum nego ac pernego. Nam subitam adeo vastamque pestis propagationem non in contagium sed in epidemiam rejicio; neque pestilentium atomorum atmosphera, sed generali-*

ce qu'une ſubſtance particuliere dont l'exiſtence remonte au temps de la création.

Il s'y prend enſuite pour expliquer la contagion au moyen des atmoſpheres des malades de maniere que la premiere peſte qui a attaqué le monde auroit du faire périr tous ſes habitans, quelque grand qu'en fût le nombre. Car, ſelon lui, la peſte, paſſant de ſujets en ſujets, augmente de forces, & corrompt promptement l'air, lequel, étant néceſſairement inſpiré par tous les hommes, n'en épargne preſque aucun, & pouſſé par les vents de tous les côtés, ravage non ſeulement une ville, mais une province, mais un royaume, ſans qu'on y puiſſe apporter d'obſtacles. Mais c'eſt-là un ſyſtême imaginé par la terreur panique d'une perſonne qui n'a point d'expérience, qui n'a vu le mal que de loin, & qui en auroit sûrement été la proie s'il ſuffiſoit de la terreur pour le produire.

Comment donc, me dira-t-on, eſt-ce que vous révoquez en doute tout ce qu'ont écrit les Hiſtoriens ? Non certes ; je conviens des faits, mais je ſuis très-éloigné de convenir des cauſes qu'ils en aſſignent. Car je ne regarde pas la contagion comme celle de la propagation ſi prompte, &

*bus caufis, fed fermento communi, fed corruptis alimentis audacter acceptam refero; ita nempe tunc difpofito corporum habitu, ut innata morbi hujus femina pedetentim pullulent, ovorum inftar a gallina incubatorum, quæ ftatim alia poft alia, fine ullo tamen unius in aliud influxu, excluduntur.*

*Narro facta, quorum ego ipfe teftis fui occulatus. In Abbatia Sancti Victoris, clauftro fane ampliffimo, quo flagrans Abbatis charitas innumeros omnis ætatis ac fexus homines, velut ad afylum recurrentes, admiferat, quamvis (juxta Differtatorem) circumftantibus undequaque mortuis ac morientibus infectiffimus aër effe debuiffet, quia tamen fanis cibis ufi funt, ficque epidemiæ viam clauferunt, ne unus quidem pefte contactus eft, licet aliis morbis non pauci laboraverint; eamdemque fortem experta funt alia plurima virginum Monafteria.*

*Item dum Maffiliam appuli, pefte tunc*

ſi étendue, de la peſte, mais bien l'épidémie ; & je n'accuſe pas de la maladie une atmoſphere d'atomes peſtilentiels, mais des cauſes générales, mais un ferment commun, mais la mauvaiſe qualité des alimens ; ſuppoſant toutefois dans les corps une diſpoſition telle que les ſemences de la maladie ſe développent peu à peu, comme il arrive aux œufs couvés qui écloſent ſucceſſivement ſans que l'état de l'un influe ſur celui de l'autre.

Voici des faits dont j'ai été le témoin oculaire. Dans l'Abbaye de ſaint Victor, Abbaye d'une grande étendue, & où la charité de l'Abbé avoit reçu une très-grande quantité de perſonnes de tout âge, & de tout ſexe, qui s'y refugioient comme dans un aſyle, quoique, ſuivant l'Auteur de la Diſſertation, l'air y dût être fort infecté, l'Abbaye étant inveſtie de toutes parts de morts & de mourans, il n'y a pas eu une ſeule perſonne attaquée de la peſte, parce qu'uſant d'alimens ſains, ils ont fermé le chemin à l'épidémie. Il y a cependant eu beaucoup de perſonnes attaquées d'autres maladies. Pluſieurs Couvens de filles ont auſſi joui des mêmes avantages.

Je vais plus loin : Dans le temps que

horrendum in modum graſſante, atque adeo (ex Diſſertatoris hypotheſi) toto urbis aëre peſtilentibus contagioſiſque atomis ſtagnante, nihilominus publicum egenorum hoſpitium, quod vulgi ſermone, Charitas appellatur, hoſpitum licet omnis ætatis ac ſexus innumera multitudine non plenum modo, ſed exundans, integra tamen valetudine tandiu permanſit quandiu bonis alimentis, rectorum cura prius comparatis veſci licuit. At poſtquam hoſpitio illo in valetudinarium converſo, miſeri ad ægrotantium obſequia deputati ſunt, non ex infecti aëris contagione, alioquin in priori domo ex eadem cauſa peſtem contraxiſſent, ſed ex corrupti panis victu, ſordibuſque aſſiduis, dato epidemiæ loco, plurimi ſuccubuerunt.

Monaſterium Viſitationis ſane numeroſiſſimum, hinc valetudinario ægrotantium, illinc cæmeterio circumdabatur. Si ergo aëris contagio lues oriretur, quanam arte virgines illæ a furore peſtis evaſiſſent, quæ hinc inde peſtiferum aërem ſpirare non deſtitiſſent? Attamen quamquam per id tempus aliis quibuſlibet morbis non paucæ afflicta-

j'entrai dans Marseille, c'étoit celui du plus grand ravage de la peste, & par conséquent celui où, suivant l'Auteur de la Dissertation, l'air devoit être le plus chargé d'atômes pestilentiels; l'Hôpital de la Charité qui non-seulement étoit rempli, mais qui regorgeoit de monde, n'a jamais été attaqué de la peste tant qu'on y a usé des bons alimens dont les Administrateurs avoient fait provision; mais depuis que cet Hôpital a été changé en Infirmerie, & que des misérables ont été employés au service des malades, plusieurs sont morts de la maladie, non par la contagion de l'air infecté, puisque cette cause avoit été sans effet jusqu'au changement, mais par l'épidémie que produisirent les alimens de mauvaise qualité, & la mal-propreté continuelle dans laquelle ils vivoient.

Le Couvent de la Visitation, Couvent très-nombreux, avoit d'un côté un cemetiere, & de l'autre une Infirmerie de pestiférés. Si la peste se communiquoit par contagion, par quel art ces Religieuses, qui ne cessoient de respirer un air chargé d'atomes pestilentiels, auroient-elles échappé à la fureur de la maladie? Cependant, quoiqu'il y ait eu pendant ce

*rentur, earum ne una quidem pestem contraxit.*

*Aliud Monasterium virginum quas vocant Lugdunenses, extra portam Noalliam in via ad valetudinarium mallei lusorii, ita situm erat, ut quotquot illuc ab urbe deferebantur peste correpti pro illarum foribus transirent. Tanta tamen vicinitate ægrotantium ne morbi quidem hilum passæ sunt. Quod an cum sua aëris infectione conciliari queat judicet Dissertator.*

*Quid plura? Si per atmospheram pestilentium atomorum lues communicaretur, valetudinaria nemo prorsus intraret, quin peste tactus exiret. Etenim cum emanans e pestifero corpore transpiratio, quæ atmospheram constituit, ita ipsam repleat, nullum ut sit spatii punctum sensibile non eadem pestilenti transpiratione plenum (quod fatetur Dissertator) quî fieri posset ut undique exundantibus, velut totidem sagittis terebratum corpus quodlibet, fibris etiam si placet corneis præditum, non lethaliter sauciaretur, pestemque contraheret? Atqui mea aliorumque bene multorum constans incolumitas, vel sola, contrarium*

temps beaucoup de malades dans le Couvent, la peſte n'y a pas trouvé d'entrée.

Un autre Couvent, nommé des Dames Lionnoiſes, ſitué hors de la porte de Noailles, ſur le chemin de l'Infirmerie du jeu de Mail, l'étoit par conſéquent de maniere que tous les peſtiférés qu'on y portoit paſſoient devant leur porte. Cependant le voiſinage d'une ſi grande quantité de malades n'a communiqué le mal à aucune d'elles. Je laiſſe à juger à l'Auteur de la Diſſertation ſi on peut concilier ces faits avec ſon ſentiment ſur l'infection de l'air.

Enfin ſi la peſte ſe communiquoit par une atmoſphere d'atomes peſtilentiels, il n'y a perſonne qui put entrer dans une Infirmerie ſans être frappé de la peſte. Car la tranſpiration qui ſort des corps peſtiférés, & qui produit cette atmoſphere, rempliſſant tellement l'air, qu'il n'y en a pas un point, de l'aveu de l'Auteur de la Diſſertation, qui ne ſoit rempli de corpuſcules peſtiférés, pourroit-on concevoir que quelque corps que ce fut, eut-il les fibres de corne, n'en fût point percé comme d'autant de fléches, bleſſé mortellement, & en un mot échappât de la peſte ? Or la ſanté conſtante dont j'ai joui, ainſi que

*demonstrat ; quippe qui in locis illis quotidie multas horas versati, atque ægrotantium pulsus, bubones, carbunculos palpantes nullam tamen pestiferam impressionem hauserimus.*

*Evenisse id nobis ait dissertator, felici quodam casu, eademque fortuna, qua interdum pauci milites e cruentissima pugna, sociis hinc inde cadentibus, exeunt invulnerati.*

*Verum pace ejus dixerim, nodum hunc gordium non sic solvit, sed eludit, nec difficultati respondet, sed succumbit. Quis enim allata comparationis disparitatem non statim sentiat? fingatur animo pugna quæque cruentissima, vix ac ne vix quidem evenit ut milites omnes prælientur: quin etiam ipsimet qui periculosissima prælii munia obeunt, interpositu circumstantium quasi muro protecti, hostilibus sæpe jaculis subtrahuntur. Quid igitur mirum si non vulnerentur! at si nullus foret castrorum locus ubi singuli milites, vibratis a fronte, a tergo, a lateribus, ano & cato, plumbeis glandibus non impeterentur, fidenter assero milites ad unum omnes certissima internectione deletum iri. Atqui juxta systema Dis-*

beaucoup de ceux qui se sont donnés au même ministere, suffit pour démontrer le contraire. Cependant nous passions chaque jour plusieurs heures dans les Infirmeries à tâter le pouls des malades, & à toucher leurs charbons, & leurs bubons.

L'Auteur de la Dissertation répond à ce raisonnement que ce bonheur nous est arrivé comme il arrive à des soldats de revenir sans blessure d'une bataille sanglante, où leurs compagnons ont été tués à leurs côtés.

Mais il me permettra de lui dire que cette solution ne convient point à la difficulté, & ne la résout pas. Car peut-on avec un peu de réflexion ne point sentir la disparité? Supposons en effet la bataille la plus sanglante, il n'arrive presque jamais que toute l'armée se batte. Il y a plus : ceux qui sont les plus exposés se trouvent quelquefois tellement couverts par l'interposition des autres qu'ils sont à l'abri des coups des ennemis. Faut-il donc être étonné qu'ils ne soient point blessés? Mais s'il n'y avoit aucun poste dans l'armée où il n'y eût point de soldat qui ne fut exposé de front, en flanc, par derriere, par le haut, par le bas, aux coups de fusil, je crois pouvoir assurer avec con-

*ſertatoris eadem ſors manere deberet omnes & ſingulos qui valetudinaria peſte ægrotantium ingrediuntur, quod cum, reclamante experientia falſum ſit, falſam itidem eſſe illius hypotheſim liquido apparet.*

*Reſtat, auditores ornatiſſimi, ut per immediatum ac durantem, (quo ſolo peſtem communicari dico) contactum quid intelligam, explicem. Contactum igitur illum appello injectionem illam peſtiferam, de qua in priori orationis parte egi. Contactum illum appello, quo quis ebullientes ex ore ægrotantis halitus incaute nimis propius ac diutius hauſerit. Contactum illum appello quo veſtes ægrotantis, ac præcipue ſubuculam quis nudo corpori induerit, vel thoralibus linteis incubuerit. Contactum illum appello quo quis ejuſdem ſudore aut ſanguine tinctas manus proprio vulneri admoverit: id enim malo ſuo fato experti ſunt Chirurgi duo, alter Monſpelienſis nomine Montelus, qui cum inveterato ulceri quotidie manus adhiberet non prius lotas, peſte tactus, confectuſque eſt: alter vero Gallo-Provincialis valetudinarii Chirurgus, inſtrumento ſuo incaute ſauciatus cum a curan-*

fiance que pas un ne reviendroit du champ de bataille. Or, ſuivant le ſyſtême de l'Auteur, tel eſt l'état où ſe trouvoient tous ceux qui entroient dans une Infirmerie de peſtiférés; &, puiſqu'il eſt certain par l'expérience qu'ils ont échappé, il eſt évident que l'hypotheſe ſans laquelle cela ne pourroit arriver eſt fauſſe.

Il me reſte, Meſſieurs, à expliquer ce que j'entens par un contact immédiat, & durable, le ſeul moyen que je reconnois capable de communiquer la peſte. Je donne ce nom à ces injections peſtiférées dont j'ai parlé dans la premiere partie de ce Diſcours. Je donne ce nom à la ſituation de ceux qui ont l'imprudence de s'expoſer à reſpirer l'haleine d'un malade au ſortir de ſa bouche. Je donne ce nom à l'uſage qu'on feroit des habits d'un malade, & ſur-tout d'une chemiſe imbue de ſueur, ou de ſes draps. Je donne enfin ce nom à l'attouchement qu'on feroit ſur une bleſſure qu'on auroit reçue, avec des mains dégoutantes de la ſueur, ou du ſang d'un malade. Et c'eſt ainſi qu'ont gagné la peſte deux Chirurgiens, l'un de Montpellier, nommé Montel, qui avoit l'imprudence de panſer tous les jours un vieil ulcere qu'il portoit, ſans avoir la précaution

*dis more ſolito ægrotantium carbunculis ac bubonibus (me licet diſſuadente) non deſiſteret, gravi peſte itidem correptus eſt, ſed revaluit. Unde merito concludo vix aliter timendum eſſe ex peſte quam ex venerea lue contagium, & quemadmodum luem veneream, ſine ullo atmoſpheræ metu, ſecuri quotidie tractamus curamuſque; ita pariter contempta eadem atmoſphera, ſecure tractari poſſe peſtem ac curari dum ſedulo caveatur contactus ille ſpecialis, de quo mox ſermonem habui.*

*Quod autem ſpectat ad ſimplicem carbunculorum bubonumque palpationem atque acceſſum ad ægrotos etiam propiorum poſſe illa fieri citra ullum contagionis periculum, frequens jam experientia demonſtravit.*

*Deponendus proinde eſt terror panicus, quo dementata plebs peſtem ſimplici contactu contrahi delirat. Deponendus item eſt terror alter quo inexpertum vulgus, quot peſte tactos totidem inſanabiles computat; etenim in duobus valetudinariis quibus Maſſiliæ præfui, diligenter ſcripto in dies ſingulos*

de se laver les mains ; l'autre Provençal, Chirurgien de l'Infirmerie, lequel s'étant blessé de son bistouri, ne voulut pas discontinuer de panser les bubons & charbons des malades, quelque chose que je lui disse pour l'en détourner. Mais celui-ci fut plus heureux, il guérit quoique vivement attaqué. D'où l'on peut conclurre avec fondement qu'on ne doit presque craindre la contagion de la peste que comme celle de la vérole ; or puisque nous traitons cette derniere maladie sans aucune crainte de son atmosphere, on ne doit pas plus s'en embarasser en traitant la peste, pourvû qu'on ait soin d'éviter le contact immédiat dont je viens de parler.

Quant aux attouchemens sur les bubons, & les charbons, & à la visite des malades, il est certain par l'expérience que quelque près qu'on en approche, il n'y a point de risque de prendre la contagion.

Il faut donc surmonter cette terreur panique qui fait croire au peuple qui a perdu la tête que la peste se contracte par le simple contact. Il faut aussi se mettre au-dessus de celle qui persuade au vulgaire sans expérience qu'autant de pestiférés autant de morts ; car, calcul fait exacte-

*ægrotantium numero comperi vix dimidiam partem interiisse, altera perfectissime sanata.*

*Reponet forte quispiam mihi, heus tu! contagionem pestis per atomorum atmospheram dum verbis destruere te fingis, reipsa adstruis: vis enim per repetitum ac durantem contactum, per indutas ægrotantium vestes, præsertimque subuculas communicari posse pestem; quomodo autem sic communicatur nisi per atomorum atmospheram? Ecquid aliud est quod in vestibus subuculisque, ac contactu illo tuo immediato transmittere luem possit præter eam quam agnoscere cogeris atomorum pestilentium atmospheram?*

*Bona verba, quæso. Non mihi ipse contradico sed tu tibimet fucum facis. An ignorare te simulas quantum sit discriminis prædictam inter atmospheram & contactum immediatum qualem exposui? Hydrophobiæ contagium ex rabidi animalis morsu, vel saliva, contrahi compertum est, inde ne sequitur contrahi hydrophobiam per atmospheram rabidarum atomorum? Luis vene-*

ment du nombre des malades que j'ai traités dans les deux Infirmeries de Marseille dont j'ai eu la direction, à peine en est-il mort la moitié, l'autre ayant recouvré une santé parfaite.

On m'objectera peut-être que pendant que je cherche à établir la non-contagion de l'atmosphere des pestiférés, je prouve très-bien la proposition contraire. Car j'accorde qu'un contact répété, & durable, l'usage des habits des malades, & sur-tout de leurs chemises, peut communiquer la peste ; or comment peut se faire cette communication que par le moyen d'une atmosphere corrompue, & infectée ? Y a-t-il en effet rien autre chose dans les habits, les chemises, & le contact immédiat, qui puisse transmettre la maladie que l'atmosphere d'atomes pestilentiels dont je nie les mauvais effets ?

Doucement, s'il vous plaît. Je ne tombe point en contradiction, mais vous vous faites illusion à vous-même. Pouvez-vous en effet ignorer la différence qui se trouve entre l'atmosphere pestilentielle & le contact immédiat dont j'ai parlé ? On ne peut nier que l'hydrophobie ne se contracte par la morsure, ou la salive, d'un animal enragé ; s'ensuit-il de-là qu'on la contracte

*rea contagium nemo prudens diffiteatur, an ideo dicas communicari per athmospheram atomorum venerearum? Non igitur negem atmospheram peste ægrotantium pestilentibus particulis impregnari: sed adeo tenues illæ sunt ac volatiles, ut quantula cumque resistentia propulsentur ac cedant. Crassiores vero quæ vestibus, subuculis, linteisque thoralibus, sudori ac sanguini adhærescunt, sani hominis habitum longe vividius impetendo corrumpunt; quemadmodum ventosa moletrina quæ levibus auris immota permanet, si validioribus ventis pareat non movetur tantum sed plerumque tota subvertitur.*

*Hæc fere sunt, auditores ornatissimi, quæ in hoc percelebri concessu non coarguendi prurigine, sed veritatis publicæque utilitatis studio tractanda proposueram. Si quid minus accuratum mihi excidit,* homo enim cum sim, humania me nihil alienum puto, *quo animo alios refelli eodem refelli ab aliis præsto sum; scilicet*

également par une atmoſphere d'atomes ſortis du corps malade ? Peut-on conteſter la contagion de la vérole, & cependant dira-t-on qu'elle ſe contracte par une atmoſphere d'atomes vénériens ? Je ne nie donc point que l'atmoſphere des corps peſtiférés ne ſoit empreinte d'atomes peſtilentiels : mais ils ſont ſi ténus, & ſi volatils que la moindre réſiſtance les repouſſe, & les fait céder ; au lieu que les molécules plus groſſieres qui s'attachent aux habits, aux chemiſes, aux draps, à la ſueur, & au ſang, faiſant un effort beaucoup plus puiſſant contre l'habitude du corps d'une perſonne ſaine, la corrompent. Il en eſt comme d'un moulin à vent qu'un ſouffle ne peut mettre en mouvement, & qui, lorſque le vent eſt violent, non-ſeulement en ſuit les mouvemens, mais même en eſt quelquefois renverſé.

Voilà, Meſſieurs, ce que l'utilité publique, & l'amour de la vérité, & non de la diſpute, m'ont inſpiré de vous mettre ſous les yeux. S'il m'eſt échappé quelque choſe de moins exact que je ne le ſouhaiterois, car *je ſuis homme, & ſujet à toutes les infirmités de l'humanité*, je ne trouverai pas mauvais qu'on me réponde avec le même eſprit que j'ai attaqué les

Hanc veniam petimusque, damusque vicissim.

*Vos autem quorum præcipue causa prolusiones istæ fieri solent, alumni charissimi, Facultatis hujus nostræ nunc gaudium ac spes, olim decus & ornamentum futuri, vos, inquam, salutari consilio paternoque affectu hortor ut, si quando (quod Deus avertat) ad ferales quas vidimus tragædias vos mitti contigerit, vestros primum, deinde aliorum animos a populari terrore obfirmantes, adhibito tantum ciborum salubrium usu temperato, servandæque munditiæ intenti, absque alia cautione ægros secure curetis; sicque ingentem demum a Deo mercedem, a servatis civibus gratiam, a principibus liberalitatem, a conscientia lætitiam, ab omnibus laudem, uno verbo quale in nobis cernitis, emolumenti atque honoris præmium non frustra spectetis.*

*DIXI.*

autres. *C'est la permission que je demande, & que je donne à mon tour.*

Pour vous, en faveur desquels se font principalement ces sortes de Discours, chers Eleves, qui êtes à présent l'espérance & la joie de notre Faculté, qui en serez quelque jour l'honneur & l'ornement, je vous donne comme un conseil très-salutaire, & vous exhorte avec une affection toute paternelle, si le malheur veut que vous soyez appellés pour être les témoins de tragédies aussi cruelles que celle de Marseille, je vous exhorte, dis-je, à bannir toute crainte de votre esprit, & à ne rien négliger pour rassurer les autres. Dans ces dispositions vous traiterez sans risque les malades, pourvû que vous ne fassiez qu'un usage modéré d'alimens sains, & que vous évitiez la mal-propreté. Par ce moyen vous mériterez de la part de Dieu une récompense proportionnée, vous gagnerez la bienveillance des citoyens que vous aurez conservés, vous vous ressentirez de la libéralité des Princes, vous goûterez la joie que donne une conscience pure, vous serez estimés de tout le monde, en un mot vous aurez du côté de l'honneur & de la fortune les avantages dont j'ai le bonheur de jouir. FIN.

## *APPROBATION.*

J'AI LU par ordre de Monseigneur le Chancelier deux *Manuscrits*, dont l'un a pour titre : *Expériences & Réflexions de M... sur la structure & l'usage des visceres*, & l'autre : *Consultations Médicinales de M...* dont je crois l'impression utile au Public. A Paris le premier Août 1752.

BRUHIER.

## *PRIVILEGE DU ROI.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ; A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé JEAN-THOMAS HERISSANT, Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, des Ouvrages qui ont pour titres : *Consultations de Médecine par M. Deidier ; Expériences, Réflexions & Observations d'Anatomie & de Médecine par M. Vieussens ; Traité des Pierres de Théophraste traduit du Grec avec des notes de M. Hill, traduites de l'Anglois*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant fa-

vorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, ou à ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant que de l'exposer en vente, les Manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de

France, le Sieur DE LA MOIGNON ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre-dit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE LA MOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission ; & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le vingt-neuviéme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-trois, & de notre Regne le trente-neuviéme. Par le Roi en son Conseil.

*Signé*, PERRIN.

*Regiſtré sur le Regiſtre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 268, fol. 212, conformément aux anciens Réglemens du 28 Février 1723. A Paris, le 8 Janvier 1754.*

*Signé*, DIDOT, *Syndic.*